TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 168 — 42 PAGES — SAMEDI 8 OCTOBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Agé de soixante-seize ans

M. Kouznetsov devient le second personnage de l'État soviétique

LIRE PAGE 42

BULLETIN DU JOUR

La France le Québec et les autres...

M. de Guiringaud a eu l'occasion d'exercer tous ses talents de diplomate au cours de la brève visite qu'il vient d'effectuer, d'abord à Ottawa, puis à Québec. Loin de s'améliorer, les rapports entre le pouvoir fédéral canadien et la province francophone ne cessent de se tendre, plaçant le gouvernement français dans une position difficile : depuis le « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle la France a mis pas mal d'eau dans son vin, et l'on ne cache plus à Paris la volonté d'entretenir, dans la mesure du possible, de bonnes relations aussi bien avec Ottawa qu'avec Québec.

Comme M. Giscard d'Estaing l'avait fait au mois de mai en recevant M. Trudeau, M. de Guiringand a cherché une nouvelle fois, à Ottawa, à rassurer ses interlocuteurs sur les intentions de la France. Paris, a-t-il dit, n'entend en aucune manière s'ingérer dans les affaires intérieures du Canada en encourageant le séparatisme québécois, mais il ne peut pas « rester indifférent aux affinités ethniques, linguistiques et culturelles existant entre la France et le Québec, qui représente la plus grande communauté française en dehors de l'Hexagone ». Ce langage a-t-il satisfait pleinement Ottawa ? On a quelques raisons d'en douter, M. Trudeau accordant au moins autant d'importance aux actes politiques qu'aux déclarations d'intention.

A court terme, c'est l'accueil que réservera le gouvernement français à M. René Lévesque qui inquiète les dirigeants canadiens. Le premier ministre du Québec — qui n'a jamais fait mystère de ses sentiments séparatistes même s'il sait très bien que sa victoire électorale de novembre 1976 n'est pas dépourvue d'ambiguïtés — se rendra en visite officielle en France du 2 au 4 novembre. Ottawa craint beaucoup qu'à cette occasion la France ne commette quelque geste spectaculaire dont on a horreur dans la capitale fédérale. Ne dit-on pas déjà que M. Lévesque pourrait être invité à prendre la parole devant l'Assemblée nationale ?

Une telle entorse au protocole français serait sans nul doute considérée au Canada comme une sorte de provocation. Interrogé sur ce point au cours de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi à Québec, M. de Guiringaud a évité de répondre, affirmant que le programme de la visite de M. Lévesque n'était pas encore connu.

Si le geste du général de Gaulle a permis, voilà plus de dix ans, une indéniable prise de conscience, les liens privilégiés entre Québec et sa bien ancienne métropole exigent surtout aujourd'hui des mesures concrètes dans les domaines économiques, culturels et linguistiques. Un éclat de temps en temps — aussi vif soit-il — ne remplacera jamais un effort permanent si la France veut réellement aider le peuple québécois à maintenir son identité, sans préjuger des formes constitutionnelles dans lesquelles il le fera.

Au cours de ses conversations, M. de Guiringaud n'a pas seulement abordé ces questions. Il a également repris avec les autorités fédérales le problème de la suspension des livraisons d'uranium canadien à plusieurs pays de la Communauté européenne — mais non à la France — sous le contrôle de l'Euratom. Il s'agit là d'un dossier délicat, le Canada ayant été traumatisé par les conséquences de sa coopération nucléaire avec l'Inde, coopération qui a finalement facilité l'accès de New-Delhi au club atomique. Les négociations auraient quelque peu progressé, mais devront être poursuivies. Paris ne manquera pas sans doute de les relancer, le Canada étant, avec les États-Unis et l'Australie, l'un des trois gros producteurs d'uranium occidental.

EXPLOITANT LES DIVISIONS DE LA GAUCHE

M. Barre relance avec confiance et vigueur la thèse de l'élargissement de la majorité

L'émission télévisée « l'Evènement », dont M. Barre était la vedette jeudi soir 6 octobre dans les studios de TF 1, a presque exclusivement été consacrée aux divisions de la gauche et plus précisément à l'aggravation de la polémique entre socialistes et communistes.

Exploitant une situation politique qui ne lui avait jamais été aussi favorable depuis son installation à l'hôtel Matignon, le 25 août 1976, le premier ministre s'en est pris avec une particulière vigueur à M. Mitterrand, « prince de l'équivoque », et il a relancé avec vigueur et confiance la thèse de l'élargissement de la majorité, chère à M. Giscard d'Estaing.

Dans la partie de l'entretien télévisé consacrée aux questions économiques, M. Barre a répété une nouvelle fois que la France ne devait pas relâcher son effort de rigueur. Selon lui, il est impossible actuellement de prévoir la durée de cette cure d'austérité : « Trois, quatre ou cinq ans, nul ne le sait. » *Le chef du gouvernement espère cependant que le chômage va cesser de s'aggraver et qu'une « inversion de la tendance » pourrait même se produire prochainement.*

Les rudes attaques que M. Marchais avait portées jeudi après-midi contre le parti socialiste ont été relevées dans la soirée par M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., affirmant que le « réquisitoire » du secrétaire général du parti communiste n'était que « roman feuilleton ».

M. François Mitterrand, qui devait être vendredi 7 octobre, à 20 heures, l'invité des animateurs du journal de TF 1, avait pour lourde tâche de répondre à la fois aux attaques de M. Barre et à celles de M. Marchais.

Le secrétaire général du P.C.F. a renouvelé, vendredi matin, au cours d'une conférence de presse, ses attaques contre les socialistes, déclarant notamment : « En prenant ses distances avec l'union de la gauche, le P.S. renforce chez les tenants du pouvoir actuel l'espoir qu'ils pourraient sauvegarder la politique du grand capital. C'est ce qui est clairement ressorti des propos tenus jeudi soir par M. Barre. »

La bonne aubaine

par RAYMOND BARRILLON

Face à M. Raymond Barre, le 12 mai, dans les studios de TF 1, M. François Mitterrand avait surpris ou irrité nombre de ses partisans et partenaires en traitant le P.C. avec une ironie assez condescendante *(« Il écoute plus souvent que vous n'avez l'air de le croire..., on lui expliquera, on lui a déjà expliqué beaucoup de choses »)* et en s'abstenant d'exploiter les difficultés considérables d'une majorité qui ne s'était pas encore remise des secousses de la « bataille de Paris » et de son insuccès aux élections municipales des 13 et 20 mars.

Se retrouvant dans les mêmes studios jeudi soir, M. Barre s'est bien gardé de commettre la même erreur. Il s'est employé avec bonheur, pendant la quasi-totalité de l'émission « L'événement », à utiliser à fond tous les atouts et à utiliser au maximum tous les arguments que la gauche s'est ingéniée à lui fournir depuis plusieurs mois, et surtout depuis le 30 septembre, en se divisant chaque jour davantage. Sachant fort bien de quelle aubaine il était gratifié, l'habile homme sut ne pas trop laisser paraître sa jubilation et l'on eut plusieurs fois l'impression, en le regardant, qu'il prenait sur lui pour ne pas trop laisser paraître son bonheur.

Entouré de cinq faire-valoir parfaitement attentionnés, le premier ministre eût fort bien pu se passer de leur concours dans la mesure où, quelques heures plus tôt, M. Georges Marchais avait apporté à son moulin une nouvelle et très appréciable quantité d'eau en se livrant à une véritable agression contre les socialistes et les radicaux de gauche.

Commentant en début d'après-midi les travaux du comité central de son parti, M. Marchais était allé plus loin que jamais en affirmant que *« le parti socialiste s'est engagé dans un tournant à droite »*.

(Lire la suite page 9.)

La contradiction

par GILBERT MATHIEU

M. Barre n'a pas levé jeudi soir le voile sur les *« objectifs d'action »* qu'il proposera au gouvernement dans cinq semaines et au pays en janvier. Tout au plus a-t-il indiqué, reprenant ses propos de mai à Strasbourg, que ces objectifs *« serviraient la justice en respectant les libertés »*.

La formule est des plus vagues. Mais le contexte présenté par le premier ministre fait bien comprendre l'intention : le but de M. Barre est d'opposer à la *« fausse espérance »* diffusée par la gauche l'espérance « vraie », celle qui se fonde sur *« la lucidité, l'effort, le courage »*.

Pour répondre à l'attente populaire d'un changement substantiel, le premier ministre a compris que le pouvoir ne peut se contenter de gérer la crise. Il lui faut annoncer quelque projet capable d'émouvoir l'opinion, de mobiliser les énergies, face à une gauche qui en appelle au cœur, promet des lendemains qui chantent, mais étale ses divisions. C'est donc à l'aune de ce projet qu'il faut juger l'intervention de jeudi soir.

Le décalage est alors saisissant entre l'ambition et le résultat. Aux discours de la gauche sur la justice, préconisant — sous des formes diverses — un resserrement de l'éventail des revenus et des salaires, le premier ministre se contente d'opposer une profession de foi libérale sur les vertus de la libre négociation des rémunérations, s'excusant au passage de plafonner, peut-être *« pendant encore une année et à titre exceptionnel »*, les plus hauts revenus. Il le faut bien, concède-t-il, puisque l'opinion ne comprendrait pas que l'on garantisse le pouvoir d'achat des mieux nantis quand la crise frappe tant de gens modestes.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

PRINCIPAUTÉ

M. Raymond Barre, qui n'a que des éloges à distribuer à la politique économique de l'actuel gouvernement, distribue également des titres de noblesse, puisqu'il vient d'élever M. François Mitterrand à la dignité de prince de l'équivoque.

Voilà une distinction qui n'allait pas de soi, dans la mesure où la principauté de l'équivoque pouvait être jusqu'à présent revendiquée par beaucoup en France, notamment par M. Servan-Schreiber, qui n'est pas de la majorité tout en étant de la majorité, par M. Chirac, qui est de la majorité tout en étant du R.P.R. Et par le premier ministre lui-même, qui, tout en estimant qu'avec la crise de la gauche le paysage politique français évolue, n'en estime pas moins que cela ne change rien à son analyse de la situation.

BERNARD CHAPUIS.

La Chine obsédée par l'« hégémonisme » soviétique

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a été reçu vendredi 7 octobre, en fin de matinée, par M. Giscard d'Estaing. Il arrivait de New-York, où il a participé aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, et son séjour en France était prévu pour une durée de vingt-quatre heures. Son entretien avec le chef de l'Etat prélude à la visite que M. Barre doit faire à Pékin en janvier 1978.

La Chine cherche à développer ses échanges avec l'Europe occidentale. Elle n'a pas pris d'initiatives diplomatiques spectaculaires depuis la mort de Mao, mais elle a adopté un style nouveau dans ses relations avec les pays qu'elle considère comme des alliés objectifs dans la lutte contre l'« hégémonisme » soviétique.

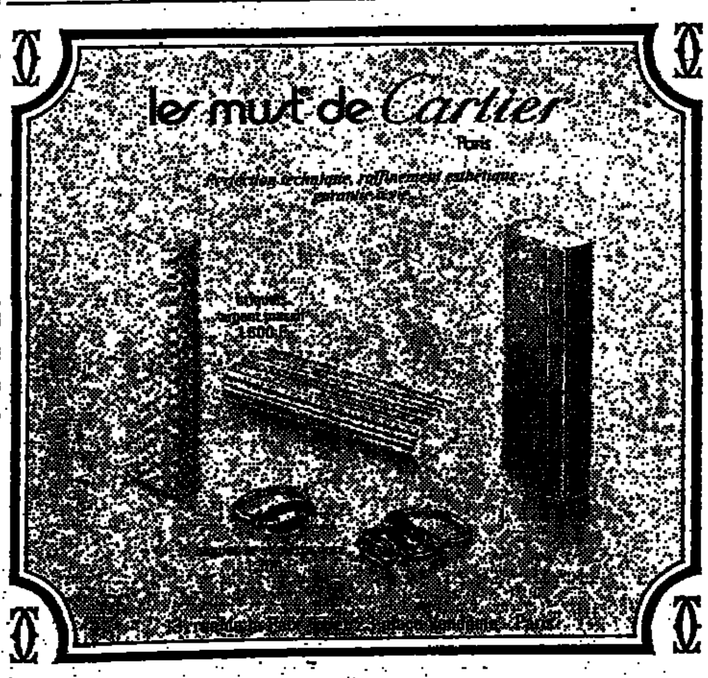
De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Tous les diplomates en poste à Pékin s'accordent pour dire que les bouleversements politiques consécutifs à la mort de Mao Tse-toung se sont accompagnés de changements dans la politique extérieure chinoise. La plupart éprouvent cependant des difficultés à citer des faits concrets qui illustrent ces *« changements »*. *« C'est une impression »*, dit-on, ou encore : *« Il n'y a aucun doute que nous avons affaire à des gens plus ouverts. »* Mais tout ce que l'on peut savoir des entretiens auxquels ont donné lieu les grandes rencontres diplomatiques de ces derniers mois — la visite du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et celle du président Tito notamment — *font en fait* apparaître une grande continuité dans les principales orientations de la diplomatie chinoise. Au point qu'on en viendrait à se demander quelles sont en réalité les raisons profondes du différend qui sépare désormais Tirana et Pékin — seul élément nouveau dans les relations de la R.P.C. avec le monde extérieur — puisque les thèmes sur lesquels il se développe n'ont rien en fin de compte d'inédit : la thèse des « trois mondes » fait partie du patrimoine maoïste le plus pur et l'Albanie n'avait jugé utile de réagir comme elle le fait actuellement ni lorsque M. Nixon s'était rendu à Pékin en 1972 ni lorsque le premier ministre yougoslave, M. Bijedic, avait été reçu par le président Mao au mois d'octobre 1975.

La *contradiction* n'est pourtant qu'apparente entre cette continuité des orientations, d'une part, et l'*« impression de changement »* que donne la conduite de la diplomatie chinoise, d'autre part. L'un des ambassadeurs les plus expérimentés actuellement en poste à Pékin résume sans doute assez bien la situation par cette formule : *« Plus de mouvement dans les mêmes directions »*. Tout se passe en fait comme si les initiatives majeures prises par Chou En-lai de son vivant se développaient aujourd'hui avec un dynamisme nouveau.

Vis-à-vis des Etats-Unis d'abord. On sait un peu mieux aujourd'hui ce qui s'est passé au mois d'août entre MM. Teng Hsiao-ping et Cyrus Vance, et les raisons qui ont motivé les mises au point un peu raides du premier après leurs conversations (*le Monde* du 13 septembre 1977).

(Lire la suite page 3.)



Le Japon essaie en vain de freiner la hausse du yen

Comme on pouvait s'y attendre (« le Monde » du 6 octobre), la monnaie japonaise a franchi le cours-plafond de 260 yens pour 1 dollar que s'était semble-t-il fixé le gouvernement. A l'ouverture du marché des changes ce vendredi 7 octobre, la monnaie japonaise s'échangeait à Tokyo au cours de 258,60 yens contre 1 dollar, pour la première fois depuis juillet 1973 (époque à laquelle le yen avait coté 258,55).

De notre correspondant

Tokyo. — M. Kuranari, directeur de l'agence économique de planification, estimait encore ces derniers jours que la montée du yen n'était qu'un phénomène passager. Apparemment, la nouvelle « flambée » surprend les autorités monétaires. Afin d'essayer d'enrayer la hausse, la Banque du Japon a acheté jeudi d'importantes quantités de dollars (environ 400 millions), mais sans parvenir à renverser la tendance.

Officiellement, le Japon ne se départit pas de sa politique, sans cesse proclamée, de non-intervention — sinon pour éviter, affirme-t-on à la Banque centrale, les fluctuations trop rapides des cours. En fait, les autorités monétaires sont de plus en plus réticentes à laisser leur monnaie suivre la loi de l'offre et de la demande. Répondant à une question d'un député socialiste, le premier ministre, M. Fukuda, a déclaré que la Banque du Japon serait peut-être amenée à prendre des mesures d'urgence pour faire face à la situation.

La rapide montée du yen va en effet créer de graves difficultés à nombre de petites et moyennes entreprises qui travaillent avec des marges de profits étroites. D'un autre côté, le gouvernement japonais est conscient du fait que s'il cherche à « casser » ouvertement la montée du yen, il provoquera un tollé de la part de ses partenaires étrangers qui l'accusent déjà de maintenir par ses manipulations un yen sous-évalué.

Dans les milieux d'affaires, les réactions sont pour l'instant mitigées. Les industries en perte de vitesse sont inquiètes : chantiers navals et sidérurgistes se sentent particulièrement vulnérables à tout ce qui influe sur les prix à l'exportation. On estime néanmoins dans les maisons de commerce, les fameuses « shoshas », qui gèrent plus de la moitié du commerce japonais, que, globalement, la revalorisation du yen n'entamera pas vraiment la compétitivité japonaise à l'étranger.

Cette nouvelle montée du yen n'en place pas moins le gouvernement de M. Fukuda devant un dilemme : comment défendre les intérêts des industriels japonais, qui vont avoir à pâtir de la valorisation de la monnaie, sans s'attirer les critiques de l'étranger ?

PHILIPPE PONS.

FILMS SUR L'OCCUPATION ET LA RÉSISTANCE

Témoigner

Une salle de cinéma parisienne, l'Action République, change de direction et de gérance et tente de lutter contre la crise du cinéma en faisant du public un « interlocuteur privilégié ». Depuis le 5 octobre, et pour deux semaines, cette salle propose sur le thème « l'Occupation et la Résistance » un cycle de films sur les années 40. Il est bon de remettre en mémoire ceux d'entre eux qui furent, en quelque sorte, des témoins directs.

La deuxième guerre mondiale venait de finir. On avait retrouvé le cinéma américain, banni pendant quatre ans, remplacé par les productions allemandes, souvent copiées sur les genres d'Hollywood. Puis, fin 1945 ou début 1946, devançant en tout cas « Rome ville ouverte », de Rossellini, et le néo-réalisme italien, on a découvert le cinéma soviétique du temps des hostilités. L'U.R.S.S. était encore une nation alliée qui avait aidé le monde libre à abattre Hitler, au prix de millions de morts. Et soudain, « l'Arc-en-ciel », de Mark Donskoï (1944), révélait les horreurs de la vie d'un village ukrainien sous l'occupation nazie. Tous les spectateurs français furent bouleversés. Il ne s'agissait pas d'un « documentaire ». Donskoï avait tourné, avec des acteurs, un film animé de fureur et de haine contre ceux qui avaient fait à son pays une guerre « totale ».

Au bout de trente ans, je revois encore cette femme enceinte que les soldats hitlériens, sous la menace de leurs fusils, faisaient marcher dans la neige comme pour monter au calvaire. Et dans « Camarade P. », de Frédéric Ermler (1943), une autre paysanne russe dont le mari et l'enfant avaient été tués par les Allemands devenait chef de partisans après avoir erré, à demi-folle, dans la campagne. Ces films, jamais revus depuis, apportaient le message d'une épopée populaire, et nous rappelaient — en pire — nos propres épreuves.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 31.)

idées

Le point de vue de STAN ROUGIER

Dieu est-il puritain ?

L'abbé Stan Rougier est aumônier d'étudiants.

L'HOMME a inventé la tendresse. Il a transformé l'énergie sauvage, aveugle, anonyme, de l'instinct et en a fait un rite de communion. Il s'est composé un langage qui va plus loin que les mots, plus loin que les fleurs. Il a appris à dire : « Je t'aime », avec son corps.

Les jeunes sont invités, aujourd'hui, à regarder les choses de façon plus rentable... « *Libérez-vous de l'impérialisme culturel, bourgeois, par lequel on enchaîne votre sexualité. N'attendez pas demain.* »

Le désir des corps était une fenêtre ouverte sur l'infini de la rencontre, on en fait une trappe qui donne sur un cachot.

La solitude, engendrée par un désir sans amour, le poète Giono l'a décrite avec force dans le *Chant du monde* :

« *Tu n'as jamais eu l'œil assez aigu pour entrer en moi au-delà de ma peau. Il n'y a qu'à te regarder les yeux pour savoir que ce n'est pas vrai. Qu'est-ce que tu peux voir avec ces yeux-là ? De la chair chaude où tu as envie de mettre la main. C'est tout. Qu'est-ce qui entre en toi quand tu me touches ? Ce chaud, ma peau douce, c'est tout. Tu crois qu'un jour tu pourras entendre un peu le bruit de mon sang ? Jamais de la vie. Sourd, sourd et sourd... Tu as les oreilles, les yeux et les mains égoïstes. Tu vois pour toi. Tu entends pour toi, tu touches et du prends pour toi. Tu regardes. Qu'est-ce que tu vois ? Tu ne vois rien. Tu vois tout ce que ça peut te rapporter comme plaisir. Pas plus.* »

Rien n'est plus triste que la chair lorsqu'elle ne révèle que la chair. On y meurt d'ennui, on y meurt d'amertume. Rien n'est plus merveilleux que l'étreinte de deux êtres transfigurés par l'amour. L'union sexuelle célèbre et magnifie la communication entre ceux qui s'aiment. Elle révèle et accentue le fossé entre ceux qui ne s'aiment pas...

Dans la mesure où les jeunes seront mis en présence du vrai visage de l'amour, les caricatures de cet amour seront sans attrait pour eux. Lorsque ces contrefaçons paradent et cherchent à supplanter toute tendresse, l'amour se rebiffe. Il veut protéger ceux qui sont entraînés vers des impasses ou des pièges. Il veut les libérer d'un vertige mortel.

Jamais le côté « double tranchant » de la réalité ne se révèle aussi aigu. D'un côté, un sortilège, une magie, qui enchaîne, aliène, étouffe. De l'autre, un soleil qui transfigure tout ce qu'il touche... D'un côté, une sexualité sans âme où les « partenaires » sont enfermés dans leur solitude. De l'autre, charme unique au monde... la joie donnée par l'existence même de l'être aimé... la joie de l'amour même. Toutes les autres joies viennent des choses, des idées, des paysages, des situations... celle-là seule vient de « quelqu'un ».

⁂

L'amour est le signe, l'écho, le reflet de l'absolu ; « *Dieu créa l'homme à son image : homme et femme il les créa* ». Ainsi commence le grand livre de la vie : la Bible. Abîmer la relation amoureuse, c'est du même coup détruire à nos yeux la source où elle plonge ses racines. Si le couple se dégrade, c'est toute la vie humaine qui se décolore, qui perd sa signification.

Il y va de la paix intérieure de l'homme, de sa joie de vivre. Peut-on considérer comme saine une conduite qui peut mener à des souffrances stériles, à une désagrégation de la personnalité, à une solitude extrême ?

A cause de son importance particulière, la sexualité est devenue, à certaines époques, un domaine tabou... Comme ces pylônes qui supportent des fils électriques à haute tension et sur lesquels on inscrit « danger de mort »... Comme ces salles d'opération où tout trahit la mobilisation générale contre le danger d'infection microbienne. Toute une culture s'est développée qui ne pouvait admettre la moindre miséricorde envers le transgresseur du tabou. Il n'est pas impossible que de mauvaises interprétations de la Bible aient renforcé, encouragé, peut-être provoqué ces attitudes. Lorsqu'un puritain se convertit à Jésus-Christ, cela fait sans doute un chrétien de plus, mais cela ne fait pas un puritain de moins.

Cependant, lorsque Nietzsche, Camus et bien d'autres disent ne pas pouvoir pardonner au christianisme d'avoir « empoisonné Eros », « gâché la fête des corps », ils semblent bien injustes.

« *Ce qui caractérise toutes les perversions c'est qu'elles méconnaissent le but essentiel de la sexualité, c'est-à-dire la procréation, recherchant comme fin le plaisir.* » Qui a écrit cela ? François de Sales ? Non ; Sigmund Freud. Qui a dit, en parlant du baiser sur les lèvres : « *Ils se versent leur âme l'un dans l'autre ?* » Freud ? Non. François de Sales... L'Eglise n'a jamais voulu humilier l'amour, mais seulement ses contrefaçons.

⁂

Comment ceux qui reconnaissent les enfants du Créateur pourraient-ils se sentir les moins enchantés de Sa création ? « *Dieu ne méprise rien de ce qu'il a fait.* », Sag. 11/24. L'amoureux peut, dans un geste de tendresse, reconnaître le vrai visage de l'être aimé à la lumière de l'Eternité, et se reconnaître lui-même comme justifié d'exister... Il a trouvé la clef de l'Univers.

Il préparera, avec plus de ferveur, le monde de l'au-delà, celui qui saura à quelle fontaine on s'y abreuve. Il découvrira que Dieu s'y connaît en joies, Lui qui est la Joie à sa source.

La sexualité n'est pas, pour l'Eglise, un domaine maudit, mais une des dernières oasis de poésie, de fraîcheur, de mystère, dans ce monde de béton. La séparer délibérément de l'amour, c'est la couper de sa source et en faire une mare qui sent le croupi. Celui qui s'y aventure risque de n'en plus sortir. Il n'est pas question d'avoir, à son égard, la moindre nuance de mépris. Quelle drôle d'idée ce serait de mépriser quelqu'un parce qu'il est mal heureux ! La sexualité n'avait peut-être, en définitive, qu'un seul rôle, apprendre à l'homme le goût de l'éternité.

Esquisse

« J'étouffe, moi », *chuchotait une héroïne du nouvelliste américain Ring Lardner. Il faudrait entreprendre une phénoménologie de l'étouffement dans nos sociétés. Comment expliquer, sinon, les violences qui naissent autour d'un match de football, ou de la messe en latin ?*

Quand les bureaucrates soviétiques font enfermer des citoyens qu'ils accusent de « parasitisme », est-il exagéré de dire qu'ils projettent sur d'autres leur vérité historique ?

« Parti de rien, je ne suis arrivé nulle part », *disait Groucho Marx. Et Giacometti avouait, peu avant sa mort, qu'il ne savait pas sculpter. Beaucoup de nos contemporains, hélas ! n'ont pas cette modestie, et se conduisent très tôt comme des « gens arrivés ». Ils ne rient même plus à l'intérieur d'eux-mêmes.*

Que feriez-vous, si vous alliez mourir dans une semaine ? A cette question, les amoureux de l'existence répondent : « Je vivrais chaque heure si intensément qu'elle aurait la richesse d'une journée. » *Ou bien :* « J'aurais tant de chagrin que je me tuerais à l'instant. » *Qui ressent encore la vie comme une passion ?*

FRANÇOIS BOTT.

Théologie du corps

par G. MATZNEFF

LES idées fausses sont semblables aux mauvaises herbes dont le jardinier ne réussit pas à délivrer le jardin, ou à ces microbes qui, rebelles aux médecines, persistent à batifoler : elles sont increvables. Elles sont aussi fort bruyantes. De même qu'au restaurant ce sont toujours les gens les plus bêtes qui parlent à très haute voix et imposent leur vulgarité aux autres clients, de même les idées fausses sont toujours claironnantes, car elles ont pour elles la mode, et l'air du temps. C'est la dynamique de l'imposture.

Parmi les sottises opiniâtres que chérit notre époque, il en est une qui, depuis quelques années, connaît une telle prospérité qu'il est presque impossible d'ouvrir un journal ou un livre sans tomber dessus : il s'agit de l'anathème contre le christianisme, tenu pour responsable des malaises de nos contemporains, anathème que l'on conjugue obligatoirement avec un néo-paganisme de bazar, dont le fondement est ce qu'on appelle en français la licence, et en charabia la « permissivité ».

La morale chrétienne serait, paraît-il, « répressive » et nous empêcherait, la vilaine, de vivre notre vie, ou plutôt d'« assumer notre vécu », puisque c'est ainsi que jargonnent les cuistres. Quant au monde antique, c'était un lieu de délices où les bacchanales succédaient aux orgies, inlassablement, jusqu'à l'irruption du christianisme, qui a tout gâché.

« *Les voluptés du corps sont le plus funeste fléau que les hommes aient reçu de la nature.* » Quel est le moine obscurantiste qui s'exprime ainsi ? C'est Archytas de Tarente, un des chefs de la confédération italiote, au quatrième siècle avant Jésus-Christ. « *Le désir peut-il donc être modéré ? Non ; il faut le détruire, l'extirper jusqu'à la racine.* » Quel est le chrétien castrateur qui parle de la sorte ? C'est Cicéron, dans un traité composé quarante-cinq ans avant la naissance du Christ.

Dans un petit livre paru en 1969, j'avais donné divers exemples, puisés chez les philosophes et les historiens gréco-romains, qui prouvaient d'abondance que la prétendue liberté de mœurs de la société païenne est une illusion, et que le paganisme grec et latin n'avait eu d'aucune façon besoin de subir l'influence du christianisme pour châtier les libertins et lier la notion d'impureté à l'acte sexuel. Il faut croire que je n'ai pas été entendu.

Le sens de la chair ? Personne ne l'a plus que le chrétien, dont la foi est fondée sur le mystère de l'Incarnation. Certes, comme le bouddhisme et le stoïcisme, l'Evangile enseigne la maîtrise des passions, et, rappelons-le, ascèse vient d'un mot grec qui signifie l'exercice sportif ; mais un athlète qui modèle son corps et l'accoutume à l'obéissance ne le méprise pas pour autant. Par l'eau du baptême et l'huile de la chrismation, le corps du chrétien devient le temple du Saint-Esprit, c'est-à-dire un lieu béni, qu'il faut aimer et vénérer. L'erreur dualiste qui oppose l'âme à la chair, le corps à l'esprit, est absolument étrangère au christianisme. Peut-être trouve-t-on chez Platon des idées de ce genre, mais l'Eglise ne confesse rien de tel. Ce n'est pas l'âme, c'est l'homme saisi dans sa totalité spirituelle et charnelle qui participe à la nature divine, et qui est promis à la déification. Comme l'écrit admirablement Florenski dans *Colonne et fondement de la vérité* (1), la beauté du corps humain « *est l'image de la gloire indicible de Dieu* ».

Le rôle liturgique essentiel que joue le corps dans la vie du chrétien implique le respect de ce corps. Si les fadeurs qu'on lit partout sur la « libération sexuelle » sont écœurantes, ce n'est pas pour leur « immoralité », mais parce qu'elles expriment l'irrespect de soi et des autres, la familiarité canaille et la veulerie cynique. J'aime la transgression, mais j'ai horreur de la profanation, et notre temps est celui des profanateurs médiocres. Vivre une passion est ce qui peut arriver de plus fécond à un adolescent de l'un ou l'autre sexe, car une telle aventure est la découverte de l'absolu ; elle est propre à dégoûter à jamais un cœur noble de la facilité et de la tiédeur. « *Le sang du Christ a sacré la terre* », écrit saint Grégoire de Nysse. L'amour humain, lui aussi, est un sacre. Ne ternissons pas l'éclat de nos couronnes.

(1) Editions de l'Age d'homme. Lausanne. 1975.

La philosophie par JEAN LACROIX

Dogme et symbole

DEPUIS le développement des sciences de la nature, et surtout des sciences de l'homme, la théologie et la foi même sont en crise. A la fin du dix-neuvième siècle, Berthelot déclarait que le monde est désormais sans mystère, signifiant par là non pas que tout est connu, mais que tout est connaissable par la science. D'où la crise du modernisme, interrompue par une condamnation qui n'a rien résolu. Au milieu de ces difficultés, un prêtre oratorien, Laberthonnière, dont la plupart des livres furent interdits, ainsi que toute publication jusqu'à sa mort malgré sa parfaite orthodoxie, sut donner une orientation aussi personnelle que juste. Marie-Madeleine d'Hendecourt, après sa thèse *Essai sur la philosophie de Laberthonnière*, en 1947, a poursuivi la publication de ces ouvrages inédits, qui soutiennent avec force et clarté ce qu'il appelait déjà un « *personnalisme chrétien* », c'est-à-dire qui montrent qu'il y a un autre type de savoir que la connaissance dite objective et scientifique, une connaissance par amour, connaissance non des choses, mais de Dieu et des autres.

⁂

Dans *Dogme et théologie* (1), Laberthonnière analyse deux conceptions opposées, celle d'Edouard Le Roy, qui est supérieure, avec des analyses fines et complexes, mais qui n'en repose pas moins sur une systématisation inadmissible, et celle de Lebreton, qui s'en tient à un intellectualisme théorique et abstrait. Le Roy critique avant tout cette dernière position, qui ne tient aucun compte de la répugnance croissante des esprits modernes pour un enseignement dogmatique de la religion. On la rend ainsi insupportable à l'autonomie de l'esprit humain. La conscience proteste, et on s'imagine lui donner satisfaction en incorporant plus ou moins le dogme à des philosophies relatives et caduques, comme celles d'Aristote et de saint Thomas. En réalité, le dogme ne peut se comprendre que pratiquement, dans l'action. Nous ne le pensons pas directement, nous pensons son retentissement en nous. Tel est le pragmatisme de Le Roy : Dieu est personnel signifie que nous devons nous comporter avec Lui comme avec une personne ; Jésus est ressuscité signifie que nous devons être en rapport avec Lui comme on pouvait l'être avant sa mort. Ce n'est donc pas à l'esprit, mais à la volonté que s'imposent les données de la foi. Séparant ainsi radicalement le surnaturel et le naturel, Le Roy fait du dogme quelque chose de pratique qui ordonne d'agir et non de penser : il est une notification de conduite.

Pour Lebreton, il est notification d'une vérité, une pure notion dont la pratique découle. L'objet de la foi n'est pas Dieu, mais une vérité révélée par Dieu. Ainsi « Dieu nous aime » est d'abord un savoir abstrait, et, en conséquence, nous aimerons Dieu en retour. « *Mais ce retour spontané est le fruit, non la mesure de la connaissance de foi.* » (Lebreton.) Tel est l'extrinsécisme, qui ne se rapporte à rien de ce que nous expérimentons. Ce qui authentifie les dogmes, ce n'est ni leur connaissance, qui nous dépasse, ni leur pratique, mais la démonstration historique qu'ils sont des révélations de Dieu. Dogmatisme absolutiste, rétorque Laberthonnière, qui engendre le scepticisme, comme l'autoritarisme engendre l'anarchie, et réciproquement. Il est absurde de présenter la foi comme un « *bloc rationnel de vérités qui s'imposent à nous sans être des vérités pour nous* ».

⁂

L'erreur commune à ces deux thèses opposées est de considérer l'acte de connaître (science) et l'acte de croire (foi) comme se juxtaposant dans l'esprit sans jamais de compénétrer : il y aurait deux ordres de réalités ou vérités, mais un seul acte de connaissance. Tourné du côté de la nature, l'homme a pour but, par la science, de conquérir la maîtrise à la fois du savoir et du monde. Du côté surnaturel, le rôle de l'esprit n'est plus de connaître, mais de croire : il doit être possédé par la foi. L'acte de croire devient une soumission inconditionnée et globale à l'Eglise. La révélation n'est plus que la manifestation d'une puissance. Pour Laberthonnière au contraire c'est une connaissance qui, à travers les symboles des choses, mystiquement et mystérieusement, participe à l'infini du Dieu vivant. Théorie et pratique ne doivent pas être séparées : toute spéculation métaphysique et théologique implique une pratique, toute pratique implique une spéculation. La vérité du Christ a été vécue et pensée avant d'être écrite, elle a été écrite pour être mieux pensée et vécue. Quand Dieu parle aux hommes, disait saint Augustin, il parle à la manière des hommes. Le dogme peut donc être connu puisqu'il a un sens, qu'il est directement lié à la recherche du sens de l'existence et que cette quête doit être à la fois théorique et pratique : l'expérience de Dieu et celle du monde sont liées et nous donnent ainsi du mouvement pour aller toujours plus loin. « Ce que je propose, à la place des disjonctions meurtrières, c'est une vie qui n'ait pas peur de se penser et une pensée qui n'ait pas peur de se vivre ». Pour les chrétiens, il s'agit de passer d'une Eglise de chrétienté à une Eglise de témoignage. L'ouvrage collectif *le Mythe et le Symbole* (2), qui porte en sous-titre *De la connaissance figurative de Dieu*, écrit soixante-dix ans après celui de Laberthonnière, se trouve en face des mêmes problèmes et difficultés et propose une même orientation, précisée en fonction de la situation actuelle. L'évolution moderne a tendu de plus en plus vers une attitude rationnelle, rationaliste, voire « scientiste ». On a de plus en plus accusé le christianisme d'être une sorte de mythe imaginé comme une évasion pour se consoler des peines terrestres. Certains, aujourd'hui, qui déclarent vouloir « démythiser » le christianisme, rejettent, au moins en partie, la foi elle-même. Les auteurs de ce livre remarquable développent une protestation philosophique contre les abus de cette soi-disant « démythologisation » invoquée à tort et à travers. Il consonne par là avec tout un renouveau de la pensée actuelle, avec le renouvellemen intellectuel qui, avec Bachelard, Gilbert Duranôd, Cassirer, Levinas et bien d'autres qui réhabilitent l'imaginaire au sens de la « connaissance figurative ».

⁂

Ce volume accomplit une sorte de trajet allant de la philosophie à la philosophie, en passant sans cesse dans le plus proche voisinage de l'acte croyant. Il est vrai que les religions, et aussi le christianisme, utilisent les mythes et symboles. Ce que font aussi les philosophes, et plusieurs chapitres les étudient chez Platon, Kant, Schelling et divers autres. Le symbolisme le plus naturel restitue déjà dialectiquement l'unité de l'homme et de la nature. On soupçonne dès lors que « tout symbole devient la médiation obligée de l'être dans l'apparence et de l'apparence vers son principe éternel et fondateur ». Tout symbole est un figuratif qui fait pénétrer dans ce qu'il figure, et le philosophe qui l'analyse dans la foi religieuse le comprend et le juge. « La notion de l'imagination, écrivait Koyré, intermédiaire entre la pensée et l'être, incarnation de la pensée dans l'image et position de l'image dans l'être, est une conception de la plus haute importance qui joue un rôle de premier plan dans la philosophie de la Renaissance et qu'on trouve dans celle du romantisme. » C'est que, devant la philosophie, mythe et symbole se tiennent comme sur la frontière du champ anthropologique et de l'espace religieux. D'où la possibilité d'interroger directement l'intelligence du croyant — par exemple le symbole de la Croix.

Le mythe naît du besoin vital de comprendre, le symbole du besoin mental de signifier. Raison et mythe existent originairement l'un par l'autre : ils ne peuvent ni s'exclure ni coïncider. La raison apporte la rigueur et la distance, le mythe la richesse et la communion. Mais le symbole, lié au sens, va plus loin : il est véhicule d'échanges, de communication et de transmission. Ce qu'indique l'étymologie : le symbole était chez les Grecs un objet de bois coupé en deux, et dont deux hôtes conservaient chacun une moitié qu'ils léguaient à leurs enfants pour qu'ils se rapprochent en quelque sorte en rapprochant leur moitié. Il est devenu puissance de mise en relation de termes antagonistes au niveau de l'entendement.

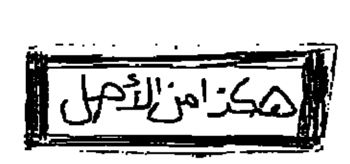
⁂

En conclusion, Dubarle explicite et précise l'idée partout sous-jacente. Le symbole est un instrument de connaissance qui ne fait connaître qu'en faisant participer, ce qui rejoint, en d'autres termes, la position de Laberthonnière : il ne peut introduire aux ordres du connaître, du dire et du faire qu'en introduisant à l'ordre de l'être. Par le symbole, l'être humain s'avise du contact vivant de sa vie mentale à lui avec l'activité de la vie divine. La simple image, l'image représentative, dirait Marion, est une idole, l'icône est un symbole. Ce qui ne saurait minimiser le rôle de la raison critique. La fonction du philosophe, disait Ricœur, est de démarquer et de combattre le principe du mensonge qui peut *transformer l'imaginaire social* en puissance d'illusion. Il faut se garder de tout excès et toujours mieux comprendre la grandeur et la faiblesse de la connaissance humaine, qui approche en définitive plus qu'elle ne possède.

P.-S. — Le dernier paragraphe du feuilleton sur « Heidegger et la valeur » (*le Monde* du 17 septembre) était le suivant : « S'inspirant plutôt de Hölderlin, Heidegger parle d'un don d'habitation, contemporain d'une technique non aliénante, qui est dévoilement du monde. Ce don de l'être, ce « *don* d'habitation », n'est pas en dehors de toute temporalité. Cette « éclaircie » à travers laquelle l'être se présente à l'homme, c'est le temps véritable, le temps humain, d'où jaillit la lumière de la présence, dont le passé et l'avenir sont eux-mêmes des modes. Les trois dimensions du temps en supposent en effet une quatrième qui n'est pas sans rapport avec l'éternité.

(1) *Dogme et théologie*, par Lucien Laberthonnière ; introduction de Marie-Madeleine d'Haudecourt, postface de Louis Boisset ; 1 vol. de 315 pages ; Duculot 1977, 125 F.

(2) *Le Mythe et le Symbole*, ouvrage collectif, par Breton, Dubarle, Tillet, Trouillard, etc. ; 1 vol. de 256 pages ; éd. Beauchesne, 1977, 54 F.



Le Monde

diplomatie

PÉKIN, MOSCOU ET LA DÉTENTE EST-OUEST

La Chine obsédée par l'« hégémonie » soviétique

(Suite de la première page.)

Il ne semble pas qu'un quelne semble pas, en fait, qu'un quelconque malentendu se soit produit entre les deux hommes ni même que M. Teng Hsiao-ping ait été déçu comme il l'a prétendu. C'est uniquement l'emploi du mot « flexible » pour décrire la position chinoise à propos de Taiwan utilisé par certains journaux des Etats-Unis — et sur lequel les Américains ont eux-mêmes attiré l'attention des Chinois pour dire qu'ils ne l'avaient pas inspiré — qui a provoqué la réaction de Pékin. Moins que quiconque, dans le contexte politique intérieur chinois, M. Teng Hsiao-ping ne pouvait laisser supposer qu'il s'était montré disposé à des *concessions sur* la *question* de Taiwan. Il n'en reste pas moins que le vice-premier ministre chinois a clairement indiqué que, sans céder aucunement sur les principes, la R.P.C. saurait se montrer « patiente » sur ce sujet délicat. Si l'on sait, en outre, qu'il a gardé de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain une impression positive, on constate surtout dans les faits un impressionnant développement des contacts sino-américains de toutes sortes. Les visiteurs venus des Etats-Unis se succèdent sans interruption à Pékin et ont droit à des égards tout à fait exceptionnels. Petit détail, mais révélateur : M. George Bush, directeur de la C.I.A. et ancien chef du bureau de liaison américain dans la capitale chinoise, a été ce mois-ci le premier Occidental depuis plus de douze ans à descendre en bateau les gorges du Yang-Tseu.

M. Barre à Pékin en janvier

Le même regain de dynamisme se manifeste dans les relations avec le « second monde », c'est-à-dire avec les pays d'Europe, le Canada, le Japon et l'Australie. Des observateurs attentifs ont même remarqué que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, avait eu pour ces pays une attention nouvelle en omettant cette année, dans son doscours à l'ONU, de les citer comme « *oppresseurs et exploiteurs du tiers-monde* » — ainsi que l'avait encore fait l'an passé à la même tribune son prédécesseur, M. Chiao Kvan-hua.

Le mouvement est ici peut-être plus sensible encore, et les signes en sont nombreux. La visite à Pékin du premier ministre français, dont on parle depuis longtemps, s'annonce enfin pour la fin de janvier prochain ; après le ministre italien des affaires étrangères, au mois de juin, son collègue ouest-allemand est attendu dans les prochains jours. Un autre visiteur italien, M. Ugo De La Malfa, chef du parti républicain, inaugure, apparemment, une série d'invisations qui ne seront plus exclusivement adressées aux dirigeants des formations politiques européennes les plus conservatrices.

A tous ces interlocuteurs, les Chinois tiennent à peu près le même langage, expriment un intérêt marqué pour tout ce qui peut servir l'unité de l'Europe, se montrent très réservés dans leurs jugements sur les progrès de l'eurocommunisme, évoquent régulièrement la « *menace soviétique* » et n'omettent jamais de dire que la Chine, pays sous-développé, a besoin pour atteindre les objectifs de modernisation qu'elle s'est fixés, de l'aide des pays industriellement avancés.

La politique étrangère s'accorde ici avec le commerce extérieur. Mais s'il est exact que la nouvelle équipe s'oriente vers un accroissement des échanges avec l'étranger, ce phénomène risque d'être accentué par une coïncidence de calendrier ; 1978 sera en effet la troisième année du V° Plan de développement économique, c'est-à-dire celle où, dans le système quinquennal, les planificateurs font leurs comptes, évaluent les résultats acquis, révisent leurs objectifs et décident des achats qu'il sera indispensable de faire à l'étranger pour les atteindre. Un article du *Quotidien du peuple*, le 6 octobre, expliquait longuement que ces achats devraient être « *remboursés* » par l'exportation de produits chinois dont il fallait donc faire l'économie sur le marché de la consommation intérieure.

Il ne saurait donc, dans l'esprit des dirigeants chinois, s'agir d'« aide », mais bien de commerce, et c'est dans cet esprit que la R.P.C. souhaite parvenir rapidement à un accord en bonne et due forme avec la C.E.E.

Nouvelles propositions du Japon

La même démarche est suivie vis-à-vis d'un autre fournisseur important appartenant au « second monde », le Japon. La Chine avait fait à ce dernier, dès le printemps de cette année, des propositions inédites d'accord à long terme (*le Monde* du 7 avril 1977), mais qui semblent avoir rencontré quelques résistances dans le patronat japonais, en même temps qu'elles souffraient des hésitations du gouvernement de M. Fukuda à souscrire au projet de traité d'amitié sino-japonais. Les négociateurs économiques chinois ne se sont pas découragés, et l'on pense maintenant que l'accord envisagé pourrait être signé au mois de novembre. Couvrant une période de cinq ans, il prévoirait notamment l'exportation annuelle de 15 millions de tonnes de pétrole chinois vers le Japon et celle d'équipements industriels et de produits *sidérurgiques* japonais vers la Chine.

Cette intensification des échanges commerciaux avec les pays industriellement développés peut-elle aller jusqu'à une coopération dans le domaine militaire ? Le vice-premier ministre Li Hsien-nien a encore démenti récemment devant des interlocuteurs américains que la Chine ait jamais « *songé à acheter des armes aux Etats-Unis* ». Au cours de la même conversation, il a décrit la visite en France de la délégation militaire chinoise conduite par le général Yang Cheng-wu comme une simple « *mission de bonne volonté* ». Les interlocuteurs européens notamment, d'autres dirigeants chinois de même rang n'en ont pas moins l'impression très nette que la Chine souhaite importer sinon des armes, du moins une technologie étrangère à des fins militaires. Le contrat conclu à la fin de 1975 — près d'un an avant la chute de la « bande des quatre » — avec la firme Rolls Royce pour la *construction* de réacteurs d'avions pourrait servir de modèle à d'autres opérations.

Déception à l'égard de l'Inde

Les signes de changement sont moins évidents envers les pays du tiers-monde. Si la diplomatie chinoise s'y montre active, elle n'y a guère pris d'initiative spectaculaire. En Asie du Sud-Est, des efforts sont faits pour conserver des relations amicales avec le Vietnam, en dépit d'un différend territorial bien réel mais dont personne ne veut parler. Vis-à-vis des pays de l'ASEAN, enfin, Pékin continue de pratiquer une politique du sourire apparemment indépendante de toute idéologie. Mais on ne paraît pas s'attendre que la récente rencontre, à New-York, entre M. Huang Hua et son collègue indonésien, M. Malik, avant la démission de celui-ci, prélude au rétablissement rapide des relations diplomatiques avec Djakarta. Ce que veulent, au fond, les Chinois dans cette région, c'est le maintien de la stabilité, la présence américaine dût-elle y contribuer.

Divers grands problèmes restent, en revanche, en suspens, comme celui des relations avec l'Inde. Les Chinois paraissent avoir été quelque peu déçus que la diplomatie indienne ne se soit pas modifiée plus sensiblement pour *s'écarter* de l'U.R.S.S., surtout, après la chute de Mme *Gandhi*. Leur mauvaise humeur s'est exprimée, au mois d'août, par une protestation en bonne et due forme à l'occasion d'entretiens que le dalaï-lama venait d'avoir à New-Delhi. Si l'on ne refuse pas, à Pékin, d'évoquer les éléments du dossier du différend frontalier entre les deux pays, rien n'indique qu'on soit prêt à y prendre l'initiative d'un règlement.

Aux yeux de Pékin, l'Afrique est principalement le terrain d'affrontements entre les « *deux superpuissances* », et il est exceptionnel que les dirigeants chinois ne profitent pas du passage dans leur capitale d'un chef d'Etat africain pour dénoncer avec une particulière vigueur les « *manœuvres expansionnistes* » de l'U.R.S.S. Cette vue des choses a conduit à des options qui n'ont pas toujours été appréciées en Afrique, à propos de l'Angola et du Zaïre. Peut-être doit-on entrevoir aujourd'hui les signes d'une prudence nouvelle dans la manière dont la Chine, tout en dénonçant la main de Moscou, évite soigneusement de prendre parti dans le conflit somalo-*éthiopien* et s'applique à garder des relations normales avec Addis-Abeba.

Retarder l'arrivée de la guerre

Toute occasion de contrecarrer les tentatives de pénétration de l'U.R.S.S. n'en est pas moins exploitée avec entrain. Le meilleur exemple en est la politique inaugurée envers l'Egypte lorsque celle-ci eut dénoncé son traité de coopération avec l'Union soviétique. Là encore, il ne s'agit pas d'une initiative propre à la nouvelle direction chinoise, puisque c'est au printemps 1976, à l'occasion de la visite à Pékin du vice-président égyptien, M. Moubarak, que fut signé un protocole d'accord militaire entre les deux pays. Mais cette coopération s'est matérialisée en 1977, lorsque la Chine fit parvenir à l'Egypte des moteurs et des pièces détachées pour certains de ses appareils d'origine soviétique. Le bruit court à Pékin, sans qu'on puisse en garantir l'authenticité, qu'en retour de ces bons procédés les Egyptiens ont récemment prêté à la Chine un appareil Mig-23 à des fins de « *documentation* » pour les forces aériennes chinoises.

Indépendamment des préoccupations économiques intérieures qui la poussent à un rapprochement avec les pays industriellement avancés, la vision planétaire de la diplomatie chinoise reste dominée par la lutte contre l'influence soviétique. Sur le plan strictement bilatéral, il n'est pas impossible que les relations étatiques avec l'U.R.S.S. deviennent, à terme, un peu moins mauvaises. Tous les dirigeants chinois, en revanche, répètent à qui veut les entendre que l'« *hégémonisme* » soviétique et sa rivalité avec l'« *impérialisme* » américain conduiront, un jour ou l'autre, à un conflit mondial, et que cela « *est indépendant de la volonté des hommes* ».

Cette affirmation du « *caractère inévitable* » de la guerre est-elle en contradiction avec les propos de M. Huang Hua, qui déclarait à l'ONU que si les peuples s'unissent « *contre l'hégémonisme* » et redoublent de vigilance « *il leur sera possible de retarder l'arrivée de la guerre* » ? Certains observateurs voient dans cette formulation, parfois reprise à Pékin, le signe d'une meilleure compréhension, sinon d'un début d'acceptation de la politique de détente suivie par les pays occidentaux.

ALAIN JACOB.

● *L'Union soviétique et la Chine* sont parvenues à un accord sur plusieurs questions relatives à la navigation sur les fleuves qui servent de frontière entre les deux pays, a annoncé jeudi 6 octobre l'agence Chine nouvelle. Cet accord a été conclu lors d'une session de la commission sino-soviétique pour la navigation sur les fleuves frontaliers qui se réunit périodiquement dans l'un ou l'autre des deux pays concernés. — *(A.F.P.)*

● *Le vingt-huitième anniversaire de la République populaire de Chine* sera célébré le samedi 8 octobre à Paris, à la Mutualité, de 15 heures à 24 heures, par l'Association des amitiés franco-chinoises (32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris. Téléphone : 543-57-14).

Au programme : des forums, des films, des expositions de photos et de livres, un « palais des enfants » et un buffet chinois.

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Américains et Soviétiques se gardent de toute polémique qui pourrait compromettre la détente

De notre envoyé spécial

Belgrade. — La réunion de Belgrade sur les suites de la conférence d'Helsinki a connu jeudi 6 octobre un grand jour. Dans l'après-midi, le représentant de l'U.R.S.S., M. Vorontsov, et celui des Etats-Unis, M. Goldberg, ont exposé les vues de leur gouvernement sur l'application de l'Acte final.

Tous deux ont fait preuve d'une grande modération. L'exposé du représentant américain a été conçu pour satisfaire tout le monde. Presque un tiers de son discours a été consacré aux droits de l'homme. Pourtant, à aucun moment, le ton employé par M. Goldberg n'a été passionné ou injurieux envers un pays quelconque. Il a même eu l'élégance de confesser qu'il y a quelques années encore les Etats-Unis n'étaient pas à l'abri de tout reproche. Il a affirmé sa volonté d'éviter toute polémique au sein de la conférence.

De tels propos n'ont pu que plaire à tous ceux qui — neutres non alignés et même Occidentaux — sont soucieux que rien ne soit fait ou dit de nature à provoquer des tensions susceptibles de compromettre la détente. Ils ont également convenu aux pays de l'Est.

Dans l'après-midi, M. Vorontsov et M. Dobrosielski, satisfaits de la déclaration de M. Bettencourt (*le Monde* du 7 octobre), ont cité la coopération franco-soviétique et la coopération franco-polonaise comme des modèles à suivre, conformes à l'esprit de l'Acte final d'Helsinki. Dans l'ensemble, l'exposé du représentant soviétique fut aussi modéré que celui de son collègue américain. Certes, il a dénoncé les éléments hostiles à l'Acte qui freinent, a-t-il dit, le processus de la détente, mais sans citer directement ou indirectement l'un des gouvernements des pays participant à la réunion. Il s'est gardé de considérer comme applicables à l'U.R.S.S. les nombreuses références faites par de précédents orateurs aux violations des droits de l'homme. Il a célébré la nouvelle Constitution soviétique qui définit, a-t-il déclaré, « *plus complètement qu'avant les droits sociaux, économiques et culturels* ». « *Dans notre pays*, a-t-il ajouté sans complexe, *les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont plus que simplement proclamés et précisés dans la loi, ils sont garantis par notre système socio-économique lui-même.* »

Ce genre d'explication n'a guère convaincu la plupart des délégués. Il reste qu'après les exposés des représentants des deux Super-Grands, les craintes d'un affrontement se sont considérablement estompées.

Bien que la satisfaction soit générale, il s'y mêle pourtant chez certains délégués un sentiment de malaise : les Etats-Unis et l'Union soviétique, et dans une certaine mesure la France, n'ont-ils pas bloqué en vérité les ouvertures que s'étaient efforcés de faire avant eux d'autres orateurs ? Des interventions de ces derniers, en effet, il s'était dégagé une sorte de conviction que l'Europe et l'Amérique du Nord, contribuant pour 80 % au financement des armements mondiaux et réunissant presque tous les pays industrialisés, ne parviendraient pas à maintenir la détente si elles ne se décidaient à mettre un terme à une course dangereuse et à contribuer sérieusement au développement du tiers-monde, victime d'un ordre économique international contraire à l'équité.

Le dernier orateur de jeudi, le représentant du Canada, M. Vuldschlag, a repris ces thèmes, bien qu'auparavant MM. Vorontsov et Goldberg aient fait comprendre que le problème du désarmement devait être traité en une autre enceinte ; ils n'avaient pas parlé non plus de l'aide aux pays en voie de développement. Si nous n'avançons pas dans ces deux directions, a déclaré en substance M. Vuldschlag, nous perdrons la confiance de nos concitoyens.

JEAN SCHWŒBEL.

● *M. Carter a signé*, mercredi 5 octobre, à l'ONU, deux conventions sur les droits de l'homme, l'une sur les droits civils et juridiques, l'autre sur les droits économiques. Il s'est engagé à requérir rapidement la ratification du Congrès. Conclues en 1966, ces conventions sont entrées en vigueur en 1976, après leur ratification par trente-cinq Etats.

● *Le président Carter* se rendra à Berlin-Ouest au cours d'une visite en Allemagne fédérale en 1978, a annoncé, jeudi 6 octobre, le chancelier Schmidt devant le Parlement de Bonn.

AU COLLOQUE D'ATHÈNES

La démocratie, le sous-développement et les crises

De notre envoyé spécial

Athènes. — Le sous-développement sécrète-t-il l'autoritarisme ? Sinon, comment la démocratie chemine-t-elle dans le tiers-monde ? Existe-t-il un lien entre bien-être et liberté ? Questions difficiles et passionnantes. En cette deuxième journée du colloque organisé à Athènes par France-Culture, les orateurs ont, jeudi 6 octobre, fait un effort pour dialoguer. A l'applaudimètre, c'est sans conteste dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife, qui a emporté la palme.

Après avoir indiqué qu'on ne peut vivre en démocratie sans un minimum de bien-être, il a rappelé que, sans liberté, les satisfactions matérielles ne peuvent apporter le bien-être. Critiquant les Européens qui se prennent pour les « *seigneurs de la terre* » ou les « *juges du développement* », alors qu'ils ont conduit deux guerres mondiales au vingtième siècle, il a lancé un hymne à la jeunesse qui rejette le racisme, les guerres, les injustices, les dominations.

M. Nouira, premier ministre tunisien, avait insisté auparavant, lui aussi, sur l'impossibilité d'exporter le modèle occidental dans le tiers-monde. Mais, a-t-il ajouté : « *On postule quand les conditions de la liberté de jugement sont remplies. En est-il ainsi pour beaucoup de pays en voie de développement dans lesquels les masses sont soumises aux pressions de toutes sortes ?* »

Ces pressions, pour M. Echeverria, ancien président du Mexique, ce sont les *oligopoles* ou les monopoles étrangers qui les exercent avec le plus de sérénité, à quoi le futurologue américain Hermann Kahn répond que, si le *développement* doit bien être entre les mains du tiers-monde, la démocratie, elle, ne viendra qu'après.

Pour M. Heykal, ancien confident de Nasser, la difficulté est de naviguer entre deux impératifs contradictoires : la lutte contre la pression extérieure, qui peut dévier vers une conception oppressive de la sécurité nationale, et le pluralisme d'expression politique, alors que des populations vivent complètement inorganisées, en dehors des *circuits* de production et de consommation. *On* gouverne pour le peuple, et non par le peuple, ce qui peut conduire à l'abus de pouvoir. « *La démocratie, c'est l'interrogation permanente sur le pouvoir*, devait dire M. Jaigu, le directeur de France-Culture, *alors qu'ailleurs on exerce le pouvoir sans s'interroger sur lui.* »

Après avoir rappelé que la démocratie occidentale est née en Suisse au treizième siècle, M. Leroy-Ladurie y voit deux composantes, l'une de style anglo-saxon liée à la richesse, l'autre plus latine, de forme contestataire.

C'est à deux questions provocantes que M. Michel Debré commença par répondre : va-t-on vers la faillite des démocraties ? Est-ce le système le mieux adapté pour affronter les crises du monde actuel ? Que la démocratie soit sur la défensive est un « *sujet de profonde tristesse* » pour l'ancien premier ministre.

Les causes ? Il voit d'abord celles qui viennent du fond des âges. La démocratie est le règne de la règle du droit, de la tolérance, de la solidarité collective. Or, ces exigences sont bafouées aujourd'hui par la violence, les mouvements de fanatisme, les appels à l'autonomisme ou à la supranationalité.

Il est des causes qui datent d'un quart de siècle environ, poursuit M. Debré : l'immense aspiration des masses à bénéficier des fruits de la science et de la technique exige une planification, une discipline plus difficile à mettre en œuvre dans un régime démocratique.

Pour analyser les défaillances de la démocratie, M. Sean McBride dresse une liste plus longue encore que celle de M. Debré : carence du sens des responsabilités morales parmi les dirigeants, corruption trop répandue, manque d'objectifs assez définis par les gouvernements, pressions extérieures (*financières, politiques, multinationales, C.I.A., etc.*), rôle insuffisant de la presse dans les pays du tiers-monde et parfois dans les pays occidentaux.

Un « excès de démocratie » ?

Après ce torrent pessimiste, Mme Hélène Vlakos, qui joue un rôle déterminant dans la presse hellénique, fut plus mesurée : « *Il y a seulement dix-neuf démocraties dans le monde entend-on dire. Mais quand y en eut-il davantage ? Faillite de la démocratie ? Encore faudrait-il qu'elle ait connu d'abord un plein succès. La démocratie ne fait qu'avancer à petits pas.* »

Le professeur Schlesinger est, lui, franchement optimiste : « *Il n'y a pas d'effondrement moral au vingtième siècle, simplement les hommes sont plus sensibles au phénomène de la violence, au problème des camps, des goulag, qui, au reste, sont fortement condamnés aujourd'hui. Une organisation comme Amnesty International eût été inconcevable les siècles précédents.* »

Pour M. Jean-Pierre Chevènement, il y a eu un renouveau de l'idéologie démocratique depuis quelques années aux Etats-Unis et en Europe. Mais ce renouveau a ses limites : la démocratie est « *assignée à résidence sur le champ de la politique* » et ne s'épanouit pas dans la culture, l'information, l'éducation, l'entreprise ; elle est réservée aux classes dominantes. Celles-ci, selon le rapport de la Commission trilatérale (Etats-Unis, Europe, Japon) fondée par M. David Rockefeller, estiment qu'il peut même y avoir « *excès de démocratie* ». C'est la « *démocratie bloquée* » qui explique le déchaînement de la violence, poursuit M. Chevènement.

Selon M. Mario Soares, ce qui est important c'est que les masses populaires aient la compréhension immédiate de ce qu'est une tyrannie, afin qu'elles la combattent à droite aussi bien qu'à gauche comme il est arrivé au Portugal. Ainsi que M. Chevènement, le premier ministre estime que la démocratie politique n'est pas tout, et que le « *socialisme démocratique* » doit contrôler notamment le pouvoir de l'argent, mais il n'aime pas utiliser le mot d'« *impérialisme* ». Il y a « *des impérialismes* », précise-t-il. « *Bien sûr*, conclut-il, *la démocratie est un système difficile mais il a heureusement des capacités d'autocorrestion grâce aux confrontations d'idées qui font à la fois sa force et sa faiblesse.* »

PIERRE DROUIN.

AFRIQUE

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT IVOIRIEN

« Il faut poursuivre le dialogue avec Pretoria »

nous déclare M. Houphouët-Boigny

De notre envoyé spécial

Yamoussokro. — Le président Houphouët-Boigny nous reçoit à Yamoussokro, au cœur du pays baoulé, dans ce village où il passa les premières années de son enfance et où il fait construire le mausolée qui abritera sa tombe.

Il évoque tout d'abord la question des frontières en Afrique : *« Il y a une conception générale, admise par tous les dirigeants africains, selon laquelle les frontières de l'Afrique restent intangibles. Mais il n'existe aucune règle qui ne comporte d'exception. Ceci doit être souligné avec d'autant plus de vigueur que quelques pays africains accédèrent à l'indépendance avec un tracé frontalier différent de celui qui était le leur à l'époque coloniale. Ainsi, l'Ogaden faisait, ne l'oublions pas, partie du Somaliland britannique, et ce sont les Anglais qui en ont fait don à l'Ethiopie. De même, l'Erythrée britannique était, à la fin du XIX[e] siècle, une colonie italienne... »*

« L'Afrique du Sud bouge »

Cependant, le président ivoirien estime qu'*« en dépit de sa gravité la situation qui prévaut dans la corne de l'Afrique et témoigne d'une façon éclatante de la division du monde en deux blocs — communiste et non communiste — ne constitue pas une menace directe pour la paix mondiale »*.

L'évolution de l'Afrique australe le préoccupe bien davantage : *« L'Afrique du Sud est située dans une région vitale pour l'Occident, sur le trajet entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. Dès lors, il faut éviter que les grandes puissances n'interviennent dans cette zone comme elles le font depuis des dizaines d'années au Proche-Orient. Car, les mêmes causes engendrant les mêmes effets, l'Afrique du Sud risque, si elle considère que ses intérêts vitaux sont menacés, de se mêler directement des affaires des pays riverains et de leur faire la guerre... On ne parlera alors plus d'apartheid, mais simplement de recouvrement de territoires occupés, comme aujourd'hui en Palestine, et nos frères noirs d'Afrique australe seront alors humiliés comme le sont tous les Arabes. Toute l'Afrique s'armera comme s'arme la totalité du monde arabe... »*

M. Félix Houphouët-Boigny rappelle avec insistance sa foi dans le dialogue avec les dirigeants de Pretoria et précise que, s'il a récemment reçu à Genève M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, c'est sur la demande de celui-ci.

Dénonçant une fois de plus l'« apartheid », il juge que son action diplomatique auprès du gouvernement sud-africain porte ses premiers fruits : *« Hier immobile, l'Afrique du Sud bouge. C'est notoirement insuffisant, bien sûr, mais c'est une raison de plus pour poursuivre le dialogue avec M. Vorster. Qui eût cru, il y a quelques mois encore, que Pretoria consentirait à parler d'indépendance de la Namibie ? Or, aujourd'hui, un grand pas a été franchi puisque le dialogue de sourds à ce sujet a pris fin au terme de vingt années de vote de résolutions stériles par le comité de décolonisation de l'ONU. D'accord sur le principe de l'accession de la Namibie à la souveraineté interne, les Sud-Africains vont maintenant discuter avec les Namibiens des modalités d'accès du territoire à l'indépendance... »*

Apparemment sceptique sur les chances de succès du plan de règlement proposé par les Anglo-Américains pour la Rhodésie, qui *« constitue une simple base de discussion »*, le président ajoute : *« Il faut, avant toute chose, que les Noirs de Rhodésie se mettent d'accord entre eux, sinon toutes les initiatives, d'où qu'elles viennent, sont vouées à l'échec. »*

L'expansionnisme libyen

Du plan de fédération maghrébine récemment proposé par le colonel Kadhafi, M. Houphouët-Boigny pense qu'il s'agit d'une *« simple vue de l'esprit »*. Il le dit sans brutalité mais aussi sans détour. Quant à *« la guerre de grande envergure »* dont le chef de l'Etat libyen menace le Sahara occidental, il ironise : *« Les Libyens ont du matériel, mais ils sont peu nombreux. Avec quelles armées veulent-ils donc faire campagne ? »*

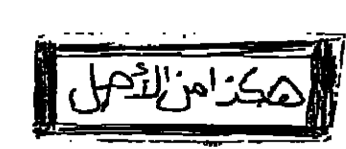
Commentant les récentes accusations portées contre la politique française en Afrique par le colonel Kadhafi, il ajoute : *« On ne peut pas empêcher l'enfant battu de crier. Or il est clair qu'il y a une volonté libyenne d'expansionnisme au Tchad. Le fait que la France accorde une aide militaire à ce pays explique sans doute l'irritation des Libyens dont les ambitions sont ainsi contrecarrées... »*

M. Houphouët-Boigny dénonce une fois encore l'immixtion du communisme en Afrique : *« La présence communiste ne constitue pas un problème sectoriel. Le cas du Congo ou de l'Ethiopie ne présente qu'un intérêt presque mineur. Ce qui est grave, c'est que la stratégie communiste n'est pas régionale ni même continentale, mais qu'elle est mondiale. Or, comme les révolutionnaires français de la deuxième moitié du dix-huitième siècle combattaient pour la suppression de tous les systèmes monarchiques, quels qu'ils soient, les communistes de la deuxième moitié du vingtième siècle combattent pour l'abolition générale des systèmes capitalistes. L'immixtion des communistes en Afrique ne peut que susciter de vives réactions occidentales menant à des affrontements dont nous serons inéluctablement victimes... »*

La présence cubaine en Angola n'inquiète pourtant plus outre mesure — apparemment du moins — le président ivoirien : *« Cuba ne représente que lui-même. Le fait qu'il y ait des Cubains en Angola ne trouble pas mon sommeil. Les Cubains n'ont pas d'usines d'armements. Ils ne disposent même pas de bateaux et d'avions pour transporter leurs troupes en Afrique. Pour mener à bien leurs opérations logistiques en Angola, ils ont dû compter sur les Soviétiques. »*

Comment voit-il l'avenir du continent africain ? *« Je ne suis pas pessimiste. J'ai une foi inébranlable dans la vertu du dialogue. Puisque Moscou et Washington acceptent de discuter de façon permanente de la limitation de leurs armements respectifs, je ne vois pas pourquoi les Africains seraient moins conciliants et renonceraient à la recherche obstinée d'un règlement négocié avec les minorités blanches qui vivent en Afrique... »*

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

UN RAPPORT DE L'INSTITUT DES RELATIONS RACIALES

Tortures et morts suspectes dans les prisons

De notre correspondante

Johannesburg. — Non seulement Steve Biko, le dirigeant nationaliste mort en détention le 12 septembre dernier, ne faisait pas la grève de la faim, mais il souffrait bien de lésions au cerveau, affirme ce vendredi 7 octobre le *Rand Daily Mail*, journal anglophone d'opposition. Le quotidien se fonde sur des témoignages recueillis auprès de trois médecins qui ont examiné Steve Biko entre le 8 et le 12 septembre et auprès de personnes l'ayant approché.

Selon plusieurs déclarations, Steve Biko aurait bu un verre d'eau pendant une consultation médicale le 8 septembre. Or, selon le ministre de la justice, de la police et des prisons, M. Jimmy Krüger, il était supposé observer depuis trois jours une grève de la faim et de la soif. D'après le ministre, les médecins consultés n'avaient trouvé « *aucun trouble physique* » chez S. Biko. Or, aujourd'hui, ces mêmes médecins déclarent qu'une ponction lombaire a été faite pour détecter d'éventuelles lésions au cerveau. Le prélèvement montrait de nombreuses cellules rouges, ce qui laissait indiquer de possibles dommages. L'examen radiographique du crâne recommandé par un médecin ne fut jamais pratiqué.

D'autre part, le ministère de l'information a déclaré qu'aucune instruction judiciaire n'avait encore été ouverte, mais qu'une enquête était en cours.

Dans un rapport de soixante-dix pages sur la « *détention sans procès en Afrique du Sud* » publié le 6 octobre, l'Institut des relations raciales demande qu'une enquête soit menée sur les circonstances des décès de prisonniers. Entre mars 1976 et septembre 1977, dix-huit personnes sont mortes alors qu'elles étaient détenues sans inculpation. Un chiffre auquel il faut ajouter le cas de deux morts dans un commissariat de police en 1976.

Examinant les dix-huit dossiers un à un, l'Institut pose un certain nombre de questions : comment la police explique-t-elle les traces de coups et les blessures trouvées sur les corps de plusieurs détenus ? Pourquoi, contrairement à ce que clame le gouvernement, des enquêtes judiciaires ne sont-elles pas toujours ouvertes ? Pourquoi la famille d'Elizah Loza ne fut-elle pas autorisée à envoyer son propre docteur consulter le défunt quand on l'a avertie qu'il venait d'être victime d'une crise cardiaque ? Pourquoi la famille de Bayempin Mzizi ne put-elle pas être représentée par un médecin légiste de son choix au moment de l'autopsie ?

Le 30 septembre 1977, six cent soixante-deux personnes étaient détenues en vertu de trois lois permettant l'emprisonnement sans jugement, un chiffre jamais atteint, explique l'Institut, qui note que ces mesures sont de plus en plus utilisées contre l'opposition extra-parlementaire.

Le rapport dénonce également de très nombreux cas de tortures sur des prisonniers ou des témoins retenus en prison, et souligne l'éventail impressionnant des pratiques utilisées, par exemple, contre un jeune homme de dix-sept ans suspendu pendant plusieurs heures mains et pieds ligotés, un bâton placé sous les aisselles et un autre sous les genoux, ou bien contre Cleopas Ndlovu, aveuglé pendant treize jours, qui aurait été torturé à l'électricité, ou encore contre Vusimuzi Magubane, que l'on força à rester sur la pointe des pieds, ses chaussures remplies de pierres, et auquel on demanda de s'asseoir sur une chaise imaginaire pendant un interrogatoire interminable.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● RECTIFICATIF. — Le secrétaire général du parti démocratique sénégalais, M. Abdoulaye Wade, nous indique que, contrairement à ce que nous annoncions sur la foi d'une dépêche d'agence (*le Monde* du 7 octobre) il n'avait pas, au cours de sa conférence de presse du 5 octobre, annoncé qu'il se portait candidat à l'élection présidentielle du 26 février 1978. « *Si je devais annoncer ma candidature*, souligne-t-il, *je l'aurais fait à Dakar et non à Paris.* » Toutefois, M. Wade précise qu'il a bien déclaré : « *Si le choix des formations de gauche se portais sur mon nom j'assumerais, mes responsabilités.* »

Algérie

Le président Boumediène annonce une « lutte impitoyable » contre les « comportements parasitaires »

De notre correspondant

Alger. — Tout comme il l'avait fait il y a quelques jours avec les membres de la commission exécutive de l'U.G.T.A. (*le Monde* du 27 septembre), le président Boumediène a « *secoué* » les cadres du F.L.N. et des organisations de masse au cours d'une réunion de travail, qui s'est tenue au Palais des nations, au club des Pins. Il est revenu à la charge, mercredi 5 octobre, devant les chefs des daïrate (sous-préfets), réunis à Alger depuis lundi.

Mettant l'accent sur l'importance de la « *composante humaine* » du parti et des organisations de masse, le chef de l'Etat a déclaré : « *Le premier des trois critères auxquels doit être accordée la priorité est celui de l'intégrité : intégrité de l'esprit, intégrité dans le travail, intégrité dans la conduite.* »

Il a appelé ses interlocuteurs à pratiquer pleinement l'autocritique. Soulignant qu'il n'y a pas de révolution sans morale, il a annoncé qu'une lutte impitoyable sera menée contre « *les comportements parasitaires et la course à la vie facile* », et déclaré qu'il allait consacrer désormais la majeure partie de ses efforts à résoudre ce problème.

Il a précisé à ce propos : « *Si dans le passé nous ne nous sommes pas préoccupés de certains aspects pour des raisons strictement conjoncturelles, le moment est venu de remettre chaque chose à sa place. La stabilité ne doit en aucune manière être synonyme de passivité et d'immobilisme.* » En effet, dans des discours prononcés en 1974 à Constantine, Tizi-Ouzou et Tlemcen, le chef de l'Etat avait dénoncé les carences de certains cadres, déclaré la guerre au manque d'intégrité et mis l'accent sur la nécessaire réorganisation du parti. La crise du Sahara occidental et la mise en place des institutions ont apparemment différé cette remise en ordre fortement souhaitée par la population comme l'a montré, dès 1976, le débat sur la charte nationale.

Or, depuis deux ans, un net relâchement s'est fait sentir, et il a eu un effet démobilisateur sur les travailleurs. La vigueur des récentes interventions présidentielles peut laisser penser qu'à l'occasion de la préparation du congrès du F.L.N., qui doit lui-même être précédé par les congrès des organisations de masse, le chef de l'Etat est décidé à procéder à une certaine épuration.

PAUL BALTA.

NATIONS UNIES

La commission économique est favorable à une aide au Vietnam

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La commission économique de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté jeudi 6 octobre, sans vote, un projet de résolution sur l'aide à la reconstruction au Vietnam. Le texte, parrainé par quarante-six pays dont la France, exprime l'inquiétude de l'Assemblée devant les sérieuses conséquences économiques et sociales de la guerre, aggravées par de récentes catastrophes naturelles. Le représentant des Etats-Unis a déclaré que la législation de son pays « *interdit toute aide au Vietnam, les Etats-Unis considérant qu'ils ne sont pas obligés de fournir une assistance quelconque* ».

En séance plénière, le président de la République de Chypre, M. Kyprianou, a dit que la politique d'Ankara vise à « *semer la discorde entre les deux communautés* » et rend « *nécessaire l'adoption de nouvelles résolutions tant de l'Assemblée générale que du Conseil de sécurité* ». Il estime qu'une conférence internationale pourrait contribuer à dénouer la crise.

Le représentant du Panama, M. Illueca, parlant des traités sur le canal récemment signés entre son pays et les Etats-Unis, a dit : « *Ils prendront vraiment leur sens historique le 31 décembre 1999, quand il n'y aura plus de force militaire sur le territoire panaméen. Nous nous engageons à travailler pour que soit respectée la neutralité du canal, qui sera en temps de guerre ou de paix ouvert à la navigation pacifique de tous les Etats.* »

M. Abdelhakim Iraqui (Maroc) a déclaré de son côté que la situation dans le Maghreb a « *atteint un point crucial où un choix s'impose entre la poursuite entêtée d'une politique de raison d'Etat et un nouveau départ pour la construction, dans le respect mutuel, d'un avenir commun* ». Il a rappelé que « *les peuples marocain et mauritanien étaient décidés à ne reculer devant aucun sacrifice pour défendre leurs unités* ». — L. W.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● LE NATIONALISTE PORTO-RICAIN Andres Cordero a été libéré jeudi 6 octobre à la suite d'une mesure de clémence du président Carter. Emprisonné depuis vingt-trois ans, il aurait été condamné pour sa participation, en 1954, à un attentat contre plusieurs parlementaires dans l'enceinte du Congrès. Il souffre d'un cancer incurable. — (*A.F.P.*)

Éthiopie

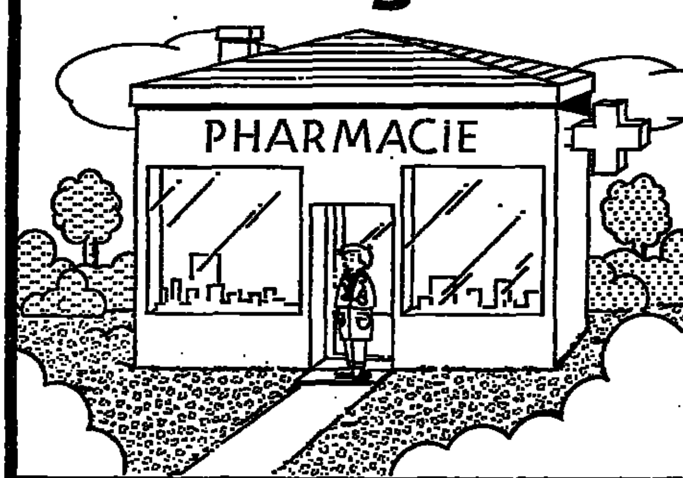
● WASHINGTON propose que soit organisé un référendum sous le contrôle des Nations unies pour régler le sort de la province éthiopienne de l'Ogaden, revendiquée par la Somalie. La nouvelle a été connue le 6 octobre, à New-York, après un entretien entre le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et le ministre somalien des affaires étrangères. La population de l'Ogaden serait invitée à choisir entre le maintien des liens avec l'Ethiopie ou le rattachement à la Somalie. Selon le porte-parole du département d'Etat, M. Vance a expliqué à son interlocuteur que les Etats-Unis n'entendent pas fournir d'armes à l'un ou l'autre camp, tant qu'un cessez-le-feu débouchant sur un règlement politique n'est pas accepté par les belligérants. — (*U.P.I.*)

Maroc

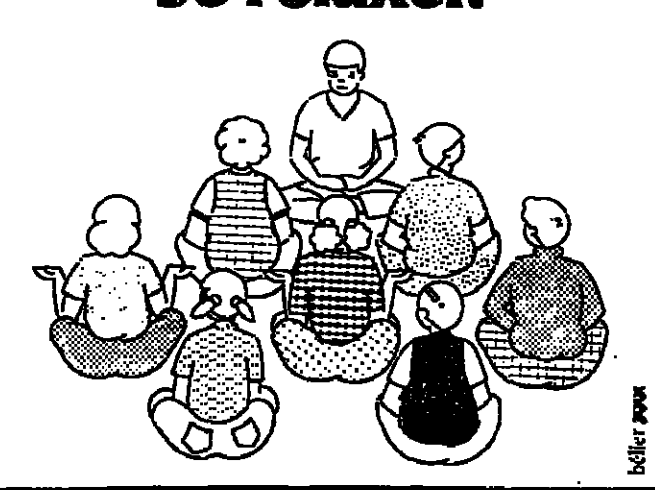
● LE ROI HASSAN II a reçu, le jeudi 6 octobre, à Ifrane, dans le Moyen-Atlas, Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.). Cette audience fait suite à celles que le souverain a accordées à Me M'Hamed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, et M. Mahjoubi Aherdane, secrétaire général du Mouvement populaire (*le Monde* du 7 octobre). Ces deux formations semblent décidées à participer au gouvernement que M. Ahmed Osman a été chargé de constituer, ce qui n'est pas le cas de l'U.S.F.P. — (*Corresp.*)

Yougoslavie

● Le NOM DE LA FEMME DU MARECHAL TITO, qui n'était plus mentionné officiellement depuis plusieurs semaines, est réapparu mercredi 5 octobre dans la presse de Belgrade. Mme Tito aurait, selon des rumeurs circulant en Yougoslavie, été malade, et serait en convalescence. Elle n'a pas accompagné son mari en U.R.S.S. et en Asie cet été et ne viendra pas en France la semaine prochaine, ce qui n'a rien de surprenant, le maréchal voyageant souvent seul. — (*A.F.P.*)







PROCHE-ORIENT

M. Carter déclare qu'il « préférerait se suicider politiquement plutôt que de nuire à Israël »

« Je préférerais me suicider politiquement plutôt que de nuire à Israël », a déclaré M. Carter jeudi 6 octobre à la Maison Blanche devant vingt-sept parlementaires américains, pour la plupart de confession israélite.

Ces derniers se sont déclarés *« très rassurés »* à l'issue de l'entrevue. La communication a été rétablie entre le président et la communauté israélite, et il est acquis que le président consultera désormais le Congrès avant de prendre de nouvelles initiatives sur le Proche-Orient. Certains parlementaires dont M. Koch, probable futur maire de New-York, ont indiqué qu'ils étaient convaincus que le soutien des Etats-Unis à la sécurité d'Israël étaient maintenant aussi fort que jamais.

● A NEW-YORK, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, recevant jeudi le secrétaire de la Ligue arabe, M. Ryad, et les représentants à New-York les pays membres de la Ligue, a rappelé que, pour le gouvernement américain, les Palestiniens doivent être présents à la conférence *« si l'on veut parvenir à une paix juste et durable »*.

Notre correspondant aux Nations unies, L. Witnitzer, croit savoir que le *« document de travail »* israélo-américain a mis au point une formule de compromis en ce qui concerne la représentation palestinienne à Genève. La première séance plénière réunirait autour de la même table la délégation israélienne et une délégation arabe unique au sein de laquelle siégeraient des représentants *« peu connus »* de l'O.L.P. et des maires de la Cisjordanie. Des « groupes de travail » traiteraient ensuite des affaires bilatérales et multilatérales. Les délégués de l'O.L.P. figureraient dans les seules commissions traitant des affaires multilatérales. Les Israéliens pourraient ainsi arguer qu'ils ne négocient pas avec l'O.L.P., mais, en fait, cette dernière serait associée aux négociations.

● A BEYROUTH, le porte-parole de l'O.L.P., M. Mahmoud Labadi, a admis pour la première fois jeudi 6 octobre que des Palestiniens non affiliés à cette organisation pourraient faire partie de la délégation palestinienne à Genève. Mais, a-t-il dit, *« la majorité des membres de la délégation devraient appartenir à l'O.L.P. »*.

Le voyage de M. Chaban-Delmas en Israël

M. BEGIN FERA UNE VISITE EN FRANCE « EN TEMPS OPPORTUN » indique M. Barre

« Nous espérons que le voyage de M. Begin en France, qui se produira en temps opportun, pourra contribuer au rétablissement de la paix », a déclaré jeudi 6 octobre M. Barre, interrogé sur TF 1 au sujet de la visite de M. Chaban-Delmas en Israël.

L'ancien premier ministre, arrivé jeudi 6 octobre à Tel-Aviv, se rend ce vendredi à l'hôpital où M. Begin est en traitement. Il a précisé à son arrivée qu'il avait été invité par M. Begin à qui le lie « une vieille amitié » et qu'il n'était chargé d'aucune mission.

Il ressort cependant des explications de M. Barre et de celles de M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, que M. Chaban-Delmas a été chargé par le président de la République de renouveler l'invitation à venir à Paris adressée le 15 février au chef du gouvernement israélien (M. Rabin à l'époque). Tacitement maintenue, cette invitation n'avait pas fait l'objet d'une nouvelle démarche de la France depuis l'arrivée de M. Begin au pouvoir. Le gouvernement français n'est donc pas à l'origine de la visite en Israël de M. Chaban-Delmas, mais il profite de l'occasion pour relancer un projet en sommeil.

● *M. Michel Jobert*, ancien ministre des affaires étrangères, président du Mouvement des démocrates, a déclaré vendredi 7 octobre au micro de Radio-Monte-Carlo, à propos de la conférence de Genève : *« La France ne sera pas dans ces conversations parce que Israël n'en veut pas. Les Etats-Unis n'en veulent pas, les Russes n'en veulent pas, tout en disant qu'ils souhaitent être avec nous. Il y a une question qui est aussi fondamentale : c'est celle des droits des Palestiniens. On est depuis plusieurs mois dans une grande période de vérité. Ce qui est important, c'est de savoir si les Américains arriveront à jouer leur rôle d'arbitre. La France a défini sa politique en 1967 pour cette région du monde à partir de ses intérêts proprement français. »*

République arabe du Yémen

Le Front national démocratique dénonce l'intervention de l'Arabie saoudite dans les affaires intérieures du pays

Formé en mars 1976, le Front national démocratique (F.N.D.) de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord) vient de rendre public son programme politique. Le F.N.D., qui groupe les nationalistes indépendants, le parti Baas, et plusieurs formations politiques, qui se réclament du marxisme, dont le Parti du travail, le parti démocratique révolutionnaire et le parti démocratique de l'unité populaire, n'a pas été reconnu par les autorités, mais ses activités sont tolérées. Ses dirigeants se sont fixé comme objectif prioritaire la légalisation du Front, qui, estiment-ils, constituerait une force d'appoint non négligeable dans la lutte que mène le régime du colonel Hamdi pour renforcer le pouvoir central et assainir l'économie.

De passage à Paris, M. Abou Raëd, membre du secrétariat du Front, a déclaré au *Monde* qu'une large union nationale était indispensable pour faire face à *« l'intervention flagrante de l'Arabie Saoudite dans les affaires intérieures du pays »*. Il a notamment accusé les dirigeants de Ryad d'encourager l'opposition tribale au gouvernement de Sanaa en distribuant armes et subsides. *« Le résultat de cette politique*, a-t-il dit, *peut être catastrophique pour le pays : le Yémen est devenu un volcan qui peut exploser à tout moment. Le pouvoir central est constamment défié par les forces tribales qui contrôlent effectivement six gouvernorats, dont celui de Sanaa, la capitale. »*

Pour remédier à cette situation, le programme politique du Front propose, comme premier objectif, *« la sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance nationale menacée par la réaction saoudienne appuyée par l'impérialisme, surtout américain »*. Il demande, en outre, que soit mis fin à la dépendance économique du pays à l'égard des monopoles étrangers et l'édification d'une *« économie nationale productive moderne, fondée sur les principes de la planification scientifique »*.

Le programme du Front préconise également la liquidation des *« relations féodales »* et la démocratisation de la vie politique. Il exige que soient autorisées les activités politiques et syndicales, que des mesures soient prises en vue d'assurer la liberté de la presse, de réunion et le droit de grève, la libération immédiate des prisonniers politiques, une amnistie générale et la suppression de toutes les méthodes de répression héritées de l'*« ère des imams »* (tortures, arrestations arbitraires, violation des droits de l'individu et sanctions collectives).

ASIE

Thaïlande

UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Les « jeunes turcs » de l'armée dénoncent l'incapacité du gouvernement civil

Bangkok. — La sourde opposition qui couvait depuis des semaines entre certains milieux militaires et le gouvernement civil de M. Thanin, a éclaté au grand jour, jeudi 6 octobre, et ouvert une nouvelle crise, un an jour pour jour après le coup d'état militaire du 6 octobre 1976.

Alors que le président de l'Assemblée nationale de réforme administrative était sur le point de lire le décret royal mettant fin à la session annuelle de cette Assemblée forte de nombreux représentants désignés des trois armes, le lieutenant-colonel Prajak l'a interrompu pour se lancer dans une violente critique de la politique du gouvernement. Il a demandé un remaniement ministériel et la démission du ministre de l'intérieur, M. Samak, qui passe pour avoir le soutien du palais.

Le colonel Prajak est le chef de file des « jeunes Turcs », un groupe d'officiers supérieurs qui veulent participer plus activement aux affaires militaires et politiques du royaume. Cet officier avait été muté en août dernier après les affrontements entre forces thaïlandaises et cambodgiennes dans le secteur frontalier d'Aranyaprathet, dont il avait le commandement. Cette mesure avait été apparemment prise pour apaiser la tension, le colonel n'ayant guère caché son intention d'en découdre sérieusement avec les Khmers rouges. Son inimité pour le ministre de l'intérieur, qui a irrité les militaires par des propos jugés intempestifs ou blessants, est notoire.

Les critiques contre l'incompétence des services de sécurité s'étaient multipliées ces derniers temps à la suite de l'attentat à la bombe dirigé contre le couple royal lors d'une cérémonie dans un village du sud du pays, à

De notre correspondant

Yala, attentat officiellement attribué à des séparatistes musulmans. Harcelé par les critiques, M. Samak avait eu, il y a quelques jours, une expression particulièrement malheureuse en déclarant : *« Pour se débarrasser du ministre de l'intérieur, il suffit de lancer une bombe contre le cortège royal. »* La phrase avait beaucoup choqué les Thaïs.

L'intervention du colonel Prajak a, semble-t-il, été provoquée par le retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée d'une motion portant sur l'attentat de Yala. *« J'ai suivi les travaux du gouvernement. Il est en opposition avec l'opinion publique. Le peuple veut une chose, le gouvernement en fait une autre. Dans son programme, il avait promis de tout faire pour la nation, la religion, la monarchie et la survie du pays. Cependant, dans le cas de l'incident de Yala, personne n'a su faire preuve des qualités d'un vrai politicien. (...) Il est temps de remanier ce gouvernement »*, a déclaré le colonel Prajak avant de quitter la séance.

Un « comité de coordination des forces nationalistes »

La crise est donc ouverte. De nombreux militaires sont aujourd'hui profondément déçus par ce gouvernement qu'ils ont mis en place il y a un an.

L'insécurité grandit dans le pays, les travailleurs, dont les syndicats ont été dissous, s'agitent. Des tracts réapparaissent dans les universités ; les prix ne cessent de monter, et les investissements étrangers baissent. La presse, en dépit des suspensions et des fermetures, prend sa revanche en étalant jour après jour à la une, avec circonspection mais sans ambiguïté, les dissensions intérieures du régime, les scandales, les crimes, la corruption de hauts fonctionnaires. En ce jour anniversaire, le désenchantement prévaut à Bangkok, et les mesures de sécurité ont été renforcés.

D'autre part, les maquis communistes, renforcés par des personnalités de gauche, ont étendu leur influence. La Voix du peuple thaïlandais, la radio du parti communiste (clandestin), a annoncé, mercredi 5 octobre, la création d'un « comité de coordination des forces nationalistes et démocratiques ».

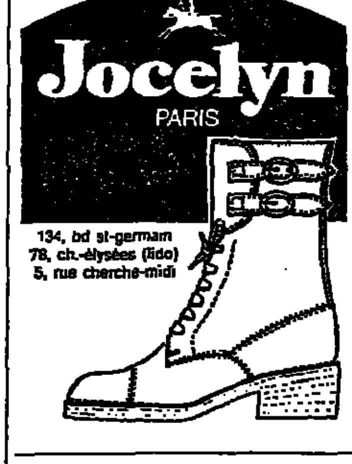
Selon la radio communiste (1), cette décision a été prise à l'issue d'une réunion tenue *« entre les 26 et 28 septembre dans un sanctuaire populaire »* entre les représentants des *« partis communiste, socialiste, socialiste unifié et des organisations de masse patriotiques »*. Les participants considèrent que *« la situation actuelle est propice à la lutte révolutionnaire du peuple thaïlandais pour l'indépendance, la démocratie et la justice »*.

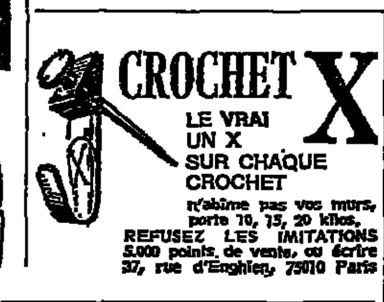
Le comité est dirigé par M. Udom Srisuwan, premier secrétaire du P.C.T. On trouve à ses côtés une majorité de personnalités qui ont fui Bangkok après le 6 octobre 1976, notamment d'anciens parlementaires socialistes (MM. Bounyen Varthong et Chamni Sahdiest), l'un des dirigeants de la Confédération nationale des étudiants thaïlandais (N.S.C.T.) et membre du parti socialiste (M. Tirayuth Bounmil), un ancien journaliste et porte-parole des gouvernements civils de MM. Kukrit et Seni Pramot (M. Sri Inthapanti), un leader syndical (M. Therdphum Chaidii) et un leader paysan (M. Sriphol Yodchampa).

L'annonce de la mise en place de ce comité, placé sous l'égide du P.C.T., constitue une nouvelle étape dans l'organisation des mouvements qui ont choisi la voie de la lutte armée.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

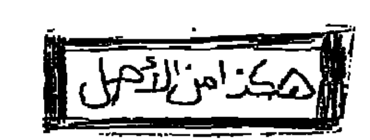
(1) La Voix du peuple thaïlandais, qui émettait depuis des années à partir du sud de la Chine, serait, selon diverses sources, désormais installée soit sur le territoire même du royaume dans une *« zone libérée »*, soit au Laos.













AMÉRIQUES

Brésil

EN PROPOSANT UN DÉBAT SUR LES INSTITUTIONS

Le gouvernement entend couper court à la campagne en faveur d'une assemblée constituante

Depuis quelques semaines, le Brésil traverse une phase d'effervescence politique et sociale. C'est là une situation inaccoutumée dans un pays où les militaires ont, depuis 1964, pratiquement réduit à néant la participation des citoyens à la vie publique. Les étudiants qui manifestent depuis le mois d'avril dernier — avec la seule parenthèse des vacances de juillet ont été rejoints, dans leur campagne de protestation contre le régime, par des officiers, des syndicalistes, des hommes d'affaires, des juristes... Le Mouvement démocratique brésilien vient à son tour de jeter tout son poids dans la balance : réuni le 14 septembre en congrès extraordinaire, le M.D.B. — seul parti d'opposition légal aux termes de la Constitution de 1967 — a réclamé, à l'unanimité de ses 350 délégués rassemblés à Brasilia, la convocation d'une assemblée constituante (1).

Le 20 septembre, le Mouvement a lancé dans tout le pays une campagne nationale pour expliquer sa position : « *La nation est soumise à l'arbitraire. Il en résulte un chaos institutionnel. Le pouvoir politique a perdu sa légitimité... L'Etat est dans une situation de divorce complet avec la nation. Angoissée et opprimée, celle-ci réclame d'un seul cri que lui soient rendus les instruments de la sécurité, de la stabilité, de l'harmonie et du développement.* » Nombre d'opposants ont, depuis treize ans, connu la prison pour en avoir parfois dit moins. Or ces affirmations sont aujourd'hui « légales » puisqu'elles sont contenues — avec d'autres dénonçant la « *cruauté* » et l' « *inégalité* » de l'ordre social — dans le document approuvé le 14 septembre par le M.D.B. Elles sont lues ces jours-ci à travers tout le pays devant des assemblées de citoyens réunis pour débattre du mot d'ordre : « *Pour une assemblée constituante libre et démocratique.* »

Comment en est-on arrivé là, alors que, il y a quelques mois encore, seule l'Eglise catholique et quelques individus courageux osaient parler haut et clair ?

Plusieurs éléments se sont conjugués pour détraquer la machine mise en place par les militaires de Brasilia. Le plus important est sans doute le mécontentement de larges couches de la population devant une crise économique dont les effets se font nettement sentir depuis maintenant près de deux ans. Certes, la majorité des cent dix millions de Brésiliens n'a pas bénéficié des retombées du « *miracle économique* » qui suivit la « *révolution* » de 1964. Cette fois, ce sont des secteurs jusque-là relativement favorisés, qui sont touchés de plein fouet par la diminution du pouvoir d'achat consécutive à l'inflation et à la limitation des hausses de salaires (2). La grogne a gagné les cadres — insatisfaits, désormais, d'un régime qui ne peut plus leur assurer un mode de vie aussi confortable que naguère, sans pour autant augmenter leurs responsabilités dans la marche des entreprises. La bourgeoisie d'affaires, elle, se plaint de la diminution des profits, de l'ingérence excessive des militaires dans la vie économique, des restrictions de crédits, de la réduction des investissements publics et du freinage des importations par lequel le gouvernement espère améliorer la balance commerciale.

Dans ce contexte économique certes moins dramatique que dans le reste du « cône sud », mais assez morose, plusieurs données politiques ont servi de catalyseur à un renouveau de l'expression publique.

Le détonateur de l'agitation actuelle a sans doute été allumé par le général Geisel lui-même lorsque, le 1er avril dernier, ulcéré par le refus de l'opposition de voter son projet de réforme de la justice, il a décidé de fermer le Parlement pour deux semaines : le temps de promulguer son projet par décret et de changer les règles de révision de la Constitution et d'élection des sénateurs et des gouverneurs. Comme au printemps 1968 en France, pendant les quelques journées qui ont suivi le « *pacote de abril* » (paquet de mesures du mois d'avril), un malaise qui avait son origine dans la croissance démesurément rapide de l'Université (3), s'est manifesté publiquement et a pris une tournure politique : les étudiants sont descendus dans la rue, et aux revendications corporatives se sont rapidement ajoutés des slogans en faveur de l'amnistie et de la démocratie.

Mais le facteur le plus important est sans nul doute l'approche du moment où sera désigné le remplaçant du général Geisel à la tête de l'Etat. Comme dans tous les régimes où la dévolution du pouvoir n'est pas réglée par la consultation populaire, l'approche de la « succession » est traditionnellement, au Brésil, une période tendue, propice à l'expression du mécontentement populaire, et à l'aggravation des dissensions internes au régime.

Des coups venus de gauche et de droite

C'est que l'incertitude est aujourd'hui très grande. La seule personnalité qui ait fait acte de candidature, jusqu'à présent, est M. Magalhaes Pinto, sénateur, membre du parti officiel Arena, et homme d'affaires influent. Peu de Brésiliens, cependant, croient aux chances de M. Pinto : la succession du général Geisel se jouera sans doute, une fois encore, entre militaires — sauf, précisément, si ceux-ci ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le nom de l'un d'entre eux.

Jusqu'alors, deux hommes sont au centre des discussions dans les casernes : les généraux Silvio Frota, ministre de l'armée de terre, et Joao Batista Figueiredo, chef des services secrets (service national d'informations). Les préoccupations de clans, les considérations de personnes pèsent d'avantage que les oppositions politiques — les deux hommes sont à l'évidence peu disposés à remettre fondamentalement en cause les bases du régime militaire : ne contrôlent-ils pas, à eux deux, la totalité de l'appareil répressif du pays ? Néanmoins, certains observateurs rattachent le général Frota au courant de l'extrême droite nationaliste. Le général Figueiredo serait, quant à lui, favorable à une droite libérale « civilisée » liée aux milieux d'affaires étrangers ; il aurait aujourd'hui le vent en poupe.

Le général Geisel dont le poids, le moment venu, sera évidemment déterminant, n'a encore manifesté de préférences pour aucun des deux hommes ; et son entourage est divisé. Certains estiment, à Brasilia, que le chef de l'Etat pourrait, au moment de la décision, vers janvier prochain, pencher pour un troisième homme — par exemple le général Dilermando Gomes Monteiro, chef de la deuxième armée à Sao-Paulo, réputé politiquement plus libéral que ses deux collègues.

L'issue de cette bataille dépend à peu près exclusivement des militaires. Le simple fait qu'elle ait lieu n'introduit pas moins un élément de faiblesse dans le système.

Depuis quelques semaines, les coups pleuvent : de droite et de gauche. Les Brésiliens en sont informés par une presse écrite qui a désormais retrouvé une grande partie de la pugnacité et de la liberté de ton qui étaient jadis les siennes. Deux cents juristes brésiliens, qui ne passent pourtant pas pour progressistes, ont, le 8 août dernier, dans une « *lettre aux Brésiliens* », réclamé le rétablissement de « *l'Etat de droit* ». Plusieurs officiers, dont un général en retraite, ancien ministre, tous partisans inconditionnels du coup d'Etat en 1964, se sont prononcés cet été en faveur d'un « *retour des militaires dans les casernes* ». Des informations insistantes font état d'un document d'inspiration démocratique circulant dans les popotes. Des hommes d'affaires de Sao-Paulo se sont à leur tour rangés sous la bannière du mouvement « *civiliste* » — favorable au retour à une « *société civile* ».

Les étudiants s'efforcent de reconstituer leur Union nationale (UNEB), officiellement dissoute en 1964. Les importants syndicats de métallurgistes de la région de Sao-Paulo réclament de fortes augmentations de salaire (34 %) pour compenser ce qui leur apparaît comme une manipulation des indices pris en compte pour les réajustements de l'année 1974. Enfin l'Eglise catholique, pour avoir ces derniers temps mis une sourdine à ses attaques contre le régime, n'en demeure pas moins, dans sa grande majorité, une force d'opposition.

Face à cette montée des périls, le gouvernement n'est pas resté inactif. Pour tenter de désarmer les esprits, le général Geisel a chargé d'éminents représentants de l'officielle Arena — dont son président, M. Francelino Perreira — d'entamer un « *dialogue* » avec l'opposition légale en vue de mettre au point une réforme du système politique actuel.

Convaincu, sans doute, qu'il n'est plus possible, désormais, de calmer les passions sans faire quelques concessions, le gouvernement a soigneusement choisi son terrain. En appelant à des discussions d'états-majors politiques, il peut espérer endiguer les manifestations de rue. En ouvrant le débat sur les institutions, il entend faire pièce à la campagne très mobilisatrice et très « unificatrice » du M.D.B. En dialoguant avec l'opposition sur l'avenir du régime, il souhaite amener celle-ci à une reconnaissance explicite du système.

Quelles concessions le gouvernement est-il disposé à faire ? Il n'a certainement aucune intention de remettre le pays sur les rails de la *démocratie traditionnelle* — considérée moins comme un régime de liberté que de libertinage politique. La doctrine de la « *sécurité nationale* » — fondement idéologique du système — ne sera, certes, pas mise au rancard. Le régime ne renoncera pas non plus à mettre en œuvre des mesures d'exception pour défendre les valeurs sociales — de la libre entreprise à la conception chrétienne du monde — qu'il croit les plus favorables au développement économique et à la grandeur nationale du Brésil.

Une partie serrée

Il serait prêt, néanmoins, à accepter un certain contrôle en ce domaine. Ainsi, les pouvoirs d'urgence — réservés, jusqu'à présent, aux présidents de la République, qui en usent par le biais d'« *actes institutionnels* » — pourraient être exercés par un conseil, où le poids des militaires serait sans doute prépondérant, mais où l'opposition pourrait être entendue, voire représentée.

Certaines déclarations officieuses donnent à entendre que le gouvernement serait également prêt, pour emporter la décision, à rétablir l'*habeas corpus*, et à supprimer le fameux décret 477, qui a institué un strict contrôle sur l'activité politique dans les universités. En revanche, rien ne permet de penser qu'une amnistie, vivement réclamée par l'opposition de gauche, soit envisagée.

Soucieux, sans doute, de lier pour l'avenir toutes les parties en présence, le général Geisel souhaiterait que le futur candidat à la présidence participe, à partir de l'année prochaine, aux discussions entre l'Arena et le M.D.B.

A première vue, la récente prise de position du M.D.B. en faveur d'une « *assemblée constituante libre et démocratique* » ne laisse prévoir aucune conciliation avec ce schéma gouvernemental. Pourtant, les éléments les plus radicaux du Mouvement (connus au Brésil sous le nom d'*autenticos* — les « authentiques ») ont dû, le 14 septembre, pour obtenir l'unanimité, faire une concession de taille : ils ont accepté l'ouverture d'un dialogue avec l'Arena sur les institutions, comme le souhaitait vivement la direction, modérée, du Mouvement.

Certains représentants de l'Arena ont déjà eu des mots très durs contre la nouvelle orientation du M.D.B. Le leader de la formation officielle au Sénat, M. Resende, a même traité de « *criminels* » des représentants du Mouvement. Néanmoins, un *modus vivendi* pourrait être trouvé : le leader de l'Arena, M. Francelino Perreira, avait indiqué, avant le congrès du M.D.B., qu'il ne voyait pas de contradiction entre le « *dialogue* » et la revendication en faveur d'une constituante.

La partie sera donc serrée. La « *campagne nationale pour la Constituante* » est un moyen de pression dont le M.D.B. pourra jouer pendant toutes les négociations. Le gouvernement n'est pas, non plus, dépourvu d'atouts.

Il peut toujours, en dernier recours, faire approuver ses projets par l'actuel Parlement, où l'Arena est majoritaire. On lui prête également l'intention, si les choses tournaient mal, de mettre fin au système du bipartisme obligatoire.

Discussions constitutionnelles, compétition présidentielle : une phase politique cruciale est donc ouverte au Brésil. Elle culminera le 15 novembre 1978 avec les élections législatives, où l'opposition peut espérer emporter la majorité à la Chambre basse. Le souci du gouvernement est, évidemment, que le paysage n'en soit pas trop modifié.

Tout indique, par exemple, qu'il repoussera avec la dernière énergie le retour à la liberté syndicale — et à la libre négociation des salaires qu'elle implique. S'il doit y avoir une « *redémocratisation* » au Brésil, elle demeurera vraisemblablement réservée à une élite, politique, universitaire, intellectuelle, économique. Eloigner ceux des opposants qui s'en contenteraient de ceux qui voudraient une ouverture beaucoup plus large, telle paraît bien être, aujourd'hui, l'ambition du gouvernement Geisel.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Ce congrès extraordinaire avait été convoqué peu après que le chef de l'Etat eut, le 30 juin, cassé le mandat de député de M. Alencar Furtado, leader du M.D.B. au congrès. M. Furtado, qui avait vivement critiqué le régime lors d'une émission télévisée, avait, en outre, été privé de ses droits civiques pour dix ans.

(2) Le taux de l'inflation pour 1977 devrait approcher les 40 %.

(3) Il y a aujourd'hui environ un million d'étudiants au Brésil, ce qui représente quasiment un décuplement par rapport à 1964.

EUROPE

Espagne

AVANT LA RENCONTRE ENTRE M. SUAREZ ET LES PARTIS D'OPPOSITION

Le gouvernement a mis au point son projet de programme économique

Madrid (*A.F.P., Reuter.*) — Tous les partis politiques représentés aux Cortès semblent décidés à donner une réponse favorable à M. Adolfo Suarez, qui leur a proposé une rencontre, pour cette fin de semaine, en vue de négocier une sorte de « *pacte de salut national* ». Le parti socialiste ouvrier a confirmé sa participation à la réunion de Lo Moncloa — le palais du chef du gouvernement — parce que, a dit son porte-parole, « *le parti considère comme positif tout débat sur la situation économique, politique ou sociale du pays* ».

L'inquiétude que suscite cette situation est illustrée par la participation massive des Madrilènes à la manifestation convoquée, le 6 octobre dans la capitale espagnol par les centrales syndicales.

De deux cent mille à huit cent mille personnes, selon les sources, ont défilé dans le calme, en scandant des slogans contre la vie chère.

Cependant, le gouvernement est parvenu, le jeudi 6 octobre, à s'accorder sur le programme économique qu'il soumettra au Parlement afin de mettre fin dans un délai de deux années à la crise que traverse le pays.

Le président Adolfo Suarez a ainsi réussi, du moins en apparence, à surmonter les contradictions qui opposent, dans son équipe, les sociaux-démocrates aux démocrates-chrétiens et aux libéraux. Alors que les sociaux-démocrates étaient partisans d'assouplir le plan de stabilisation autant que nécessaire, afin d'en limiter le coût social, les libéraux et les démocrates-chrétiens proposaient des mesures draconiennes, afin de réduire au minimum la période de convalescence de l'économie.

Les mesures concrètes décidées par le conseil des ministres, seront, en principe, rendues publiques à l'issue de la réunion du 8 octobre, a indiqué le ministre de la présidence. M. José Manuel Otero a confirmé que le but de la réunion de Lo Moncloa était précisément de mettre au point de façon définitive ce programme économique.

Un projet d'amnistie

D'autre part, une commission parlementaire réunissant des représentants de l'Union du centre démocratique (le parti de M. Suarez), de l'opposition de gauche et ces partis régionalistes — à l'exception, donc, de l'Alliance populaire de M. Fraga Iribarne — a mis au point un projet d'amnistie pour les délits politiques. Il prévoit, notamment : l'amnistie totale pour les délits commis avant le 15 décembre 1976, quelles que soient leurs conséquences ; l'amnistie totale pour tous les délits politiques commis avant le 15 juin 1977, date des élections, et motivés par des revendications autonomistes et le désir d'établir les libertés publiques ; l'amnistie totale pour tous les délits politiques commis du 15 juin au 1er octobre 1977, et n'ayant pas attenté gravement à la vie ou à l'intégrité des personnes.

Seraient exclus du bénéfice de l'amnistie :

— Certains activistes des Groupes révolutionnaires antifascistes du premier octobre (GRAPO), coupables de « *délits de sang* » et de terrorisme, sans que leurs actes soient justifiés par la lutte démocratique, bien qu'ils se prétendent de gauche ;

— Les auteurs du massacre des avocats syndicalistes membres du P.C.E., survenu le 24 janvier, rue Atocha à Madrid ;

— Les « terroristes » du Mouvement pour l'indépendance des Canaries (MAPAIAC), dirigé par l'avocat M. Cubillo.

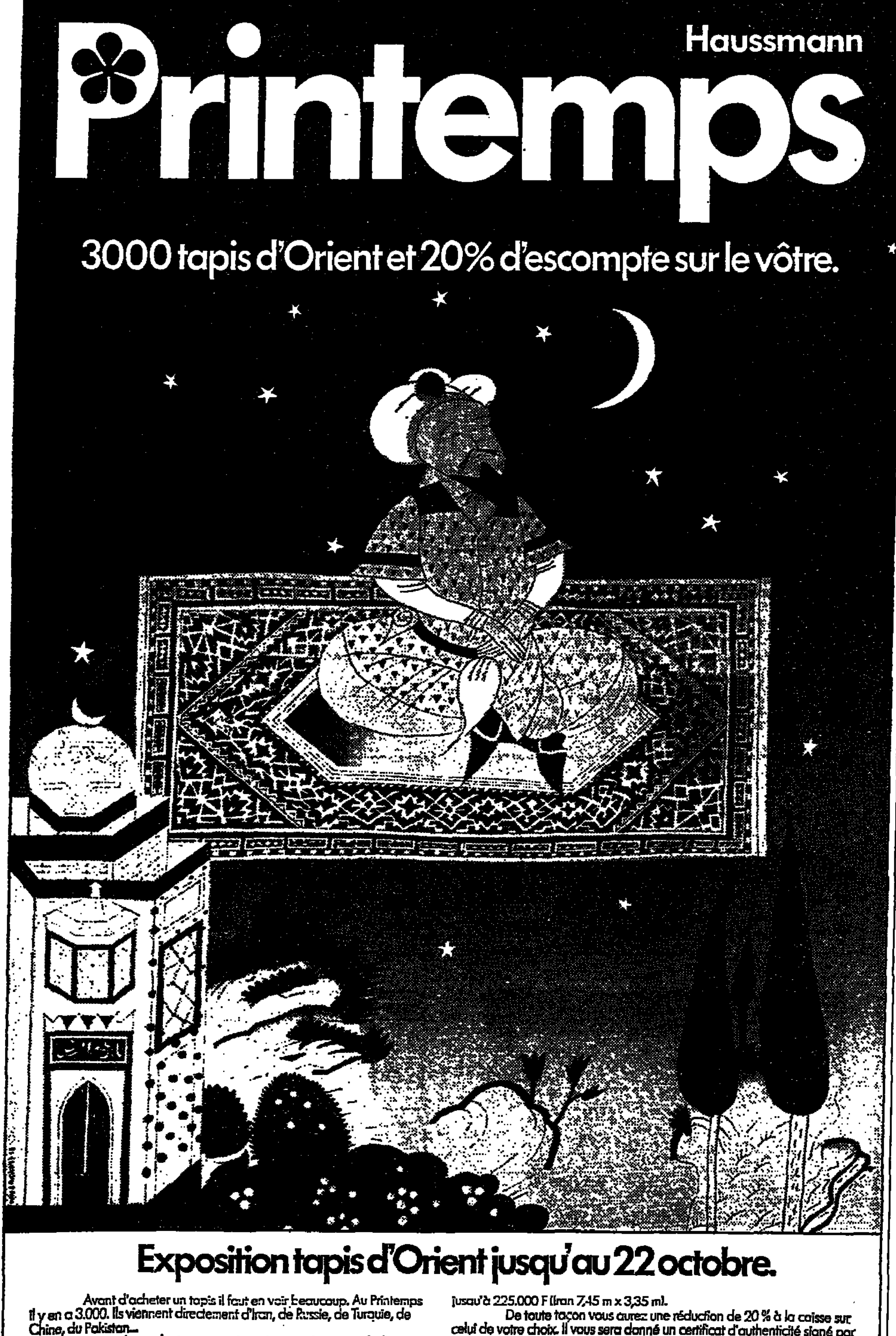
Par ailleurs, les militaires ayant appartenu à l'Union militaire démocratique (U.M.D.) ne verront pas amnistiées les peines annexes auxquelles ils ont été condamnés, parmi lesquelles l'expulsion de l'armée.

Enfin, le général Manuel Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement et ministre de la défense, a adressé à tous les commandements militaires un document exposant les grands principes de base, techniques et moraux, de la nouvelle armée dans l'Espagne d'aujourd'hui, révèle le quotidien *Informaciones*.

Le document, qui selon les observateurs n'a pu être diffusé dans les circonstances actuelles qu'avec l'aval du roi Juan Carlos, souligne, dans ses conclusions, la nécessité pour les forces armées espagnoles de « *s'identifier à la société qu'elles servent, sans nourrir d'ambitions dans le domaine politique partisan* ». Les forces armées, estime le document, doivent être « *uniquement préoccupées par la grande politique de défense d'une patrie pluraliste, juste, libre, vivant en paix et dans la concorde définitive de tous ses citoyens, suivant les désirs tant de fois exprimés par le roi, chef suprême des armées* ».

Enfin, le texte annonce que seront étudiés les problèmes posés par les militaires de carrière et mutilés de l'armée républicaine. La recherche de la solution se fera dans un « *climat de concorde et de réconciliation* », afin de pouvoir « *mieux servir l'Espagne future dans la paix, la liberté, la justice et l'ordre* ».

● *Un attentat à la bombe* a été perpétré contre les locaux de la revue de gauche *Punta y hora de Euskal herria*, à Pampelune, le mercredi 5 octobre. Il n'a pas fait de victime. Cet acte a été revendiqué par deux organisations d'extrême droite : les Brigades de Navarre - première escouade » et la Triple A (Alliance anticommuniste apostolique). Il y a deux semaines, un attentat à la bombe avait déjà eu lieu contre la revue satirique *El Papus*, à Barcelone. Il avait fait un mort et douze blessés. La Triple A avait déclaré en être l'auteur. D'autre part, des inconnus ont tiré des coups de revolver, le 5 octobre à Madrid, contre le siège du parti socialiste ouvrier espagnol. — (*A.F.P., A.P.*)



Pays-Bas

Pour la troisième fois

M. DEN UYL ÉCHOUE DANS SA TENTATIVE DE FORMER UN GOUVERNEMENT

(*De notre correspondant.*)

Amsterdam. — On commence à se demander si les Pays-Bas auront un nouveau gouvernement avant 1978. Pour la troisième fois, le premier ministre sortant, M. Den Uyl, a échoué dans sa tentative de former une nouvelle coalition de centre gauche, bien que les élections du 25 mai aient indiqué nettement que cette solution est possible.

La première rupture s'est produite après un différend sur la politique de répartition des profits ; la deuxième a eu pour cause la réforme de la législation de l'avortement. Ces deux ruptures avaient finalement abouti à des compromis. Mais les « formateurs », MM. Den Uyl et Véringa, ancien ministre chrétien démocrate, et maintenant membre du Conseil d'Etat, n'ont pas pu, cette fois, se mettre d'accord sur la répartition des portefeuilles entre les socialistes, les chrétiens démocrates et les démocrates 66 (radicaux de gauche).

Forts de leur succès électoral, les socialistes veulent un portefeuille de plus que les chrétiens démocrates de M. Van Agt, l'ancien ministre de la justice. Les chrétiens démocrates exigent le même nombre de « maroquins » que les socialistes, à savoir sept. Le leader des chrétiens démocrates a offert de quitter complètement la scène politique si cela pouvait dénouer la situation, après que les socialistes eurent refusé de lui redonner le portefeuille de la justice. Mais cette offre n'a pas été acceptée par son parti. Les socialistes accepteraient que M. Van Agt soit ministre de la justice s'ils obtiennent huit portefeuilles.

Les vraies raisons de cette troisième rupture peuvent être cherchées dans les « *relations traumatiques entre socialistes et chrétiens démocrates* », ainsi que les définit M. Terlouw, le leader du petit partenaire de la coalition, Démocratie 66. Les chrétiens démocrates, autrefois majoritaires au Parlement, acceptent mal, en effet, la prépondérance des socialistes, et surtout de leur leader, M. Den Uyl, qui a plus de stature politique que son homologue, M. Van Agt.

M. Den Uyl réussira probablement à former un gouvernement de centre gauche, mais il aura perdu beaucoup de sa réputation d'« *homme qui résout tout* » aux yeux de l'opinion publique.

MARTIN VAN TRAA.

Allemagne fédérale

La lutte anti-terroriste ne doit pas se transformer en chasse aux sorcières

déclare le chancelier Schmidt devant le Bundestag

De notre correspondant

Bonn. — *Le problème du terrorisme auquel la République fédéral est confrontée commence à susciter de sérieuses divisions politiques. A l'occasion du débat bubgétaire au Bundestag, jeudi 6 octobre, le chancelier Schmidt et le chef de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Kohl, se sont livrés à un duel passionné, dans lequel les questions relatives au maintien de l'ordre ont occupé la plus large place.*

Depuis longtemps déjà, les porte-parole de la C.D.U. et de la C.S.U. soutiennent qu'il ne s'agit pas seulement de mener un combat énergique contre le terrorisme, mais de modifier le « climat » dans lequel celui-ci se développe. Aussi dénonce-t-on les prétendus « sympathisants » des terroristes, qui se trouveraient parmi les progressistes de toute nuance au sein des universités, des Eglises et du monde intellectuel. M. Kohl a soutenu devant le Bundestag qu'il importait de discerner les causes et l'arrière-plan du terrorisme. Aussi a-t-il nommément mis en cause des écrivains comme Heinrich Böll et Günter Grass. Ce dernier, notamment, s'est vu accuser d'avoir « *semé la haine* » en disant que le retour au pouvoir d'hommes comme M. Franz-Josef Strauss, président de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois), ramènerait le pays au Moyen Age. La leçon, aux yeux de M. Kohl, est que la société ouest-allemande aurait été trop tolérante envers tous ceux qui dénoncent l'ordre constitutionnel.

Le chancelier Schmidt, au contraire, a déploré les attaques de la presse et des hommes politiques contre les professeurs, les écrivains ou les prêtres qui témoignent parfois d'une attitude critique à l'égard de la société actuelle. La lutte contre le terrorisme, a-t-il ajouté, ne doit pas « *déboucher sur une chasse aux sorcières* » — ce dont M. Kohl s'est vivement défendu. Le chancelier a ajouté que la République fédérale « *ne devrait pas se dénaturer de telle manière* ». En même temps, d'ailleurs, il a saisi cette occasion pour protester à nouveau contre les « *critiques étrangers* » qui voudraient faire des citoyens de la République fédérale les « *boucs émissaires de toute l'histoire allemande* », alors que la R.D.A. n'est même pas mise en cause.

Le chancelier, peut-être sous la pression de son groupe parlementaire, a en outre fait savoir qu'il n'était plus partisan du projet prévoyant la surveillance des conversations entre avocats et terroristes. Selon lui, la nouvelle loi permettant la suspension temporaire des contacts et les mesures facilitant la récusation de certains défenseurs devraient offrir des garanties suffisantes de sécurité. Pour M. Kohl, cependant, cette surveillance des échanges entre avocats et terroristes serait absolument indispensable.

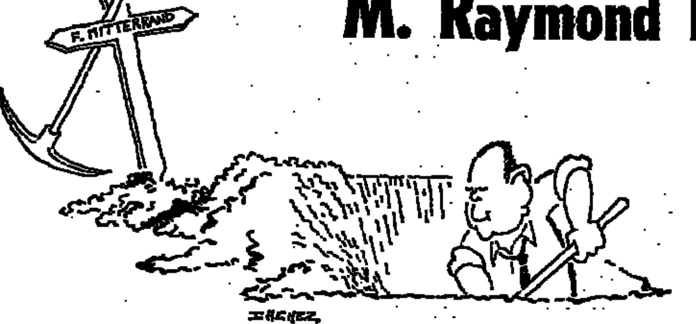
Les modalités du combat contre la Fraction armée rouge fournissent ainsi à l'opposition chrétienne-démocrate une arme supplémentaire pour attaquer la coalition au pouvoir. Le débat de jeudi a eu lieu exactement un an après les élections générales de 1976. Revenant sur le vote de la semaine dernière, au cours duquel presque une vingtaine de députés sociaux-démocrates et libéraux n'ont pas voté en faveur du projet imposant l'isolement des terroristes emprisonnés, M. Khol a pu soutenir que M. Schmidt ne dirigerait plus qu'« *un gouvernement minoritaire* ». C'est là, sans doute, un thème que la C.D.U. et la C.S.U. ne manqueront pas d'exploiter abondamment durant les semaines à venir.

JEAN WETZ.

● ERRATUM. — Dans le compte rendu du livre de Jillian Becker sur *la Bande à Baader*, publié dans *le Monde* daté 3-3 octobre, le nom de l'éditeur et le prix de l'ouvrage ont été indiqués d'une façon inexacte. Ce livre est en réalité édité par Fayard et vendu au prix de 58 F.

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre : M. Mitterrand excelle dans l'erreur et dans l'échec



(Dessin de CHENEZ.)

M. Raymond Barre a consacré l'essentiel de l'entretien télévisé qu'il a eu jeudi soir 6 octobre avec la rédaction de TF 1, au cours de l'émission « l'Evénement », aux conséquences de la crise de l'union de la gauche. Souriant, détendu, visiblement fort satisfait de l'occasion qui lui était offerte de s'exprimer longuement sur ce sujet, le premier ministre, pendant une heure et cinq minutes, s'est plu à souligner l' « échec » de M. François Mitterrand pour faire mieux ressortir, en contrepoint, la justesse, selon lui, de l'analyse politique de M. Giscard d'Estaing. En revanche, le chef du gouvernement s'est montré beaucoup plus bref et plus flou sur les « objectifs d'action » qu'il entend présenter aux Français en janvier. M. Raymond Barre a également évoqué ses récents voyages aux Etats-Unis et en U.R.S.S. et réaffirmé la nécessité de poursuivre, en France, une politique économique et sociale rigoureuse.

L'émission a duré une heure et vingt minutes.

Invité à tirer les conclusions de ses déplacements à Washington et à Moscou, M. Raymond Barre a d'abord insisté sur la « crédibilité » et l'« influence » de la France à l'étranger, y voyant notamment la preuve de l'« *autorité intellectuelle* » du président de la République, dont les avis « *sont recherchés et écoutés* ».

Julien Besançon lui a demandé : « *La semaine dernière, invité par vous à l'ambassade de France à Moscou, Alexis Kossyguine déclarait dans le toast qu'il portait à votre santé qu'il souhaitait vous avoir comme interlocuteur pour les relations franco-soviétiques le plus longtemps possible. Est-ce que vous croyez que M. Kossyguine souhaitait tout simplement que vous gagniez les élections, que vous restiez à Matignon ?* »

« *Je n'interprète jamais les déclarations des personnalités étrangères en termes de politique intérieure* », a répondu M. Barre. Comme son interlocuteur insistait, le premier ministre a ajouté : « *Je crois simplement que M. Kossyguine serait content de me revoir* (1). »

« On ne peut éternellement finasser »

Le chef du gouvernement a ensuite donné son explication de la crise de la gauche, en déclarant notamment : « *Cet événement me paraît à la fois important et salutaire. C'est un événement important car il dissipe une gigantesque équivoque qui a ét savamment construite et savamment entretenue. On ne cessait de nous dire qu'il y avait une union de la gauche et qu'il y avait un programme commun. Qu'avons-nous vu ? Nous avons vu que l'union n'était qu'une apparence et que le fameux programme commun n'était pas commun. Ce qu'a prouvé, je crois, l'événement auquel nous avons assisté, c'est qu'on ne peut pas durablement mener une stratégie du brouillard.* »

Ironisant sur l'attitude de M. François Mitterrand, M. Raymond Barre a ajouté : « *On ne peut pas éternellement finasser, la rose au poing, le cœur sur la main, en faisant appel au lyrisme, à l'émotion, en combinant, avec talent d'ailleurs, des considérations sur l'homme, sur la justice, sur la culture, sur l'écologie, et pour n'oublier personne, des considérations sur le fait de savoir si Dieu existe ou n'existe pas.*

» *Une partie de poker se déroulait. M. Fabre a demandé à voir les cartes. Vous avez vu ce qui s'est produit. M. Marchais n'entendait pas servir de marchepied, et, si vous permettez l'expression, n'entendait pas que son parti devînt la volaille qui serait plumée. C'est une vieille expression politique, vous le savez ! La France sait maintenant ce que l'on a vu.*

» *La morale de toute cette histoire, à mon avis, c'est que l'avenir ne peut pas appartenir et n'apppartient pas au prince de l'équivoque.* »

Après avoir indiqué que la crise de la gauche lui paraissait également « salutaire » sur le plan international, le premier ministre a poursuivi :

« *Je crois qu'il est difficile, à l'heure actuelle, de porter un jugement définitif, mais je ferai deux observations.*

» *En premier lieu, ce que nous avons vu montre la fragilité du parti socialiste. Il apparaît maintenant que le parti socialiste n'a pas de stratégie de rechange. On voit d'ailleurs apparaître une nouvelle équivoque qui sera peut-être savamment construite et savamment entretenue. C'est un slogan :* « Le programme commun, mais rien que le programme commun, mais tout le programme commun ! ». *Or, ce n'est pas là le problème. Il ne s'agit pas de savoir quelle est la mesure ou l'intensité du programme commun. Le problème, c'est le contenu du programme commun, même non actualisé, ce que cela impliquerait pour la France si ce programme était appliqué, c'est-à-dire la désorganisation de l'économie française, la régression du niveau de vie et l'isolement de la France dans le cadre du Marché commun auquel la France appartient, et dans le cadre du système international auquel depuis vingt ans la France participe avec capacité et efficacité.*

» *Il s'agit de savoir maintenant, dit-on, si en l'absence de programme commun il y aura ou non un pacte électoral. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce point. Il y a une tradition politique en ce sens entre les électeurs socialistes et les électeurs communistes, encore que la tradition montre que les désistements, les reports de voix, ne se font pas toujours facilement. Or c'est un problème pour le parti socialiste. La question se pose de savoir quel serait le prix à payer pour obtenir cet accord électoral et ce désistement.* »

La « fausse » espérance et la « vraie »

Deuxième « observation » de M. Barre :

« *Je crois que cette affaire est l'échec de M. Mitterrand. Je lui avais d'ailleurs dit lorsque nous nous étions rencontrés dans le cadre du face-à-face organisé par* « l'Evénement ». *M. Mitterrand s'est trompé, il a choisi une mauvaise stratégie économique, une mauvaise stratégie politique. Je pourrais lui retourner, mais avec justifications, le compliment qu'il me servait il y a quelques jours : il excelle dans l'erreur et dans l'échec.* »

Interrogé sur l'attitude de M. Marchais, le chef du gouvernement a déclaré : « *Il y a un fait que l'on a toujours constaté dans le comportement du parti communiste : c'est qu'il entend rester le parti ouvrier, le parti prolétarien, le seul parti qui défende la classe ouvrière, et il n'admettrait pas d'être supplanté dans ce domaine.* »

M. Barre estime que le P.S. ne souhaitait pas l'actualisation du programme commun : « *M. Fabre, dit-il, pensait que l'avenant qui avait été signé et joint au programme commun, pouvait lui apporter quelques garanties et quelques assurances. Le château de cartes s'est effondré ! Ce que nous constatons à l'heure actuelle, c'est que chacune de ces formations se retrouve en face d'elle-même plus ou moins désemparée.* »

Le premier ministre a alors ajouté :

» *Mais ce qui est, je crois, plus grave, c'est qu'il y avait eu, il faut le reconnaître — et on peut le comprendre — une aspiration qui s'était manifestée du fait de la dynamique unitaire de la gauche. Beaucoup de Français se trouvent aujourd'hui déçus par ce qui se passe, parce qu'ils sont généreux, idéalistes, selon les caractères historiques de la gauche française, et qu'ils perdent l'espérance.*

» *Il y a en réalité deux formes d'espérance. Il y a la fausse espérance, celle qui repose sur les illusions et sur les promesses qui ne sont pas réalistes et qui ne sont jamais réalisées, et il y a la vraie espérance, celle qui repose sur la lucidité, sur l'effort et sur le courage. C'est cela qui peut, je crois, correspondre à l'attente d'un bon nombre de Français qui souhaitent à la fois la liberté et la justice.*

» *Je pense que la seule stratégie qui puisse à terme répondre à cette aspiration de nombreux Français, c'est une stratégie de la vérité, c'est une volonté de changement ; non pas le changement pour le changement, mais le changement pour modifier certains aspects contestables de notre société pour mieux répartir les charges, pour réaliser une plus grande justice sociale.* »

Le chef du gouvernement estime que la crise de la gauche va susciter une « *décantation des esprits* ».

M. Barre a ensuite rappelé que, le 25 août 1976, le président de la République disait : « *J'ai demandé à M. Raymond Barre, premier ministre, de prendre des initiatives pour élargir, notamment vers le centre gauche, cette majorité présidentielle. Et je voudrais, là aussi, dissiper une équivoque qui est souvent créée ou entretenue par d'autres : il ne s'agit pas, pour moi, d'envisager une majorité alternative à la majorité actuelle ; il s'agit d'élargir cette majorité. Ce n'est donc pas pour remplacer des membres de la majorité par d'autres, c'est pour ajouter de nouveaux éléments à cette majorité. (...)*

» *L'on a dit que la France était coupée en deux, ce qui est d'ailleurs une présentation un peu simplifiée de la réalité politique, et je ne considère pas qu'il soit bon de gouverner un pays, dans des temps tourmentés, par une majorité de 51 contre 49. Donc, le problème, ce n'est pas de modifier la composition de la majorité, c'est de modifier la dimension de cette majorité, et je souhaite que la politique qui sera proposée par le nouveau gouvernement permette non une substitution mais un élargissement de la majorité.* »

Candidat pour le « soutien à l'action du président de la République »

Le premier ministre a ensuite évoqué la situation créée au sein de la majorité en invitant les formations qui soutiennent le gouvernement à « *se renforcer* », à « *être accueillantes* » sans faire toutefois du « *débauchage* », à « *constituer des structures d'accueil selon les tempéraments et les familles de pensée* ».

Après avoir déclaré qu'il n'entendait pas « *figer* » une situation politique qu'il juge « *fluide* » et refusé les étiquettes de « *social-démocratie* » ou « *centrisme* », M. Raymond Barre a répété qu'il sera candidat aux législatives :

« *Il est vrai que je me suis interrogé sur le point de savoir si je me présenterais ou non aux élections. (...) Si j'ai pris cette décision de me présenter aux élections, c'est parce que j'ai pensé que, dans un débat aussi fondamental pour le pays que celui qui allait avoir lieu, il n'était pas normal que le premier ministre ne soit pas présent, qu'il n'aille pas au succès ou à l'échec.*

» *Je ne suis pas un élu. Il est bon d'aller demander à des électeurs de se prononcer, et c'est la raison pour laquelle je vais, non pas à la recherche d'un nouveau travail, mais à la recherche d'une forme de travail complémentaire de celle que j'effectue à l'heure actuelle.* »

Interrogé sur le point de savoir s'il se présenterait à Lyon, où il doit se rendre le 17 octobre, M. Barre a répondu qu'il réserverait cette indication aux électeurs de sa future circonscription et qu'on le saurait « *dans quelques jours* ». Le chef du gouvernement a précisé qu'il se présentera sous l'étiquette « soutien à l'action du président de la République ». Rejetant le terme « *affreux* » de « *parti barriste* » et refusant d'être « *un marchand d'étiquettes* », M. Barre a affirmé : « *Les investitures existaient quand il y avait un parti dominant et une majorité qui n'était pas très diversifiée. Ce n'est plus le cas à l'heure actuelle. Vous avez un certain nombre de formations qui soutiennent l'action du gouvernement ; il ne s'agit donc pas de distribuer des investitures, mais je ne vois pas pourquoi je n'apporterais pas, le cas échéant, mon soutien à ceux qui me le demanderaient, dès lors qu'ils seraient décidés à soutenir l'action du président de la République et du gouvernement.* »

Le premier ministre a confirmé qu'il travaille actuellement à l'élaboration des « *objectifs d'action* » qu'il soumettra aux électeurs : « *A partir de la mi-novembre, le gouvernement en délibérera dans des conditions à déterminer, et c'est au début de janvier prochain, c'est-à-dire à un moment où nous serons sur la ligne droite qui mène aux élections, que je présenterai ces objectifs d'action aux Françaises et aux Français.* »

A propos des divergences au sein de la majorité, il a indiqué : « *J'avais proposé une réunion d'ensemble. J'ai vu les principaux responsables des partis de l'actuelle majorité, mais certains problèmes se sont posés entre certains d'entre eux. C'est la raison pour laquelle, les ayant rencontrés individuellement, je ne suis pas sûr que je recourrai à la formule de la réunion d'ensemble, mais je ne l'exclus pas.* »

Après avoir souligné que, en matière économique et sociale, la France pourrait « améliorer » sa « *marge de manœuvre* » si les Français font preuve de discipline, M. Barre a évoqué les deux principaux problèmes « sensibles » : les prix et l'emploi.

Il a notamment déclaré : « *Le gouvernement a entrepris au mois d'avril une politique exceptionnelle — je répète le mot, bien qu'on l'ait raillé — une politique exceptionnelle pour faire face au problème de l'emploi, notamment au problème du premier emploi des jeunes, et j'espère que les chiffres que nous aurons pour le mois de septembre marqueront le début de l'inversion de la tendance (...). Les prix, j'ai de l'espoir. Ce qui est fait n'est déjà pas mal. Les indices sont élevés, mais il faut analyser les indices...* »

Le premier ministre a répondu, en conclusion, à plusieurs questions plus personnelles. Faisant référence à Léon Daudet, il a notamment indiqué qu'il s'efforçait « *de ne pas être un « moitrinaire* ».

(1) D'après les « confidences » de M. Barre aux journalistes français qui l'avaient accompagné à Moscou, ce n'est pas dans le toast qu'il a prononcé à l'ambassade de France que M. Kossyguine aurait exprimé son désir de revoir le premier ministre, mais dans un bref échange de politesse à l'issue du déjeuner du 30 septembre. M. Barre, qui n'avait pas rapporté aux journalistes les propos exacts de M. Kossyguine, leur avait d'ailleurs demandé de ne point en faire état.

La bonne aubaine

(Suite de la première page.)

Le P.S. aurait « *prêté l'oreille* » aux « *sirènes* » des « *forces nationales et internationales opposées à un véritable changement politique dans notre pays* ». « *Rien ne peut faire qu'il ne soit l'héritier d'un long passé de collaboration avec la bourgeoisie, avec la droite* », ajoutait le secrétaire général du P.C.F.

Quant à la délégation des radicaux de gauche aux travaux d'actualisation du programme commun, elle était notamment accusée d'avoir « *le plus souvent calqué ses positions sur celles du parti socialiste quand elle n'a pas servi de relais à celui-ci* ».

Rayant d'un trait de plume toute l'évolution du parti socialiste depuis le congrès d'Epinay, c'est-à-dire depuis 1971, mettant au grand jour des vices affreux qui auraient dû normalement le conduire à rompre le parcte de 1972 bien avant l'automne 1977, M. Marchais se comportait purement et simplement en « *allié objectif* » du chef du gouvernement.

Ayant la partie vraiment trop belle, M. Barre n'avait plus qu'à célébrer la dislocation de la gauche comme un « *événement à la fois important et salutaire* », aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan international, dont l'effet et le mérite sont de dissiper une « *gigantesque équivoque* ». Et de dénoncer, tout en se gardant d'émettre « *un jugement définitif* », la « *stratégie du brouillard* », la « *partie de poker* », le « *prince de l'équivoque* ».

Ne s'étendant guère sur le parti communiste, et allant jusqu'à faire semblant de comprendre ses raisons (« *M. Marchais n'entendait pas que son parti devînt la volaille qui serait plumée* »), M. Barre s'est, en revanche, montré singulièrement sévère et agressif à l'égard de M. Mitterrand. Après avoir estimé qu'il avait choisi à la fois « *une mauvaise stratégie économique et une mauvaise stratégie politique* », il ne s'est pas privé de retourner au premier secrétaire du P.S. le « compliment » que celui-ci lui avait adressé le 28 septembre au soir sur les antennes d'Europe 1 : « *Il excelle dans l'erreur et dans l'échec.* »

Cette différence de traitement est non seulement compréhensible, mais parfaitement logique. Si M. Barre n'aspire évidemment pas à aller chasser sur les terres du P.C.F. et à amoindrir son cheptel électoral, il vise, au contraire, et ne s'en cache pas, à « récupérer » une partie de l'électorat du P.S. Un électorat dont il sait, aussi bien que M. Marchais, qu'il s'est enrichi depuis cinq ans, et surtout depuis 1974, de nombreux convertis qui n'ont rien ou peu à voir avec le socialisme. En accablant M. Mitterrand en soulignant la « *fragilité* » d'un parti qui n'a « *pas de stratégie de rechange* », et qui ne veut pas en avoir, comme le premier secrétaire l'a encore confirmé jeudi à Brighton, M. Barre invite clairement au ralliement les socialistes hésitants. Il mise aussi sur la déception de tous ceux qui avaient mis leur espoir dans la « dynamique unitaire » de la gauche et sur le désappointement d'une génération qui, depuis 1965, avait vécu dans un climat d'union et non de déchirement de la gauche.

Aussi bien le premier ministre a-t-il souligné à l'envi que la majorité doit être « *accueillante* » et a-t-il repris avec insistance la thèse de l'élargissement de la « *majorité actuelle* », thèse chère à M. Giscard d'Estaing. S'il ne s'est pas prononcé sur la formule d'une « coalition *socialiste-centriste* », avancée depuis quelques semaines par certains majoritaires, c'est qu'il s'en tient strictement aux perspectives que le chef de l'Etat avait ouvertes (le 25 août 1976), le jour même où il l'avait appelé à l'hôtel Matignon : « *Il ne s'agit pas pour moi d'envisager une majorité alternative à la majorité actuelle, il s'agit d'élargir cette majorité.* » L'objectif n'est pas de « *remplacer des membres de la majorité par d'autres* », mais d' « *ajouter de nouveaux éléments à cette majorité* ».

Prenant ses distances vis-à-vis de M. Chirac en répétant que « *le paysage politique commence à changer* » (le chef du R.P.R. fait, on le sait, une analyse tout à fait différente), commentant avec satisfaction la mission diplomatique confiée à M. Chaban-Delmas qui constitue un intéressant élément d'ouverture, M. Barre semble avoir compris que le temps est venu de relancer la dynamique de la « majorité présidentielle » et que les circonstances s'y prêtent. Il privilégie donc le thème électoral du « *soutien à l'action du président de la République* » (c'est avec ce drapeau qu'il sera candidat aux élections législatives), il souligne que l'on peut agir autrement qu'à travers des organisations, il précise qu'il n'est pas un « marchand d'étiquettes », et il n'est plus du tout convaincu de la nécessité de procéder à une « réunion d'ensemble » de la majorité.

Renvoyant à plus tard la définition de ses « objectifs d'action », qui seront proposés au gouvernement à la mi-novembre et présentés au pays au début de janvier 1978, le premier ministre n'avait pas besoin jeudi de prendre beaucoup d'engagements. Il avait suffisamment à faire de savourer les délices de la situation confortable où l'ont placé MM. Fabre, Marchais et Mitterrand et de célébrer avec une complaisance assez agaçante sa propre « solidité ».

Se laissant ou se faisant interroger sur sa personnalité et sur sa « *sérénité joviale* », le premier ministre a proclamé : « *Je crois qu'il y a des choses secondaires auxquelles on attache parfois trop d'importance, ce qui aigrit ou ce qui gêne l'équilibre... Alors je m'efforce de considérer toujours ce qui est important.* »

Il importe, en effet, de remédier à certaines « choses » qui ne sont nullement « secondaires » pour que la France accède elle aussi à une « sérénité joviale ». La plus grande erreur serait de croire qu'il suffit de constater et d'exploiter les erreurs des « autres » pour assurer son propre succès.

RAYMOND BARRILLON.

COLLECTIVITES LOCALES

● *M. Raymond Barre* a décidé de reporter au jeudi 3 novembre la date limite de renvoi du questionnaire adressé aux maires par le gouvernement. L'Hôtel Matignon indique que cette décision permettra « *de concilier avec les préoccupations exprimées par le président du Sénat le souci du gouvernement de pouvoir recueillir à la fin de la session parlementaire et à partir du dépouillement de ce questionnaire l'opinion de la Haute Assemblée, grand conseil des communes de France* » qui reliait Paris à Washvoi du questionnaire avait été initialement fixée au samedi 15 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

THÉORIES DE L'ÉTAT de Yves Leclercq

Placé sous le patronage de Gramsci (« *Le groupe fondamental réellement économique, c'est l'Etat.* »), cet ouvrage se présente comme un manuel des théories de l'Etat capitaliste. Rédigé par un jeune enseignant en économie politique de Paris-VIII-Vincennes, il a, en particulier, le mérite de recenser les grands textes marxistes consacrés à ce sujet depuis le début du siècle. Yves Leclercq montre fort bien que la question de l'Etat n'est devenue le centre du débat entre marxistes qu'après le succès de la révolution d'octobre 1917.

Il explique également que les théories libérales et technocratiques partent en réalité des mêmes présupposés. Le premier met simplement davantage l'accent sur le rôle du marche que le second.

En ce qui concerne les théories marxistes, il note que la conception de l'Etat découle, chez Lénine et ses adeptes, de la conception du parti. Le parti porte en lui tous les ressorts du futur Etat, ce qui, selon lui, explique la confusion qui s'est produite entre les deux institutions. — T. P.

★ « Théories de l'Etat », par Yves Leclercq, éd. Anthropos, 229 pages, 45 F.

POLITIQUE

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PREMIER MINISTRE

LA CONTRADICTION

(Suite de la première page.)

A la revendication syndicale d'une amélioration importante et rapide des revenus les plus populaires — SMIC, allocations familiales — et d'une réduction de la durée du travail, M. Barre répond simplement par l'évocation des périls que cela ferait courir, selon lui, au franc, aux paiements extérieurs, à la vigueur de l'économie nationale, par relance de l'inflation. Cela serait « *catastrophique pour la France* », ajoute-t-il, comme emporté par son élan. Exagération manifeste qui semble fermer la porte aux aspirations des classes les plus modestes.

A la grande majorité du pays — patronat compris, — qui voudrait une relance pour voir apparaître le « bout du tunnel » — selon les promesses d'antan de M. Chirac, — M. Barre oppose le plus tranquillement du monde l'opinion « *des chefs de gouvernement* » de l'Occident, qui « *envisagent une ou plusieurs années de crise : trois, quatre, cinq ans, nul ne peut le dire* ». L'aggravation « *inéluctable* » du chômage (320 000 demandeurs d'emploi supplémentaires depuis l'arrivée à Matignon de M. Barre) est pour celui-ci « *le prix qu'il fallait payer pour les dérèglements* » antérieurs, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, sous le règne conjugué de son prédécesseur et de l'actuel président de la République. La crise de l'emploi va d'ailleurs durer, pense M. Barre, le mieux que l'on puisse attendre prochainement étant une stabilisation de la situation, puis un début d'inversion de la tendance.

Que le gouvernement soit pour beaucoup dans la crise actuelle de l'emploi est une idée qui, à l'évidence, n'effleure pas le premier ministre. N'est-ce pas lui pourtant qui a incité les chefs d'entreprises à « dégraisser » leurs effectifs ? Et n'est-ce pas la politique d'austérité poursuivie depuis un an qui, en faisant stagner la production, conduit les firmes à réduire leur personnel, les gains de productivité permettant de produire autant avec moins de bras ?

« *La France n'a pas mis les travailleurs immigrés dans les trains* » pour les chasser du pays, ajoute M. Barre avec bonne conscience. Mais la façon qu'il a de citer leur cas à propos des salariés en surnombre est économiquement inexacte. Huit jours après que M. Stoléru eut interdit aux travailleurs étrangers de faire venir leur famille en France, le rappel est encore plus choquant, humainement et socialement.

Et pourtant M. Barre estime — il l'a répété jeudi — que les Français auraient tort de se plaindre. Ils n'ont pas subi la baisse de pouvoir d'achat qui a frappé les Anglais, certains Américains, les salariés allemands. Quant à la hausse des prix, si elle continue à être aussi vive — de l'ordre de 9 % par an, soit 1 % seulement de moins que l'an passé — on aurait bient tort de la reprocher au gouvernement : c'est la faute au mauvais temps, qui raréfie fruits et légumes, et aux pays du tiers-monde, qui haussent les prix du café et du cacao...

M. Barre a de la suite dans les idées. Son nouvel hymne à l'effort, son éloge de l'austérité continuée, demeurent une fois encore dans le droit fil de son plan initial : la décélération massive des salaires, la limitation de la consommation, sont, pour lui, les clés du redressement financier et de la tenue du franc, fût-ce au prix d'un chômage record. Mais le premier ministre se contredit quand il voit dans la prolongation du *statu quo* l'amorce d'un changement pour les Français, l'aube d'une « *espérance vraie* », l'amorce d'une réponse aux « *aspirations* » de la nation à plus de justice.

Faire coïncider la rigueur économique — sans laquelle les promesses restent vaines — et la marche vers l'équité est assurément souhaitable et sans doute possible ; mais à condition d'opérer les transferts de revenus et les réformes de structures qui rendront les deux compatibles. Faute de l'avoir compris, ou faute de s'y résoudre, M. Barre, comme M. Giscard d'Estaing, se condamne à rêver d'un monde meilleur pour les humbles, sans pouvoir l'enfanter.

GILBERT MATHIEU.

● LE CENTRE INDEPENDANT (favorable à la majorité) : « *En rappelant qu'il était fidèle à la Ve République et que sa mission était d'élargir la majorité et non de la remplacer par une autre, M. Raymond Barre agit bien en chef de toute la majorité, dont il a d'ailleurs refait l'unité. Aucun autre ne pouvait et ne peut tenir son rôle à sa place.* »

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC SE PRONONCE POUR UN 8 MAI « JOURNÉE NATIONALE CHOMÉE ET FÉRIÉE »

Plus de trois cents délégués ont participé, les 1er et 2 octobre, à Paris, à l'assemblée générale de l'Union française des anciens combattants (UFAC).

Le débat sur la défense des droits des quelque deux millions cinq cent mille membres de l'UFAC a permis à celle-ci de « *se féliciter du rétablissement complet de l'égalité des droits à la retraite du combattant* ». Malgré cette « *grande victoire* », comme la qualifie la motion finale, l'UFAC rappelle plusieurs revendications toujours en suspens pour lesquelles elle « *exige que dans le budget de 1978, le dernier de la présente législature, des crédits soient prévus pour une liquidation partielle mais substantielle de ce contentieux* ».

En vue des élections législatives de mars 1978, un mémorandum a été remis à toutes les formations politiques dont les réponses seront passées au crible.

La commission internationale de l'UFAC dénonce fermement la course aux armements — « *qui se poursuit au détriment du bien-être des peuples* », — regrette l'absence de la France à la conférence du désarmement, souhaite qu'à Belgrade soit obtenue l'application des accords d'Helsinki, dénonce toute forme de racisme et s'indigne des faits récents qui confirment une résurgence du nazisme.

En ce qui concerne la célébration du 8 mai, l'UFAC « *demande que, pour 1978 et les années à venir, le 8 mai soit proclamé journée nationale, chômée et fériée, consacrée à la victoire de 1945, qui a marqué le retour à la liberté, à l'indépendance et à la paix* ».

Les cinquante-huit associations regroupées dans l'UFAC représentent plusieurs grands courants de pensée qui se sont exprimés dans les commissions de travail. Mais le président Lucien Bégouin, dans son discours de clôture, pouvait justement déclarer : « *Un fort courant a été ressenti pendant ces deux journées : l'amitié combattante. A l'UFAC, la liberté de penser et d'agir est laissée à chacun ; notre diversité n'est en rien contraire à l'indispensable union.* »

Rappelons que l'UFAC organise, le samedi 8 octobre, une journée nationale d'action comportant, pour les Parisiens, un meeting à la salle Wagram à 14 heures.

C. D.

● *Le congrès national* de la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (F.N.A.C.A.) se tiendra à Bordeaux du 27 au 30 octobre, dans la salle de l'auditorium de Bordeaux-Lac (Gironde).

POLITIQUE

Le congrès extraordinaire du C.D.S.

Un peu d'espoir et beaucoup d'inquiétude

Le premier congrès extraordinaire du Centre des démocrates-sociaux est réuni, à Lyon, du vendredi 7 au dimanche 9 octobre. Né en mai 1976 de la fusion du Centre démocrate et du Centre démocratie et progrès, le parti que préside M. Jean Lecanuet adoptera à cette occasion sa plate-forme électorale (intitulée « L'autre solution »). Il procédera aussi à une réforme de ses statuts. Ses instances dirigeantes seront l'objet d'un relatif renouvellement. Après le départ de M. Jacques Barrot du secrétariat général (« le Monde » daté 2-3 octobre), M. André Diligent s'est porté candidat à ce poste. Des responsabilités particulières pourraient être confiées à M. Bernard Stasi — on parlait d'un titre de premier vice-président ou de vice-président délégué. — M. Jean Lecanuet est candidat à un nouveau mandat de président.

A priori, la conjoncture politique est favorable au centre. Les difficultés de la gauche apportent en effet des motifs d'espoir à ceux qui, depuis 1965, reprochent à la social-démocratie française son alliance avec les communistes et rêvent d'une reconstitution de la troisième force. Pourtant, à la veille de ce congrès extraordinaire et cinq mois avant l'échéance des législatives, le Centre des démocrates sociaux ne donne pas tout à fait l'image d'un parti heureux.

Première raison de sa morosité : les sondages. Ils ne sont pas favorables. Selon l'institut consulté, l'estimation des intentions de vote en faveur des candidats centristes varie entre 5 % et 7,5 % : quelque chose comme un effondrement (1). Et ce, alors que le parti républicain regagne du terrain et que le R.P.R. maintient ses positions. « *Nous en sommes là parce que nous n'avons pas assez collé au président de la République*, estime un des principaux dirigeants. *En 1974 nous avions été le parti grâce auquel Valéry Giscard d'Estaing avait pu faire la différence et élargir la majorité. Aujourd'hui que les thèses du président reçoivent la consécration des faits, que la désunion de la gauche lui donne raison, nous avons laissé à d'autres le rôle de principal soutien ; d'autres* [le parti républicain] *qui étaient pourtant moins nombreux et moins bien organisés que nous au départ.* »

Cette analyse n'est pas, loin de là, approuvée par tout le C.D.S. Du côté des militants, en particulier, on mettrait plutôt sur le compte d'une trop étroite adhésion au pouvoir les raisons de la chute des effectifs. Le fait est, en tout cas, que nombre de cadres locaux se sont laissé « débaucher » par le parti républicain depuis quelques mois, quand ce n'était pas par le R.P.R. Les transferts en direction du P.S. avaient eu lieu avant.

La grogne des *militants*, toujours latente, avait trouvé, depuis la fusion avec le C.D.P., de nombreuses occasions de s'exprimer. A plusieurs reprises, depuis 1976, les réunions du conseil politique avaient donné lieu à des accrochages parfois sévères. Il était reproché aux dirigeants de ne pas avoir suffisamment démocratisé le mouvement, d'avoir tardé à lancer les campagnes d'adhésion nécessaires (comme si les campagnes d'adhésion suffisaient), de ne pas s'être montrés assez critiques avec le gouvernement et d'avoir insuffisamment marqué dans les faits l'identité, l'originalité du parti. Identité et originalité : le grand problème des centristes, sans oublier les tentatives périodiques d'annexion dont ils sont l'objet de la part d'alliés toujours désireux de reconstituer « un grand parti modéré »... et giscardien. La dernière de ces tentatives est toute récente, et pour avoir été discrète elle n'en a pas moins été fort sérieuse.

Tensions internes

Ainsi est apparue la deuxième raison des difficultés actuelles du C.D.S. : un climat interne relativement tendu et désagréable. Dans un parti où peuvent s'exprimer des courants et s'organiser des tendances, les débats intérieurs se traduisent par la concurrence entre une majorité et une (ou des) minorité. Mais dans une formation qui se veut unanime, qui use volontiers des grands mots d'amitié, de famille, de cohésion, les rapports sont finalement plus compliqués, et les crises plus dures parce qu'exprimées moins clairement. Au C.D.S., une contestation parfois diffuse, parfois brutale, mais jamais véritablement assumée, s'est progressivement développée au cours des derniers mois. Un rapport « incendiaire » par-ci, un article au vitriol par-là, une conférence de presse impromptue d'un des dirigeants en l'absence de l'autre : ainsi se traduisait le malaise, mais au bout du compte, pas de véritable débat et guère d'explication claire.

M. Jacques Barrot semble bien avoir fait les frais de cet état de fait. C'est sur lui que se sont cristallisés les reproches et les oppositions. Ses méthodes de travail ont été mises en question, les résultats de son action au secrétariat général contestées, par des militants et des cadres qui auraient parfois souhaité frapper plus haut, mais qui ne l'osaient et ne le pouvaient guère. Là est une des principales raisons du départ du secrétaire général élu en 1976. Le motif officiel est le refus du cumul des responsabilités de chef du parti et d'une charge gouvernementale. Mais personne n'est dupe.

En même temps que prenait corps le processus qui devait amener le départ de M. Jacques Barrot, un mouvement se dessinait en faveur d'un « vaste renouvellement » des instances dirigeantes et fédérales et d'une révision des statuts dans un sens plus démocratique. La promesse d'un congrès extraordinaire, celle d'un changement de secrétaire général et la mise à l'étude d'une réforme statutaire furent les conséquences de ce mouvement.

Toutefois, entre la petite crise interne qui fut à l'origine du congrès actuel et le congrès lui-même, les dirigeants en place ont eu, semble-t-il, le temps de rétablir la situation. La réforme des statuts, ne devrait pas faire souffler une tempête démocratique dans le parti. Quant au congrès, il se pourrait bien, s'il se passe comme le souhaite l'appareil, qu'il ne serve pas à grand-chose. La « *plate-forme électorale* » qu'il doit « *adopter* » n'est-elle pas imprimée depuis plusieurs jours ? Le nouvel organigramme de la direction ne paraissait-il pas fixé une bonne semaine avant la réunion des assises ?

D'ores et déjà, certains cadres démocrates sociaux dénoncent le « détournement » de l'opération souhaitée par les contestataires (voir ci-dessous) et vont même jusqu'à craindre que les nouveaux statuts soient plus centralisateurs que les précédents. Ils ironisent aussi sur le fait que le mouvement a été désamorcé à peu de frais : un de ses promoteurs, M. François Bordry, responsable des jeunes du C.D.S., se verra sans doute confier une charge dans la nouvelle direction et M. Diligent accédera au secrétariat général. M. Diligent incarne d'ailleurs parfaitement la tendance « *grognarde* » de ces centristes nostalgiques du temps où leur parti était dans l'opposition : fort en gueule et chaleureux, il a toujours été adopté comme porte-drapeau par tous ceux qui souhaitaient secouer un peu la « maison ».

Qu'il devienne l'un des responsables les plus importants du C.D.S. au moment même où un autre patron du parti estime qu'il faut « *coller* » plus étroitement à M. Giscard d'Estaing n'est d'ailleurs pas la moindre des équivoques.

On touche là une fois de plus à l'éternelle ambivalence du centrisme dans un régime politique bipolarisé. Il n'est pas simple de se vouloir social et réformiste, et de devoir faire alliance avec des partis nettement marqués à droite. Il n'est pas simple de proclamer son appartenance au centre gauche et son adhésion à certaines thèses généreuses de l'opposition tout en se trouvant contraint, par la force des institutions et du régime électoral, à n'avoir qu'un adversaire : la gauche. Il vient toujours un moment où il faut voter.

Dans ces conditions, les espoirs suscités par le désaccord entre le P.C. et le P.S., les proclamations comme « *l'heure du centre est arrivée* », ne doivent pas tromper. Globalement, la discorde de la gauche sert la majorité, c'est indiscutable ; mais bien peu le C.D.S. On peut même se demander si, au-delà de la satisfaction de voir s'amorcer une évolution qui correspond à leurs pronostics, les responsables centristes ne nourrissent pas une inquiétude. En effet, la modification des rapports à gauche n'est-elle pas plus dangereuse pour les modérés que la situation antérieure ? Comment les démocrates sociaux ne craindraient-ils pas qu'un parti socialiste ayant pris ses distances avec le P.C. n'attire à lui une nouvelle part de l'électorat centriste ?

Au parti républicain aussi bien qu'au C.D.S., on a perçu cette menace et l'on s'apprête à concentrer les attaques sur M. Mitterrand. La pugnacité de M. Barre, jeudi soir à la télévision, a dû combler d'aise M. Lecanuet, qui souhaitait que le premier ministre fît du leader socialiste sa cible principale.

Et après ? Il ne suffit pas que la gauche perde pour que le centre gagne. Le véritable espoir des démocrates est ailleurs, dans la disparition d'une des principales causes de leur difficulté d'exister : le scrutin majoritaire. Il est dans l'institution de la proportionnelle qui, entre autres avantages, leur assurerait une représentation parlementaire plus importante. Mais c'est un espoir qui porte sur l'après 1978 (sauf décision brusque du chef de l'Etat). A cela non plus le congrès de Lyon ne pourra pas changer grand-chose.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) En 1965, lors de l'élection présidentielle, M. Jean Lecanuet avait obtenu 15,57 % des suffrages exprimés.

● *M. Pierre Pflimlin* (C.D.S.), maire de Strasbourg, a affirmé, jeudi 6 octobre, dans une interview aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* : « *Le C.D.S. doit être parmi ceux qui proposent généreusement l'ouverture, mais il serait périlleux pour lui de s'engager sur une voie nouvelle, de diriger son regard vers d'autres horizons. Nous devons rester solidaires de la majorité telle qu'elle est.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates sociaux, a déclaré jeudi 6 octobre : « *La crise de la gauche offre une nouvelle chance pour les centristes, qui rencontrent aujourd'hui l'événement après avoir toujours dénoncé la coupure de la France en deux* ». M. Lecanuet a ajouté : « *Le C.D.S. doit devenir le grand courant de la démocratie sociale et reconquérir les voix centristes et radicales qui se sont égarées à gauche lors des élections municipales.* »

M. LAULAN (C.D.S.) : notre parti est resté une chaise vide.

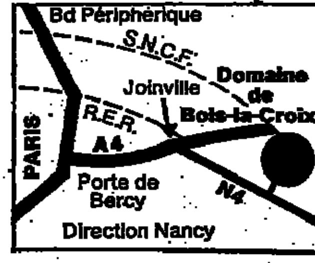
M. Yves Laulan, membre du conseil national du Centre des démocrates-sociaux et candidat au poste de trésorier national de son parti (responsabilité exercée actuellement par M. Maurice-René Simonnet), a fait, au *Monde*, jeudi 6 octobre, la déclaration suivante : « *Le congrès du C.D.S. risque d'être un congrès pour rien. On assistera, une fois de plus, à une grand-messe de l'unité. Mais, l'unité, il n'était pas nécessaire de la renforcer : nous risquons de n'être plus qu'un groupuscule, si nous n'entreprenons pas un effort rapide de recrutement. Or l'unité des groupuscules est rarement mise en cause. Si le C.D.S. en est là, c'est peut-être faute d'avoir su se donner à temps une personnalité suffisamment affirmée. Et si la fusion entre le Centre démocrate et le C.D.P. ne s'est pas faite, c'est parce que l'on ne crée pas un parti nouveau en mêlant les sédiments de deux formations antérieures.* »

M. Laulan a ajouté : « *La réforme des statuts que souhaitait naguère une forte minorité de militants devait permettre le renouvellement des dirigeants et, surtout, leur choix par le congrès lui-même. Cette ambition est en passe d'être détournée. Le congrès de Lyon risque d'aboutir à la mise en place d'un appareil entièrement désigné ou coopté, ce qui comporte des risques de sclérose évidents.*

» *Le C.D.S. n'est pas véritablement devenu un parti. Il est resté une chaise vide sur l'échiquier politique. Nos militants sont partis à gauche et à droite, vers le parti républicain entre autres. Bref, l'affaire est mal engagée. Elle peut être néanmoins redressée. Ce sera la responsabilité de la prochaine équipe.* »



Chelsea, 139 m², 6 pièces. Autres modèles plain-pied ou à étage.



M. Marchais : depuis le début de l'année, le P.S. s'est engagé dans un tournant à droite

Le comité central du P.C.F., qui a siégé mercredi 5 et jeudi 6 octobre, a adopté un rapport de M. Georges Marchais, dont nous donnons ci-dessous d'importants extraits. Il a également décidé d'ajourner la conférence nationale, prévue pour les 20 et 21 octobre, afin que le P.C.F. puisse utiliser le maximum de son temps au débat politique sur l'union de la gauche. Le comité central a enfin prévu de tenir dans tous les départements, les 22 et 23 octobre, des stages auxquels participeront tous les secrétaires de cellules et l'ensemble des cadres du parti.

M. Georges Marchais justifie la convocation du comité central en expliquant qu'après l'interruption des négociations sur l'actualisation du programme commun « *il s'agit pour le parti tout entier d'analyser ce qui s'est passé et de définir en conséquence notre ligne de conduite, nos tâches* ». Le secrétaire général du P.C.F. retrace alors le déroulement des négociations. Il explique : « *Nous n'avons jamais cherché à imposer nos vues, jamais dit « non » d'avance à une proposition de nos partenaires.* » Le P.C.F. s'est, selon lui, placé sur le terrain des « *réformes démocratiques* ».

M. Marchais relève alors les signes « *des réticences, de la mauvaise volonté du P.S.* ». Il reproche aux socialistes d'avoir tardé à engager la négociation, d'avoir refusé la mise en place de plusieurs groupes de travail, de n'avoir avancé que des propositions d' « *une minceur significative* ». M. Marchais analyse ensuite le déroulement des rencontres « au sommet ». A propos du départ de M. Robert Fabre lors de la réunion du 14 septembre, il note :

« *Le parti socialiste ne prit aucune initiative en faveur de la reprise de la réunion, comme s'il souhaitait qu'on en reste là. Dès le lendemain, par contre, j'appelais Robert Fabre publiquement, à la télévision, à revenir à la table des négociations. Nos efforts permirent à la discussion de reprendre. Elle se heurta cependant à l'attitude profondément négative du parti socialiste. A aucun moment de cette discussion, et malgré nos efforts, le parti socialiste n'a adopté une position constructive, susceptible de conduire à un accord. (...) Je me contenterai d'énumérer les points sur lesquels le parti socialiste s'est refusé à permettre l'accord : il s'agit notamment du niveau du SMIC, du relèvement général des salaires, du relèvement de 50 % des allocations familiales dès la première année, du resserrement de la hiérarchie des salaires, de la retraite à soixante ans et cinquante-cinq ans pour les femmes avec pension complète, de l'impôt sur le capital et de l'impôt sur la fortune, des nationalisations, des droits des travailleurs à l'entreprise, de l'élection du président du conseil d'administration des entreprises nationalisées, de la proportionnelle à toutes les élections, du droit des DOM et TOM à l'autodétermination, de la défense nationale.* »

A cette énumération, le secrétaire général du P.C.F. ajoute que le P.S. a « *remis en cause des dispositions essentielles du programme commun* », et il cite deux exemples : la fixation du SMIC au niveau souhaité par les centrales syndicales et, bien sûr, les nationalisations.

M. Georges Marchais recherche les indices qui, selon lui, laissaient présager l'évolution du P.S. Il relève que, dès le début de l'année, M. Michel Rocard a multiplié les déclarations « *expliquant que ce qui compte, ce n'est pas la propriété, mais le pouvoir dans l'entreprise — alors que le programme commun indique sans équivoque que la nationalisation signifie l'appropriation par la nation* ». Il rappelle les propositions de M. Jacques Attali sur l'indemnisation des actionnaires, qui, selon lui, « *aboutissent à laisser le grand capital dans la place* ».

« *C'est*, poursuit-il, *le comportement de François Mitterrand lors de son débat télévisé avec Barre. Tout le monde relève qu'au cours de ce débat il prend ses distances avec le programme commun et assure le premier ministre giscardien qu'il dira « non » aux propositions de notre parti. C'est le congrès de Nantes, où François Mitterrand lance son ultimatum au parti communiste et donne au programme du parti socialiste le pas sur le programme commun. A ce congrès, on déclare aussi que le parti socialiste entend « accéder à la position dominante que les sociaux-démocrates scandinaves ont acquise entre 1920 et 1940 », c'est-à-dire, en clair, qu'il aspire à gouverner seul.* (1) *(...) En vérité, maintenant les choses sont claires : depuis le début de l'année, le parti socialiste s'est engagé dans un tournant à droite. Le refus de parvenir à un accord sur l'actualisation du programme commun et, du même coup, sa décision de laisser le programme commun tomber en désuétude, constituent l'épisode le plus spectaculaire, la manifestation la plus révélatrice de ce tournant.* »

Le M.R.G. a servi de relais au parti socialiste

Le secrétaire général du P.C.F. s'attache ensuite à examiner l'attitude du Mouvement des radicaux de gauche. Il déclare :

» *Tel n'a pas été malheureusement le cas dans la négociation. Dès le 14 septembre, Robert Fabre s'est fait le porteur d'arguments* qui constituaient tout simplement *la reprise des attaques que porte en permanence la droite contre le programme commun et contre notre parti.*

» *Tout au long de la négociation, la délégation du M.R.G. a le plus souvent calqué ses positions sur celles du parti socialiste, quand elle n'a pas servi de relais à celui-ci. Vendredi dernier encore, la direction du M.R.G. nous adressait une lettre dans laquelle elle indiquait « que les dernières » propositions formulées par le » parti socialiste sur le chapitre » des nationalisation constituent » la base logique pour une re- » prise des discussions ». Cela revient à reprendre presque mot pour mot le communiqué du bureau exécutif du parti socialiste publié deux jours auparavant.*

» *En bref, la direction nationale du M.R.G. porte une lourde responsabilité dans l'échec d'une négociation où elle a renoncé à toute position originale, au point que ce qui aurait dû être une discussion entre trois partenaires égaux s'est transformé en affrontement entre deux délégations coalisées contre la troisième, c'est-à-dire la nôtre. C'est une situation que nous regretions, mais dont il nous faut bien prendre acte pour en tirer les conclusions qui s'imposent.* »

M. Marchais recherche alors « *les raisons du tournant du P.S.* ». Il explique : « *Pour tenter de poursuivre son règne, la grande bourgeoisie cherche donc à manœuvrer. C'est le sens de la redistribution des forces, du partage des tâches qu'elle a opéré au sein de la droite : comme celle-ci ne peut pas espérer labourer en profondeur, elle essaye de ratisser en largeur pour se conserver une majorité. Mais le résultat se révèle d'ores et déjà très incertain. La grande bourgeoisie n'exclut pas la possibilité que des représentants les plus réactionnaires — ceux qui composent la coalition giscardienne ne disposent plus de la majorité, aux prochaines élections. Devant une telle possibilité, une question devient pour elle décisive : trouver un recours qui lui permettra — sous une forme ou une autre — de sauvegarder sa politique et la domination. Ce recours, c'est, en France, comme dans de nombreux autres pays capitalistes, le parti socialiste.* ».

Le secrétaire général rappelle que « *la social-démocratie gère les affaires du capitalisme* » en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Autriche, au Portugal, en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark. Il estime qu'en France une situation du même type est recherché avec d'autant plus de hâte que « *le parti communiste, bien loin d'être affaibli — comme le pouvoir s'en était donné l'objectif — a consolidé ses forces et ses positions* ». Il ajoute :

» *Dans ces conditions, que le parti socialiste se dégage de l'union de la gauche, qu'il refuse de s'engager sur un programme de transformations effectives et conserve « les mains libres » est devenu un objectif impérieux pour les forces nationales et internationales opposées à un véritable changement politique dans notre pays. Or, force est de constater que les dirigeants du parti socialiste ont prêté l'oreille à ces sirènes et se sont engagés dans cette voie.* »

M. Marchais poursuit : « *Notre organisation progresse rapidement, notamment dans les entreprises. Nous sommes ainsi, en fin de compte, plus forts que ne le souhaitaient nos adversaires, et aussi nos partenaires. Sans doute, si les efforts du parti socialiste pour s'implanter dans les entreprises ont connu l'échec, a-t-il progressé plus que nous au plan de l'influence électorale. Mais nous n'avons jamais, quant à nous, subordonné l'union à la prépondérance de notre parti. A la différence des ambitions proclamées par le parti socialiste au congrès de Nantes, nous n'avons jamais lié l'union à l'acquisition d'une « position dominante » par notre parti. Nous avons même dit à maintes reprises : nous ne voyons aucun inconvénient, bien au contraire, à ce que tous gagnent et se renforcent dès lors que cette progression s'effectue dans le cadre d'une union loyale, dans le combat pour rallier de nouveaux soutiens au programme commun, dans le but de faire triompher les engagements pris en commun. C'est là le vrai problème, et non dans je ne sais quel dépit que nous éprouverions à l'égard du parti socialiste. Le vrai problème est celui-ci, simple et évident pour tous les démocrates : l'union demande que les forces dont chaque parti dispose soient bien mises au service des engagements communs.* »

Le P.C.F. ne peut servir de marchepied

Le secrétaire général rappelle que à l'automne de 1974, le P.C.F. avait « *dû alerter l'opinion* » parce que le P.S. « *prenait ses distances avec l'union* ». « *Il faut le dire*, ajoute-t-il, *nous sommes aujourd'hui devant le même problème, mais celui-ci se pose avec une ampleur, une gravité nouvelles (...).*

» *Oui, le parti socialiste recule. Il revient sur les engagements pris avec le programme commun. Il laisse du coup la porte ouverte à un replâtrage, sous une forme ou sous une autre, du pouvoir et à la poursuite de la politique du grand capital.*

» *Il faut être conscient que de nombreux facteurs le poussent, presque naturellement, en ce sens. Il y a ses traditions historiques. Car certains de ses dirigeants ont beau dater la naissance du parti socialiste de 1971, rien ne peut faire qu'il ne soit l'héritier d'un long passé de collaboration avec la bourgeoisie, avec la droite.*

» *Il y a sa nature, car il est et il reste — nous l'avions souligné en 1972 — un parti attaché au réformisme, c'est-à-dire au simple aménagement du système existant.*

» *Il y a sa composition sociale. Il suffit, à ce sujet, de relever que 5 % seulement des délégués au congrès de Nantes étaient des ouvriers. Mais, par contre, 19 % étaient ce que la statistique appelle des « cadres supérieurs ». En fait, cette appellation recouvre pour l'essentiel cette catégorie très particulière de cadres à laquelle appartiennent des hommes comme Rocard, Attali, Fabius, Joxe, Jospin, qui sont des cadres supérieurs de l'Etat et qui occupent désormais la direction du parti socialiste. C'est une caractéristique nouvelle, par son ampleur, du parti socialiste. Il faut dire que c'est une caractéristique valable pour toute la social-démocratie européenne, dont les dirigeants ouvriers ou petits fonctionnaires ont fait place partout à des technocrates formés dans le giron de la grande bourgeoisie. Cette circonstance donne d'ailleurs une coloration nouvelle au réformisme du parti* socialiste : *il reste d'une grande incohérence théorique, mais il est profondément marqué par une pensée technocratique aux allures modernistes, une pensée qui épouse sous une phrase de gauche les exigences de gestion d'un capitalisme d'Etat en crise.*

» *Il y a enfin les liaisons du parti socialiste dans le pays et hors du pays, avec des forces attachées au système du grand capital et disposant de divers de pression. On ne peut oublier, en particulier, que le parti socialiste est membre de l'Internationale socialiste. Dominé par le S.P.D. de Schmidt et de Willy Brandt, cette Internationale déploie depuis le congrès de Genève, de novembre 1976, une activité absolument débordante. Nous l'avions déjà relevé au XXIIe congrès : le parti socialiste est sensible aux pressions internationales qui s'exercent contre l'union, en particulier de la part du parti de Helmut Schmidt (...).*

» *Donner au parti socialiste, dans ces conditions, c'est-à-dire en l'absence d'engagements précis, clairs, concrets de sa part — donner au parti socialiste la possibilité d'utiliser le parti communiste et les millions de Français qui lui font confiance comme un marchepied pour aller ensuite au gouvernement seul, ou avec d'autres, mais sans les communistes, — ce serait sonner pour toute une période le glas des espérances de changement. Le parti communiste, parce qu'il a un sens élevé de ses responsablités devant les travailleurs, devant notre peuple, ne peut y consentir.* »

Après avoir indiqué que la stratégie du P.C.F. n'a jamais eu pour objet « *la recherche d'un unanimisme sans principe et sans contenu* », il ajoute : « *Il y a des différences très nettes entre communistes, socialistes et radicaux. Nous prenons en compte cette diversité, ce pluralisme, non comme une donnée de circonstance, mais comme une donnée permanente, durable de la vie politique française, y compris pour le socialisme que nous voulons construire. Nous ne recherchons ni le monopole ni la domination. Nous sommes pour l'alliance, une alliance fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, tirant parti d'une diversité mise au service des objectifs communs. C'est précisément au nom de cette conception — et parce que nous en sommes convaincus, il s'agit d'une condition absolue de la marche en avant — que nous réclamons, pour notre parti sa part pleine et entière des responsabilités, la place qui doit être la sienne. A cela non plus, nous ne saurions renoncer à aucun prix.* »

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Pierre Mauroy dans le rapport d'activité présenté au nom de la direction du P.S.

et les socialistes **POLITIQUE**

DEVANT LES TRAVAILLISTES BRITANNIQUES

M. Mitterrand : le parti socialiste gardera le cap qu'il s'était fixé il y a six ans

Brighton. — En raison de la grève des pompiers de l'aéroport de Gatwick et de celle des contrôleurs aériens des autres aéroports britanniques, M. Mitterrand a fait, jeudi 6 octobre, une apparition tardive au congrès travailliste de Brighton. Il a ainsi manqué le déjeuner prévu avec M. Callaghan et a dû s'adresser au congrès en session privée. Il a pu cependant s'entretenir pendant quarante minutes avec le premier ministre britannique et rencontrer le secrétaire au Foreign Office, M. Owen.

Le renforcement des liens « fraternels » entre les partis socialiste et travailliste, mais aussi la préparation d'une coopération amicale entre les deux gouvernements dans l'hypothèse d'un succès de la gauche en France, furent au cœur des entretiens. M. Callaghan, aussi anticommuniste mais plus pragmatique que son prédécesseur, M. Wilson, n'est pas choqué, comme beaucoup de travaillistes, de l'alliance de M. Mitterrand avec les communistes français.

De notre envoyé spécial

Le tour d'horizon général auquel MM. Mitterrand et Callaghan procédèrent fit ressortir une certaine communauté de vues. Mais, sur l'Europe, qui occupa une place importante dans la discussion, des divergences se manifestèrent. M. Callaghan souhaiterait l'inclusion rapide de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans la Communauté, alors que pour M. Mitterrand il est préférable d'étaler sur une période de temps plus longue l'entrée de ces pays dans la C.E.E.

Un peu plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Mitterrand minimisa ces divergences de vues. Sur la question des élections directes au Parlement européen, il rappela la position du P.S., mais, ajouta-t-il, « *nous ne pensons pas que nos amis socialistes de l'étranger doivent nécessairement avoir les mêmes vues* ».

Il semble que M. Mitterrand n'ait fait aucune pression sur M. Callaghan pour le pousser à accélérer le vote, par les Communes, d'une législation qui permettrait aux élections d'avoir lieu en mai-juin 1978. Sur la question des réformes du traité de Rome, que M. Callaghan envisage, M. Mitterrand fut évasif. Il a indiqué qu'il sera temps d'en discuter plus tard, après les élections en France. Mais, a-t-il dit, « *nous ne sommes pas des maniaques du traité de Rome, nous ne le considérons pas comme un texte sacré* ». Il précisa cependant qu'une modification de « *certains aspects* » de la politique agricole commune pourrait être effectuée sans toucher au traité. Certes, l'élargissement de la Communauté posera de nouveaux problèmes et affectera les structures de celle-ci, mais, pour le moment, a-t-il dit : « *Nous sommes contre les modifications du traité de Rome.* »

Le renforcement de la coopération entre les partis de l'Internationale socialiste est accepté par M. Mitterrand, mais elle n'implique pas, selon lui, un alignement général, car l'Internationale doit respecter « *les intérêts généraux de chaque parti* ». Interrogé au sujet d'un éventuel manifeste commun pour les élections européennes, M. Mitterrand souligna que les socialistes français étaient d'accord avec les autres partis socialistes européens sur les objectifs, mais que des divergences de vues existaient sur les moyens de les atteindre. Il pense, cependant, que « *le désaccord sur la technique, les méthodes et le calendrier est moins important que l'accord général sur la stratégie et les objectifs* ».

Dans son allocution au congrès, M. Mitterrand félicita le gouvernement travailliste du redressement économique qu'il avait amorcé et ajouta : « *Nous avons besoin de vous et nous voudrions vous sentir de plus en plus en Europe... sans la Grande-Bretagne totalement présente, il manquerait quelque chose à la fois à la France et à l'Europe...* » Et le leader socialiste se référa spécifiquement à la grande tradition du libéralisme, mais aussi à la conception d'une démocratie sociale et économique incarnée par le gouvernement travailliste.

Au cours de ses remarques aux journalistes, M. Mitterrand évoqua la « *grave crise* » de la gauche, mais, précisa-t-il : le P.S. « *gardera le cap qu'il s'était fixé il y a six ans* ». « *Les partis conservateurs*, a-t-il ajouté, *peuvent nous tourner autour. Ils perdent leur temps et les communistes aussi.* »

« *Nous sommes tout à fait tranquilles*, a-t-il encore dit, *le parti socialiste ne bougera pas de sa position, je peux vous le garantir.* » M. Mitterrand a rappelé que le P.S. s'était fixé deux limites : « *Il ne faut pas faire de deuxième programme commun avant d'avoir appliquer le premier. Et nous voulons bien d'un programme commun mais pas d'un programme communiste.* »

« *Naturellement*, a-t-il déclaré, *nos camarades communistes voient les choses autrement, et ont tendance à renverser l'ordre des facteurs* ». « *Nous sommes unis*, a-t-il poursuivi, *comme on l'est dans un parti démocratique à la veille des grandes batailles. Et d'ailleurs plus à la veille qu'au lendemain.* » « *Les partis conservateurs en France se réjouissent un peu trop tôt.* »

HENRI PIERRE.

M. ESTIER : M. Marchais fait du roman feuilleton.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré jeudi 6 octobre au micro d'Europe 1 :

« *Les déclarations de Georges Marchais constituent un roman feuilleton. Ce réquisitoire n'a aucune réalité. Il est totalement sans rapport avec les faits. Le parti communiste aujourd'hui ne veut pas conclure un accord avec nous, et, pour justifier cette attitude de refus, il nous accuse de tous les péchés possibles.*

» *Ce que fait actuellement le P.C. ne sert pas l'union de la gauche, c'est évident, et ce qui me paraît clair, c'est que les communistes prennent ombrage de la force politique que représentent les socialistes, précisément dans le cadre de la stratégie de l'union de la gauche, et qu'ils essaient aujourd'hui de nous discréditer aux yeux de l'opinion. Mais c'est peine perdue.* »

M. Claude Estier écrit d'autre part dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* :

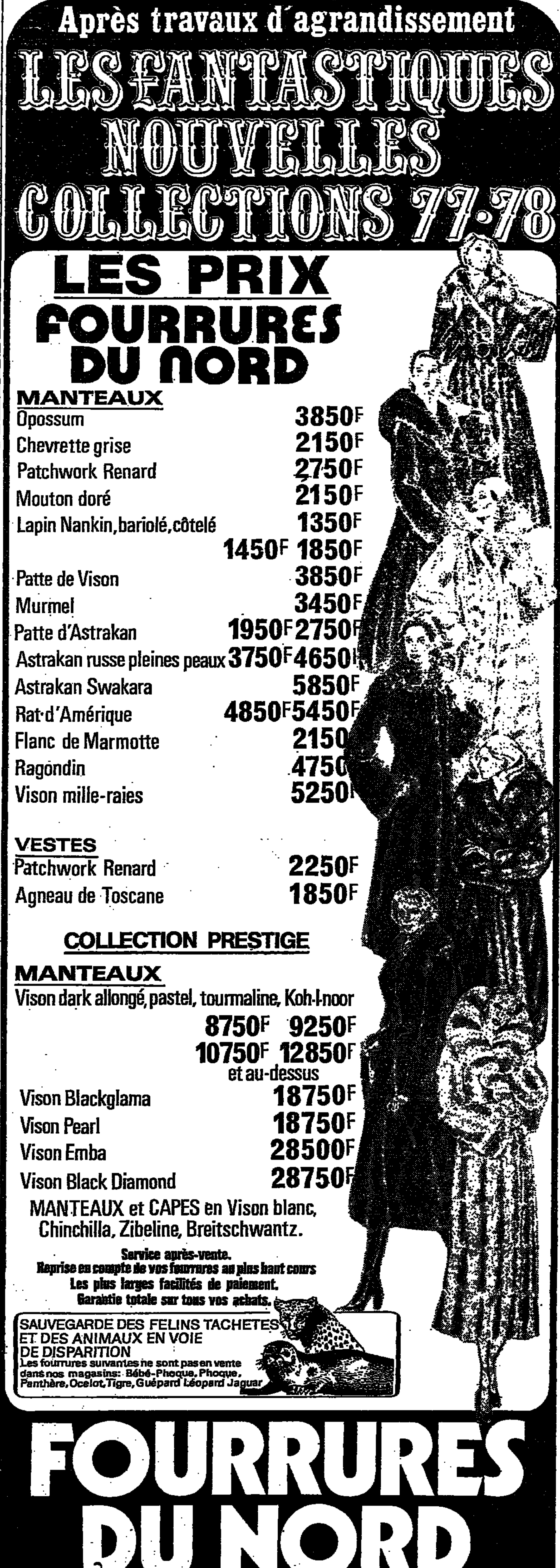
« *Je sais bien que le parti communiste s'acharne depuis des semaines à tenter de démontrer que le parti socialiste a changé. Mais, comme il le dit souvent lui-même, ce n'est pas parce qu'il répète cent fois une contre-vérité (...) qu'elle devient une vérité.* »

LE GROUPE SOCIALISTE OBTIENT LA PRÉSIDENCE DE DEUX COMMISSIONS SÉNATORIALES

Les commissions du Sénat ont désigné leurs bureaux, jeudi 6 octobre.

M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique) a été réélu président de la commission des finances, dont le rapporteur général reste *M. Maurice Blin* (Union centriste). *M. André Colin* (Union centriste) a été également réélu président de la commission des affaires étrangères et *M. Jozeau-Marigné* (R.I.), président de la commission des lois.

Trois autres commissions, en revanche, changent de président : *M. Michel Chauty* (R.P.R.) remplace M. Jean Bertaud (R.P.R.) à la tête de la commission des affaires économiques. *M. Robert Schwint* (P.S.) devient président de la commission des affaires sociales, où il succède à M. Marcel Souquès (P.S.). Enfin, *M. Léon Eeckhoutte* (P.S.) a été élu à la présidence des affaires culturelles, où il remplace M. Jean de Bagneux (R.I.). Les socialistes, dont le groupe est le plus important du Sénat, obtiennent ainsi la présidence d'une seconde commission.



POLITIQUE

L'Assemblée nationale adopte la loi assurant une meilleure protection des acheteurs à crédit

Sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 6 octobre, le projet de loi relatif à l'information et à la protection du public dans le domaine des opérations de crédit. Adopté par le Sénat à l'automne 1976, ce texte, rappelle M. Burckel (R.P.R.), a connu bien des vicissitudes. La commission des lois a adopté en juin dernier, à l'initiative de M. Bignon (R.P.R.), la question préalable. Elle entendait ainsi inviter le gouvernement à présenter de nouvelles propositions allant dans le sens d'une simplification du texte et d'une meilleure protection des consommateurs recourant au crédit.

Le gouvernement a en effet déposé une série d'amendements remaniant profondément le texte dans le sens souhaité par la commission, qui a donc accepté de procéder à l'examen des articles. Parallèlement, la concertation s'est poursuivie avec les différents partenaires de la vie économique et a permis d'aboutir aux propositions retenues par la commission et auxquelles le gouvernement a bien voulu se rallier. Ces solutions nouvelles, explique M. Bignon, en les détaillant, permet d'accorder à l'emprunteur une protection réelle, et pas seulement illusoire, et modère les inconvénients imposés aux commerçants par ces dispositions protectrices.

Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, déclare : *« Ce texte voté par une très large majorité du Sénat représente une nouvelle et importante étape dans les efforts poursuivis par le gouvernement en matière de crédit. Mais si de nombreuses mesures ont déjà été prises pour protéger les emprunteurs, elles se sont révélées inadaptées aux formes nouvelles de crédit. »*

Soulignant ensuite les éléments les plus marquants du texte, elle déclare : *« Son champ d'application est vaste et il s'applique à toutes les formes de crédits consentis aux particuliers par des prêteurs professionnels. Pour ce qui concerne le crédit immobilier, il fera l'objet d'un texte particulier qui sera déposé au Parlement cet automne. »*

Mme Scrivener rappelle alors les quatre objectifs fondamentaux du projet :

1) Améliorer l'information du consommateur sur les conditions de son prêt et réglementer la publicité ;

2) Accorder au consommateur un délai de réflexion de sept jours dont un week-end avec possibilité de renoncer au crédit ;

3) Instituer un lien juridique entre le contrat de vente et le contrat de prêt : les obligations de l'emprunteur ne prendraient effet qu'à partir de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation ;

4) Protéger le consommateur contre les pénalités souvent excessives qui lui sont réclamées en cas de remboursement anticipé ou de défaillance. A cet effet, les indemnités ne pourraient plus dépasser un montant maximum.

Pour terminer, elle rappelle qu'en 1973 près de la moitié des automobiles neuves et près de 45 % des téléviseurs étaient achetés à crédit. Quant à l'endettement moyen par habitant, il était en 1975 de 230 francs par mois, soit le double de ce qu'il était en 1969.

Dans la discussion générale, M. DARINOT (P.S.) observe que *« le gouvernement a choisi la conjoncture actuelle où le chômage et l'inflation ont rongé le pouvoir d'achat des travailleurs pour présenter des mesures techniques sur le crédit, afin d'éliminer certains abus manifestes, mais sans toucher toutefois aux structures de distribution du crédit qui favorise les consommateurs les plus riches. » « Le crédit,* affirme-t-il, *est un des éléments d'érosion du pouvoir d'achat. »*

M. FERRETTI (P.R.) estime positif le bilan des mesures déjà prises dans le secteur de la consommation, et poursuit : *« Votre projet vise à créer un véritable statut du crédit à la consommation et, ce faisant, il comble une lacune indiscutable de notre législation, lacune qui a donné lieu à des abus et à des injustices. »*

M. KALINSKY (P.C.) dénonce le caractère *« scandaleux »* des abus commis dont sont surtout victimes les familles aux ressources modestes. A son avis, le problème de fond est celui de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Sans nier les aspects positifs du projet, il en souligne les lacunes ; d'où les amendements déposés par son groupe, qui s'opposera notamment à l'exclusion des crédits inférieurs à trois mois et de faible montant.

M. DAILLET (réf.) estime que l'importance du crédit à la consommation impose que l'on établisse un meilleur équilibre entre prêteurs et emprunteurs. Sans faire du consommateur un assisté, le projet, relève-t-il, le met à l'abri de certaines manœuvres.

Pour M. BIGNON (R.P.R.), si le texte présente des aspects positifs, il risque cependant d'entraîner un certain renchérissement du crédit et d'assez lourdes complications.

M. FOYER (R.P.R.) estime que, quelque peu déroutant dans ses aspects techniques, ce projet revêt une très grande importance, car il esquisse un droit à bien des égards nouveau. Le président de la commission des lois juge très critiquables les dispositions qui instituent un droit de repentir. Cette innovation, estime-t-il, fera plus de mal que de bien : il est grave de mettre en cause le respect dû aux contrats et à la parole donnée. M. FOYER annonce cependant qu'il votera le projet.

Mme SCRIVENER : les organisations de consommateurs seront consultées

Répondant aux orateurs, Mme SCRIVENER indique notamment que les organisations de consommateurs seront consultées pour l'élaboration des décrets d'application. D'autre part, des contrats-types seront élaborés en ce qui concerne le crédit, mais non en ce qui concerne la vente.

L'Assemblée entreprend ensuite l'examen des articles du projet. A l'article premier, elle adopte un amendement du rapporteur qui précise que toute opération consentie à titre habituel par un prêteur, que ce soit à titre onéreux ou gratuit, entre dans le champ d'application de la loi. Est donc supprimée la distinction entre les prêts d'argent non affectés et les autres opérations de crédit. Les dispositions de la loi sont étendues aux ventes et prestations dont le paiement est échelonné ou différé.

A l'article fixant les opérations exclues du champ d'application de la loi, l'Assemblée adopte un amendement du rapporteur qui soumet à la loi les crédits d'une durée inférieure ou égale à trois mois dont le montant est supérieur au SMIC. Il réintroduiront les crédits dont le montant dépasse un plafond fixé par décret.

A l'article réglementant la publicité relative aux opérations de crédit, l'Assemblée adopte un amendement du rapporteur qui rend obligatoire dans toute publicité l'indication, en plus du coût total, du taux effectif global du crédit proposé.

A l'article renforçant le formalisme des contrats de crédit, l'Assemblée accepte la rédaction proposée par le rapporteur. Toute opération de crédit doit être précédée de la remise à l'emprunteur d'une offre personnelle qui engage le prêteur à maintenir les conditions qu'elle indique pendant une durée minimale de quinze jours. Cette offre, établie selon un modèle-type fixé par décret, après consultation du comité national de la consommation, doit comporter toutes les conditions du crédit, notamment son montant, éventuellement le montant de ses fractions, son coût total faisant apparaître distinctement toutes les charges annexes et, s'il y a lieu, son taux effectif global calculé avec toutes les charges annexes, y compris les perceptions forfaitaires.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée, en ce qui concerne la faculté de renonciation de l'emprunteur, adopte la rédaction proposée par le rapporteur. L'emprunteur conserve pendant sept jours, à compter de son acceptation, la faculté de se rétracter. Pour les offres faites sous conditions d'agrément de la personne de l'emprunteur, le contrat ne devient parfait qu'à la double condition que, dans le délai de sept jours, le prêteur fasse connaître à l'emprunteur sa décision d'accorder le crédit et que l'emprunteur n'ait pas usé de son droit de rétractation.

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur, M. FOYER propose que l'exécution des obligations du débiteur puisse être, notamment en cas de licenciement, suspendue par ordonnance du juge d'instance, statuant en référé, dans les conditions prévues à l'article 12-44 du code civil. Durant le délai de suspension, les sommes dues ne produiront point intérêt. Le gouvernement se rallie à cette solution, qui est adoptée par l'Assemblée.

Les députés adoptent ensuite l'amendement du rapporteur qui précise que les obligations de l'emprunteur ne prennent effet qu'à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation. En cas de contestation sur l'exécution du contrat, le tribunal pourra suspendre cette exécution jusqu'à la solution du litige.

L'Assemblée examine ensuite l'article qui fait dépendre l'acte de vente de l'obtention du prêt. Elle l'adopte dans la rédaction proposée par la commission : *« Chaque fois que le paiement sera acquitté à l'aide d'un crédit, le contrat de vente ou de prestation de service le précisera. Aucun engagement ne pourra être contracté par l'acheteur tant qu'il ne pourra justifier qu'il a accepté l'offre préalable du prêteur.*

» L'acheteur ne pourra effectuer auprès du vendeur ni paiement ni dépôt. Tant que le prêteur ne l'a pas avisé de l'octroi du crédit, tant que l'emprunteur peut se rétracter, le vendeur n'est pas tenu d'accomplir son obligation de livraison. Toutefois, si l'acheteur sollicite cette livraison, le délai de rétractation expire à la date de livraison, sans pouvoir ni excéder sept jours ni être inférieur à trois jours. Toute livraison anticipée est à la charge du vendeur. »

L'engagement préalable de payer comptant en cas de refus de prêt est nul de droit.

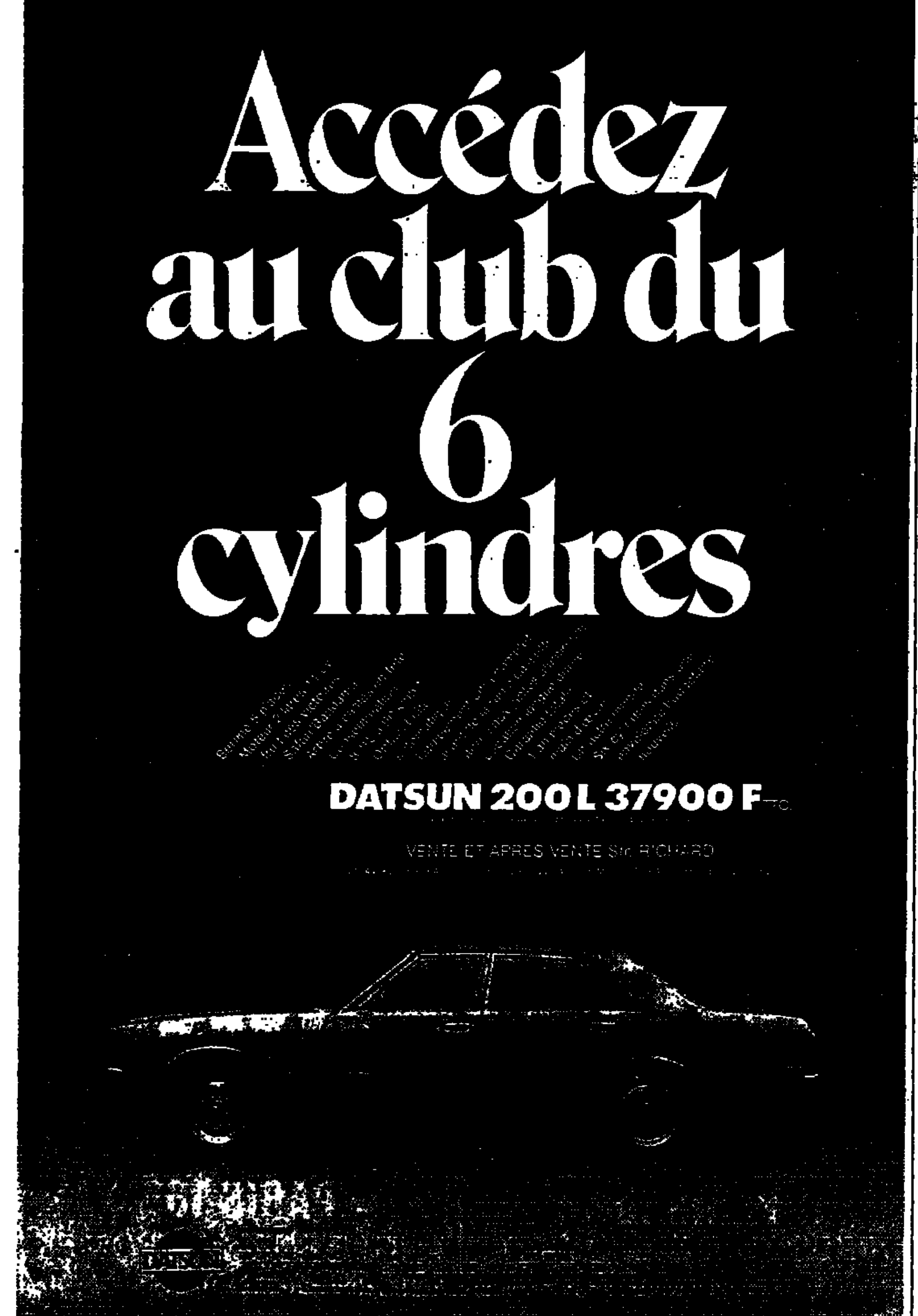
Pour terminer, l'Assemblée décide, sur proposition du rapporteur, de reporter au 1er juillet 1978 au plus tard l'entrée en vigueur de la loi.

Mme Scrivener ayant demandé une seconde délibération, l'Assemblée rétablit un article supprimé au cours de la discussion et qui interdisait les demandes de crédit multiples.

Dans les explications de vote, M. DAILLET (réf.) exprime la satisfaction de son groupe à l'égard d'un texte qui constitue *« un pas modeste vers une société plus juste »*. M. MAISONNAT (P.C.) aurait désiré pour sa part un meilleur texte. Il souhaite que les décrets d'application soient pris rapidement. M. DUPILET (P.S.) indique que son groupe votera un texte qui, en dépit de ses insuffisances, constitue un progrès, et M. MASSON (P.R.) relève avec satisfaction qu'une politique de la consommation est en train de naître. Enfin, pour M. BURCKEL (R.P.R.), ce qui est important, c'est l'information et la formation des consommateurs.

Après que Mme SCRIVENER eut relevé cette unanimité et y eut vu un encouragement pour le gouvernement à poursuivre son action, le projet de loi est adopté par l'ensemble des députés.

La séance est levée vendredi à 1 heure.



DEUX NOUVEAUX DÉPUTÉS DANS LE PACIFIQUE-SUD

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 6 octobre, un projet de loi organique prévoyant la création de deux sièges supplémentaires de députés, l'un en Nouvelle-Calédonie (cent trente-trois mille habitants en 1976), l'autre en Polynésie (cent trente-six mille habitants), et un projet fixant la composition des circonscriptions électorales correspondant à ces nouveaux sièges (*le Monde* du 10 septembre).

M. PIOT (R.P.R.), rapporteur, reconnaît que tout découpage de circonscription est *« critiquable »*, mais estime que celui qui est proposé est *« le meilleur possible »*.

Après l'intervention de M. STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. DUCOLONE (P.C.) y voit donc *« une manœuvre du pouvoir dans la perspective des prochaines élections législatives, ces territoires représentent une réserve électorale pour la majorité »*.

L'Assemblée adopte le projet de loi organique créant deux sièges supplémentaires dans les TOM, l'opposition s'abstenant.

Estimant qu'il n'y a pas lieu à délibérer, M. Alain Vivien (P.S.) défend une question préalable dont l'adoption entraînerait le rejet du second texte. A son avis, rien ne justifie en effet le découpage de nouvelles circonscriptions dans les seuls territoires d'outre-mer. *« La raison profonde des modifications proposées,* affirme-t-il, *s'inscrit dans une perspective électoraliste »*. Il critique surtout le découpage proposé pour la Nouvelle-Calédonie, découpage qui accentue, à son avis, le déséquilibre ethnique entre deux circonscriptions d'inégale importance (quarante-deux mille habitants pour l'une, quatre-vingt-dix mille pour l'autre).

Au scrutin public, la question préalable socialiste est repoussée par 280 voix contre 179.

M. PIDJOT (non-inscrit, Nouvelle-Calédonie) défend ensuite un amendement tendant à rattacher les ressortissants français des Nouvelles-Hébrides, non pas à la circonscription est de la Nouvelle-Calédonie, mais au collège électoral de Wallis et Futuna.

L'ensemble du projet de loi est finalement adopté, l'opposition votant contre.

● *M. Guy Cabanel*, député (P.R.) de l'Isère, est entré à la commission de la défense de l'Assemblée nationale et en a été élu vice-président, jeudi 6 octobre, en remplacement de M. Michel d'Aillières (P.R., Sarthe), élu sénateur. M. Raoul Honnet (P.R., Aube) a été désigné pour succéder à M. d'Aillières comme rapporteur pour avis du budget d'équipement de la défense. M. Jean-Marie Commenay (réf., Landes) remplace M. Max Lejeune (réf., Somme), élu sénateur, comme rapporteur pour avis du budget de la gendarmerie.

Un vide comblé

Le projet de loi sur le crédit à la consommation et la protection des emprunteurs a franchi glorieusement, après une mesure pour rien en juin, l'étape de l'Assemblée nationale. Un vote à l'unanimité est suffisamment rare au Palais-Bourbon pour qu'on le salue.

Il faut dire qu'on se trouvait là en présence d'un véritable vide législatif qu'il importait de combler pour faire cesser des injustices criantes, et pourtant parfaitement légales. Lorsqu'un client achète dans un magasin, grand ou petit, un meuble ou un appareil électroménager qu'il souhaite payer à tempérament, il signe en fait deux contrats : un bon de commande et un contrat de crédit. L'établissement prêteur verse la somme empruntée au commerçant. Quoi qu'il arrive (et jusqu'à la mise en vigueur du texte que vient d'adopter l'Assemblée nationale), l'emprunteur est obligé de rembourser son emprunt. Même si le commerçant lui livre un appareil en mauvais état, incapable de fonctionner, ou encore si le vendeur fait faillite avant de l'avoir livré, le consommateur doit honorer sa signature.

Nombreux sont ceux qui, depuis des années, paient ainsi l'achat d'un bien qui n'a jamais franchi leur seuil. Porter l'affaire en justice (on sait combien le coût de la justice est élevé) ne servirait à rien, en l'état actuel du droit : l'acheteur doit payer, puisque rien ne subordonne le contrat de prêt au contrat de vente... Un cas-type où le droit, vieilli, inadapté, conforte l'injustice.

De plus, les pressions faites pour que l'acquéreur recoure au crédit sont fortes : le vendeur touche souvent une commission pour tout contrat de crédit qu'il apporte à un établissement spécialisé ! Il importait donc de donner au consommateur, qui s'était laissé tenter au-delà de ses moyens, la possibilité de se raviser, après en avoir discuté en famille. Le délai de réflexion de sept jours était indispensable.

Il a été difficile de convaincre commerçants et établissements prêteurs de la légimité et de la nécessité absolue de combler ce vide législatif, d'adapter le droit aux pratiques de la vie moderne. En juin, on a pu craindre que ce projet de loi essentiel ne soit enterré. Il n'en a rien été, et c'est heureux. Il reste à souhaiter qu'au Sénat où le texte va revenir en seconde lecture, aucun grain de sable ne vienne enrayer un processus désormais bien engagé.

Ensuite, Mme Scrivener — qui a maintes fois prouvé son attachement à ce texte — devra veiller à la publication rapide des décrets d'application : trop de lois sont restées lettre morte faute de réglementation complémentaire indispensable.

JOSÉE DOYÈRE.

La commission des finances étend aux retraités l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu des salariés

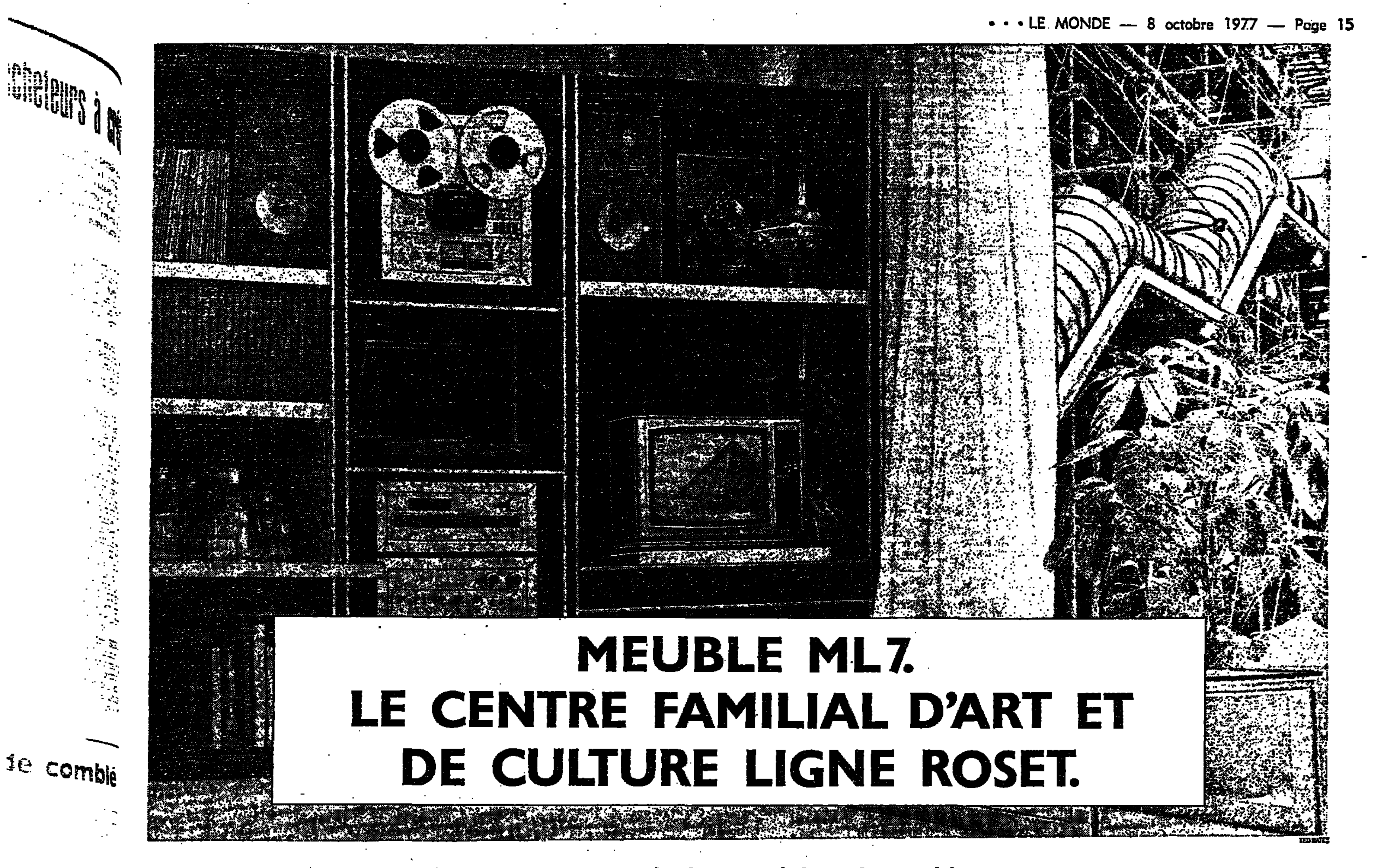
M. Maurice Papon (R.P.R.), rapporteur général, a proposé à la commission des finances de l'Assemblée nationale, jeudi 6 octobre, d'étendre aux titulaires d'une pension ou d'une retraite, dans la limite de 5 000 francs, l'abattement annuel de 10 % de l'impôt sur le revenu consenti aux salariés pour leurs frais professionnels. Cet amendement à l'article 3 de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1978, qui ne prévoyait qu'une réduction de 5 000 francs sur l'année du départ à la retraite et des mesures d'allègement forfaitaire pour les personnes âgées, a été adopté par la commission. Tous les commissaires de la majorité ont voté pour, sauf M. Ginoux (réf.), qui s'est abstenu, parce qu'il estimait insuffisant le financement proposé par M. Papon. Les députés communistes et socialistes se sont également abstenus, jugeant que le dispositif présenté par la majorité était trop restrictif.

L'amendement de M. Papon fixe, d'autre part, de nouveaux seuils d'allègement pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides : 3 400 francs pour un revenu net global inférieur à 21 000 francs, 1 700 francs pour un revenu compris entre 21 000 et 34 000 francs. Le rapporteur général, suivi par la commission, propose de financer ces pertes de recettes pour l'Etat par une majoration de 10 % de divers droits de timbre et l'élévation à 3 000 francs de l'imposition forfaitaire annuelle à laquelle sont soumises les personnes assujetties à l'impôt sur les sociétés.

La commission a ensuite rejeté les articles du projet de loi prévoyant un relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant agricole et la reconduction de la taxe de 1977 sur certains éléments de train de vie. Elle a repoussé, enfin, par 11 voix contre 4 et 2 abstentions (dont celle de M. Marette, R.P.R.), un amendement communiste tendant à instituer un impôt annuel progressif sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs.

ELECTIONS LEGISLATIVES

SEINE-ET-MARNE. — M. Alain Bournazel, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil au ministère des finances, a reçu l'investiture du R.P.R. pour être candidat dans la 3e circonscription (Meaux-Coulommiers), dont le député sortant, M. Bertrand Flornoy (R.P.R.) ne sollicite pas le renouvellement de son mandat (*le Monde* du 30 septembre).



ML 7, c'est votre culture personnelle rangée dans un seul meuble.

Que vous soyez discophile, ou bibliophile, ou collectionneur, votre imagination trouvera toujours comment agencer le ML 7. Parce que le ML 7 n'est pas seulement un meuble mais de multiples possibilités de meubles.

Sa composition ne dépend que de vos envies et de vos besoins.

Et pourquoi ne pas l'acheter à crédit?

Le catalogue 77-78 vous sera remis dans nos magasins ou vous sera envoyé contre 8 F en timbres poste.

ligne roset

Paris et région parisienne

75002 127 bd de Sébastopol, Ligne Roset
75007 7 rue de Solférino, Le Bihan
75007 189 bd St-Germain, Ligne Roset
75009 40 bd Haussmann, Ligne Roset, Galeries Lafayette
75009 64 bd Haussmann, Ligne Roset, Printemps
75011 25 fg Saint-Antoine, Le Bihan
75014 94 bd du Montparnasse, Jamica
75016 104 rue Michel-Ange, Ligne Roset
75018 57 bd Barbès, Ligne Roset
60100 Creil/Nogent, centre commercial Escale, av. de l'Europe, S.N.A.
77000 Melun 3 av. du général-Patton, Profil
78630 Orgeval, centre commercial Nationale 13, Art de Vivre
91000 Evry, centre commercial régional Evry 2 centre, Ligne Roset
93380 Pierrefitte, 129 bd Jean-Mermoz, Ambiance
94014 Créteil, centre commercial régional Créteil soleil, niveau haut, Ligne Roset
94150 Rungis, centre commercial de Belle Epine, Galeries Lafayette
94210 La Varenne, 81 bis av. du Bac, Formes Actuelles
94270 Kremlin-Bicêtre, 43/45 av. de Fontainebleau, Baudry

Province

01000 Bourg-en-Bresse, 10 rue Gambetta, Formes Contemporaines
01170 Gex-Maconnex, l'Habitation
01450 Poncin St-Jean-le-Vieux, Meubles Perraud
02200 Soissons, 1 rue du Commerce, Dermagne
03100 Montluçon, 4 bd de Courtais, La Calèche
03000 Moulins, 8 rue du 4-Septembre, Larmé
04200 Sisteron, 28 rue Saunerie, Meubles Bouisson
05000 Gap, 53 rue Carnot, Hermitte
05100 Briançon, 37 av. de la Gare, Hermitte
06500 Menton, 17 av. Carnot, Meubles Sélection
06000 Nice, 8 rue Halevy, Meubles Sélection
06000 Nice, 17 rue Raiberti, Euromeubles
06400 Cannes, 100 rue d'Antibes, Miami
06160 Juan-les-Pins, 103 bd Wilson, Verner
06700 St-Laurent-du-Var, Bretelle Cap 3000, av. Léon-Béranger, Ligne Roset
08000 Charleville-Mézières, 51 cours Aristide-Briand, Ligne Roset-Module
09400 Tarrascon/Mercus, RN 20, Meubles Ferré
10000 Troyes, 14 rue Colbert, Ligne Roset 3
11000 Carcassonne, 6 rue Victor-Hugo, boutique Garance
11100 Narbonne, 28 bis et 30 rue Droite, Formes
12000 Rodez, 37 rue Beteille, Masson
13006 Marseille, 31 cours Lieutaud, Lignes nouvelles
13000 Marseille, 59 bd Rabateau, Ligne Roset
13700 Marseille-Vitrolles, galerie marchande Carrefour, Déco 3000
13100 Aix-en-Provence, 16 cours Sextius, Ligne Roset
14000 Caen, 3 quai de Juillet, Ligne Roset
14800 Deauville, 38 rue Désiré Le Hoc, Tragin
15000 Aurillac, 27 rue des Forgerons, Artco
17000 La Rochelle, 6 rue du Palais, Antarrieu
18000 Bourges, 13 rue Coursarlon, Ligne Roset
19100 Brives, 14 av. du maréchal-Foch, Catherine Granet
21000 Dijon, 3 rue Chaudronnerie, Ligne Roset
22000 St-Brieuc, 7 rue Houvenagle, Modulor
24100 Bergerac, 40 rue neuve d'Argenson, Fray
24000 Périgueux, 3 quater rue des Jacobins, Novamob
25000 Besançon, 4 rue de l'Orme de Chamars, Koenig
25200 Montbeliard, 22 rue des Febvres, Cheval
26100 Romans, Le Neuilly place Jean-Jaurès, Espace Contemporain
26000 Valence, 8 rue Ferdinand-Marie, Espace Contemporain
27000 Evreux, 66 rue Joséphine, Ligne Roset
28000 Chartres, 28 rue porte Morard, Ligne Roset
29000 Quimper, route de Bénodet, Style et Décor
29200 Brest, 33 ter rue Traverse, Ligne Roset
29210 Morlaix, 57 rue de Paris, Exameuble
30100 Alès, 47 rue d'Avéjean, Renvier
30200 Bagnols/Cèze, av. du Pont, Renvier
30000 Nîmes, 1 bd Amiral-Courbet, Renvier
31000 Toulouse, 21 rue du Taur, Dalet
31000 Toulouse, 1 rue Ozenne, Ligne Roset
32000 Auch, route de Toulouse, Nogues
33700 Bordeaux-Mérignac, 209 av. de la Marne, route Cap Ferret, Domus
33500 Libourne, 78 rue Gambetta, Ligne Roset
34000 Montpellier, 24 av. du pont Juvénal, Renvier
35000 Rennes, 67 bd de la Tour d'Auvergne, Ligne Roset
35400 St-Malo, 50 rue Ville Pépin, l'Echoppe
37000 Tours, 21 rue Charles-Gilles, Profil
38000 Grenoble, 9/11 bd Maréchal-Joffre, Ligne Roset
38000 Grenoble, 35/37 rue des Déportés du 11/11/1943, Interiora
38000 Grenoble, 2 et 3 av. Rhin et Danube, Raffin
38300 Bourgoin-Jallieu, 33 rue de la République, Vivier
39000 Lons-le-Saulnier, 15 av. d'Offenbourg, Décor 39
40100 Dax, 3 rue Saint-Vincent, Sailhan
42110 Feurs-Civens RN 82, Centre Meubles
42000 St-Etienne, 10/21 rue Léon-Nautin Coursol
43000 Le Puy, 11 rue Porte-Aiguière, Geneste et Bordat
44000 Nantes, 3 rue Franklin, Ligne Roset
44000 Nantes, 1 rue Voltaire, Ligne Roset
44600 St-Nazaire, 36 rue Albert-de-Mun, Herveau Brisson
45200 Montargis, 53 rue du Général-Leclerc, Saigot
45000 Orléans, 101 rue Bannier, Ligne Roset
46000 Cahors, 6 place St-James, Couderc
47000 Agen, passage d'Agen, Environnement Futur
49308 Cholet, 17 rue Clemenceau, Chenuet
49000 Angers, 23 rue St-Julien, Ligne Roset
51000 Reims, 56 place Drouet d'Erlon, Ligne Roset
54000 Nancy, 14 rue Raugraff, Ligne Roset
56000 Lorient, 39 cours de la Bove, Ligne Roset, Civel Décor
57602 Forbach, 80/96 rue Nationale, Cahen
57000 Metz, 8 place St-Louis, Ligne Roset
58000 Nevers, 4 place du Lycée, Jancyr
59240 Dunkerque, 15 place de l'Europe, Meubles Coppin
59100 Roubaix, 15 rue Vieil Abreuvoir, Ligne Roset
59190 Hazebrouck, 57 Grande Place, Meubles Coppin
59000 Lille, 68 rue d'Esquermoise, Mobilier d'Aujourd'hui
59300 Valenciennes, 34/36 rue de la Vieille Poissonnerie, Belin
62000 Arras, 16 place de la Vacquerie, Climats d'Aujourd'hui
62400 Béthune, 650 bd Poincaré, Grim
62200 Boulogne/Mer, 89 Grande-Rue, La Meublerie
63000 Clermont-Ferrand, 18 av. des Etats-Unis, Ligne Roset
64600 Biarritz-Parme, av. du Mal-Juin, Ligne Roset
64000 Pau, 11 rue Léon-Daran, Trivium
65420 Ibos-Tarbes, route de Pau, Flash Mobilia, M.D.F.
66000 Perpignan, 51 av. du Gal-de-Gaulle, Ligne Roset
67000 Strasbourg, 27 rue du Dôme, Actuel 3
68100 Mulhouse, 7 rue Schlumberger, Ligne Roset
69002 Lyon, 41 rue de la République, Ligne Roset
69003 Lyon, centre commercial de la Part-Dieu, Galeries Lafayette
69006 Lyon, 1 quai du Général-Sarrail, Ligne Roset
71200 Le Creusot, 103 rue du Mal-Foch, Cottin
72000 Le Mans, 115 rue Nationale, Noël Bellier
73100 Aix-les-Bains, 7 av. de Tresserve, Ligne Roset
74000 Annecy, 53 rue Carnot (angle av. de Brogny), Ligne Roset
74100 Annemasse, 16 rue du Chablais, Moenne-Loccoz
74800 La Roche/Foroh, 33 rue des Afforêts, Moenne-Loccoz
76000 Rouen, 4 pl. de la République (près pont Corneille rive droite), Ligne Roset
76000 Rouen, 29 av. de Caen, Froger
76600 Le Havre, 47 pl. de l'Hôtel-de-Ville, Galerie Espace
76600 Le Havre, 7 rue Casimir-Périer, M.A.B. Décoration
79000 Niort, 23 rue Sarrazine, Bordet & Fils
81000 Albi, 18/38 rue de l'Hôtel-de-Ville, Fabre
82130 Villemade-Lafrançaise, nationale 127, Coustou-Lartigues
83400 Hyères, 9 av. Lyautey, Le Franc
83360 Port-Grimaud, les Trois Dauphins
83100 Toulon, 2 place de la Liberté, Décotec
83600 Fréjus, 450 av. Aristide-Briand, Sélection Design
84000 Avignon, 6 rue Rappe, Ligne Roset
85100 Les Sables-d'Olonne, 8 rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Meubles R.Y.
85000 La Roche-sur-Yon, 4 rue du Lycée, Viva
86100 Châtellerault, 115 rue Jean-Jaurès, Dupont
87000 Limoges, 14 rue Elie-Berthet, Guénand
88100 St-Dié, 48 rue Thiers, Bucher
89000 Auxerre, 29/32 place de l'Hôtel-de-Ville, Ligne Roset
90000 Belfort, 28 rue Thiers, Ligne Roset

Principauté de Monaco

Monaco, 57 rue Grimaldi, Sélection International

Allemagne

Bureau Roset, 7032 Sindelfingen Calwerstrasse, 52

Belgique

Anvers, S.P.R.L. Liebens Meir 44
Binche, 1 rue de Mons, Metens meubles S.P.R.L.
Brugge, Noordzandstraat, 61 Intoplan De Ster
Bruxelles, 6 place Fontenas, Ligne Roset
Galerie de la Toison d'Or, Ligne Roset
52 rue de l'Ecuyer, Vanderborght
Charleroi, 43 rue de Marcinelle, Barigand-design
Courtrai, 24 Oudenaardsesteenweg, Delmi-décor
Waterloo, 283 chaussée de Bruxelles, Eurodesign
Diest, Leuvensteenweg, 6, F.A.H. Mommaerts
Liège, 23-24 quai de Gaulle, J. Ballegeer contemporain
11 et 13 rue Mean, Décor danois
Lokeren, 97 Gentsesteenweg, Van Der Broecke
Mol, markt 34, Van Der Voort meubelen
Mons, 21 et 26 rue des Fripiers, N-Form
Mortsel-Antwerpen, Woning en Bureelinrchting Liebens Statielei 89
Namur, rue des Fossés Fleuris J.E. Beaufays contemporain
Tournai, 5 rue Perdue, Environnement 2000

Luxembourg

Esch-sur-Alzette, 3 rue Zenon Bernard, Lavandier

Suisse

Genève, 5 grand'rue, Ligne Roset

LIGNE ROSET. 163 MAGASINS POUR MEUBLER VOTRE IMAGINATION.

AUTOMOBILES-CYCLES

A la porte de Versailles

De la « pétrolette » au « gros cube »

C'est sous le signe de la course à la grosse cylindrée que se sont ouverts, à la porte de Versailles, les pavillons consacrés à la moto et à ses équipements. Vingt-trois mille mètres carrés de surface d'exposition, 350 exposants venant de vingt pays différents, dont 49 fabricants de motos et 110 d'accessoires : les amateurs de motos vont pouvoir, pour 5 francs, et ce jusqu'au 17 octobre (1), s'abîmer dans la contemplation de ce qui se fait de plus beau, mais aussi de plus cher, dans le domaine du deux-roues à moteur.

Car si la moto de grosse cylindrée garde toujours la faveur du public, il faut un commencement à tout et ne pas oublier que la France est le premier producteur mondial de cyclomoteurs (engins à moteur à vitesse limitée a 45 kilomètres-heure et dotés de pédales). On a fabriqué pendant les huit premiers mois de 1977 près de 60 000 cyclos de plus qu'en 1976, soit 691 041 unités. Les constructeurs ont, par ailleurs, enregistré une augmentation de 32 % sur le marché de l'exportation.

Pour M. Dussaix, secrétaire général de la chambre syndicale, qui regroupe les fabricants français de cyclomoteurs, « *le résultat est plus que satisfaisant, et M. Barre peut citer ce secteur de l'industrie française en exemple* ». Il souligne par ailleurs que les fabricants nationaux (à savoir Motobécane, Peugeot et Solex) ont, cette année, plus que jamais axé leurs efforts sur la pollution et les nuisances sonores, en essayant de produire des engins peu bruyants et propres.

D'autre part, pour satisfaire aux nouvelles normes internationales en matière de sécurité, des modifications ont été apportées à tous les modèles existants, notamment sur le freinage et l'éclairage. A ce jour, dix-neuf Etats américains ont accordé un permis de rouler à ce type de cyclomoteur. Ce qui, pour les industriels français, est un débouché prometteur dans un pays qui découvre depuis quelques mois seulement « ces bicyclettes qui roulent toutes seules ». Car c'est bien de bicyclette qu'il s'agit, et, rapidement, celui qui a goûté à ce petit 45 kilomètres-heure sur deux-roues se prend d'envie d'aller un peu plus vite. Alors de la « pétrolette » de 70 centimètres cubes au « gros cube » de 1 200 centimètres cubes, le choix est vaste et l'écart immense entre le petit Haly Honda à 2 000 francs et la F.L.H. 1 200 centimètres cubes, Harley Davidson, Electra Glide, vendue 33 577 francs...

Sur ce marché de la moto, on ne peut pas parler des constructeurs français, car ils sont inexistants depuis l'après-guerre. Alors que nous avions en France une des plus belles industries en ce domaine et que les musées du deux-roues dans le monde entier gardent religieusement des motos de rêve qui ont pour noms : Alcyon, Ultima, Sevitane, Terrot, Gnome et Rhône ou Koelher-Escoffier.

La botte au repose-pied

En attendant un retour toujours possible d'une moto française, les visiteurs de ce 64ᵉ Salon pourront admirer les dernières productions japonaises qui, depuis bientôt dix ans, ont littéralement submergé le marché. Rien que pour les sept premiers mois de 1977, les motards français ont fait immatriculer 62 875 motos japonaises sur les 74 400 demandes de carte grise pendant la même période. Et il faut vendre beaucoup de cyclos français à l'étranger pour compenser cette sortie de devises que l'on peut chiffrer avec les pièces détachées à près de 1 milliard de francs lourds rien que pour l'année 1977.

Les motos de plus en plus chères, de plus en plus taxées, l'entretien encore plus onéreux, sans compter le prix du carburant, rien n'y fait : la passion de la vitesse touche un nombre croissant de motards qui choisissent des machines de cylindrée de plus en plus grosse, donc plus chères.

Les vedettes de ce Salon sont trois modèles de 1 000 centimètres cubes. La plus nouvelle étant la 1 000 G.S. Suzuki, dernier constructeur japonais à proposer une cylindrée aussi importante. Et pour clouer le bec de la concurrence qui l'a devancé sur ce marché, Suzuki a choisi de frapper très fort (peut-être un peu trop fort ?), en matière de vitesse notamment où la moto est donnée pour 225 kilomètres-heure, 85 ch, le 400 mètres départ arrêté en moins de 12 secondes, la G.S. 1 000 est certainement la moto la plus rapide mais aussi la plus folle de ce Salon. Etonnament, son prix de vente en janvier 1978 n'excédera pas 23 000 francs, ce qui la rendra très compétitive sur ce marché.

Chez Kawasaki, la marque présente une extrapolation de la Z 1000 déjà existante mais qui, en 1978, rompt délibérément avec l'esthétique habituelle des modèles. L'équipement : tête de fourche de série, réservoir plat avec bouchon intégré, etc., s'inspire du style « café-racer » très à la mode aux Etats-Unis et qui consiste à faire ressembler le plus possible la moto de tous les jours à un engin de compétition... De quoi faire rêver les fanas de Rungis.

Dans la série des grandes routières de prestige, B.M.W. sort une nouvelle version de 1 000 centimètres cubes. Freins à disque à l'arrière, roues en alliage de série et nouveau carénage, la B.M.W. est encore un peu plus belle, mais aussi un peu plus chère : près de 30 000 F.

Enfin, pour rompre avec la tendance grosse cylindrée de ce salon et pour ne pas faire comme tout le monde parce qu'on est aussi le premier fabricant mondial de motos, Honda a choisi de présenter, lors de ce Salon, une 250 centimètres cubes bi-cylindres. Une moto calme, pas trop chère, l'engin du débutant. Et surtout, précise M. Tatsuya Kayashi, P.-D.G. de Honda-France, « *une moto qui se situe en dessous de la barre des 350 centimètres cubes, ce seuil qui fait passer du simple au double le prix des assurances moto. Un problème spécifique à la France* ». Honda espère ainsi faire venir encore plus de gens à la moto. D'autres diraient faire mettre « *la botte au repose-pied* ».

PATRICE VANONI.

(1) Ouvert de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi et samedi jusqu'à 22 heures.

Du 7 au 17 octobre se tient à Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles, le 64ᵉ Salon international du cycle et du motocycle, manifestation qui regroupe tout ce qui concerne les deux-roues de la « petite reine » aux cyclomoteurs, des vélomoteurs aux motocyclettes. Avec des entrées séparées, s'ouvrent également deux autres expositions : Equip'auto, le Salon des industries d'équipement et d'entretien de l'automobile, qu'inaugurera M. Rossi, ministre du commerce extérieur, et sur 13 000 m2 de stands l'exposition nationale de la voiture d'occasion, présentée pour la vingt-quatrième fois.

En province, plusieurs salons régionaux consacrés aux voitures neuves s'ouvrent, se sont ouverts ou vont s'ouvrir. C'est le cas notamment de Marseille (22-31 octobre), de Grenoble (14-17 octobre), de Lyon (22 octobre-6 novembre). Rouen tient déjà salon et jusqu'au 9 octobre. Des municipalités, telle la ville de Puteaux, ont pris des initiatives identiques.

Des boyaux et un cadre

En matière de cycles, le Salon de Paris sera moins international que ses concurrents : les fabricants étrangers se voyant toujours interdits de Salon à Tokyo, les Français continuent à rendre œil pour œil ; l'ogre japonais sera donc absent à Paris dans une conjoncture mitigée. En 1976, l'industrie française du cycle a réalisé un chiffre d'affaires de 769 000 francs et occupé cinq mille salariés. Globalement, la fabrication et le commerce des deux-roues font vivre cent mille personnes. La France a produit l'an dernier 1 942 000 vélos ; mais le marché intérieur a progressé de 19,4 % en un an pour s'élever à 2 155 000 unités, les importations s'étant accrues de 67 % (en provenance d'Italie surtout) et les exportations ayant diminué de 20 %. Ce point est important si on considère que, de 439 000 vélos vendus aux Etats-Unis en 1974, on est tombé à 80 500 en 1976...

Outre des raisons monétaires et commerciales, l'application depuis trois ans de nouvelles normes de sécurité sur les cycles vendus aux Etats-Unis rend malaisées les exportations. Les vélos français seraient-ils devenus des cercueils roulants ? Non, la suppression des arêtes coupantes, la limitation des parties saillantes, la généralisation des réflecteurs, des garde-chaîne, des protège-rayons, etc., tendent heureusement à se généraliser en Europe, mais avec un temps de retard fatal à nombre d'exportateurs.

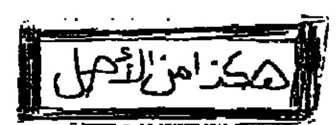
En revanche, l'utilisateur doit continuer à déjouer les multiples pièges tendus à l'acheteur néophyte. Que choisir ? Des roues de 650 à pneus (plus confortables), ou des roues de 700 (à pneus étroits ou à boyaux), dont l'usage tend à se généraliser par suite d'une mode sportive qui fait disparaître également certains accessoires de confort ou de sécurité (selle en cuir, éclairage, garde-boue, etc.) ? Faut-il opter pour des boyaux, légers, mais moins économiques à l'usage et plus difficiles à réparer, ou pour le vrai vélo de randonnée avec porte-bagages latéraux surbaissés et triple plateau 50 × 40 × 30 dents ?

L'information du client l'emportera-t-elle sur la nécessité de vendre : comment peut-on proposer des vélos de promenade avec des braquets de compétition du type 52 ×14, ou des pneus sur lesquels (ou avec lesquels) ne figure aucune mention de la pression de gonflage (à condition de vendre le vélo avec une pompe capable de gonfler à cette pression !) ? Que dire de ces selles en plastique si dures qu'elles constituent un repoussoir ? Ne peut-on bénéficier d'options comme dans l'automobile ? Les constructeurs français vont-ils s'intéresser sérieusement aux vélos utilitaires, au lieu de laisser ce marché aux Britanniques, aux Hollandais, voire aux Japonais ? Le frein à tirage central revient à la mode il freine mieux. La sécurité va-t-elle dépendre de la mode ?

Les acheteurs savent-ils qu'un usager d'un poids de 75 kilos et plus doit être équipé d'un vélo à tubes d'acier d'une épaisseur de 7/10 de millimètre minimum ? Les modèles bon marché (au-dessous de 1 500 francs environ) sont équipés en tubes d'acier soudés. En payant plus cher, on obtient des tubes en acier étiré, plus légers et plus résistants. On peut disposer d'un cadre dont les trois tubes principaux sont en acier léger et les huit autres en tubes ordinaires. D'où l'expression « trois tubes de la marque X... » Mais comment contrôler la qualité du tube ? Lorsque le cadre est annoncé en « tubes tout X... », qui prouve que certains tubes ne sont pas en acier ordinaire ? De plus, le fabricant de cadres reste généralement dans l'ombre : pièce maîtresse du vélo, est-il normal qu'on ne connaisse pas l'origine exacte du cadre ?

L'acheteur doit donc vérifier les décalques apposés (en principe) par le constructeur sur un cadre en acier léger. C'est sa garantie commerciale ; mais la garantie juridique en cas de vice de fabrication est le poinçon figurant sur les bases arrières. Hélas ! recouvert par l'émail, on ne peut toujours le lire ! Et comment vérifier qu'un tube est en 5/10 ou 6/10 de millimètre comme annoncé ? Consommateur, le cycliste a droit, lui aussi, à être mieux informé et mieux défendu. Il n'est pas trop tard pour commencer.

MICHEL DELORE.



trois Salons sans voitures neuves

généralement inspirées et soutenues par les commerçants et concessionnaires de marques locaux.

Le report à 1978 du Salon de Paris, qui fut décidé pour des raisons d'économie par les constructeurs français en novembre 1976, explique cela. Les firmes étrangères avaient alors vivement réagi, aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'elles participent à l'échelon régional à de telles manifestations, et organisent-elles, pour certaines, des expositions particulières cette semaine, dans la capitale. Ainsi la General Motors, qui présente ses derniers modèles Opel au Palais des congrès jusqu'au 14 octobre, ainsi Volkswagen-Audi, qui le fait au palais de Chaillot dès demain samedi 8 octobre. Une floraison de manifestations à l'échelon des concessionnaires de presque toutes les marques étrangères ou... *françaises* apparaît ainsi.

Tant il est vrai qu'une année sans Salon de *Paris n'est pas une année comme les autres.*

Les bonnes occasions

Organisée par les groupements professionnels du commerce de l'automobile, l'Exposition nationale de la voiture d'occasion présente porte de Versailles, à partir du vendredi 7 octobre (1), 1 000 véhicules triés sur le volet.

Cette manifestation traditionnelle, *dont l'entrée est gratuite*, a toujours attiré un public nombreux, plus soucieux de trouver l'élue que d'admirer, *comme on le fait dans un* salon consacré aux voitures neuves, les dernières créations des constructeurs. Ici, tout visiteur est un acheteur en puissance, qui vient pour choisir une automobile et souvent partir avec elle le soir même.

« *Plus que jamais, nous sommes en mesure d'offrir une gamme de véhicules qui répondent aux normes de sécurité exigées par la loi française, et aussi peut-on en attendre un service loyal* », dit-on à la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile (2). Et de rappeler, à ce propos, l'accord passé avec l'Institut national de la consommation voici un an, qui porte sur un contrat-type à deux options : l'un avec garantie contractuelle qui englobe un contrat de sécurité, l'autre avec un contrat de sécurité sans garantie contractuelle.

Il reste que le marché de l'automobile d'occasion connaît actuellement des difficultés. Certes, trois millions 629 798 véhicules ont changé de main en 1976, mais on assiste, *dit-on*, depuis quelques mois à un *ralentissement des transactions*, et les stocks prennent de l'ampleur.

La profession estime qu'il faut voir *là les effets de l'engouement pour* le leasing, car cette *formule* d'achat aurait entraîné le déplacement d'une partie de la clientèle traditionnelle des voitures d'occasion vers le véhicule neuf. Mais *il ne faudrait pas* oublier non plus la concurrence d'organismes tels que la Centrale des particuliers *qui mettent* en contact direct vendeurs et acheteurs *privés*.

Quoi qu'il en soit, la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile pense que tôt ou tard la profession, les pouvoirs publics et les consommateurs eux-*mêmes se trouveront placés devant* des choix si l'on veut rétablir l'équilibre du marché. Ou bien faudra-t-il revoir les conditions de crédit d'achat sur la voiture d'occasion en allongeant les délais de remboursement (de 18 mois à 30 mois), ou bien conviendra-t-il de prendre des mesures fiscales favorables à l'ouverture d'un marché d'exportation (récupération de la T.V.A. pour le vendeur), ou bien devra-t-on mettre au rebut les voitures anciennes (de plus de cinq ans d'âge, par exemple). Vaste programme !

Un dépistage systématique — cela n'est pas aisé — des vendeurs peu scrupuleux et des occasions douteuses serait tout aussi souhaitable. Car, bien sûr, l'automobile neuve acquise en leasing est une affaire tentante et bloque durant quatre ans *chez le propriétaire toute tentation de* changer de véhicule, mais, bien souvent, ce qui freine l'achat d'une voi*ture de seconde main est la crainte des mauvaises surprises. Il ne faut pas* attribuer toujours au garagiste vendeur *la responsabilité de ces désillusions*, mais à qui se fier alors, sinon à cet homme de l'art rompu, *en principe*, à tous les pièges de la *mécanique* et de l'usure *prématurée* ?

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Heures d'ouverture : 7 octobre, de 13 h. à 20 h. ; 8 octobre, de 9 h. à 22 h. ; 9 octobre, de 9 h. à 20 h. ; 10 et 11 octobre, de 10 h. à 20 h. ; 12 octobre, de 10 h. à 22 h. ; 13 et 14 octobre, de 10 h. à 20 h. ; 15 octobre, de 9 h. à 22 h. ; 16 octobre, de 9 h. à 20 h. ; 17 octobre de 9 h. à 17 h.

(2) Les acheteurs bénéficient d'une assurance gratuite de quarante-huit heures et peuvent partir sur le champ au volant de leur voiture (service cartes grises et antennes des sociétés de crédit sur place).

Équip'Auto ou les coulisses de l'après-vente

Est-ce la fin des garages en ville ? Dans un futur très proche, l'automobiliste citadin pourrait bien être amené à fréquenter plus assidûment la banlieue, même lointaine : le prix du mètre carré dans les centres urbains amène rapidement les concessionnaires à remiser leurs stocks à la périphérie en ne conservant pignon sur rue que pour la vente... sur catalogue. Parallèlement, la complexité des tâches d'entretien et de réparation des véhicules a amené une spécialisation des hommes (diéseliste, électronicien, peintre, carrossier, etc.) et des matériels qui nécessitent des moyens et de l'espace.

Il suffit de pénétrer dans un garage à la veille des vacances pour en être convaincu : amener une voiture d'un poste à un autre réclame le déplacement de dix, quinze véhicules dans des travées bondées à la limite de l'asphyxie. Une heure d'entretien s'accompagne d'une autre heure de manœuvres ou de camouflages des inévitables éraflures. La qualité du service baisse avec sa rentabilité. Le salut est dans la fuite, hors les murs.

L'entretien en série

La province, sur ce plan, est mieux organisée que la région parisienne. Il est vrai que la proximité de terrains vierges facilite les choses : *l'après-vente* devient souriant, les rendez-vous sont précis et respectés, les véhicules accèdent à des postes largement dimensionnés et éclairés, les parkings extérieurs sont vastes... Tout du moins chez certains concessionnaires ou agents particulièrement dynamiques. Aujourd'hui, les batailles commerciales se gagnent aussi dans les ateliers et l'entretien en série est la conséquence nécessaire de la production *en* série. L'à-peu-près, le laisser-aller, le bricolage, n'ont plus cours. Il faut des diagnostics précis, des tarifs publics d'interventions et des délais d'immobilisation toujours plus brefs.

Le Salon international des Industries d'équipement et d'entretien de l'automobile (1) — plus simplement Equip'auto — *n'est* pas un Salon « grand public ». Mais il intéressera tous ceux qui se passionnent autant pour les coulisses que pour la scène. Le Salon de l'automobile — dont Equip'auto occupe cette année l'emplacement, soit 55 000 m2 pour 655 exposants — est la grande manifestation des producteurs. Sur leurs stands les vedettes automobiles étincellent, dispensent du rêve et ne sentent pas encore le cambouis. A Equip'auto, la réalité : les vedettes ont leurs faiblesses et des vies parfois très agitées, il faut les entretenir. C'est le Salon des assistants, des metteurs au point, des obscurs qui ne signent pas mais qui font rouler.

Mais, là encore, l'automobile ne sent pas le cambouis. En dehors des vidanges inévitables — dont la périodicité s'allonge de 5 000 kilomètres à 7 500 kilomètres et même 10 000 kilomètres, — l'entretien devient toujours plus préventif. Et les stations de diagnostics (les seules qui pourraient, à l'avenir, rester en ville) prennent leur essor : c'est d'ailleurs une des grandes manifestations du Salon, où quatre installations modèles vont « ausculter » gratuitement 3 400 véhicules, parmi lesquels ceux de visiteurs tirés au sort.

Une automobile moderne n'a plus besoin d'être *mise en pièces* pour évaluer ses chances de survie. L'essai routier n'est même plus obligatoire : les performances s'apprécient au banc à rouleaux, la vitalité du moteur au banc électronique, etc. *Il suffit* d'une blouse blanche, d'une prise de diagnostic... et d'un bon matériel pour (presque) tout savoir d'un véhicule. Mais l'équipement coûte cher (les stations présentes à Equip'auto valent 700 000 francs chacune) et ne peut être rentable que pour de grandes séries.

L'évolution est inéluctable. Le petit artisan est appelé à disparaître, à moins de conserver les réparations en abandonnant aux plus gros le secteur « juteux » du diagnostic. Mais un secteur nouveau pourrait également satisfaire l'usager : le « do it yourself » (l'entretien personnel), cher aux Britanniques, aux Allemands et aux Néerlandais. Le coût croissant de la main-d'œuvre a conduit près d'un quart des automobilistes américains à procéder eux-mêmes à l'entretien et aux réparations légères que nécessitait leur automobile. Il suffit, pour cela, d'un local bien équipé et d'un conseiller. La France suivra-t-elle ?

MICHEL BERNARD.

(1) Du 7 au 16 octobre. Ouvert de 10 heures à 19 heures aux professionnels et au public. Entrée : 10 F.

UN COLLOQUE DE LA S.I.A. ET UNE EXPOSITION PHILATÉLIQUE

Equip'Auto, dont c'est la troisième édition, se déroulera désormais tous les deux ans, en alternance avec l'exposition similaire de Francfort. Il réunit cette année ses exposants habituels (matériels de carrosserie, de stations-service et d'ateliers de réparation, équipements divers), ainsi que ceux qui occupaient habituellement la partie périphérique du Salon de l'auto réservée aux équipements (carburateurs, auto-radio, etc.) et aux accessoires.

Des conférences professionnelles s'y dérouleront tous les jours, sauf les 10 et 11 octobre, réservés au colloque technique international organisé par la Société des ingénieurs de l'automobile (S.I.A.), sur le thème « L'avenir de l'automobile à travers les équipements ». La première journée aura pour sujet l'électronique et les matériaux dans les équipements. La pollution, les économies d'énergie, le bruit, la vision et la protection occuperont les travaux du lendemain.

D'autre part, une exposition rassemblant dans le hall d'entrée quatre mille timbres du monde entier — dont les premiers datent de 1910 — sera entièrement consacrée à « l'automobile et la philatélie ».

★ Inscriptions au colloque : S.I.A., 3, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris.

ÉDUCATION

POUR NÉGOCIER LA GÉNÉRALISATION DES CONTRATS D'ASSOCIATION

La municipalité de Chambéry dénonce sa convention avec les établissements privés

Chambéry. — La nouvelle municipalité de Chambéry vient de dénoncer la convention passée, depuis 1973, avec les cinq écoles privées de la ville, placées sous contrat simple. Le maire, M. Francis Ampe (P.S.), souhaite maintenant négocier avec les dirigeants de l'enseignement privé, pour que ces écoles — placées jusqu'ici sous contrat simple, — adoptent le contrat d'association. Pour l'année scolaire en cours, la municipalité continuera de verser des subventions de fonctionnement aux cinq écoles. Cette décision a suscité de vives réactions.

C'est la forme, d'abord, qui a irrité : un huissier tirant les sonnettes, la nuit tombée, pour remettre aux directeurs des cinq écoles privées le pli officiel, à quelques heures seulement de la date limite pour la dénonciation de la convention. Dès le lendemain samedi 1er octobre, l'Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UDAPEL) s'indignait de cette dénonciation « *brutale et unilatérale* ». Directeur diocésain de l'enseignement catholique, l'abbé Schaer parle d'un « *manque de respect à l'égard des dirigeants des écoles en question* ». « *Où est le dialogue qui nous avait été promis ?* » s'étonne M. Daniel André, responsable académique des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL).

Maire de Chambéry depuis six mois, M. Francis Ampe (P.S.) s'explique : « *Nous avons été pris de court. Les contrats simples sont renouvelables tacitement chaque année. Si l'on veut les dénoncer avant le 1er octobre. Or nous ne nous en sommes souvenus que le 29 septembre au soir. Mes services n'ont pas trouvé d'autre moyen pour préserver nos droits que de recourir à un huissier (1)* ».

Les « grandes orientations » de la municipalité de gauche, le futur maire avait eu l'occasion, pendant la campagne électorale, de les préciser au président de l'UDAPEL, M. Jacques de la Bevière : fidélité au projet de nationalisation de l'enseignement privé percevant des fonds publics ; « dynamisation » et « rénovation » de l'école publique : remplacement progressif des contrats simples par des contrats d'association.

De notre correspondant régional

Les cinq établissements catholiques accueillent mille cinq cent vingt et un élèves dans cinquante-quatre classes primaires et de maternelle et sont sous contrat simple depuis 1973. La participation de la ville aux frais de fonctionnement — réévalué au début de 1977 par la municipalité de M. Pierre Dumas (R.P.R.) — s'élève à 4 200 francs par classe et par an, soit 150 francs environ par enfant.

« *Toute suppression de l'aide municipale se traduirait par une augmentation de 60 % des frais de scolarité. Or la municipalité semble totalement ignorer que 72 % des parents des élèves des écoles libres appartiennent à des milieux modestes* », expliquent MM. de la Bevière et André. « *Veut-on aboutir à faire de nos écoles des écoles de riches ?* », ajoute l'abbé Schaer, qu'inquiète la perspective d'une nouvelle négociation des conventions. Les contrats d'association, selon les dirigeants de l'enseignement privé, menacent l'originalité pédagogique des écoles libres et le droit d'expression des parents.

« *Au nom de la liberté de l'enseignement, on va à l'encontre du résultat recherché*, fait remarquer le maire de Chambéry. *Est-ce notre devoir d'encourager la discrimination, la ségrégation ? Mon premier souhait est d'accéder à la vérité dans ce domaine. Quelles sont ces familles dont les enfants fréquentent l'école privée ? Quelles sont leurs véritables motivations ? Si, par exemple, c'est parce que l'on peut y laisser un enfant d 7 heures à 19 heures, à nous de développer ces services dans le cadre de l'école publique. Si c'est parce que les élèves y trouvent un intérêt pédagogique, à nous de nous interroger et d'en tirer les conséquences.* » La municipalité de Chambéry abordera donc les négociations avec un double objectif : établir de nouvelles relations avec les écoles privées pour les obliger à s'interroger sur des problèmes concrets et développer la qualité du service public. « *Ce n'est pas une question d'argent*, affirme M. Ampe. *L'aide apportée aux écoles libres — 226 800 francs par an — ne représente pas grand-chose dans le budget de la ville. S'il le faut, nous aiderons même les familles défavorisées qui ne peuvent payer* », précise-t-il. Mais, ce faisant, la municipalité exigera un droit de regard plus grand sur la gestion des établissements. L'abbé Schaer y voit « *la première étape d'une évolution qui conduit tout droit à l'intégration* ». « *C'est bien notre mission que de préparer, à la base, la transformation profonde que nous souhaitons dans le domaine de l'enseignement* », dit clairement le maire de Chambéry.

BERNARD ELIE.

(1) La lettre précisait notamment que « *cette dénonciation n'a été décidée que pour éviter à la municipalité d'être liée dans sa réflexion par les contraintes d'un calendrier juridique. Elle ne préjuge en rien de sa décision définitive* ».

L'organisation du baccalauréat

LES CRAINTES DES PROFESSEURS DE BIOLOGIE NE SONT PAS FONDÉES estime le ministère

A la suite de la publication dans *le Monde* du 27 septembre d'un communiqué de l'Association des professeurs de biologie et de géologie (A.P.B.G.), le ministère de l'éducation nous a adressé la mise au point suivante :

« *Un communiqué de l'A.P.B.G., faisant état d'une prétendue disparition de l'épreuve de biologie en tant qu'épreuve obligatoire de la série C du baccalauréat du second degré, s'élève contre les conséquences de cette mesure.*

» *Le ministre de l'éducation précise que les textes récemment publiés par le* Journal officiel *ne contiennent rien de tel. L'épreuve de biologie demeure, comme précédemment, obligatoire pour le second groupe d'épreuves de la série C. Les craintes manifestées par les spécialistes de sciences naturelles quant à l'avenir de leur discipline ne sont donc pas fondées.* »

REPRISE DES COURS AU LYCÉE TECHNIQUE DE PÉRIGUEUX

Les cours vont pouvoir reprendre au lycée technique Albert-Claveille de Périgueux (Dordogne). Depuis la rentrée, les agents techniques étaient en grève pour obtenir un demi-poste supplémentaire dans l'établissement (« le Monde » du 6 octobre). Cette grève bloquait le fonctionnement du lycée, qui compte cinq cents internes sur neuf cents élèves. Mercredi 5 octobre, les agents techniques ont décidé « à l'unanimité de suspendre leur mouvement immédiatement, M. Guéna, député et maire de Périgueux, recevant les représentants des agents et des parents d'élèves vendredi à 18 heures ». Les agents techniques espèrent qu'un agent sera mis à la disposition du lycée par la municipalité.

CORRESPONDANCE

Le logement des étudiants parisiens et le budget des œuvres universitaires

Après la publication, dans le Monde *du 21 septembre, d'un article sur les difficultés des étudiants parisiens dans la recherche d'un logement, le président de la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF), M.-D. Mollier-Sabet, nous adresse les précisions suivantes :*

La rentrée universitaire pose de façon criante le problème du logement étudiant dans la région parisienne. La baisse du pouvoir d'achat de la grande masse des étudiants entraîne, phénomène révélateur, une recrudescence des demandes de chambre en cité universitaire.

Or la région parisienne est la plus sous-équipée dans ce domaine : onze mille chambres pour deux cent vingt mille étudiants (une chambre pour vingt), alors que la moyenne des villes de province est d'une chambre pour huit étudiants.

Ainsi, outre l'auto-censure au niveau de la demande et la méconnaissance chez les nouveaux étudiants des possibilités de logement en cité universitaire, les centres régionaux des œuvres universitaires sont-ils conduits à rejeter des centaines de candidatures. Condamnant nombre d'étudiants à la chambre de bonne pour 500 francs par mois.

Cette situation, due à l'absence de construction de cités universitaires depuis des années, est d'autant plus scandaleuse que des centaines de chambres sont laissées à l'abandon faute d'un minimum d'entretien : trois cent cinquante chambres à Antony, deux cent cinquante à Nanterre, etc.

Ce gâchis est le résultat d'une politique d'asphyxie budgétaire des œuvres universitaires visant à la liquidation de leur rôle social, et par-là au renforcement de la sélection sociale à l'université.

Par ailleurs, rien n'indique une quelconque amélioration future. En effet, le gouvernement prévoit dans le budget 1978 des universités une baisse de 20 % des crédits d'investissement pour les œuvres.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

De nouveaux chemins pour l'éveil de la foi

Rome. — Cent quarante et une interventions ont déjà été faites au cours des neuf premières congrégations générales du synode. L'ordre du jour étant épuisé, les Pères se réunissent — dans une deuxième phase — par groupes linguistiques, dans lesquels ils pourront engager un véritable dialogue, ce que ne permet pas la succession des exposés faits en assemblée plénière.

Ces groupes sont au nombre de onze : trois de langue anglaise, deux de langue française, trois de langue espagnole, un de langue allemande, un de langue italienne, un de langue latine (on ne se bouscule guère dans ce dernier...).

Songeant notamment aux audiences hebdomadaires du pape, qui attirent des dizaines de milliers de fidèles par mois, un Père du synode, Mgr Roman Villalobos, évêque de Tilaran (Costa-Rica), affirmait que Paul VI était « *le premier catéchète de l'Eglise* ». Reste à savoir si l'opinion pourra décerner au présent synode un premier prix ex æquo. Les évêques n'ignorent pas que les catéchètes du monde entier ont le regard fixé sur eux, dans l'espoir de recevoir des paroles de compréhension et aussi d'encouragement à continuer leurs efforts de renouvellement pédagogique : transmettre l'Evangile en tenant compte de la psychologie de l'enfant.

Personne ne se dissimule, ainsi que l'a fait remarquer le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, le nombre impressionnant de jeunes qui disent « oui » à l'Evangile et à Jésus-Christ et « non » à l'Eglise. Il y a là une difficulté majeure, due pour une part à la persistance d'une réputation de moins en moins méritée, mais aussi au décalage permanent entre le dire et le faire de la hiérarchie. « *Ce qui est en cause*, a affirmé l'archevêque belge, *ce sont les hommes d'Eglise que nous sommes et qui ne reflètent pas, ou si peu, aux yeux des jeunes, l'authentique visage du Christ, par sclérose, par formalisme ou par inhibition.* »

Une grille d'interprétation

L'Eglise, en effet, se paie souvent de mots. Au synode, on a dit et répété l'importance de la doctrine. Mais il faudrait aller plus loin et passer cette doctrine au crible pour la rendre plus crédible et plus efficace. Il devient de plus en plus urgent de refaire aujourd'hui ce qui a été entrepris dans le passé, où les vérités de foi ont été coulées dans des catégories philosophiques et culturelles de l'époque. Nombre de ces catégories sont devenues caduques, et, avec elles, l'expression des dogmes. L'atomisation des cultures contemporaines ne permet sans doute plus de trouver un nouveau langage de foi universel, mais il reste possible d'élaborer une sorte de grille d'interprétation accessible aux esprits de notre temps, qui serait adaptée, selon les circonstances et les lieux, aux catéchisés.

A quoi sert de présenter des articles de foi à des personnes majeures ou mineures qui n'en saisissent pas l'utilité ? On n'en retient que ce qui est plus ou moins consciemment désiré. Si elle ne veut pas tomber dans « *l'oreille de sourds* » (Mgr Emmett Doyle, évêque de Nelson, Canada), la catéchèse ne doit pas faire comme si l'évangélisation de ses destinataires était acquise. Elle doit commencer par le commencement, c'est-à-dire par les conditions préalables de la foi. Il s'agit de poser les bases de l'édifice chrétien, autrement dit de discerner les ressorts de la société ambiante qui oscille entre l'agnosticisme, l'athéisme, le rendement immédiat ou l'esprit de jouissance.

Mais cette même société, pour païenne qu'elle soit dans son comportement, charrie aussi des valeurs d'espérance, d'abnégation, de gratuité, de justice et d'amour humain qui sont immédiatement « christianisables ». C'est à partir de l'expérience vécue par les catéchisés qu'il est possible d'enseigner l'Evangile et non à partir d'optatifs plus ou moins pieux, ou de pressions psychologiques. Les chrétiens, souvent si sévères à l'égard des méthodes de « persuasion » employées derrière le rideau de fer, devraient se souvenir qu'une saine catéchèse repose sur le respect de la liberté et non sur une sorte de chantage moral plus ou moins culpabilisant.

De notre envoyé spécial

Le cardinal Marty, archevêque de Paris, a affirmé au synode : « *Il n'est pas question de réduire le contenu de la foi, mais de l'enraciner. Les méthodes d'hier ne suffisent plus. Il faut ouvrir de nouveaux chemins d'éveil de la foi. Il faut du temps pour croire. La foi ne va pas de soi. Les jeunes mettent beaucoup de temps à s'identifier.* »

L'archevêque de Paris demande que l'on « *inscrive la proposition de la foi dans un dialogue constant, voire une confrontation avec les autres formes de pensée et d'action* ». Le monde dans lequel vivent les jeunes est un monde technico-scientifique où tout se mesure et s'évalue et, d'autre part, un monde profondément pluraliste. « *C'est pourquoi*, poursuit-il, *la catéchèse doit faire appel à des témoignages (« ne dis pas... montre-moi ! ») et procéder par voie de comparaison.* »

« *Articuler la révélation et l'expérience humaine* », a dit encore le cardinal Marty, voilà le travail fondamental à accomplir. Il s'agit d'ailleurs, pourrait-on ajouter, de l'articulation de deux expériences, celle du Christ essentiellement, mais aussi par réfraction, celle des grands inspirés de la Bible, des saints et des mystiques de toutes les époques. S'il est vrai que le christianisme est, pour l'essentiel, incarnation, rien de ce qui est chrétien n'échappe aux réalités de l'expérience. Qui veut faire l'ange fait la bête. On ne peut même pas en toute rigueur de terme parler de la « *pure doctrine* ». La doctrine — distincte de la foi — est une élaboration humaine et théologique, faite à partir de données qui sont elles-mêmes exprimées dans un contexte culturel. C'est pourquoi le pluralisme doctrinal est non seulement inévitable, mais enrichissant. Le rôle du magistère n'est pas de le laminer, mais de lui donner une sorte de statut lui permettant de porter davantage de fruits.

HENRI FESQUET.

SCIENCES

A OCÉANEXPO-77 A BORDEAUX

Les transferts de technologie la mer et les pays en développement

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — *Pour la troisième fois depuis 1971, Bordeaux accueille, du mardi 4 au samedi 8 octobre, Océanexpo, qui est à la fois une exposition technique et un colloque. Le prochain Océanexpo devrait avoir lieu en mars 1981, comme l'a assuré M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et député R.P.R. de la Gironde, au cours de la séance d'ouverture.*

En plus des aspects classiques des activités liées à la mer (gestion portuaire, aquaculture et conchyliculture exploration et exploitation des ressources océaniques, pêche maritime, construction et réparation navale, techniques avancées au service de la prévention et de la lutte contre la pollution des mers), Océanexpo avait l'ambition d'aborder deux sujets plus nouveaux : le transfert des technologies marines et littorales, et les pays arabes, la mer et l'océan.

La « table ronde » consacrée au transfert des technologies marines et littorales n'a suscité malheureusement aucun dialogue. Les représentants des pays arabes — en admettant que certains d'entre eux aient été présents dans la salle — ont été muets ; ceux des nations africaines n'ont guère été bavards. Quant aux Français, ils ont parlé le plus souvent de technologies sophistiquées qui supposent des investissements importants et un grand développement scientifique. On a très peu évoqué, en fait, les problèmes les problèmes fondamentaux de la formation des hommes — qui est une longue tâche, et qui doit être adaptée à chaque pays — et de l'amélioration des méthodes artisanales, seul moyen d'amorcer le progrès dans des pays en développement, où le potentiel humain et financier est limité. Les transferts de technologie, certes, sont indispensables si l'on veut créer un monde plus juste et plus équilibré. Mais il faudrait commencer par évaluer les besoins et les possibilités réels de chaque pays en développement.

Cette absence de dialogue a également marqué les déclarations de MM. Paul Engo (Cameroun) et Howard W. Pollock (Etats-Unis). Dans l'après-midi du 4 octobre, M. Engo, qui préside la première commission de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, celle des grands fonds marins, a demandé si les pays industrialisés pouvaient et voulaient transférer les technologies nécessaires à l'exploitation des ressources minérales aux pays en développement à l'autorité internationale, qui devrait être responsable de la gestion des grands fonds marins.

Des techniques qui n'existent pas encore

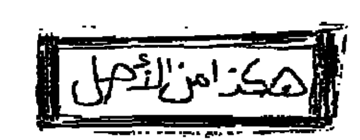
A cette question, M. Jacques Perrot, conseiller du Centre national pour l'exploitation des océans, a répondu, avec logique, qu'un tel transfert était actuellement impossible parce que les techniques n'existaient pas encore et que les recherches nécessaires sont menées par des sociétés privées et, donc, couvertes par le secret industriel.

M. Pollock, qui a fait partie de la délégation américaine à la conférence sur le droit de la mer, a violemment reproché à M. Engo d'avoir élaboré, seul et dans le plus grand secret, le « *texte unique de négociation composite* », c'est-à-dire le projet de document final publié en juillet dernier après la fin de la sixième session de la conférence sur le droit de la mer (*le Monde* des 17 et 18 juillet 1977). Ce texte, relatif à l'exploitation des grands fonds marins, est inacceptable pour les Etats-Unis et, en outre, il marque un net recul par rapport aux textes élaborés lors des sessions précédentes. Les Etats-Unis n'ont même aucun intérêt à continuer les discussions interminables et stériles de la conférence. Un projet de législation unilatérale est, du reste, en discussion au Congrès américain. Selon M. Pollock, il n'existe aucune disposition internationale, même dans le texte des conventions de 1958 sur le droit de la mer, s'opposant actuellement à l'exploitation des ressources des grands fonds marins par les Etats-Unis.

La journée consacrée aux pays arabes, la mer et l'océan avait pourtant commencé par une déclaration intéressante de M. Abdel Motaleb Al Kazemi, ministre du pétrole du Koweït : le Koweït « *pouvait se déclarer prêt à prendre sa part dans les risques d'exploitation des ressources océaniques et à partager avec la France, dans le cadre de la future organisation internationale concernant cette exploitation, les responsabilités de toutes mesures communes qu'elle estimerait nécessaires et qui seraient profitables aux deux pays* ». Malheureusement, le ministre koweïtien n'a pas précisé les intentions de son gouvernement. Voulait-il dire que le Koweït est prêt à participer aux très lourds investissements qui seront indispensables à la mise en exploitation de nodules polymétalliques des grands fonds océaniques et, éventuellement, du pétrole des mers profondes ? Et, si cette interprétation est la bonne, le Koweït acceptera-t-il que l'exploitation du « *patrimoine commun de l'humanité* » soit, comme le souhaite le groupe des « 77 » (les Etats en voie de développement) dont il fait partie, entièrement soumise au bon vouloir d'une « Autorité » dominée précisément par les « 77 » qui ont, pour eux, le nombre ?

Cette absence totale de communication entre les divers groupes participant au colloque de Bordeaux permet de douter, une nouvelle fois, de l'intérêt de telles réunions scientifiques et techniques où se développe, du fait même des conditions dans lesquelles elles sont organisées, un sentiment général d'incompréhension.

YVONNE REBEYROL.



Le Monde du tourisme et des loisirs

EN VINGT-CINQ ANS, LES TARIFS AÉRIENS ONT BAISSÉ DE 64 %

On brade sur l'Atlantique

Un Anglais astucieux casse les prix sur l'Atlantique nord. Ne l'étaient-ils pas déjà ?

FREDDIE LAKER, l'inventeur du « train du ciel », a-t-il bien mérité du transport aérien ? Ses premiers passagers le croient qui, l'autre matin à Gatwick, lui ont fait fête. L'Amérique pour une poignée de livres sterling, ce n'était donc pas un rêve impossible ?

Avant lui, d'autres transporteurs à la demande avaient essayé — non sans quelques succès — d'entamer le monopole des compagnies régulières sur la « voie royale » de l'Atlantique nord. Freddie Laker reprend à sa manière ce combat que la crise de l'énergie et la récession économique avaient interrompu. Astuce commerciale ou conviction profonde ? Il donne à son entreprise un tour quasi manichéen : il est David contre Goliath, le Bon contre les Méchants...

La « formule Laker » serait-elle la formule de l'avenir ? Verra-t-on bientôt les passagers faire la queue au pied de l'avion comme les citadins à un arrêt d'autobus ? Pour qui veut « casser » les tarifs, la recette est relativement simple: il suffit d'offrir à la clientèle un minimum de services et de lui imposer un maximum de contraintes !

Laker Airways travaille à l'économie : pas de système de réservation, pas de commission aux agences, pas de dépenses de publicité, par de frais généraux, pas de prestations gratuites à bord. N'entrent dans le calcul de son prix de revient, que l'amortissement de sa flotte, le coût du carburant, les redevances aéroportuaires et le salaire de ses navigants. Le transporteur britannique peut vendre un aller-retour Londres-New-York à 1 180 francs, assuré — à ce barème-là — de remplir ses avions, du moins le pense-t-il.

Les premiers résultats du « train du ciel » sont-ils à la hauteur des espérances de son inventeur ? Celui-ci annonce 35 000 dollars de bénéfices après une semaine d'exploitation ; d'aucuns, cependant, laissent entendre que Freddie Laker perdrait, dans cette affaire, 1 000 livres par jour. Le côté spartiate de son entreprise est si excessif que, passé l'effet de nouveauté, il risque de décourager de nombreux passagers qui, pourtant, jugent ses efforts avec sympathie. Combien — hormis les *routards* — sont-ils prêts à piétiner dans un hall d'aérogare sans avoir l'assurance d'embarquer ?

Déjà, les compagnies régulières, qui n'ont pas l'intention de se faire marcher sur le bout des ailes, n'ont pas manqué d'aligner leurs tarifs sur ceux de Freddie Laker. Pan Am, T.W.A., British Airways, Air India, Iran Air et El Al proposent l'aller-retour Londres-New-York à 1 280 F. Moins d'imprévu dans le voyage : les passagers connaissent, une semaine à l'avance, le jour et l'heure de leur départ.

L'offensive de Freddie Laker aura heureusement secoué la léthargie des compagnies régulières, qui hésitaient à brader les sièges vides. Si les nouveaux barèmes que leur impose le transporteur britannique permettent d'améliorer le remplissage des avions, elles tireront, en fin de compte, tout bénéfice de cette opération. A moins que ne s'opère un glissement de clientèle vers ces tarifs en solde ?

Précipitation

La précipitation avec laquelle les compagnies régulières ont réagi à l'initiative de Freddie Laker donne à rêver. Pour peu qu'un gêneur se mêle à une partie trop bien réglée, les grands du transport aérien semblent ne jamais être au bout de leurs concessions tarifaires. Une politique de gribouille qui, l'an dernier, sur les routes de l'Atlantique nord, s'est traduite, pour les membres de l'IATA, par un déficit de 600 millions de dollars...

Il y a dix ans, sur l'Atlantique nord, 53,7 % des passagers voyageaient à plein tarif (en première classe ou en classe économique). L'an dernier, ils n'étaient plus que 29,6 %. La mise en service des avions gros porteurs comme le Boeing-747, puis l'entrée en lice des transporteurs à la demande américains — les *Supplementals*, — de retour du Vietnam, ont contraint les compagnies régulières qui contrôlaient tout de même l'an dernier 83 % du trafic sur ce réseau à établir un *nuancier* tarifaire. Mais à quoi sert de vendre des sièges *à perte ?*

Inévitablement, une compagnie régulière a des structures très raffinées, notamment un réseau commercial, qui pèsent sur ses coûts. Entreprise nationale ou société privée, elle est au service d'un public exigeant qui impose à son exploitation des contraintes lourdes de conséquences financières. On ne peut donc raisonnablement attendre d'elle des miracles tarifaires. Du moins est-il dans ses cordes de mieux gérer son portefeuille de sièges vides, et d'imaginer des formules qui facilitent l'accès au transport aérien des petites bourses.

Le billet d'avion est-il hors de prix sur l'Atlantique nord ? L'attitude du patron de Laker Airways pourrait le laisser croire, qui se pose en « saint Georges terrassant le dragon ». En réalité, l'aller-retour Paris - New-York en classe économique, calculé en francs constants 1976, a baissé de 64,4 % depuis 1950, tandis que, dans le même temps, la durée du voyage diminuait de... 61,5 %. « Freddie la Menace » ne fait que prendre le train en marche...

JACQUES DE BARRIN.



(Dessin de PLANTU.)

NOUVEAUX WEEK-ENDS POUR CET AUTOMNE

L'Irlande ouvre ses cuisines

L'Irlande a encore des formules de balades dans ses poches. La gourmandise de sa table mérite un week-end.

ILS avaient déjà leur vert (l'inimitable, celui qu'aucun pinceau au monde ne saurait reproduire), leurs chaumières blanches noyées dans des océans de moutons à tête noire, leurs pêches miraculeuses, leurs pubs où coulent, intarissables, des flots mousseux de bière brune, leur douce pluie qui vernit et revernit les toits d'ardoise, les arbres et les routes. Et leur légendaire bonhomie qui joue si bien à se cacher derrière de rudes trognes...

De quoi satisfaire pleinement toute une clientèle — cinquante et un mille Français ont tâté de l'Irlande en 1976 — pour qui « vacances » ne rime pas obligatoirement avec folklore de pacotille et soleils des tropiques, mais peut-être pas les Irlandais eux-mêmes : cela serait dommage, ont-ils pensé, de laisser une si belle machine passer tout l'hiver au garage !

Et aujourd'hui, les astucieux responsables du tourisme lancent depuis leurs bureaux de Dublin — sans tapage, comme il sied à de vrais gentlemen, auraient-ils des préoccupations commerciales — une nouvelle formule qui devrait bien, comme les précédentes devenues maintenant des « classiques », séduire ces voyageurs un peu différents des autres, parce que plus volontiers en quête d'ambiances authentiques que de « sensationnel » truqué, plus soucieux de contacts humains que de tape-à-l'œil en couleurs.

Cheminée, tea-pot et pain brun

Avec les week-ends gastronomiques — même si l'expression doit faire ricaner les inconditionnels du mijoté « made in France » — que deux agences parisiennes ont inscrits à leur catalogue automne-hiver, c'est une nouvelle petite porte de l'Irlande qui s'entrebaille. Par où les malins auront tôt fait de se faufiler, le temps d'une fin de semaine entamée le vendredi dans la matinée (ou le samedi seulement), qui s'achèvera le dimanche, à l'heure où les propriétaires de résidences secondaires regagnent la capitale en lentes files résignées.

Une heure trente de vol, au départ d'Orly : à peine le temps de lire son journal. Une voiture en bout de piste. Et, à ce propos, il faut dire et redire aux hésitants que conduire à gauche n'a rien d'aussi terrible qu'ils pourraient, bien à tort, le penser. Il suffit simplement de ne pas oublier (surtout en ville, puisque sur la route les véhicules venant en sens inverse se chargent aimablement de ranimer les mémoires défaillantes) de reprendre sagement sa gauche après une bifurcation, et d'attaquer à l'envers les sens giratoires.

Au volant donc, en toute liberté. Et en musant, de toute façon, bien malgré soi : l'entêtement que les ponts et chaussées irlandais mettent à rendre systématiquement incompréhensibles les panneaux routiers est quasiment démoniaque, du moins dans le comté de Cork. Et les milliers de petits rectangles fichés sur des mâts (comme on en voit encore dans nos grandes forêts domaniales), portant des inscriptions qu'un œil normalement constitué ne pourra, en aucun cas, déchiffrer s'il reste derrière le pare-brise, s'ingénient à jeter le trouble dans l'esprit du conducteur et du passager faisant éventuellement office — redoutable responsabilité — de navigateur. Au début, on met au compte des quelques rasades de whiskey ou des fortes pintes de Guinness absorbées avant le départ de l'auberge des hésitations qui, dès lors, et quand bien même n'aurait-on bu que de l'eau, s'amplifieront de carrefour en carrefour.

Alors, résignés, on marchera à l'aventure par monts et vaux, chemins tortueux, bords de mer, petits ports que se partagent pêcheurs et plaisanciers. Et on finira toujours par trouver l'étape, où vous attendent dès le seuil de la porte l'aimable sourire de la maîtresse de céans, un *tea-pot* aux *flancs rebondis, quelques* tranches de ce pain brun pétri maison, du beurre, du miel blond et un joli feu dans la cheminée d'un salon peuplé de ces vastes fauteuils qui semblent faits tout exprès pour les fumeurs de pipe et les lecteurs de magazines illustrés qui savent parler avec talent de chiens, de chevaux, d'oies sauvages et de bécassines.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 22.)

Un mélomane sur les wagons-lits

Le 8 octobre, à Monte-Carlo, des wagons-lits sous le marteau d'ivoire. Un ancien « conducteur » se souvient.

QUEL train de vie ! Né à Paris, près de la gare des Batignolles, Roger Commault passe ses vacances d'enfant en Normandie chez une tante garde-barrière. Sa voie est toute tracée. De fait, à seize ans, le voilà plongeur à la Compagnie internationale des wagons-lits. Quand il prendra sa retraite de « conducteur », il aura parcouru en chemin de fer, durant un demi-siècle, l'équivalent de quatre-vingt-cinq fois le tour de la Terre ! Mais, performance autrement plus considérable pour cet autodidacte, il sera devenu grâce à son métier, au hasard des rencontres avec des voyageurs portant les plus grands noms de la musique, un mélomane averti doublé d'un collectionneur spécialiste de Wagner.

L'annonce de la vente à Monte-Carlo, par Sotheby, le 8 octobre, de cinq voitures de la célèbre Compagnie, dont un pullman de 1929 décoré par René Prou et René Lalique (*le Monde* du 8 juin), attise ses souvenirs. C'est dans ce pullman qu'est née sa passion : *« A soixante-treize ans, tel que vous me voyez, je suis un des rares survivants de l'époque en teck. »*

Des voitures métalliques les remplacent à partir de 1922. C'est l'âge du Train Bleu. Un peu de romantisme s'en va, le souci du luxe demeure. En témoigne cette série de pullmans, à l'intérieur conçu dans le plus pur style « arts décos », mis en service sur le Côte d'Azur-Express. Chaque rame a son dancing. A bord de l'une d'elles, Roger Commault est chargé de la discothèque. Son destin, jusque-là un peu terne, va passer sur un aiguillage. *« Nous avions affaire à beaucoup d'Anglais, souvent d'un certain âge. L'après-midi, on enlevait les tables de la salle à manger. L'électrophone se trouvait dans la cale à bagages. Quand les danseurs faisaient défaut, j'avais tout un répertoire classique à diffuser. »*

C'est là qu'il apprend à aimer la musique. A l'inverse d'Arthur Honegger devenant collectionneur de trains miniatures après avoir composé *Pacific 231*, son emploi modeste en fait un mélomane. Entre deux voyages, il se précipite au concert. Salle Gaveau on joue *la Crépuscule des dieux*. Wagner le subjugue. A partir de 1930, et pendant quarante ans, il va lui constituer une collection monumentale.

A cette époque, il est affecté au service des trains transatlantiques assurant la correspondance, à Cherbourg et au Havre, avec les grands paquebots. *« Jusqu'en 1937,* dit-il, *ce furent mes plus belles années de « roulant ». Il n'était pas encore question de traversée aérienne. Nous avions sur ces trains la plus riche clientèle. »* Des gens célèbres souvent. Des boxeurs, des artistes, Dempsey, Carpentier, Maurice Chevalier. Mais Roger Commault n'a d'yeux que pour les musiciens. Sa passion commence à être connue, ce qui lui donne plus d'assurance pour entamer la conversation avec ceux qui prennent place dans sa voiture-salon. Quelle affiche ! Des chefs d'orchestre, Toscanini, Mitropoulos, Bruno Walter. Des virtuoses, Fritz Kreisler, Arthur Schnabel, Rubinstein, Cortot, Thibaud, Casals, Andrès Segovia, qui lui confiait sa précieuse guitare. *« Je prenais le plus grand soin d'Arturo Toscanini. Je montais la garde devant sa porte aux rideaux tirés. A moitié aveugle, il avait peur des flashes des photographes. »*

Il se qualifie lui-même d'« anti-Dekobra ». Il n'est pas homme à avoir rencontré la « madone des sleepings ». Dans les couloirs, la musique a été la grande affaire de sa vie. Avec le culte de Wagner.

« Je suis allé à Bayreuth en 1933. J'ai vu Hitler comme je vous vois. » A Wagner, il a consacré tout son temps, tous ses pourboires (qui sur les grands express doublaient la paye) pour compléter sa collection : neuf cents ouvrages, trois mille articles de journaux et revues, de nombreuses éditions originales, des documents portant la signature du maître ; un ensemble couronné par une discothèque de toutes les œuvres, souvent dans des enregistrements rarissimes. Avec un pincement au cœur, il a dû, à l'heure de la retraite, s'en séparer pour acheter une maison en Normandie d'où l'on entend passer les trains à la gare voisine. L'une des deux musiques qui ont bercé sa vie. Pour l'autre — la « grande », — il a rangé sur ses rayons cinq mille disques classiques, dont quatre cent soixante-dix opéras.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

Pour aider les non-partants

QUI DOIT PAYER LE CHÈQUE-VACANCES ?

Le débat est ouvert : qui prendra en charge, financièrement, le « chèque-vacances » pour une véritable aide à la personne ?

L'UNION coopérative Le chèque-vacances a annoncé, le 5 octobre, qu'elle avait saisi l'ensemble des groupes politiques du Sénat et de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi instaurant une « *véritable aide à la personne* » sous la forme d'un « chèque-vacances ». L'association souhaite ainsi accélérer la mise en place de ce système, préconisé dans le rapport sur le tourisme social, remis au mois d'août au président de la République par M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture (*le Monde* du 12 août 1977).

Plus de cinq millions de salariés ne partent pas en vacances et des millions d'autres prennent seulement une ou deux semaines de congés, parce que leur revenu ne leur permet pas mieux. Pour remédier à cet état de choses, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN se sont associés, en 1971, aux mouvements mutualiste et coopératif au sein de l'Union Le chèque-vacances.

S'inspirant des exemples belges et helvétiques, ils ont imaginé un « chèque-vacances » qui serait émis par des sociétés spécialisées, puis achetés par les employeurs avant d'être revendus aux salariés à un prix inférieur au prix d'achat (50 % en moyenne). Ce prix de revente serait modulé en fonction du revenu et des charges familiales du salarié.

Avec ce chèque, le vacancier réglerait ses dépenses de transport, d'hébergement et de loisirs. Un guide dresserait la liste des établissements acceptant ce mode de paiement.

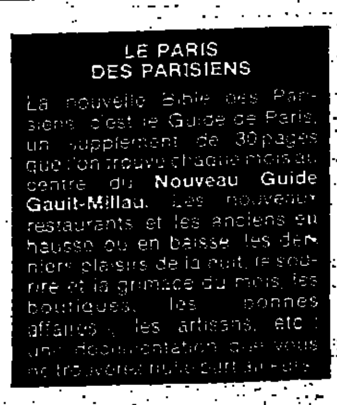
M. Michel Thiercelin, président du directoire de Chèque-vacances, rappelle que les syndicats proposent la création d'une commission consultative destinée à étudier les améliorations et les extensions de ce système, notamment aux retraités et aux agriculteurs. *« L'étude du système suisse nous a montré que la caisse du « chèque-voyage » avait obtenu des banques chargées de collecter ses fonds des prêts avantageux pour des réalisations destinées au tourisme social,* dit-il. *D'autre part, les excédents de gestion permettraient d'attribuer des bourses aux plus défavorisés. Enfin, le « chèque-vacances » peut favoriser l'étalement des départs en congés par une bonification supplémentaire accordée en basse saison. »*

Depuis 1971, le dossier est au point mort alors que le Conseil économique et social, le Conseil supérieur du tourisme, les groupes parlementaires et la commission Blanc se sont prononcés en faveur d'une aide à la personne en vacances. Pourquoi ?

Les représentants du patronat *se sont opposés à un « chèque »* obligatoire pour toutes les entreprises. Les syndicats ont abandonné cette revendication. En fait, le ministre de l'économie et des finances répugne à exonérer l'employeur du versement sur les salaires et le salarié de l'impôt sur le revenu pour le complément de rémunération qu'entraînerait une telle création.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 21.)



Tourisme

MAUVAISES VACANCES POUR « LES RENAULT »

« QUELLES *vacances pour les Renault ?* » Devant le mécontentement qui s'est largement fait jour chez les salariés de l'automobile après la tentative d'étalement des vacances de l'été dernier (une semaine *fin juillet, trois semaines en* août), le syndicat C.G.T. des usines Renault du Mans a lancé, à la rentrée, un sondage parmi les quelque dix mille salariés de l'entreprise. Quatre mille cinq cent quatre-vingt-neuf réponses « exploitables » ont été reçues, et on vient d'en faire connaître le bilan, et d'en tirer les conclusions auprès de la direction.

En premier lieu, ce sont les « professionnels » qui ont répondu le plus massivement au questionnaire *(74 % de l'effectif total)*, alors que 40 % seulement des O.S., catégorie pourtant la mieux représentée au sein de l'entreprise, acceptaient de se plier à l'enquête. Pour le syndicat, *« les vacances restent pour les O.S. dans le domaine du rêve, de l'impossible, d'un luxe qu'ils ne sont pas près de s'offrir ».*

En second lieu, la condamnation du système d'étalement pratiqué cette année est générale : 84 % des réponses montrent que le personnel consulté n'a pas apprécié le nouveau calendrier imposé par la direction soumise à la pression des pouvoirs publics. Les objections ne sont d'ailleurs pas d'ordre politique mais essentiellement d'ordre familial. Il n'y aura pas de véritable étalement pour les familles tant que les colonies de vacances ne suivront pas le même calendrier, ont fait observer — à juste titre — les personnes interrogées, soulignant encore que les difficultés de location se sont accrues et qu'il a fallu le plus souvent payer un mois de location pour trois semaines d'utilisation, la location *à la semaine n'étant pas encore* entrée dans les mœurs.

Techniquement possible

L'enquête a fait apparaître en*fin qu'un peu plus de la moitié* des personnes qui ont répondu (2 412) souhaitent — l'habitude *sans doute — continuer à prendre* leurs vacances en août ; 1 610 en juillet ; 1 100 « à cheval », mais du 14 juillet au 15 août, et 171 seulement selon la formule mise à l'épreuve cette année.

Première conséquence de ce sondage : les délégués C.G.T. au comité d'établissement, *eu égard* à des résultats *« suffisamment significatifs d'une volonté des travailleurs de pouvoir choisir leurs dates de congé »*, ont demandé à la direction qu'elle mette en application, dès 1978, *« un véritable étalement des vacances au choix des travailleurs »*, par roulement, sans fermer l'usine. Une solution technique*ment possible, estiment-ils.*

JULES BRÉAU.

Les Vosges soignent leurs

LE thermalisme vosgien est malade. Très malade. Après avoir occupé le deuxième rang des départements thermaux par le nombre des stations, les Vosges sont aujourd'hui en sixième position. En France, quinze stations se partagent environ 60 % des quatre cent cinquante mille *curistes*, mais aucune n'est située dans les Vosges. Vittel, Plombières, Bains-les-Bains et Contrexéville, *les quatre villes d'eau, ne reçoivent* que vingt mille curistes, soit moins de 4,5 %.

Pour le docteur Antoine, président de l'Association des villes thermales vosgiennes, *« le moment est venu de tirer la sonnette d'alarme »* et de proposer des remèdes, *contenus dans* un « plan thermal » élaboré autour de l'euro-thermalisme.

Jusqu'à la dernière guerre, les stations vivaient sur la lancée du vingtième siècle et bénéficiaient d'une clientèle très aisée venant en grande partie de *l'étranger et des colonies*. Dès la Libération, le thermalisme prend un caractère social, grâce à l'or*donnance du 21 mars 1947, accor*dant le bénéfice des cures aux assurés sociaux dans le cadre de l'assurance-maladie. Les ordonnances de 1959 et de 1968 portent un coup sévère au thermalisme. Corrigées par la suite, ces ordonnances ont aidé le thermalisme vosgien à progresser à nouveau.

Arrive le plan Barre, qui aggrave une stagnation constatée depuis quelque trois ans. Vittel, par exemple, a vu le nombre de ses curistes passer, entre 1976 et 1977, de 4 799 à 4 645. Le docteur Antoine craint que la fréquentation ne chute encore l'année prochaine car *« beaucoup de curistes n'ont pris conscience de restrictions qu'à l'arrivée à la station ».*

Ces « restrictions » concernent les prestations supplémentaires entrant dans le coût total de la cure *(frais de voyage et de* séjour). Aussi, l'association des villes thermales vient-elle de demander au gouvernement de revenir sur ses dispositions, qualifiées par le docteur Antoine d'*« économies de bouts de chandelles »*. M. Barre n'a pas encore donné de réponse...

Deux grands volets

Si ce point constitue « la priorité des priorités » de l'action de l'association, il n'est cependant pas le seul. Les Vosgiens ont leur part de responsabilité dans le *déclin* de leur thermalisme, et l'admettent. *« Nous avons pris,* dit le docteur Antoine, *du retard par rapport à nos voisins allemands et italiens, qui drainent aujourd'hui la plus grande partie de notre clientèle étrangère d'autrefois mais aussi des curistes français, de clientèle dite « libre », qui acceptent de perdre le bénéfice des prestations pour profiter de ce que leur apporte des stations étrangères. »*

Il faut réagir rapidement et, pour ne pas redevenir les villages qu'elles étaient autrefois, les stations vosgiennes doivent entrer dans l'euro-thermalisme, qui se développe rapidement.

Le plan que l'association met au point avant de le soumettre au conseil régional et au conseil général comporte deux grands

Voyage-Conseil joue l'Opéra

VOYAGE-CONSEIL, filiale du Crédit agricole, vient *d'ouvrir, au numéro 43 de* l'avenue de l'Opéra, une agence qui permet à l'apprenti voyageur de choisir la destination et le style de son voyage en connaissance de cause.

Le visiteur a la possibilité de consulter les trois milles livres *de la bibliothèque dans le salon* du rez-de-chaussée ou dans le bar du sous-sol. Une salle de projection est à la disposition des groupes qui souhaitent s'informer sur les possibilités du pays choisi. Des conférences s'y tiendront, avec pour centres d'intérêt, une région française, un artisanat ou un transporteur aérien. Autre innovation, la vente d'un séjour ou d'une randonnée se fera uniquement sur rendez-vous.

L'inauguration de cette première vitrine parisienne a donné à M. Pierre Amalou, directeur général de Voyage-Conseil, l'occasion de faire le point sur les *activités de la société*. L'exercice 1976-1977 s'est soldé par un bénéfice de 6,5 millions de francs. Le nombre des clients à forfait s'est élevé de vingt-sept mille, en 1973, à deux cent *soixante-dix mille, en 1977.*

Le chiffre d'affaires des voyages à forfait est passé dans le même temps de 20 millions à 300 millions de francs. Avec 20 % du marché français des voyages organisés, Voyage-Conseil confirme sa percée et s'af*firme comme* l'agence de voyages du monde agricole, puisque 40 % des agriculteurs, qui découvrent *le tourisme, ont fait appel* à ses services. Il est vrai que ce tour-opérateur dispose du plus beau réseau de points de vente qu'on puisse rêver : trois mille des huit mille agences du Crédit agricole essaimées dans quatre-vingts départements français.

Enfin, après le *Livre de l'été*, premier catalogue de voyages vendu et non offert (*le Monde* du 15 janvier 1977), Voyage-Conseil publie deux nouveaux volumes, les *Livres de l'hiver*, au prix de 6 francs chacun, dont l'un rassemble les propositions de vacances à la neige, l'autre les forfaits intéressant des pays de soleil.



eaux

volets. Le volet médical insiste tout d'abord sur la formation et sur l'information à donner aux médecins trop imprégnés d'une culture anglo-saxonne qui ignore généralement le fait thermal et ses possibilités curatives et préventives. Ensuite, il recommande de faire valoir cette thérapeutique « douce » et économique auprès des services administratifs. Enfin, il préconise de sensibiliser le personnel soignant des stations, les médecins et les établissements thermaux aux problèmes qui se posent localement.

Le second volet est consacré à l'environnement thermal. Le curiste ne se contente plus seulement des soins qui ne concernent qu'une petite partie de la journée : il est donc nécessaire, *explique le docteur Antoine, de* lui éviter l'ennui. Selon le plan thermal, il appartient aux villes de créer — ou de développer — des structures de détente. Aux syndicats d'initiative de susciter et d'organiser les animations, et aux différentes catégories de commerçants de savoir se montrer accueillants tant dans leurs contacts que dans l'aménagement de leurs établissements.

La survie du thermalisme vosgien, qui fait vivre directement mille cinq cents personnes, est à ce prix. « *Nous devons avoir dans les stations thermales la même foi en l'avenir que les gens de la montagne* », dit encore le docteur Antoine. En effet, ceux-ci élaborèrent, il y a une dizaine d'années, un plan neige qui est parvenu à sauver le tourisme blanc. Si la maladie du thermalisme vosgien n'est pas incurable, il est grand temps d'intervenir.

YVAN COLIN.

Tourisme

TROIS HEURES A PERDRE

LES BEAUX CLOCHERS DU QUATRIÈME

Le quatrième arrondissement : ce sont les quais, l'Hôtel de Ville, l'Hôtel-Dieu, les îles, les arbres, les quais, les péniches et les tours de Notre-Dame. Mais c'est aussi une frange extrême du Marais, moins connue que la partie comprise entre les rues Saint-Antoine et de Bretagne, et dont le centre, qu'on peut situer à égale distance de la place de Grève et la Bastille, est dominé par un clocher, celui de Saint-Gervais-Saint-Protais, et deux coupoles, celles de Saint-Paul et de la Visitation.

L'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, a été élevée au lieu et place de la chapelle de la maison *professe des jésuites de Paris* qui prit une telle expansion au début du dix-septième siècle qu'on décida de la *construction* d'une vaste église dédiée à Saint-Louis, dont les plans furent confiés à un jésuite architecte : le père Derrand. La première pierre en fut posée par Louis XIII, le 7 mars 1627, et l'inauguration eut lieu quelque quatorze ans après, le 9 mai 1641, jour de l'Ascension, en présence des souverains, des princes et de toute la cour, qui eurent ce jour-là l'insigne honneur de recevoir la communion des mains du cardinal de Richelieu.

Bâtie sur un plan cruciforme, l'église des « Grands Jésuites » comprend une *nef* de quatre travées *séparées* par des pilastres corinthiens, et *flanquée* de chapelles *surmontées* de tribunes. Au-delà du transept, au carré duquel se dresse la haute coupole, le chœur *se compose* d'une seule travée et d'un hémicycle.

Les longs sermons de Bourdaloue

La façade (1634) comporte les trois ordres, mais l'horloge et la cloche *proviennent* de la très ancienne église Saint-Paul qui se *trouvait 32, rue Saint-Paul et fut* démolie en 1799 parce qu'elle menaçait ruine. C'est à partir de 1802 et en souvenir de ce vieux sanctuaire que Saint-Louis reçut aussi le nom de Saint-Paul, sous lequel elle est beaucoup plus connue. La richesse immobilière de l'église, qui, avec ses concerts *spirituels* et la pompe de ses cérémonies, était devenue au dix-septième siècle un des hauts lieux de la capitale, a aujourd'hui presque complètement disparu à l'exception d'une œuvre de Delacroix qui n'ajoute que peu de chose à sa gloire : *Jésus au Jardin des oliviers.*

De grands prédicateurs illustrèrent la chaire de Saint-Louis, dont le plus célèbre, Bourdaloue, fit ses débuts en 1699, en prêchant le perfectionnement moral avec *une autorité inflexible soutenue* par un voix haute et sonore. Ses sermons attirèrent rapidement tous les gens de qualité et furent suivis par une telle foule que, dès 5 heures du matin, les valets y gardaient la place de leurs maîtres. Mais il faisait froid dans le sanctuaire durant les hivers de Carême, et les exordes de Bourdaloue duraient parfois plusieurs heures. Aussi les belles élégantes, qui n'auraient pas manqué une seule parole de leur prédicateur, préféré, avaient-elles soin de se munir de ces récipients de faïence de Moustiers et de Nevers qu'elles *tenaient cachés sous leur vertugadin* et que venaient discrètement chercher leur domestique, récipients qu'on a immortalisés depuis sous le nom de bourdalous...

Après avoir jeté un coup d'œil dans la cour voisine du lycée Charlemagne, ancien collège des jésuites, où dans le pavillon de droite subsiste un très bel escalier d'honneur surmonté d'une coupole décorée par Gherardini en 1698 (hélas ! très dégradée), on sort de l'église par le passage qui porte le même nom, bordé de petites maisons qui appartinrent aux *jésuites, pour* aboutir à la rue Saint-Paul.

Dans la partie comprise entre la Seine et la rue Charlemagne (côté impair), la rue Saint-Paul vient de faire l'objet, ainsi que les vieux immeubles de la rue des Jardins-Saint-Paul, d'une vaste opération de restauration entreprise par la Régie immobilière de la Ville de Paris.

Toutes les maisons bordant la rue des Jardins-Saint-Paul entre les rues Charlemagne et de l'Ave-Maria, maisons qui menaçaient ruine, *ont été consolidées, remises* en état et repeintes de couleurs différentes. Elles font face au très beau et vaste vestige du rempart de Philippe-Auguste qui surplombe un terrain de jeux et dont on peut admirer les deux tours situées à chaque extrémité.

De la rue des Jardins-Saint-Paul, où vécut Rabelais, et après avoir suivi la rue Charlemagne, il faut se promener à travers les vieilles rues du quartier dont les noms évoquent les splendeurs de ce que fut l'hôtel Saint-Pol : la rue *Charles-V où subsistent,* derrière des maisons dont on a rénové les arcades, de beaux jardins, la rue Beautreillis, la rue des Lions, où vécut durant cinq ans une jeune mariée célèbre, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné dont on retrouve souvent la trace dans ce vieux coin de Paris qui fut celui de son enfance, pour revenir jusqu'à la rue Saint-Antoine, devant Sainte-Marie-de-la-Visitation, couvent fondé par Sainte-Jeanne de Chantal, grand-mère de Mme de Sévigné — encore elle ! — dont le dôme (qui couronne aujourd'hui un temple protestant) est l'une des premières œuvres de François Mansart.

ANDRÉE JACOB.

QUI DOIT PAYER LE CHÈQUE-VACANCES ?

(Suite de la page 19.)

Les syndicats ont été satisfaits de voir la commission Blanc reprendre leurs propositions. Mais ils s'inquiètent parce que M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, ne semble pas pressé de créer une aide à la personne. Ils critiquent également la limitation à 500 francs de l'aide suggérée par le rapport : selon eux, ce plafond devrait atteindre 1 200 francs par an.

D'autre part, ils redoutent que l'Etat ne limite le nombre des bénéficiaires en formulant des critères d'attribution très restrictifs. La tentation est aussi grande de « détourner » les fonds des comités d'entreprise pour financer le « chèque » sans alourdir les charges des entreprises. Les syndicats se méfient d'un système de contrôle étatique de l'aide à la personne qui en paralyserait le fonctionnement par l'intervention d'une bureaucratie inutile.

Enfin, ils soulignent les dangers de l'émission de « chèques-vacances » par des organismes commerciaux liés à des banques d'affaires. C'est pourquoi l'article 2 de la proposition de loi de l'Union coopérative stipule : « *Les chèques-vacances sont pris en charge totalement ou partiellement par des organismes à caractère social, au bénéfice de personnes physiques relevant de ces organismes et au titre de l'aide à la personne au départ en vacances.* »

Personne ne conteste aujourd'hui la nécessité de créer un « chèque-vacances ». Reste à définir les modalités, tâche qui ne devrait pas être insurmontable, puisque M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé, le 11 août, que le gouvernement élaborerait, d'ici à la fin de l'année, une charte de la qualité de la vie favorisant notamment l'accès du plus grand nombre aux loisirs.

ALAIN FAUJAS.





Tourisme

L'IRLANDE OUVRE SES CUISINES

(Suite de la page 19.)

Car tout l'intérêt de ces forfaits réside dans le fait qu'ils sont tous « bâtis » autour de demeures, de manoirs, de fermes et non d'hôtels. Et tout le charme de l'affaire tient précisément dans une forme d'accueil que même les meilleurs de nos châteaux-hôtels ne sauraient prétendre pratiquer, cela dit sans aucune acrimonie. Chez ces hôtes irlandais, l'arrivant n'est pas un « client », mais un ami, qu'on traitera comme tel, jusqu'à l'inviter à sa propre table.

Dans sa grande cuisine de *Lislee House*, à Courtmacsherry, belle demeure géorgienne, Mrs Lee achevait de dresser un saumon de fort calibre sur un plat d'argent tant astiqué que le persil s'y montrait deux fois. « *Hullo ! Bienvenue... Avez-vous fait un agréable voyage ? J'avais peur que vous ne vous soyez perdus... Je vais vous montrer votre chambre* ». Le jardinier laissa sa bêche pour monter les bagages. Et au salon, l'instant d'après, son mari, un colosse qui se flatte d'être le premier producteur de fraises hors saison de toute l'île, buvait avec les nouveaux arrivés le verre de l'amitié, en grondant pour la forme ses chiens s'ils se montraient trop turbulents.

Deux fois une étoile

A Ballymaloe House, près de Shanagarry, vaste manoir où se lisent en filigrane les vestiges d'un château du quatorzième siècle, les choses étaient peut-être un peu plus guindées, mais la chaleur restait la même, qui donne réellement au nouveau venu la sensation d'être chez de nouveaux amis...

« Gastronomiques » ces week-ends ? Assurément. Et les sceptiques ne diront plus mot lorsqu'ils sauront que Michelin n'a accordé que deux fois « une étoile » à l'Irlande en 1977 : l'une à *Ballymaloe House* et l'autre à *l'Arbutus Lodge*, sur les hauteurs de Cork, dont le charmant propriétaire-directeur-chef, Declan Ryan, a appris chez les Troisgros, à Roanne, l'art et la manière de régaler les connaisseurs. Il faut ajouter à cela que ces deux maisons possèdent chacune une cave à faire pâlir bien des restaurants installés de ce côté-ci de la Manche.

L'Irlande, c'était déjà le pays du charme, de l'amitié, de la discrétion. Voilà maintenant qu'on se met à y bien manger. Alors...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ République Voyages : 8 bis, place de la République, 75011 Paris, tél. 355-39-30 ; Daro Voyages : 24, rue Royale, 75008 Paris, tél. 260-34-06. Ces deux agences proposent des week-ends comprenant, sur la base de deux personnes voyageant ensemble, le transport avion Paris-Paris, chambre et petits déjeuners, voiture sans chauffeur avec kilométrage illimité, dépassant de peu les 1 000 F par personne. Les repas sont à prévoir en plus (compter de 30 F à 80 F, tout compris, par couvert, selon la qualité du restaurant choisi et le menu commandé).

★ Office du tourisme irlandais, 1, rue Auber, 75009 Paris, téléphone 073-74-03.

CARNET DE VOYAGES

● **Les nouveautés d'Explorator.** — Une grande transsaharienne en Land-Rover, de Sebha, en Libye, à Agadez, au Niger ; une randonnée de découverte au Guatemala, des montagnes à la côte caraïbe : un voyage (en voiture) à travers le Rajastan : trois nouveautés au catalogue d'Explorator, où figurent, en outre, des propositions déjà connues des amateurs de vrais voyages insolites, comme la navigation en trimaran sur la mer Rouge, le Yémen du Sud, le Népal en trekking, le Sikkim et le Bouthan, et de nombreux voyages sahariens.

★ Explorator : 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 266-66-24. (Catalogue sur demande.)

● **Pourquoi s'ennuyer le dimanche,** alors qu'une agence suggère, en 160 pages, mille et une façons d'occuper ses fins de semaine ? En avion, bien sûr, mais aussi en train et même en bateau et en bus, des séjours à choisir selon ses goûts et... son budget. Individuels, petits groupes, bandes de jeunes, chacun devrait y trouver exactement son affaire. Des exemples : New-York à 1 490 francs, Londres à 495 francs, Venise à 965 francs, Istanbul à 990 francs, Fez à 1 970 francs. A noter : cette brochure contient aussi des propositions d'activités sportives comme le golf, le ski, le tennis ou la plongée sous-marine.

★ Week-end Tours : 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 260-30-85, et dans les agences de voyages.

● **Les voyages culturels que Civilisations du monde** a mis à son premier catalogue ont pour caractéristique commune d'être tous guidés par des accompagnateurs-conférenciers hautement qualifiés (anciens élèves de l'école du Louvre, chargés de mission aux musées de France, diplômés des langues orientales, etc.). L'Egypte, la Sicile, le Maroc, la Syrie, le Mexique, les villes d'art de l'Italie, l'Iran, et bien d'autres destinations y sont proposées.

★ Civilisations du monde : 7, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 742-63-69.

● **Le Poitou, les Charentes et la Vendée** peuvent se visiter sans voiture. Pour ceux qui douteraient, les autorités touristiques régionales ont édité un guide remarquablement conçu, où, à côté de propositions d'itinéraires calculés chacun en fonction du temps dont disposera le visiteur, figurent des notices d'information sur chaque point à voir, des adresses utiles, la liste des hôtels et restaurants avec leurs prix, et, enfin, les horaires des trains et cars.

★ Maison Poitou-Charentes-Vendée : 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 296-05-08, et offices de tourisme régionaux.

● ***La bible du voyageur existe.*** — Toutes les adresses utiles, des offices de tourisme étrangers aux agences de voyages et tour-opérateurs, en passant par les compagnies aériennes et maritimes, les loueurs de voitures, les chaînes hôtelières à réservation centralisée figurent dans l'édition 1977 d'Icotour. On y trouvera, de surcroît, une documentation détaillée quant aux formalités (devises, carnet de santé, visas, douanes), au décalage horaire, au climat de chaque pays du monde, à la conversion des monnaies, etc. C'est cher, mais diablement utile, pour ne pas dire indispensable.

★ Icotour, guide professionnel des voyages et du tourisme : 15, rue Beauregard, 75002 Paris, tél. : 236-74-37. Un volume : 90 F.

● **Toute la Yougoslavie** figure sur la nouvelle carte *Michelin* (n° 991), à l'échelle de 1/1 000 000. Et des innovations : une sélection des curiosités les plus marquantes faisant l'objet, en bas de feuilles, d'un court commentaire, une rubrique transports très complète avec tracé des voies ferrées, téléphériques, funiculaires, liaisons maritimes, etc. Elle est vendue 7,50 F.

DE NOUVEAUX ASSOCIÉS POUR FRANCE-CONGRÈS

L'association France-Congrès qui regroupe dix-huit villes disposant d'équipements de congrès vient de modifier ses statuts. En effet, les critères d'admission au sein de cette association risquaient de faire plafonner à une vingtaine le nombre de ses adhérents. De nombreuses cités, moins bien équipées, demandaient leur admission, tandis que le secrétariat d'Etat au tourisme avait, lui, aussi, exprimé le vœu d'une plus grande ouverture de l'association.

France-Congrès a donc décidé de distinguer désormais les membres actifs, c'est-à-dire les villes qui disposent déjà d'une infrastructure répondant aux critères d'admission, et les membres associés, où se grouperont les organisations professionnelles (chaînes d'hôtels, transporteurs, etc.), ayant un département « congrès », et les villes se lançant dans l'industrie des congrès. La cotisation annuelle a été fixée à 30 000 F pour la première catégorie, à 10 000 F pour la seconde.

Brocante

QUATRE CENTS ANTIQUAIRES CHERCHENT UN TOIT A PARIS

LES amateurs étrangers sont toujours surpris de constater que Paris ne dispose d'aucun centre permanent prestigieux d'antiquités. Le Village suisse ne répond plus aux ambitions initiales. voilà pas mal d'années que bon nombre de prétendus antiquaires établis là sont devenus des marchands de meubles, faisant en cela grand tort à la profession. Leur mobilier retaillé dans des bois anciens, leurs copies de sièges, leurs accessoires de cheminées ne trompent personne. Les boutiques de « design » ou de décoration contemporaine, d'aussi belle qualité soit-elle, n'ont que faire dans un tel environnement. Que dire des chaînes Hi-Fi, présentées maintenant au chineur, peut-être intéressé, mais tout de même quelque peu étonné ?... La création récente de nouvelles boutiques et l'obstination de quelques vrais professionnels qualifiés et honnêtes devraient certes donner un sang neuf à ce centre, mais n'aurait-il pas mieux valu éliminer les intrus pour restituer ses lettres de noblesse à un groupement qui, par sa notoriété passée et sa situation, pourrait être plus digne de Paris ? La Cour aux antiquaires, qui bénéficie d'une adresse prestigieuse, la rue du Faubourg-Saint-Honoré, est plus stricte quant au choix de ses commerçants, mais sa superficie réduite lui interdit toute ambition.

Côté vraie brocante, la capitale n'est guère mieux nantie : ce ne sont ni les cent exposants du grand magasin *Au Bon Marché* ni les Greniers de France, installés dans les anciens abattoirs de La Villette, qui peuvent rivaliser avec des centres comme ceux de Portobello Road ou Kensington, à Londres. Les Antiquaires du Pont-Neuf — une douzaine de stands installés dans les galeries au 2, rue du Pont-Neuf — sont bien décevants, malgré toute l'indulgence dont on doit faire preuve à l'égard d'un marché inauguré il y a deux semaines. Le traditionnel Marché aux puces de Saint-Ouen conserve son caractère pittoresque, mais il ne faut pas non plus chercher là — sauf dans de rares boutiques connues des amateurs — une marchandise sérieuse et de grande qualité. L'ensemble propose du « tout-venant », à des prix d'ailleurs souvent fort élevés.

Dès lors, on comprend mieux le succès de manifestations épisodiques comme la Foire nationale à la brocante et aux jambons de Chatou, la Foire à la ferraille et aux jambons de la porte de Pantin (toutes deux au printemps et en automne ; actuellement jusqu'au 9 octobre), ou le Salon des antiquaires (ancienne gare de la Bastille, du 25 novembre au 5 décembre prochains), plus prestigieux, qui drainent un public important et attirent de nombreux marchands, tant français qu'étrangers.

Un ambitieux projet

Les professionnels sont unanimes à reconnaître que Paris a besoin d'un centre et il est essentiel qu'il soit prestigieux et pratique pour tous, acheteurs et marchands. Voilà des années qu'on en parle. Le rachat récent par une société britannique du local des anciens magasins du Louvre, rue de Rivoli, entre le Palais-Royal et le musée du Louvre, a donné à un jeune antiquaire dynamique de la rue Saint-Denis, dont on avait remarqué les initiatives heureuses, l'idée de créer un marché national, voire international, au cœur de Paris. Sur un emplacement totalisant 10.000 mètres carrés, sont prévus des surfaces de 9 mètres carrés à 180 mètres carrés, des services (télex, secrétariat, comptabilité, assistance juridique, club, hôtesses, interprètes, transitaires, transporteurs, artisans, restaurateurs, organismes de crédit, restaurants, salles d'exposition) de 800 mètres carrés avec animation permanente. Une sélection très stricte de la marchandise, une surveillance des prix pratiqués, la présence d'experts, devraient redonner confiance aux acheteurs devenus méfiants.

Le projet est ambitieux. Il suscite déjà des réactions diverses dans les milieux professionnels. Quatre cents candidatures de marchands ont été enregistrées, mais aucune retenue jusqu'ici afin de permettre une stricte sélection selon des critères de qualité. Certains considèrent que c'est là une vision utopique, d'autres craignent la mise en place d'une concurrence contre laquelle il serait difficile de lutter. On s'affaire derrière les façades conservées de la rue de Rivoli. Le chantier devrait être terminé pour l'automne 1978, date à laquelle ouvrirait ce Louvre des antiquaires. Les financiers britanniques devraient consacrer 20 millions de francs à l'aménagement de ce bâtiment — qui comportera trois niveaux voués au centre d'antiquités, le reste étant réservé à des bureaux — et, la première année, 1 300 000 F à la promotion du centre.

Le fait que des financiers comme les gestionnaires du fonds national de retraite du Post-Office aient décidé d'investir dans cet ambitieux projet confère à la réalisation un caractère sérieux auquel les plus sceptiques seront sensibles. Malgré toutes les difficultés qui subsistent et contre tous les intérêts particuliers qu'il ne manquera pas de bousculer, nous ne saurions trop souhaiter l'aboutissement de ce projet. Ce serait un bien, tant pour la capitale que pour les professionnels et les acheteurs.

ELVIRE VALOIS.

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

AUBERGE DU PETIT TONNEAU, 51, rue Halle (14e), 331-49-10. F/dim. Sp. périgourd. Déj., din. Rep aff.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Douze spécialit. poissons. Parking.

BONNE-NOUVELLE

LE HOMARD A LA CREME, 13, rue d'Hauteville, 770-41-05 F/dim., lun.

BUTTE MONTMARTRE

BEAUVILLIERS, 52, rue Lamarck, rés. 254-19-50. Cadre personnalisé (recettes créées et retrouvées). F. du 1er au 30/9/9.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Rue Pierre-Charron
N° 56 JOSEPH, 359-63-25 Cuisine française traditionnelle.

Avenue des Champs-Élysées
N° 112 COPENHAGUE, 1er étage FLORA DANICA sur son agréable jardin. ELY. 20-41.

Rue du Colisée
N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1er étage, tous les jours

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e, 222-51-07. Menu spéc. Torro 38 F. F. dim. soir et lundi.

CLICHY-BLANCHE

LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88. Déj., din., soup. jusq. 4 h.

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500 13-21 F dim le soir menu 30 F t.c.

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre
N° 1 LE SIMPLON, t.l.j., 824-51-10. Spéc. italiennes et pâtes fraîches.
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR, 770-62-39 Déjeuners. Dîners Soup.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945. 203-94-50. Spécial alsaciennes.

DOUCET EST, 8, r. 8-Mai, 206-40-62. T.l.j. Choucroute ferm avec jarret.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96 Spéc F dim. Fermé samedi soir et dimanche en juillet et septembre

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque, 824-48-72 Spécial. alsaciennes.

CARIGLIANO

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 16e, 525-53-25. Poissons, pâtes fraîches, fruits de mer, terrines, rognons, foie gras maison.

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, fg-St-Denis, 770-13-59. F. dim. Jusqu'à 2 h mat. Foie gras frais 21,50 F.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec 236-10-92. On sert jusq. 0 h. 30
AU COCHON D'OR, 31, rue du Jour, 236-38-31 Ses grillad., son beaujol

Rue Étienne-Marcel
N° 19. CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-17-64.

Rue Coquillière
N° 13. ALSACE AUX HALLES. CEN 74-24 Jour et nuit Spéc. rég.

INVALIDES

CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides 551-87-20. Fermé lundi. Vente de foie gras à emporter.
NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf. 551-61-49 F D Cassoul., coq au vin.

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e) F, dim. 325-77-66 Alex aux fourneaux.

MADELEINE

LE CHALEUIL, 4, r. l'Arcade 265-53-13 Spéc de terrines et poissons.

MARAIS

GRILLE du MARAIS, 13, r. Turenne 272-02-49 Cuis pât. Fermé dim.

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. 033-26-07 Sp ind. Men. 25 F.F. lun.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 8, place du 18-Juin. 548-96-42 Gde brasserie alsacienne.

AISSA Fils, 5, rue Sainte-Beuve. 548-07-22. T. fin couscous Pastilla. F/dim., lun

CIEL DE PARIS, 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35. Jusq. 2 h. mat. Rest. panoramiq. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Réceptions jusqu'à 250 personnes sur l'étage.

Boulevard du Montparnasse
N° 9 bis, ATOSSA, SEG. 68-63. Méchoui rôti charbon de bois dans la salle.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, ch de la Muette 16e 288-20-95

CARREFOUR ODÉON

LA MENANDIERE, 12 rue Eperon 033-44-30. Déj. Din. aux chandelles.
LE MORVAN, 16, carr Odéon 033-96-91, de 7 h 30 à ? h mat. Se spéc.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon, OPE. 87-04. F/dim. Spéc. Sud-Ouest, menu 59 F et carte.

PALAIS-ROYAL

OSAKA, 163, r. St-Honoré 260-66-01. Spécialités japonaises jusqu'à 23 h.

PORTE DE BAGNOLET

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL, Porte de Bagnolet, 858-90-10 Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 65 F vin, café et serv. compris.

PLACE PEREIRE

N° 9. DESSIRIER, maître écailler Jusqu'à 1 h du matin. 754-74-14 T.l.j Poissons, grillades, ses spéc.

RÉPUBLIQUE

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta 208-17-28 Spécial lorraines
RESTAURANT 44 Super menu 28 F t.c., 44, bd Voltaire, 700-90-79.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne 522-23-62 Cassoul 35 F Conf 35 F

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-61. Brésilien de 20 h à 2 h du matin
LA CHOUETTE, 59 r de Seine, 6e. 633-21-59. Jusqu'à 2 h. du matin.
LE MUNICHE, 27 rue de Buci, 6e. 633-62-09 Choucroute Spécialités.
LE PETIT ZINC, 25, rue de Buci, 6e. ODE 79-34 Huit. Poiss Vin pays.

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges
N° 35 TY COZ, 878-42-95. Tous les poissons.

SAINT-MARCEL

NAVY CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94. Huît. Coquill. Menu 53 F. 19 h à l'aube Fermé lundi et férié.

SAINT-MICHEL

L'ALSACE A PARIS, 9, pl. St-A.-des-Arts, 6e, 326-89-36.
LA COCHONAILLE, 21, rue de la Harpe, 633-96-81. Son assiette 13 F.
LAPEROUSE, 51, q. G.-Augustins. 326-68-04 Men. Déj. 70 F Din. 100 F
JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel. 326-81-13 T.l.j Spécial suiv saison.

SÈVRES-BABYLONE

LA PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle. BAB 13-35. Menu t.l.j. 30 F

TERNES

AUB. DOLOMITES, 38, r. Poncelet, 17e, 227-94-56. Spéc. poissons, aïoli...
LE GAUCHO, 18 bis, r. P.-Demours, 17e, 380-28-44, ses grill. brésiliennes. F/lundi.

VAUGIRARD

TY COZ, 333, r de Vaugirard. 828-42-69 Cuis. bretonne et coquillages
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r de Vaugirard. 828-80-60. Une des meilleures choucroutes de Paris.

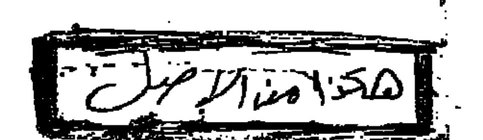
VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F. mardi soir Mer banq. jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela.

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois crust., fruits mer. Ouv lun F dim



Plaisirs de la table

Une « commanderie » sur la 7

DIRE que l'*Auberge des Templiers* est une très grande maison serait se répéter, la découvrir est enfoncer une porte ouverte, et cependant... Cependant, en regardant par exemple les « trois étoiles » du Michelin (les *Templiers* n'ont que deux étoiles, et encore depuis peu !), et en se livrant au jeu des comparaisons, on reste étonné. Sur le quadruple plan du confort, de l'élégance, du service et de la cuisine (sans oublier la cave), combien de ces « trois étoiles » peuvent rivaliser avec cette extraordinaire maison ? Elle est l'œuvre, on le sait, de Lucienne et Jacques Dépée. *Secondés à présent par leur fils Philippe et sa* femme Françoise. Secondés admirablement, et cette communion fait de ce modèle des Relais de campagne une machine bien huilée, un miracle d'organisation et d'accueil, une perpétuelle fête.

Fête réussie grâce à la perpétuelle recherche par le quatuor d'un détail supplémentaire, d'une recette améliorée, d'une attention de plus. Parlons de la carte, d'un parfait équilibre, mais dont, à mon goût, les plats les plus simples sont les moins recherchés, les plus surveillés (le chef Doreau est un grand cuisinier, mais, ne l'oublions point, Mme Dépée, qui tint ici les fourneaux, ne délaisse jamais la cuisine, l'œil et le palais en éveil). Ainsi, sans mésestimer la mousse blonde de foies de volaille aux raisins, la simple salade de fonds d'artichaut et de haricots verts au cerfeuil est éblouissante de pureté ; ainsi, sans réfuter l'escalope de saumon frais à l'oseille, le saumon fumé frais « maison » me paraît une plus grande réussite ; ainsi, me régalant de la fricassée de homard aux herbes, je n'oublie point que, lorsque je le demande « à la nage », il est l'un des meilleurs que l'on puisse trouver *en-France et ailleurs. Et voici* maintenant le gibier (la Sologne est à la porte, si nous sommes, ici, *géographiquement*, en Puisaye (le pays de Colette), qui rivalisera (ah ! ce canard à la Walter Scott !) avec le poulet au vinaigre d'Orléans et cet extraordinaire gigot de sept heures qu'il faut commander et déguster froid, quasi à la cuillère.

La cave est remarquable, harmonisée par Philippe Dépée et un des meilleurs sommeliers de France, Henri Martin (ce qui ne veut point dire qu'il fut remarqué au concours des sommeliers, si illusoire quant aux questions posées !). Martin est fier de sa cave du jour climatisée à 12-14 °C (il sait qu'il faut servir les vins frais, lui !). Il vous conseillera, suivant votre repas, de ses favoris, un beaune grèves du domaine Tollot-Beaut 1971, ou un chambolle-musigny du domaine Jean Grivot 1972, un étonnant puligny-montrachet-les-pucelles 1973, et dans les bordeaux un domaine de Chevalier 1970 ou 1966, rouge, qu'il considère (comme moi) des plus grands.

Les chambres sont d'un confort que la richesse des vieux meubles embellit. Les petits déjeuners sont les meilleurs du monde. Et à ce propos, une fois de plus, je dois revenir sur cette question qui m'amène un courrier indigné. Pourquoi, demande un lecteur, le plateau ne contient-il *jamais* ce que vous avez demandé ? Eh oui, pourquoi ? A Nice, au *Négresco*, sur quatre matins j'ai eu des croissants au lieu du pain demandé, du café au lait au lieu de café noir, du miel au lieu de confitures, une brioche pour accompagner mes œufs au bacon. A Cannes, au *Majestic*, j'ai constaté que le client seul à droit à trois « pots » (si l'on peut appeler ça comme ça : il s'agit de boîtes en je ne sais quelle matière !) de confitures, mais que le plateau du couple n'en contient jamais que cinq ! A Toulouse, au *Frantel*, un esprit malin s'amusait à changer mon jus de citron en jus d'orange (et je songeai à Proust *en proie aux fées de Shakespeare* changeant son pot de chambre en urne de parfum lorsqu'il avait mangé des asperges !). Sans compter les hôtels où il y a moins de plateaux que de clients et où l'on vient le reprendre avant même que vous ayez terminé ! Sans compter ceux où le propriétaire *explique* gravement que le beurre en mini-plaquettes est plus propre, mais où celui-ci a passé deux mois dans le frigo de l'étage et vous est apporté rance ! Etc.

En opposition, les attentions de l'*Auberge des Templiers* sont si rares, si complètes, qu'on se demande, en vérité, pourquoi la famille Dépée et son personnel n'ont pas la troisième étoile qu'ils méritent.

Mais comme ils affichent « complet », cela n'a pas d'importance !

LA REYNIÈRE.

★ Auberge des Templiers. — Les Bézards, 45 Nogent-sur-Vernisson (Loiret) sur la N. 7. Tél. : 01-80-01.

A la mode de Bretagne

LES terrines de poisson sont à la mode. C'est, en somme, les pâtés du Moyen Age (et alors, ceux d'anguille étaient renommés). C'est Lasserre qui, il y a deux lustres, remit la terrine d'anguille à l'honneur. Depuis, trop de chefs ont mis à leur carte d'insipides terrines de poissons dits nobles mais fadasses. Quelle joie alors de voir enfin un cuisinier — breton — proposer ses créations : terrines de thon frais aux épinards, de lotte, de mulet avec cœurs de fenouil, de tourteaux frais, terrine de rascasse au pamplemousse.

Avec la raie à la crème, le colin farci aux herbes accompagné d'une galette de maïs fourrée aux navets et aux poireaux, une sole au cidre avec une crêpe de farine d'avoine et de pommes fruits, c'est là les merveilleux plats de la carte de l'« Auberge de l'Agoat ».

Ajoutons-y une extraordinaire terrine de fruits pour dessert, avec, évidemment, les crêpes bretonnes. On s'étonne du silence fait autour de cette auberge rustique où l'équation qualité-prix est respectée et où la famille Goraguer vous régale dans l'amitié. — L. R.

★ Auberge de l'Argoat, 27, avenue Reille, 75014 Paris. Tél. : 589-17-05. Fermé le dimanche.

« MES » GRANDS

Les deux Troisgros

EST-IL besoin de les présenter ? Ces deux fils de Jean-Baptiste Troisgros et de « Maman » Troisgros, qui fut la cuisinière de l'Hôtel de la Gare, à Roanne, aussi dissemblables que possible au physique, mais pareillement solides, assurés, amicaux, passionnés aussi de cuisine, ont conduit leur maison à ce succès qui n'est plus d'estime, de snobisme, de baratin publicitaire passager, mais de pérennité consciente et confiante. Les Troisgros *de Roanne sont une institution. Et, chose merveilleuse, Jean et Pierre (comme Alain Chapel) ont gardé une simplicité de bon aloi. Pas de grosse tête sous ces gros bonnets.*

La cuisine de ces deux bougres s'inspire à la fois du terroir, des leçons du passé, du marché et d'une recherche continuelle de légèreté et d'originalité sages. Cet été, par exemple, le melon au vin de Rasteau, ce vin du Vaucluse généreux et liquoreux, quasiment inconnu, mais le foie gras frais en terrine est magnifiquement classique. Le saumon cru est mariné au coriandre, mais le ragoût de truffes est en chausson, etc. La soupe de moules safranée m'enchante, autant que les pilons de canette en civet ; la côte de veau à la graine de moutarde m'emballe autant que le plateau des fromages (il en est peu de cette qualité), et ainsi jusqu'au « grand dessert », particulièrement éblouissant : Une visite au palais de Dame Tartine... Jean-Baptiste Troisgros fut un des premiers restaurateurs à avoir compris que le chambrage était absurde. Ici, les vins de la très belle cave sont servis frais, ainsi qu'il convient.

« C'est la maison où l'on n'est jamais déçu », *m'écrivent les lecteurs. Ils apprécient qu'un des deux frères au moins soit toujours là, établissant le menu avec vous, selon le marché du matin et l'inspiration du moment.*

On disait autrefois : l'Hôtel-restaurant Troisgros est en face la gare de Roanne. On dit aujourd'hui : la gare de Roanne est en face de chez les Troisgros !

★ Téléphone : 71-66-97.

MIETTES

● *Les Belles Gourmandes viennent d'être reprises* par une cuisinière italienne : prix astronomiques et à « la demande des clients, chiens non admis ». Ce n'est guère engageant. Italien aussi le successeur de la chère Antoinette Cernet en son *Auberge de la Tour* (rue Desaix).

● Dans son dernier (et charmant livre) *Vive la vie*, Pierre Bonte donne quelques adresses de découvertes gourmandes. Notamment cette *Auberge de Mémé Crollet* (à Saint-Claude, tél. : 45-10-92). Elle tient d'un cuisinier d'Alphonse XIII une recette de langouste à l'américaine dont elle régale ses clients. Chez elle, chacun paie selon ses moyens, nous dit Pierre Bonte, car à quatre-vingts ans, « Mémé » travaille encore « *pour rendre service aux classes moyennes* ».

● *Changement de décor au Bellecour* (22, rue Surcouf, 75007 Paris, tél. : 551-46-93), excellent restaurant de cuisine lyonnaise (ouvert jusqu'au 12 août). La salle est devenue élégante et la cuisine reste excellente.

● La France de relais en châteaux est *un bel ouvrage* préfacé par Jo Olivero. En réalité, ce n'est qu'une édition d'un guide Bordas augmenté d'une liste de relais de la chaîne. *Que faut-il penser des* textes ? Je n'ai regardé que Luchon pour lire, avec étonnement, qu'un funiculaire partait du *Thermal* jusqu'au panorama de la Chaumière. Or, ce funiculaire n'existe plus depuis six ans, et la Chaumière non plus. Si tout le reste est à l'avenant...

Modes

Clin d'œil

FRISURES

DE toutes les manifestations internationales qu'héberge chaque année le Palais des congrès de la porte Maillot, la plus attrayante pour *le profane est, certainement, le Festival mondial de la coiffure*. L'organisation en est intelligente et sympathique, l'accueil chaleureux. On ne respire d'un étage à l'autre que les suaves effluves des artifices féminins, on ne rencontre que de jolies filles bien coiffées, et une quantité appréciable de jeunes gens sveltes et charmants que la mode unisexe habille plus spontanément que les dockers du Havre ou les forts de Rungis.

Figaro, promenant sa causticité mélancolique à travers stands et salons de démonstration, serait ébloui. On trouve là tous les équipements chromés, de plastique coloré ou de cuir confortable, tous les instruments, de la brosse soufflante au séchoir à lumière infra-rouge, indispensables au fonctionnement d'un salon moderne.

Il faut voir l'élégant Massimo Pucci, un Italien frêle, gracieux comme une ballerine et champion du monde de coiffure, pratiquer, en virevoltant autour d'une visiteuse, une coupe à la mode pour apprécier le terme de « sculpteur de chevelures » que lui a décerné un critique enthousiaste. C'est un artiste, à n'en pas douter, et ses assistantes, en lui passant qui le brumisateur, qui la laque, ont les regards soumis et admiratifs des disciples de Michel-Ange sous le plafond de la chapelle Sixtine. « *Les femmes, plus encore que les hommes, doivent se confier à leur coiffeur,* m'a dit un des maîtres présents. *Le coiffeur doit faire d'abord un diagnostic coiffure, en examinant la forme du visage de sa cliente, sa carnation, en évaluant sa personnalité. Ensuite, il sera à même de proposer une coupe, une coiffure, un style.* »

Il y a des dames, bien sûr, qui savent ce qu'elles veulent. Elles débarquent chez leur coiffeur avec un magazine féminin sous le bras. « *Faites-moi ça* », disent-elles en montrant un portrait d'Ursula Andress dans *Docteur No*, de Jean Seberg sur la plage d'Acapulco ou d'un mannequin professionnel. Elles sont souvent déçues par le résultat et *s'étonnent, après avoir souffert sous le séchoir et le peigne, de ne* ressembler que vaguement à leur modèle au plan capillaire et pas du tout au plan général. Faut-il leur rappeler que le coup de ciseau le plus *génial jamais n'abolira les pommettes molles, les mentons pointus* et les nez épatés ?

C'est pourquoi coiffeurs et esthéticiens s'entendent à merveille pour prendre en charge ce qu'il est convenu d'appeler la Beauté. J'ai vu, ainsi, dans un stand de démonstration, des dames venues là comme *on va à Lourdes, s'allonger résolument sur des fauteuils basculants pour* mieux livrer leur visage à des demoiselles compétentes et disposant d'un prodigieux arsenal de pâtes, d'huiles, d'onguents, de crèmes, de *lotions. En un instant, ces auxiliaires de la peau lisse, ennemies de la* patte d'oie, se mirent à gâcher ce que je pris pour du plâtre, et à projeter la pâte ainsi obtenue — avec une ardeur de Hollandais colmatant une fissure dans une digue du Zuiderzee, — sur les faces des patientes déjà enduites d'huile magique, ainsi que des Esquimaudes au seuil de l'igloo nuptial !

Chez les hommes, la détresse, c'est la chute des cheveux. Il est certain que le génie qui trouvera le moyen de faire repousser réellement *des toisons sur des crânes arides deviendra vite milliardaire* et entrera plus tard au panthéon des gloires incontestables, aux côtés des philosophes qui passèrent leur vie à couper les cheveux en quatre.

En attendant, on supplée à la déficience du mécanisme capillaire du chauve par le postiche. Afin d'éviter qu'on ne perçoive l'inélégante *frontière entre les restes de cheveux d'un monsieur et ceux* qu'on y ajoute par « perruquage », un coiffeur a mis au point un système assurant une invisible transition : il s'agit, au moyen d'un fil ténu, de lier aux mèches encore fidèles des mèches naturelles rapportées. Ce travail, qui n'est pas sans rappeler l'art du crochet, donne un résultat séduisant. On doit, hélas ! recommencer l'opération toutes les cinq semaines, et il en coûte chaque fois 150 francs.

MAURICE DENUZIÈRE.

Robe du soir bon état...

Griffes d'occasion

LES boutiques de mode d'occasion *se multiplient*, des Puces aux quartiers résidentiels de Paris et de la périphérie. La vague rétro qui sévissait dans le quartier des Halles a fait connaître aux jeunes femmes des formes, des couleurs et des tissus inconnus d'elles, à des prix accessibles. Il s'agissait au début, avec Jean Bouquin, de fins de séries, des fonds de grenier des soyeux lyonnais, etc. Le premier coup de foudre passé, nombre de Parisiennes élégantes ont commencé à échanger leurs garde-robes, puis ont ouvert des boutiques où figure souvent le mot « troc », mais où se pratique le dépôt-vente *dans* une atmosphère bourgeoise et feutrée, très différente du marché Malik ou de l'avenue de la Porte-de-Saint-Ouen.

En effet, les boutiques des 16e, 8e et 6e arrondissements proposent des nouveautés, avec un léger *décalage saisonnier*, de *sorte* qu'on peut s'y habiller en prêt-à-porter griffé des plus grands couturiers *et créateurs sensiblement à moitié* prix du neuf.

Les vêtements dont nous parlons ici proviennent de particuliers et ont été nettoyés avant *d'être mis en vente. Ceux qui ne* trouvent pas preneur sont rendus à leurs propriétaires au bout de trois mois. Les marges sont de 30 à 50 %, surtout pour les petites pièces, vendues au-dessous de 200 F.

Ouvert à Bruxelles en 1970 par *Corinne Peers de Nieuwburgh et* Anne Wendelen, un hôtel particulier sert de cadre aux « Enfants d'Edouard ». L'atmosphère y est d'une désinvolture de bon aloi. Le Tout-Bruxelles (et jusqu'au palais royal) s'y retrouve pour déposer, échanger ou acheter les grandes griffes du prêt-à-porter parisien, de sorte qu'on peut établir une cote de « l'Argus » de la mode, *dont les éléments sont* à peu prêt les mêmes qu'à Paris. En tête viennent les ensembles de Sonia Rykiel (de 100 à 400 F), les chemisiers en soie, les jupes et les vestes d'Yves Saint-Laurent (de 150 à 400 F environ).

A Paris, *Maxipuces* fête cette année son dixième anniversaire. La boutique de la rue Cortambert est spacieuse. D'amusants *cintres à tête attirent le regard* sur des pièces de choix. Les prix sont un peu au-dessus de ceux de Bruxelles, nous expliquait Christine Quien. Les blouses de soie griffées se trouvent entre 160 F et 240 F, les trois-pièces de Sonia Rykiel à 700 F environ. Elle cherche surtout un style de jour *facile* à porter en vêtements qui ont moins de deux ans et sont en bon état. Parmi les accessoires de l'automne, les sacs polochons à dessins de Vuitton voisinent avec les modèles de cuir plus classiques. La rotation est rapide, les clientes passent souvent. *En ce moment*, les imperméables sont en vedette. A partir de novembre, les robes de réveil*lon se partageront le succès* avec les ensembles de ski pour femmes et enfants.

Mme Alfonsi, dans le huitième, fait du troc en appartement. Elle ne prend que 20 % de marge sur les fourrures de « grandes griffes » et les robes du soir de *couturiers*, autour de 1 000 F. A l'inverse du prêt-à-porter, le plus souvent en petites tailles, elle offre une gamme plus large, souvent jusqu'au 44.

Fourrures Occasion, dans le quinzième, comme son nom l'indique, propose plusieurs centaines de modèles provenant soit de fourreurs, soit de mannequins ou de particuliers, puisque Sophie *Dulac*, sa directrice, est du métier. On trouve ici un éventail très large, à partir de 350 F la veste « rétro » *en mouton doré* jusqu'aux classiques visons (à partir de 3 500 F) et astrakans (à partir de 800 F), sans oublier les renards et autres longs poils (renard roux à partir de 2 500 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ 131, rue de Stassart, Bruxelles, 11-00-64 ; 18, rue Cortambert, 75016 Paris, 870-27-31 ; 116, rue La Boétie, 75008 Paris, 359-73-85 ; 91, rue du Théâtre, 75015 Paris, 783-58-83 ;

S.V.P. métiers d'art

Trouver l'adresse d'un restaurateur en papier peint, d'une enfileuse de perles, d'un peintre en *porcelaine, se renseigner sur* les stages artisanaux, est désormais possible au Centre national d'information et de documentation sur les métiers d'art qui vient d'ouvrir au Musée des arts décoratifs. La création de ce centre fait suite au rapport établi par M. Pierre Dehaye, directeur de la Monnaie, sur la profession.

Un fichier de quatre mille artisans, représentant quatre-vingts métiers, a donc été établi pour Paris et la région parisienne. Il sera ultérieurement étendu à toute la France et comprendra, au total, quelque dix mille noms.

Les quatre-vingts métiers recensés ont permis de dresser un *portrait des activités les plus* exercées : les restaurateurs viennent en tête (six cents artisans) suivis des tapissiers-décorateurs (quatre cents artisans), des bijoutiers-joailliers (deux cent cinquante artisans) et des relieurs (deux cents artisans). Si des professions ont complètement disparu — comme les émailleurs en cadrans, les bijoutières-cottières, qui fabriquaient de fines chaînes en or, et les chapeliers — d'autres activités ont repris, telles celles des *facteurs* d'instruments de musique.

Dans les spécialités rares, on trouve encore des plumassiers, qui créent des accessoires en plumes, des fabricants de panneaux décorés avec des papillons, et des gnomonistes ou maîtres en *cadrans solaires. La géographie* artisanale reste bien définie. Certains arrondissements ont leurs artisans : le troisième et le neuvième, les bijoutiers ; le sixième, la reliure ; et le onzième, le bois. Pour l'ensemble de la profession, les mêmes problèmes se posent : *difficulté à notre époque industrialisée* d'obtenir de la matière première de bonne qualité et en petite quantité, et difficultés de gestion.

Le centre renseigne aussi sur les possibilités de formation : stages de vacances chez les artisans, stages de longue durée dans le cadre de la formation permanente, adresses des écoles publiques et privées préparant aux métiers d'art. « *Mais il ne faut pas se faire d'illusions*, dit une des quatre documentalistes, *les débouchés restent problématiques, même quand on possède un diplôme. C'est le cas pour le tissage et pour la céramique, où les effectifs sont les plus gonflés. Le bois, en revanche, offre davantage de possibilités. Il manque des écoles spécialisées qui prépareraient à des métiers précis. L'apprentissage sur le tas reste un leurre, les artisans acceptant très difficilement d'initier des jeunes sans aucune qualification.* »

Tous ceux qui sont intéressés par les métiers d'art ou qui les pratiquent pourront également trouver rue de Rivoli des renseignements sur les galeries qui exposent de l'artisanat, les dates des salons et des foires, les noms des fournisseurs de matières premières et des *renseignements* bibliographiques sur les techniques et sur les artisans, qui ne sauraient, bien entendu, concurrencer le fonds de la Bibliothèque Forney. Un tour d'horizon qu'on a voulu aussi complet que possible. — Fl. B.

★ 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-56-58. Ouvert du mardi au vendredi de 12 h. 30 à 17 h. 30.

Poncho-châle

Apparus depuis quelques années dans les collections d'Yves Saint-Laurent et de Karl Lagerfeld pour Chloé, les châles étaient restés confidentiels.




GALERIES LAFAYETTE : grand châle en étamine de laine, drapé en corselet à basque, 150 F.

PEINTURE : modèle victorien à franges en étamine de laine. Existe en soixante variantes unies ou chinées. Rue du Pré-aux-Clercs, 375 F.

Dans son prêt-à-porter du printemps 1977, Saint-Laurent développe ce thème du châle, avec des corselets et des jupons à volants. Une mode est née. Les nouveaux carrés ont plus de 1 mètre de côté et s'enlèvent dans les boutiques Rive Gauche, en voile de coton imprimés de fleurs et de rayures, en soies à petits dessins. Ils sont exécutés en Suisse par Abraham. *Les modèles du soir en velours* ciselé sur mousseline de soie sont faits à Lyon par Brochier en dessins de camaïeu, d'unis ou de multicolores.

Aux collections d'hiver des créateurs, les châles sont aussi à l'honneur, à la fois manteau, poncho ou cape selon les dimensions et la façon de les porter. Ils permettent de renouveler une garde-robe sans problèmes de tailles et apportent une note douce aux manteaux sans col. Jap, Ter et Bantine, Issey Miyaké, Dan Béranger, Jean-Claude de Luca, Cerruti, Dorothée Bis, Christian Aujard, Sonia Rykiel, Georges Rech, Cacharel, Chacok et Gudule les ont, chacun, proposés à leur manière. — N. M.-S.

LA CHAUSSURE DU SIÈCLE

Qu'est-ce qui fait courir les « Kickers » ?

Il était une fois un fabricant de chaussures spécialisé dans le « petit pied », du deux à huit ans. Il faisait de la chaussure fine, des petits vernis du dimanche qui vont avec les chaussettes blanches, des *Charles IX*, des *Salomé*, des sandalettes et quelques bottillons pour bébé. Bref des souliers pour aller à la messe, à un baptême ou à une première communion. La maison poussait le raffinement jusqu'à commander les boucles et les ornements à un fabricant de boutons de manchettes. La chaussure était souple comme le nom de la marque : Doisouple.

Mais dans les années 70 le vent a commencé à tourner et les ventes à baisser de façon inquiétante. « *Comme chacun sait*, dit M. Daniel Rauvaste, le P.-D.G., *on s'habille de moins en moins le dimanche, et même on aurait plutôt tendance à se déshabiller. Il fallait de toute urgence trouver un remplaçant au petit vernis. Nous avions encore un modèle qui marchait bien, le Patrice, un bottillon de bébé. Nous avons décidé de le moderniser.* »

Les dessins sont en cours lorsqu'un jour M. Rauvaste, passant par le boulevard des Capucines, aperçoit une grande affiche qu'on est en train de poser. Elle représente la troupe de Hair, se trémoussant en jeans de toutes les couleurs. Sur le fond noir, se détache un nom « Levi's ». Le colleur n'a pas encore terminé son travail. Il en est au genoux. « *J'étais curieux de savoir ce qu'ils portaient aux pieds*, poursuit le P.-D.G. *J'ai fait le tour du pâté de maisons et quand je suis repassé ils avaient les pieds nus. C'était clair. Il fallait faire des chaussures pour aller avec ces jeans.* »

Aussitôt dit, presque aussitôt fait. Jacques Chevallereau, le styliste de la maison, se met à travailler son Patrice. Il lui conserve sa talonnette, place sur le dessus du pied un plastron arrondi — très important le plastron, — met bien en évidence le bracelet qui servait à maintenir la cheville et qui sur le modèle était caché, souligne toutes ces pièces de piqûres et place quelques gros œillets blancs. « *Ça faisait bien un peu réparation. Mais le patron m'a dit : « On le tient. Poussez-le encore un peu.* » On a monté le Patrice sur crêpe. Mais il était tout beige. Il lui manquait encore quelque chose : des couleurs. On lui en a donné des violentes et des contrastées : des rouges, des bleus électriques, des violets néon.

Le bottillon était né. Il fallait le baptiser. On cherche et on trouve un nom, dynamique, parfaitement adapté au produit et satisfaisant à la mode américano-britannique. Ce nom, c'est Kickers, adaptation du verbe anglais « to kick », donner un coup de pied... « shooter ». Touche finale : le nom sera gravé en couleur sur le cou-de-pied, ce qui permettra à la marque de dire : « *Kickers le vrai est marqué Kickers.* »

L'idée a germé en mars 1970. Le 6 juin, les dix mille premières paires sont prêtes. Reste à les proposer aux détaillants. Les conversations donnent à peu près ceci : « *Des bottillons au mois de juin ? Vous êtes fou... En quoi sont-ils ? — En nubuck. — De la peau de vachette ! C'est exclu, ça lustre et ça ne se nettoie pas. Et par-dessus le marché, c'est du bicolore ! Mais je vais être obligé de « guelter » mes vendeuses. — Ecoutez*, dit Daniel Raufaste, *je vous en envoie cinquante paires. Si dans un mois vous ne les avez pas revendues, vous me les retournerez.* » Au bout de huit jours, les détaillants n'en avaient plus.

Copié dans le monde entier

Aujourd'hui, Kickers vend vingt-cinq mille paires par jour, dont dix mille en France dans deux mille points de vente ; 16 % des articles vendus chez nous — ceux qui sont en toile et en caoutchouc — sont fabriqués en Corée. Est-il besoin de dire que la marque a été copiée dans le monde entier ?

La collection propose à partir de six modèles de base une quarantaine de pieds : bottines, chaussures basses, mocassins, sandales, sabots et bottes. Les couleurs sont toujours criardes. Le style n'a pas changé mais il emprunte à la mode des semelles crantées en crêpe et des talons biseautés. La ligne de l'été 1978, qui proposera aussi des vêtements et des T-shirts qui plairont aux enfants, est écologique et très gaie. Des tennis en toile et caoutchouc, vert et blanc, rouge et blanc, jaune et blanc, montés sur une semelle où poussent des herbes vertes et des tulipes rouges. Même dans la rue, on marchera *dans une prairie*.

Le siège social est installé en bordure de l'autoroute du Sud quand on va vers Lyon. Derrière ce choix se cache une intention : « *Toute la France et toute l'Europe du Nord nous voient en descendant vers le soleil* », dit le P.-D.G. La marque a donc bien pris le virage. Elle « marche » avec le nouveau style de vie active, sportive, décontractée. « *Mettez vos chaussures du dimanche* », dit une affiche récente. Le fabricant est resté fidèle à son jour. Seuls les dimanches ont changé.

FLORENCE BRETON.

Un bureau sous la lampe

AVEC le retour des soirées d'automne, puis d'hiver, l'éclairage du coin d'écriture et de lecture reprend toute son importance. Si l'esthétique du luminaire est appréciable, c'est surtout la qualité de l'éclairement qu'il procure qui est déterminante dans le choix.

Pour bien éclairer la plan de travail, *la lampe doit être placée* de telle sorte qu'il n'y ait pas d'ombre *portée* sur le papier : elle sera donc posée à gauche pour les droitiers. Attention également à l'éblouissement (l'ampoule ne doit pas être visible) et aux reflets sur une dalle de verre par exemple : dans ce cas, il faut diriger le flux lumineux ou *prévoir* un sous-main. Enfin, il faut éviter tout contraste, fatigant pour la vue, entre la zone de travail (*ou de lecture*) bien éclairée et le reste de la pièce, trop souvent laissé dans l'ombre.

Pour les enfants et les juniors, la lampe la plus rationnelle et la plus solide est à bras articulés avec réflecteur en tôle laquée : cette « lampe d'architecte » existe en plusieurs coloris *et son prix oscille entre* 50 et 100 francs selon les points de vente (1).

Jacques Robroff vient d'ouvrir « Espace lumière », magasin spécialisé dans l'éclairage et les luminaires contemporains. Située dans la zone piétonne du plateau Beaubourg, cette longue boutique permet de présenter un grand nombre d'appareils en situation accompagnés de conseils d'utilisation. Parmi les lampes à fixer sur le bord d'une table, la plus sobre a une calotte en fibre de verre accrochée à une tige mobile terminée par un contrepoids (315 francs). La plus sophistiquée, dessinée par l'Italien Enzo Mari, a un système de potence supportant un réflecteur conique en plastique blanc, 450 francs. *De belle forme* linéaire, une lampe à poser sur un bureau a un *pied* en forme de disque, très stable, et un bras à contrepoids terminé *par une* tête (ressemblant à un micro) incluant une lampe halogène qui procure un très bon éclairage dirigé. Pour ceux qui voyagent et déplorent de ne pouvoir lire et écrire convenablement éclairés dans leur chambre d'hôtel, Jacques Robroff conseille d'emporter une petite lampe repliable, marchant en basse tension.

La boutique Electrorama s'agrandit et va pouvoir présenter un choix encore plus étendu de luminaires contemporains Pour éclairer une table de travail, une lampe à bras articulés possède trois intensités d'éclairage (40, 60 et 100 watts), réglables par un poussoir, 251 francs. Toutes les lampes de bureau italiennes, de *lignes strictes et fonctionnelles*, sont ici *représentées*, soit à *pincer*, soit à *poser* (de 225 à 800 francs). Une pratique lampe de lecture est faite d'un long tube deux fois coudé, terminé par un réflecteur de forme allongée, équipé de deux lampes tubulaires de 60 watts : elle existe en doré ou en métal noir.

Rouve s'est installé, il y a quelques mois, dans un très vaste magasin (précédemment occupé par Home-Color), où il expose du beau mobilier contemporain. Sur le grand bureau créé par Michel Boyer, en acajou laqué noir et ramin naturel, est posée une lampe en métal noir ressemblant à une sculpture-mobile. Fixée sur un pied en forme de V *renversé*, une longue tige fine est terminée, à chaque bout, par un disque : l'un, vertical, sert de contrepoids, l'autre, horizontal, est un réflecteur. Cette lampe à basse tension a son transformateur, sphérique, qui se dissimule sous la table, 950 francs. A poser également sur un bureau, une lampe de travail est un grand cylindre de verre soufflé, transparent, surmonté d'un abat-jour conique en opaline qui s'oriente par pivotement.

Chez Ready Made, un petit lampadaire de lecture, à disposer d'un fauteuil, a son pied en tube doré réglable en hauteur; l'abat-jour fixé sur rotule s'oriente à volonté. Pour éclairer le coin de travail d'un écolier, une lampe de table en bois laqué de couleur vive : rouge, jaune, vert ou bleu (234 francs). Elle est coiffée d'un amusant abat-jour en forme de parapluie.

JANY AUJAME.

★ Espace Lumière, 17, rue des Lombards, 75004 Paris. Electrorama, 11, bd Saint-Germain, 75005 Paris. Rouve, 94, rue de Rennes, 75006 Paris. Ready Made, 38, rue Jacob, 75006 Paris.

(1) Les moins chères se trouvent, entre autres, aux Galeries Lafayette et à la Maison de la Redoute, carrefour de Belle-Epine, à Thiais.

TROUVAILLES

Maison

Fantaisies florales

Dans la collection « Savoir créer », un livre nouveau nous paraît intéressant à l'orée de l'hiver. Il propose de façonner des compositions florales à partir d'éléments naturels aussi divers que les pommes de pin, les écorces d'agrumes ou les feuilles de maïs. La clarté des explications et l'aide de croquis et de photographies permettent de créer des fleurs d'une grande originalité. Ces bouquets secs (qui se garderont tout l'hiver) sont agrémentés de feuillages d'automne ; un chapitre de ce livre est consacré aux diverses manières de les conserver de longs mois dans leur splendeur dorée. — J. A.

★ *Fleurs en éléments naturels*, Ed. Fleurus, 27 F.

Table

Une touche colorée

Kaoline est une boutique spécialisée dans la porcelaine déclassée provenant de grandes marques. On peut, maintenant, personnaliser ces assiettes blanches en les faisant *décorer d'un* filet or, *platine* ou de couleur. Ce raffinement est d'un prix assez raisonnable pour laisser à cette vaisselle de second choix tout son intérêt. La pose d'un filet couleur (à choisir dans une palette de vingt-cinq coloris) est de 3 F par assiette, celle d'un filet platine est de 4,50 F et, en or mat, de 6 F. Ces filets peuvent garnir le bord extérieur ou intérieur de l'assiette et s'étaler plus ou moins finement. Ornée d'un filet couleur, une assiette *en* porcelaine blanche revient à 10 F, en céladon à 12,50 F. Il est également possible de faire décorer les tasses à café et à thé vendues à la boutique. Le délai d'exécution est d'environ deux semaines.

★ Kaoline, 28, rue de la Pompe, 75016 Paris.

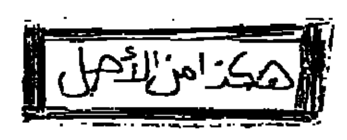
Accessoires

Le fameux « D »

Après le briquet — le très fameux briquet, — ce fut l'arrivée, timide, des stylos et la venue, plus *discrète* encore, des pipes, arborant tous et toutes le fameux « D », qui veut dire Dupont dans tous les pays du globe. Aujourd'hui, la firme centenaire revient à sa première vocation et *lancera sur le* marché de luxe, dès le mois prochain, une sélection d'articles de maroquinerie.

Photographe attitré de la cour de Napoléon III, François Tissot-Dupont avait dû, l'empereur déchu, changer son fusil d'épaule et troquer ses chambres noires contre des ateliers où d'habiles selliers-maroquiniers se mirent à confectionner des mallettes et des *nécessaires* de voyage, dont la *renommée* eut vite fait de faire le tour du monde — du monde aisé...

Onze modèles, du portefeuille classique (650 F) à l'écritoire (250 F), en passant par le porte-chéquier (350 F), le porte-cartes de crédit, l'agenda de poche (450 F), etc., seront proposés en deux teintes, fauve et bleu nuit, à tous ceux *qui savent déjà* que, si *chez Dupont* tout est *beau, la* qualité se paye.



Hippisme

On a même vu sourire Piggott...

POUR une belle fête, cela en fut une : il y avait Léon Zitrone, Caroline de Monaco, trente mille autres spectateurs, d'impressionnantes réserves de champagne pour ceux venus d'Angleterre, vingt-six très bons chevaux, et même le président de la République. Voyons les hommes et les choses dans un ordre plus protocolaire.

Le président de la République a, dit-on, été ravi de son après-midi de l'Arc de triomphe. Longchamp, en tout cas, a été ravi de l'accueillir. C'était la seconde visite qu'il y effectuait. La répétition, en ce domaine, n'est pas de règle : le général de Gaulle ne vint qu'une fois en onze ans ; M. Pompidou une seule fois également. Mais elle ne constitue pas le seul signe d'intérêt que le président ait témoigné aux courses.

Récemment, c'est son opposition personnelle qui a fait retirer du projet de loi de finances pour 1978 un relèvement de la retenue de l'Etat sur les sommes réparties entre les parieurs gagnants. Par ailleurs, cet été, il avait autorisé son fils Louis, qu'on voit souvent le dimanche à Auteuil et qui possède quelques « pattes » de poulinières, à se joindre, à Deauville, à l'équipe d'une des agences de vente de yearlings.

Si le président n'a pu qu'applaudir — tout en compatissant, la solidarité des chefs d'Etat aidant, aux malheurs de la pouliche d'Elizabeth II, qui méritait mieux que sa quatrième place, — l'ancien ministre des finances qui doit bien encore sommeiller sous la pourpre élyséenne a eu lieu de froncer les sourcils. Trois chevaux étrangers dans les cinq premiers de l'Arc de triomphe ; trois dans les cinq premiers du Critérium des pouliches ; quatre dans ceux du prix de l'Abbaye de Longchamp ; trois à nouveau dans les cinq premiers du prix de l'Opéra : avec la valeur acquise de tous ces chevaux, notamment par le gagnant de l'Arc, ce sont encore une quinzaine de millions, trouvant leur source dans l'escarcelle des joueurs de tiercé, qu'ont emporté de France les avions des compagnies de transports hippiques.

Quelques jours plus tôt, à l'occasion d'une réunion de presse, les dirigeants de la Société d'encouragement se félicitaient de ce que « *les chevaux étrangers n'ont gagné, cette année, en France, que 20 % environ des allocations offertes* » (ce qui n'est déjà pas mal). Dimanche soir, la satisfaction devait être plus tempérée.

« Jouer aux chevaux de Panurge »

Celle du triste Lester Piggott, dont les mauvaises langues de Newmarket disent qu'on ne le voit sourire que chaque fois que son compte en banque s'arrondit d'un million de livres sterling, faisait, à l'inverse, plaisir à voir. Il est vrai que c'est sa tête, presque autant que les jambes de *Alleged*, qui a gagné la course. *Alleged* avait connu la seule défaite de sa jeune carrière — dans le Saint-Léger de Doncaster — à la suite d'une course menée tambour battant. Tout le jeu de son jockey a donc consisté à imposer au peloton son propre rythme. Piggott l'a amené très tôt en tête et, dès lors, l'a laissé galoper exactement à l'allure qui lui convenait (une allure soutenue, sans plus : 2' 30" pour le parcours).

Dans une course de cette importance, aucun jockey ne veut avoir à encourir la responsabilité de la défaite par une initiative qui se révélerait malheureuse. On joue volontiers aux chevaux de Panurge. Ce fut donc un peloton bien docile que le tandem Piggott-*Alleged* emmena dans son sillage, jusqu'au moment où ledit tandem estima que le poteau était désormais assez proche pour qu'il n'eût plus à ménager ses forces. En cent mètres, il creusait alors un écart de cinq longueurs, suffisant pour contenir jusqu'au poteau d'excellentes attaques finales de *Balmerino* et *Dumferline*. Le premier de ceux-ci, venu de Nouvelle-Zélande, via les Etats-Unis et l'Angleterre — où il avait gagné, — a fait grande impression. Petite satisfaction d'amour-propre tricolore : il est Français par son père, *Trictrac*, qui avait été exporté aux antipodes, à la fin des années 60, après une carrière de courses relativement modeste (si nos souvenirs sont bons : une victoire dans le prix Eugène Adam). *Dumferline* a également fini en trombe. Dommage, pour sa royale propriétaire, qu'elle se soit laissé trop longtemps engluer dans le peloton, c'est-à-dire que son jockey ait fait partie des Panurge. Egalement au tableau d'honneur de la course : *Crystal Palace* qui, devenu grandelet, « tient » mieux 2.400 mètres.

La jeune princesse Caroline de Monaco mérite, pour sa part, le diplôme d'honneur de l'optimisme hippique : alors que beaucoup de propriétaires « raccrochent », elle vient de déclarer ses couleurs et a eu, l'autre semaine, un premier partant, à Maisons-Laffitte. On l'a vue samedi, à une vente de sujets de grands prix, au Polo de Bagatelle. Le « manager » de sa jeune écurie a acquis — probablement en partie pour son compte — l'excellente *Sanedtki* au prix d'un million de francs.

La fête sur la piste, au pesage, et même devant l'estrade du commissaire-priseur comportait un prologue sur petit écran. Il y avait un contentieux entre la TV et les courses depuis certaines émissions hostiles, notamment l'une où était apparu l'ancien jockey Laouira. Probablement pour passer l'éponge, TF 1 avait programmé une émission cette fois très favorable. Léon Zitrone était chargé de l'envoi de fleurs. Malheureusement, le bon Léon, quand on lui demande de réunir trois roses, se croit obligé d'en fournir toute une serre. On tomba donc dans des excès du genre « les courses, moyen d'élévation du niveau intellectuel », ou, pour en rester au plan technique, « *Sea Bird* achevant son Arc de triomphe en pleine piste pour être aussi admiré du public de la pelouse » (alors qu'en fait il souffrait d'une excroissance de chair dans la bouche qui lui faisait fuir le contact du mors à gauche). De très bons moments tout de même.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs — N° 730

UN PLAN TACTIQUE

UN PLAN TACTIQUE
(Mémorial Rubinstein, 1977)
Blancs : I. FARAGO
Noirs : G. KUZMINE
Défense Nimzo-indienne.

1. d4	Cf6	13. Fg2	f×é4
2. ç4	é6	14. f×é4	Cç6! (l)
3. Cç3	Fb4	15. Fé3(m)	d5!! (n)
4. é3	b6(a)	16. ç×d5(o)	é×d5
5. Cg-é2(b)	Cé4(ç)	17. é5(p)	Fa6!! (q)
6. Dç2(d)	Fb7	18. Dd2	Rh8!! (r)
7. a3(é)	F×ç3+ (f)	19. b4(s)	Ta-é8(t)
8. C×ç3(g)	C×ç3(h)	20. Ff1(u)	C×é5!
9. D×ç3	0-0(i)	21. d×é5(v)	D×é5(w)
10. f3(j)	Dh4+	22. Tç1	Dé4! (x)
11. g3	Dh5	23. Tg1	Df3! (y)
12. é4	f5! (k)	24. F×a6	T×é3+
		25. abandon (z)	

NOTES

a) Face au système Rubinstein, les Noirs ont à leur disposition plusieurs réponses, soit le fianchetto-D (4..., b6), soit 4..., ç5, soit 4..., Cç6, soit 4..., d6 et 4..., d5.

b) La variante Rubinstein sans sa *forme* originale consiste dans ce développement du C-R, qui évite de doubler le pion ç après l'échange F×ç3+.

ç) Outre ce plan tactique, sont usuels 5..., Fb7 et 5..., Fa6. Le coup du texte menace à nouveau de doubler un pion blanc sur la colonne ç mais présente l'inconvénient de perdre un temps.

d) 6. f3 est jouable : 6..., C×ç3 ; 7. b×ç3, Fé7 ; 8. é4, Cç6 ; 9. Cg3, Fa6 ; 10. Fd3, Ca5 ; 11. Dé2, 0-0 ; 12. 0-0 avec avantage aux Blancs (Evans-Santasiere, U.S.A., 1951). De même, 6. Fd2, C×d2 ; 7. D×d2, Fb7 ; 8. a3, Fé7 ; 9. d5 !, 0-0 ; 10. g3, ç5 ; 11. Fh3, é5 ; 12. f4 !, é×f4 ; 13. g×f4, d6 ; 14. 0-0-0 (Szabo-Botwinnik, 1961).

é) Ou 7. f3, F×ç3+ ; 8. b×ç3 (si 8. C×ç3, Dh4+ !), Cd6 ; 9. Cg3, Dh4 ; 10. Fd3, Fa6 ; 11. Da4, f5 ; 12. 0-0, 0-0. 13. Fa3 et le jeu des Blancs est préférable (Taimanov-Lewin, 35e championnat de l'U.R.S.S.).

f) Et non 7..., C×ç3 ; 8. a×b4, C×é2 ; 9. F×é2, Dg5 ; 10. Tg1 avec avantage aux Blancs.

g) Après 8. b×ç3, Dh4; 9. Cf4, 0-0; 10. Fd3, f5 ; 11. 0-0, g5 ; 12. f3, Cf6 ; 13. g3, Dh6 ; 14. Cg2, Cç6 ; 15. Fd2, Dg7 ; 16. é4, f×é4 ; 17. f×é4, d6 ; 18. Cé3, Ta-é8 les chances sont égales (Grogorian-Kuzmine, U.R.S.S., 1974).

h) Si 8..., f5 ; 9. d5 !, C×ç3 ; 10. D×ç3, 0-0 ; 11. b4 ! suivi de Fb2 et de Ta-d1 avec un jeu supérieur pour les Blancs.

i) A considérer est aussi 9..., Df6.

j) Une idée discutable. La récupération de la case é4 ne va pas sans danger. 10. b4 suivi de 11. Fb2 pouvait arriver.

k) Après cette avance du pion f, les Blancs doivent jouer avec une grande prudence. Leur réponse est ici forcée : si 13. é×f3, F×f3 et si 13. d5, f×é4 ; 14. f×é4, é×d5 ; 15. ç×d5, ç6.

l) Les Noirs ont obtenu une excellente position : le R blanc ne peut roquer et les pions centraux sont des objectifs aisés. Le plan normal et simple paraît être 14..., d6 suivi de Cd7 - Cf6 avec attaque du pion é4. La sortie du C-D sur ç6 est inspirée par un sens tactique aigu étonnant.

m) Et non 15. é5?, C×d4 ; 16. F×b7, Dé2 mat ou 16. D×d4, F×g2.

n) Une idée incroyable qui vise à tout prix l'ouverture des lignes.

o) Les Blancs devaient garder leur sang-froid : 16. é×d5, é×d5 ; 17. F×d5+, Rh8 ; 18. Rd2! selon Kuzmine. Effectivement, on voit difficilement la poursuite de l'attaque après 18..., Ta—é8 ; 19. Ta—é1.

p) Après 17. é×d5, Ca5 toutes les lignes s'ouvrent comme le souhaitent les Noirs.

q) Menaçant mat sur é2. Devant l'occupation de la diagonale f1—a6, la défense des Blancs est insuffisante. Si 18. F×d5+, Rh8 ; 19. Fç4, F×ç4 ; 20. D×ç4, Df3! ; 21. Rd2, Ca5; 22. Dd3, ç5! ; 23. Ta—f1, Dg2+ ; 24. Ré1, Dé4 et les menaces des Noirs se multiplient.

r) Admirable temps mort. Kuzmine ne cède pas à la tentation d'entrer dans la superbe variante 18..., Ca5 ; 19. F×d5+, Rh8 ; 20. F×a8, Cb3 ; 21. Dd1, D×h2!! ; 22. Ff4, T×f4- ; 23. g×f4, Dg3 mat à cause du petit coup intermédiaire 21. g4!, Dh4+ (si 21..., D×g4 ; 22. Dg2) ; 22. Ff2, D×g4 ; 23. Dd1.

s) Si 19. F×d5, C×é5! ; 20. F×a8, Cd3+ et si 20. d×é5, Ta—d8. Cependant le coup du texte hâte le dénouement que seul 19. Ff1 pouvait retarder : 19..., F×f1 ; 20. T×f1, Ca5.

t) Tout est en place pour faire sauter le pion é5.

u) Trop tard. Si 20. Ff4, C×d4.

v) Si 21. F×a6, Cf3+.

w) Attaquant la Tal.

x) Puis l'autre T.

y) Menaçant mat du f1.

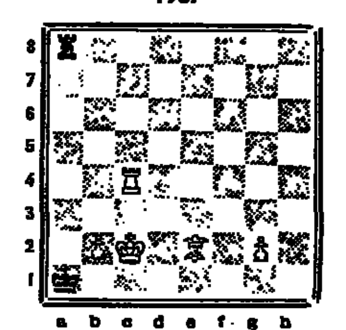
z) Si 25. D×é3, D×é3+ suivi du gain d'une T.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLEME

Dr K. FABEL

1967



BLANCS (5) : Rç2, Tç4, Fé2, Pb2 et g2.

NOIRS (2) : Ra1, Ta8.

Les Blancs jouent et font mat en six coups.

SOLUTION DU *PROBLEME* N° 729
F. FARGETTE
« Thèmes 64 », 1962.

(Blancs : Rf8, Tç1, Ff7 et f4, Cé1 et é2, Pb6, b5, ç5, d5, é5, g4 et g2. Noirs : Ré4, Fb1, Pa2, a3, ç2. Mat en quatre coups.)

1. b7!, a1=D ; 2. b8=D!, Dç3! ; 3. Dd6, D×ç5 (D×é5) ; 4. Fg6 (D×é5) mat.

1..., a1=T ; 2. b8=T!, a2 ; 3. Fg5!, R×é5 ; 4. Té8 mat.

1..., a1=C ; 2. b8=C!, Cb3 ; 3. Cd7! et 4. Cf6 mat. Trois promotions en écho.

bridge — N° 727

Le championnat d'Europe féminin

Il est toujours difficile de savoir ce qu'il faut faire sur l'ouverture de « 1 SA » quand on a une belle main. En principe, le contre est de pénalité et le partenaire du contreur doit passer s'il a lui-même 4 ou 5 points.

Dans la donne suivante du match entre les Italiennes et les Anglaises, au championnat d'Europe d'Elseneur, Ouest, avec 19 points, avait cependant préféré passer sur l'ouverture de « 1 SA » afin de marquer à coup sûr une chute sévère (400) ; mais, à l'autre table, où Sud avait ouvert de « 1 ♠ », le déroulement du coup fut très différent.

♠ 8 3
♥ 10 7 6 2
♦ D
♣ 10 9 8 7 4 3

♠ R 7
♥ A 5
♦ A R 10 9 6
♣ R D 5 2

N / O E / S

♠ V 10 9 6 2
♥ V 8 4 3
♦ V 5 3
♣ 6

♠ A D 5 4
♥ R D 9
♦ 8 7 4 2
♣ A V

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Landy	Bianchi	Gardener	Valenti
1 ♠	contre	passe	passe
1 SA	contre	2 ♣	passe
passe	contre	passe	passe...

Est ayant attaqué carreau, la déclarante coupa au second tour et elle joua cœur. Ouest prit le roi du mort avec l'as, et elle continua carreau coupé de nouveau par Nord, qui fit l'impasse à pique. Ouest prit la dame avec le roi et rejoua pique pour l'as du mort. *Comment Nicola Gardener doit-elle jouer* pour gagner DEUX TREFLES contrés ?

Réponse :

La déclarante décida de jouer elle-même *le dernier carreau* de Sud et de le couper (il ne fallait surtout pas jouer pique, car Ouest aurait pu jeter un cœur). Ensuite, elle joua le 6 de cœur, mais elle n'osa pas faire l'impasse au valet :

♥ 10 7 ♣ 10 9 8
♦ 9 ♣ R D 5 2 — ♠ V 10 ♥ V 8 ♣ 6
♠ 5 4 ♥ 9 ♣ A V

La main étant en Sud, Nicola joua le 5 de pique. Comment Ouest aurait-il pu faire *trois* levées ?

Ouest décida de couper avec le roi de trèfle et de rejouer atout, mais ne fit plus que sa dame d'atout.

Pour la chute, Ouest aurait dû couper pique avec un *petit* atout. Nord aurait surcoupé, mais aurait été obligé de rejouer trèfle ou de donner la main à Est (à cœur), et Est se serait empressé de contre-attaquer son singleton d'atout pour la chute...

DÉFAITE FRANÇAISE A ELSENEUR

Au récent championnat d'Europe d'Elseneur, la France, qui n'avait pu sélectionner sa meilleure équipe, a terminé huitième après avoir subi, au début, plusieurs défaites jusqu'au moment où elle battit 15 à 5 l'équipe suédoise, qui n'avait pas encore perdu un match. Malheureusement, ce brillant succès n'effaça pas les échecs précédents, et notamment une défaite par 17 à 13 contre les Hongrois, le premier jour, à cause de la donne suivante où les Français Jaïs-Pilon et Roudinesco-Stoppa jouèrent de malchance.

♠ 9 8 6
♥ A V 6 5 4
♦ A 9 2
♣ 8 7

♠ R V
♥ R 7 3
♦ D 8 5 3
♣ R 6 5 2

N / O E / S

♠ A D 10 7 5 4 3 2
♥ D 9 8 2
♦ R
♣ —

♠ —
♥ 10
♦ V 10 7 6 4
♣ A D V 10 9 4 3

Aux deux tables, les enchères furent identiques. E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	4 ♠	5 ♣
contre	passe	passe	passe

Mais le résultat fut très différent. En salle ouverte, le Hongrois *Dumbovitch* réussit son contrat, et, en salle fermée, le déclarant français chuta de 800. Or, aux deux tables, l'entame fut la même, mais le déclarant hongrois, après avoir coupé l'attaque, joua la *dame de trèfle* restée maîtresse, puis, comme il ne voyait pas à travers les cartes, il fit la double impasse à carreau. Est prit avec le roi sec et continua pique. *Comment Dumbovich, en Sud, a-t-il maintenant gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Que s'est-il passé en salle fermée pour que le déclarant français ait chuté de trois levées (800) ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 4 ♠ » faite par Pierre Jaïs en salle ouverte et par Kovacs en salle fermée était normale, bien que, vulnérable, il manquât une levée de jeu. La main, cependant, était trop belle pour ouvrir seulement de « 3 ♠ ». De même la surenchère de « 5 ♣ » de Dumbovich et de Roudinesco pouvait sembler courageuse. Mais il est impossible de lutter contre les barrages sans prendre des risques.

COURRIER DES LECTEURS

Cruelle humiliation (n° 710) - « *Vous dites*, écrit R. Bismut, *que onze levées sont réalisables sur l'entame à trèfle alors que le chelem est même sur table...* ».

Il faut se mettre à la place du déclarant, qui ne voit que deux jeux et qui n'a d'ailleurs réalisé que... *huit* levées au lieu des onze qu'il aurait dû normalement faire !

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie — N° 1505

FRANCE : « Edouard-Herriot. »

La série des « personnages célèbres » de quatre valeurs, prévue pour cette année, débutera par celle qui marque le vingtième anniversaire de la mort d'Edouard Herriot, dont la vente générale est fixée pour le 10 octobre.

1 F + 0,20 F, noir.

Tirage : 3 millions d'exemplaires.

Ce timbre fut dessiné par Pierre Gandon : imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La vente anticipée :

A TROYES

— Les 8 et 9 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel de ville de Troyes. — Oblitération « premier jour ».

— Le 8 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Troyes R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

A LYON

— Les 8 et 9 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans la salle de l'Atrium de l'hôtel de ville de Lyon. — Oblitération « premier jour ».

— Le 8 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Lyon R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● Les deux bureaux (Troyes et Lyon) utiliseront le même timbre à date sur lequel figureront les deux lieux de vente anticipée.

Bureaux temporaires

⊙ 83600 Fréjus (maison familiale de vacances des P.T.T.), du 13 au 16 octobre. — Cinquième congrès international des jumelages européens P.T.T.

⊙ 02 Aubigny-aux-Kaisnes, les 15 et 16 octobre. — Première exposition philatélique du foyer des jeunes.

⊙ 59110 La Madeleine (salle des fêtes), le 16 octobre. — Exposition « le Modélisme et le Feu ».

⊙ 87260 Pierre-Buffière (mairie), le 22 octobre. — Biennale de Dupuytren.

⊙ 33000 Bordeaux (ancien hall de la recette principale, 11, rue du Palais-Gallien), les 21 et 22 octobre. — Vingt-cinquième anniversaire des Postiers philatélistes.

⊙ 78000 Versailles (Palais des Congrès), les 22 et 23 octobre. — Convention pour l'Europe.

⊙ 50000 Saint-Lô, les 22 et 23 octobre. — Centième anniversaire de la mort de Le Verrier.

FRANCE : La « Marianne » sans barres phosphorescentes.

Les timbres d'usage courant, la « Marianne » de Béquet, qui ornent notre courrier quotidien depuis octobre 1974, en raison de l'automation, comportèrent des barres phosphorescentes.

Déjà les valeurs 0,60 et 0,80 F avant l'augmentation des tarifs furent émises sans les barres.

Or, nous avons eu la confirmation que les deux valeurs actuelles, les 0,80 et 1 F, sont en vente, depuis peu, aux guichets philatéliques habituels de l'Hexagone.

Il était temps car la relève par « Sabine » est maintenant proche.

FRANCE : Nouvelles de « Sabine ».

Dans notre mensuel du « Monde des philatélistes » d'octobre (en vente depuis le 29 septembre) nous avons consacré une seule ligne « à la une » ainsi conçue : « Pas de nouvelles de « Sabine ».

Depuis, cette affirmation a permis de débloquer les « nouvelles » que les philatélistes ont pu lire ou liront maintenant un peu partout dans la presse.

En effet, l'émission de cette nouvelle figurine postale avec ses barres phosphorescentes doit remplacer, probablement au cours du mois de décembre, la « Marianne » de Béquet (0,80 et 1 F, ce que nous annonçons justement aujourd'hui même — à l'intention des philatélistes, — sans les barres.

MAROC : « Union postale arabe ».

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Union postale arabe, il a été émis un timbre-poste commémoratif.



1.00 DH, polychrome.
La maquette est d'A. Jaouhari.

EXPOSITIONS PHILATELIQUES

● *A BOULOGNE-BILLANCOURT, du 14 au 22 octobre, au C.E. Renault, 119, rue du Point-du-Jour.*

● *A LYON, au palais Saint-Jean, rue Adolphe-Max, du 12 au 19 octobre.*

● *A ITTEVILLE, le 22 octobre, au foyer rural André-Alexandre.*

● *A SAINT-LO, les 22 et 23 octobre, à la salle des Fêtes.*

ADALBERT VITALYOS.

dames — N° 51

RAFLE DE CINQ PIONS

(Championnat de France 1977 - série « nationale »)
Blancs : Delhom.
Noirs : Hisard.
Partie classique - variante Mollimard.

1. 32—28	18—23	21. 43—39	7—12
2. 38—32 (a)	12—18	22. 40—34	9—13
3. 31—27	7—12	23. 27—22 (h)	18×27
4. 43—38	17—21	24. 31×22	14—20
5. 37—31	23—29! (b)	25. 36—31	3—9
6. 34×23	18×29	26. 31—27	20—25
7. 33×24	20×29	27. 34—29	13—19
8. 41—37 (c)	19—24	28. 29×20	15×24 (i)
9. 39—33	21—26 (d)	29. 39—34	9—13
10. 44—39	24—30	30. 45—40	11—17 (j)
11. 35×24	29×20 (e)	31. 22×11	16×7 (k)
12. 40—34	20—24	32. 27—22 (l)	12—18!! (m)
13. 45—40	14—20	33. 23—17 (n)	8—12! (o)
14. 40—35	10—14	34. 17×8	26—31
15. 49—44	20—25	35. 37×26	18—22
16. 48—43	5—10	36. 28×17	24—30
17. 50—45	1—7	37. 35×24	19×48!
18. 44—40	12—18 (f)	38. 8×19	7—12
19. 34—30	25×34	39. 17×8	2×24
20. 39×19	13×24 (g)	40. Abandon.	

NOTES

a) Maître national et candidat-maître international, le conducteur des Blancs adopte un jeu fermé, avec le risque, en théorie tout au moins, d'être gêné ultérieurement du fait du désavantage (très minime) du « trait » dans la partie classique. 34-29 ou 33-29 au second temps offrent un jeu ouvert et facilitent la liberté de manœuvre au stade de l'ouverture. Après (18-23) 37-32 ?? livrerait le coup classique élémentaire par (23-29) 33×24 (20×29) 34×23 (17—22) 28×17 (19×26) N+2 et +.

RAFLE DE CINQ POINTS *(suite)*

b) Ce pionnage dynamique de flanc caractérise la variante Mollimard (maître international français du début de notre siècle). Cette variante constitue une tentative d'affaiblissement de l'aile droite adverse en cas d'attaques renouvelées contre l'avant-poste à 29, facilement défendable.

c) Si 31-26?? (23-33!) [Un exemple de la valeur stratégique du « pion Mollimard ».] 38×29 (c') (1-7) 26×17 (11×24) N+1 c') 26×17 (33×31) 36×27 (11×31, etc.) N + 1.

d) Installation d'un « clou » qui permet aux Noirs d'accentuer leur léger avantage stratégique.

e) Regroupement classique avec pour conséquence une liberté de manœuvre totale.

f) Grand maître international, le conducteur des Noirs maintient sa pression sur l'aile droite adverse et écarte toute possibilité de développement de l'aile gauche (sortie du pion à 46 entre autre) que rendrait envisageable un deux pour deux par 27-21, etc.

g) Marque la fin de la première phase du plan d'ensemble des Noirs, qui sont parvenus à disloquer la formation adverse (aile gauche trop massive et aile droite très affaiblie).

h) Presque forcé stratégiquement puisque le pion taquin à 24 est à l'abri de tout danger du fait du résultat du travail de sape sur l'aile droite adverse.

i) Nouveau pion taquin pour envelopper la masse compacte adverse et pour conserver la maîtrise de l'occupation du terrain.

j) Prive les Blancs de la possibilité de pionner éventuellement par 33-29 pour réduire la pression.

k) Sur (6×17) coup de dame envisageable par 28-22 (17×30) 40—34 (30×39) 38—33 (39×28) 32×5 avec une fin de partie peut-être indécise.

l) Le coup de dame indiqué ci-dessus aurait, après (16×7), exigé alors le sacrifice de six pions, lequel n'aurait pas été compensé par la promotion d'un pion.

m) Un joli tenté de faute en vue de donner l'estocade par une combinaison avec rafle de cinq pions.

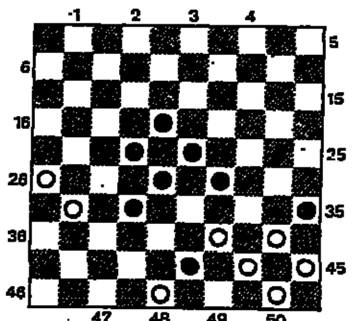
n) A l'analyse, les Blancs ont estimé que 38—27, qui semble s'imposer pour conserver l'égalité numérique, aurait eu pour seul effet de prolonger leur agonie.

o) Le début de la conclusion tactique avec coup de dame à la case 48 après une rafle de cinq pions.

● Demandes de renseignements pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodiques techniques et d'information, clubs, compétitions) : les lecteurs peuvent s'adresser à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

COMPOSITION
A.C. v. AART
1947

Les Blancs jouent et gagnent.
(Le motif final est un enfermé particulièrement savoureux.)



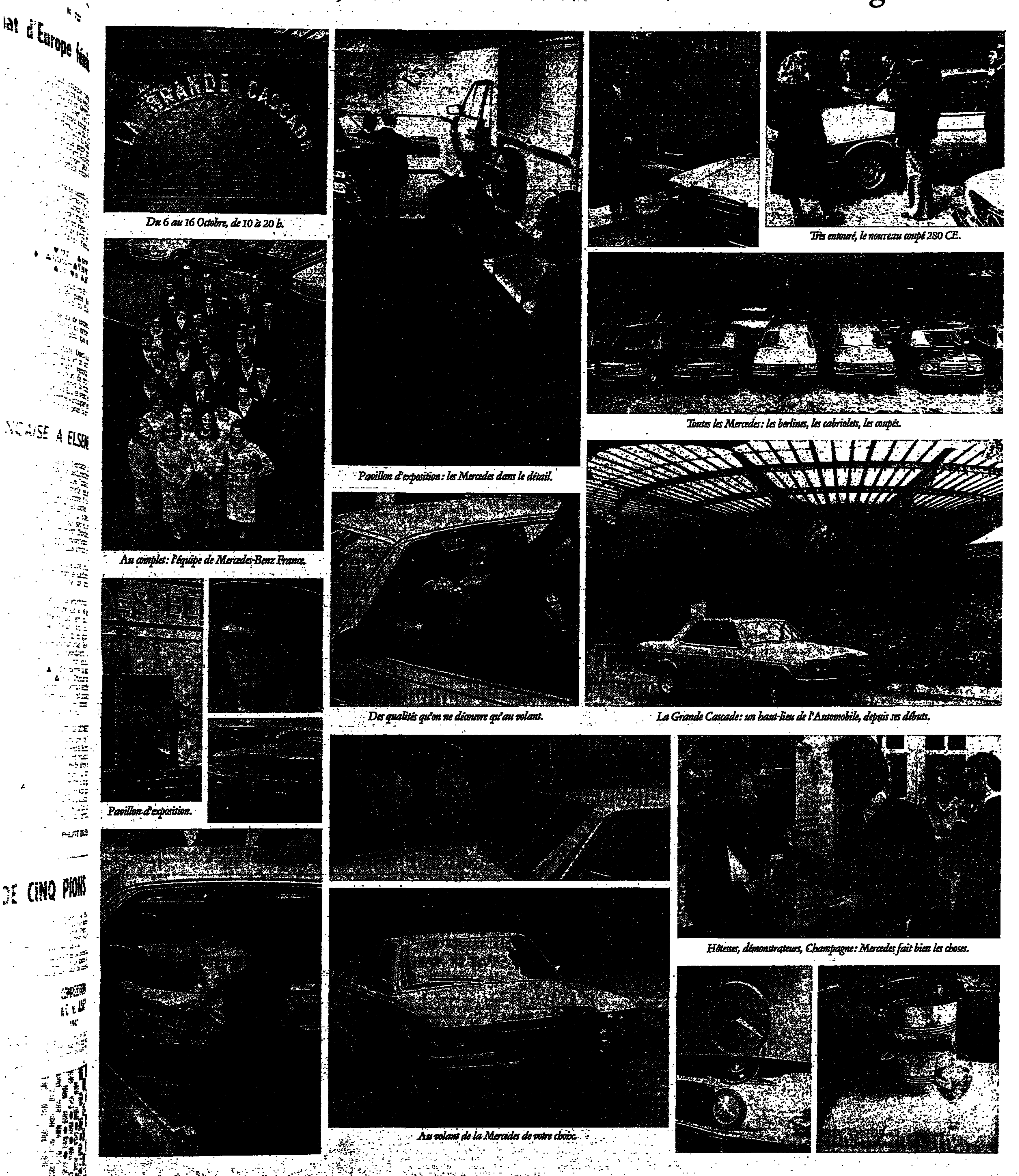
● *Courrier des lecteurs.* — A chaque diagramme ne correspond qu'une seule solution : seule la solution donnée dans la chronique suivante permet aux Blancs d'obtenir le gain.

● *Fin de partie publiée dans la chronique n° 50* : 22—18 ! (23×12) 4—22 ! (39-43) 22—39 (43×34) 50—44, etc. + par double opposition !

● PARIS. — Le nouveau cercle du premier arrondissement a pour siège une salle calme et agréable située au premier étage du *café* du Musée, 10, *rue* du *Louvre*. Tous les jours, mais notamment le samedi à partir de 16 heures, des joueurs de tous niveaux y disputent des parties amicales et des parties de compétition.

JEAN CHAZE.

Cette année, la Porte de Versailles est au Bois de Boulogne.



Du 6 au 16 Octobre, de 10 à 20 h.

Très entouré, le nouveau coupé 280 CE.

Toutes les Mercedes : les berlines, les cabriolets, les coupés.

Pavillon d'exposition : les Mercedes dans le détail.

Au complet : l'équipe de Mercedes-Benz France.

Des qualités qu'on ne découvre qu'au volant.

La Grande Cascade : un haut-lieu de l'Automobile, depuis ses débuts.

Pavillon d'exposition.

Hôtesses, démonstrateurs, Champagne : Mercedes fait bien les choses.

Au volant de la Mercedes de votre choix.

Profitez de votre visite à la Grande Cascade pour faire connaissance avec votre concessionnaire Mercedes.

Lundi 10 : – Port-Marly-Garage (Port-Marly) – Hauts-de-Seine Automobiles (Colombes) – S.O.P.D.A. (Boulogne) – Ateliers Wautrin (Boulogne)
Mardi 11 : – Continental Automobiles (Paris 19ᵉ) – Como Automobiles (Paris 11ᵉ) – S.E.A.M. (Paris 8ᵉ) – Garage Compagnon (Meaux)
Mercredi 12 : – Mercedes-Benz France Longchamp (Paris 16ᵉ) – Garage Turco (Le Raincy) – Euro-Garage (Montrouge)
Jeudi 13 : – Auto Expo (Paris 13ᵉ) – Laos Automobiles (Luce) – Garage Dufrenoy (Melun) – S.E.G.M.A.T. (Bonneuil-sur-Marne)
Vendredi 14 : – Garage des Routiers (Montgeron) – Grand Garage Robinson (Le Plessis-Robinson) – Garage Henri Martin (Paris 16ᵉ) – Etoile Auto (Levallois) – Garage Moderne (Saint-Denis)

MERCEDES-BENZ FRANCE
Grande Cascade. Du 6 au 16 Octobre.

Ogilvy & Mather

CARNET

Réceptions

— Pour rencontrer M. Ilicak, P.-D.G. du quotidien « Tercüman », et Mme Ilicak, éditorialiste, l'ambassadeur de Turquie et Mme Orhan Eralp ont offert une réception jeudi 6 octobre.

Naissances

— Michel et Vally Bel-Lassen font part de la naissance de
Jean,
le 1er octobre 1977.
136, boulevard Exelmans, 75016 Paris.

Décès

— Saint-Quay-Portrieux,
M. et Mme Gaël Gadoret,
M. et Mme Alain Mazeas et leur fils Yann,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-huitième année, de
M. François CADORET,
professeur honoraire.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 8 octobre, à 10 heures, en l'église de Saint-Quay-Portrieux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Eric de Susanne d'Epinay et Laurence, née Reboul, qui étaient si heureux d'annoncer la naissance de
Jérôme,
le 23 juillet, ont la douleur de faire part de sa mort subite le 2 octobre 1977.

— Lyon (9e).
35, boulevard Balmont-Ouest.
Anne Capela, sa fille,
Louis Capela, son fils,
Mme Casimir Capela, sa belle-sœur,
Le chef d'escadron (E.R.) Jean-Pierre Mir et Manon, son beau-frère et sa belle-sœur,
Georges et Jacqueline Capela,
Jean et Nicole Abecassis et leurs enfants,
Georges et Claudine Trillas et leurs enfants,
Alain et Monique Trillas et leurs enfants,
Hugues et Marylène Berger et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de
M. René CAPELA,
conseiller principal d'éducation honoraire
du lycée Jean-Perrin (Lyon),
lieutenant-colonel honoraire d'infanterie (C.R.),
ancien secrétaire général de la section d'Oran
du parti républicain radical et radical socialiste,
ancien président de la section de Sétif
de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA),
commandeur du Mérite militaire,
chevalier de la Légion d'honneur (T.M.),
croix de guerre 1939-1945,
médaille coloniale,
croix du combattant,
médaille de la France libérée,
médailles de campagnes de guerre : France (1940),
Maroc (1920-1921), Tunisie (1939), Tunisie (1942-1943), Italie (1943-1944), France-Allemagne (1944-1945),
chevalier du Mérite combattant,
médaille d'argent de la Mutualité,
chevalier des Palmes académiques.
Selon la volonté du défunt, il sera procédé à l'incinération.
Le culte sera présidé par M. le pasteur Jacques Walter au cimetière de la Guillotière (nouveau), le 11 octobre 1977, à 14 heures.

— M. Edmond Chassery, son époux,
M. et Mme Guy Leroux,
M. et Mme Pierre Valette,
M. et Mme Bernard Chassery,
M. et Mme Philippe Chassery,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edmond CHASSERY,
née Suzanne Brunet,
survenu à Paris le 29 septembre 1977.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 1er octobre dans la plus stricte intimité familiale en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
L'inhumation a eu lieu au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, dans le caveau de famille.
87, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— François et Nicole Dufour,
Samie, Elisabeth et Françoise Guilbert,
Anne et Pierre Dufour,
ses enfants et petits-enfants,
Simone Lebegue, Denise Gadroy, ses cousines,
Madeleine Schneider,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 1er octobre 1977, de
M. André GUILBERT,
professeur honoraire
de la faculté des sciences d'Orléans et de l'ENSET,
docteur ès sciences,
ingénieur E. S. E.,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
prix Montefiore 1932.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Songeson (Jura).
Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.
116, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

— Mlle Mireille Jaeger,
Mme et M. Jean-Claude Patin et leurs enfants,
Mlle Josette Jaeger,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
Mme Emile JAEGER,
née Josette Fabre,
leur mère et grand-mère, rappelée à Dieu, à l'âge de soixante-dix ans, le 19 septembre 1977.
« Mon âme, bénis l'Eternel »
82, rue de Grenelle, 75007 Paris.
10, rue du Bois-Joli, 92190 Meudon.

— On nous prie de faire part du décès, survenu le 27 septembre, de
M. Maurice KARSENTI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
du conseil d'administration
d'« Oran républicain ».
31, avenue Brunetière, 75017 Paris.

— Mme Dora Bayard,
Mme René Gordon,
Mme Marthe Walter,
M. Harry Walter et ses enfants,
Les familles Gordon et Walter,
ainsi que la famille Feldser,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Monique WALTER,
née Gordon,
survenu le 4 octobre 1977.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Fontenay-les-Briis (Essonne-91), le vendredi 7 octobre, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Neuvy-sur-Loire.
Les familles Le Fol, Eustache, Martinet, Luco, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues lors des obsèques de
Mlle Carole LE FOL,
adressent aux nombreux amis, voisins, à toutes les personnes qui ont offert des fleurs et souvenirs, leurs sincères remerciements. Ils s'excusent auprès des personnes qui n'ont pas été prévenues.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de
Anne HUNWALD,
une pensée est demandée à ses amis.

— Il y a quatre ans,
Didier ILLOUZ
était victime d'un accident.
Une pensée est demandée à ceux qui L'ont connu et aimé.

— En souvenir de
Berto TAUBERT,
artiste peintre,
disparu subitement le 8 octobre 1974, sa fille, sa famille, demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

SAMEDI 8 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée rue Pasquier, Mme Bouquet des Chaux : « Chapelle expiatoire ».

15 h., 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Lassay ».

15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., gare de Saint-Maur-la-Varenne, Mme Pennec : « Statues de l'abbaye de Saint-Maur ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., pied de la tour : « La Tour Eiffel » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 4, rue de la Paix : « Belles demeures de la rue des Capucines » (Mme Barbier).

15 h., devant la grille : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand).

14 h. 30, 11, quai Conti : « Exposition Watteau » (Mme Hager).

15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de Sens » (Histoire et archéologie).

15 h. 30, portail de droite, façade : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., entrée du château : « Saint-Germain-en-Laye » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Sulpice : « La maison des Carmes » (Paris inconnu).

15 h., portail central de l'église Saint-Gervais, M. Guasco : « Les templiers au Marais » (Templia).

15 h., sortie métro Charonne : « Un atelier de marqueteur » (Tourisme culturel).

15 h. 15, entrée, place Paul-Painlevé : « Les rois de Notre-Dame au musée de Cluny » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, professeur Roalde Sagdeev : « L'étude du cosmos aujourd'hui et demain ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Ch.A. Bontemps : « Ce chiendent qui nous tue : la surpopulation », M. C. Lemercier : « Les fanans du ciné. Les jeunes ont-ils le droit d'avoir de l'ambition ? » ; M. T. Saussez : « Les contradictions économiques et politiques du programme commun » (Club du Faubourg).

9 h. 30 à 17 h. 30 : Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres : « Découverte de la santé universelle ».

13 h., 15 h. 30, 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Henry de France : « La pratique de la radiesthésie développe votre intuition » (Esprit et Vie).

DIMANCHE 9 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, grille Tuileries, place de la Concorde, Mme Garnier-Ahlberg : « Richesses de l'art gothique ».

15 h., 63, r. de Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel du comte de Camondo ».

15 h., statue de Louis XIV, Mme Magnani : « La place des Victoires et le quartier Richelieu ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Hôtels de Charost et de La Rochefoucauld Doudeauville » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h. 30, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : « Muséum national d'histoire naturelle » (L'Art pour tous).

15 h. 30, terminus 72, pont de Saint-Cloud : « Evocation du château de Saint-Cloud » (Mme Barbier).

15 h., 6, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

10 h. 30, grille, place du Palais-Royal : « Le Conseil d'Etat au Palais-Royal » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Ferrand).

15 h., 24, rue Pavée : « L'hôtel Lamoignon » (Histoire et Archéologie).

15 h., entrée, avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).

10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Paris et son histoire).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil : « Le village d'Auteuil » (Paris inconnu).

15 h., portail central : « Le Palais-Royal » (Templia).

15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 6, place des Vosges : « La place des Vosges » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, M. Pierre de Boisdeffre : « L'écrivain, témoin du spirituel » (Recherches et Expériences spirituelles).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

DÉFENSE

DES AVIS DIFFÉRENTS SUR UNE RENONCIATION A L'ARME NUCLÉAIRE SE SONT EXPRIMÉS AU MOUVEMENT FRANÇAIS DE LA PAIX

Des avis différents se sont exprimés sur les modalités d'une renonciation éventuelle par la France à son armement nucléaire, lors du conseil national du Mouvement français de la paix qui vient d'avoir lieu à Paris.

Si l'objectif du Mouvement demeure « *la renonciation par la France à l'armement nucléaire qui, par sa nature, ne peut être l'instrument de notre indépendance* », comme il est précisé dans la déclaration finale approuvée à l'unanimité, en revanche il est indiqué, dans ce même texte, que « *certains souhaitent voir l'abandon sans délai de l'armement nucléaire français servir d'exemple aux autres nations, tandis que d'autres pensent que cet abandon, impossible aujourd'hui, ne peut s'inscrire que dans le cadre de négociations et d'accords internationaux* ».

Ce sont notamment les communistes et les gaullistes de gauche membres du Mouvement de la paix qui ont exprimé des réserves sur l'opportunité de renoncer unilatéralement à l'arme nucléaire.

M. Raymond Guyot, sénateur communiste de Paris, a estimé, après avoir rappelé que le P.C.F. se prononçait pour une renonciation négociée à l'arme nucléaire, que « *la force nucléaire française avait gagné en puissance et en efficacité, et, donc, en dissuasion. Aujourd'hui, elle est un élément de souveraineté et d'indépendance du pays alors que, dans le monde tel qu'il est, nous avons le devoir d'assurer la sécurité de nos frontières* ».

Créé en 1949 et auteur, notamment, de l'appel de Stockholm lancé en 1950 pour réclamer un désarmement général et signé par cinq cent millions de personnes dans le monde, le Mouvement de la paix se propose d'organiser en mai 1978 des assises nationales pour le désarmement, avant la session spéciale des Nations unies au cours de laquelle la France doit présenter un plan.

● *L'école d'application d'artillerie* (E.A.A.) de Draguignan — la plus moderne d'Europe — est officiellement inaugurée, ce vendredi matin 7 octobre, par M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

L'E.A.A. disposera d'un camp d'entraînement de 36 000 hectares à Canjuers, à une trentaine de kilomètres de Draguignan, où M. Bourges a assisté, vendredi matin, à la conclusion des manœuvres « Alpes 77 », auxquelles ont participé, depuis mercredi, quelque huit mille hommes avec pour objectif d'entraîner les unités au combat en haute et moyenne montage.

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT DE CONSTRUIRE UN MISSILE MONTÉ SUR RAMPE MOBILE

Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a annoncé, jeudi 6 octobre, à Washington, son intention de demander au Congrès une somme de 245 millions de dollars (environ 1 200 millions de francs) pour commencer à mettre au point un nouveau système de missiles intercontinentaux.

Baptisé MX (missile expérimental), cette nouvelle arme thermonucléaire est placée sur une rampe de lancement mobile, se déplaçant sur camion ou sur train, installée dans une tranchée souterraine longue de plusieurs kilomètres et creusée, par exemple, sous une montagne qui la protège. On peut aussi imaginer de monter de tels missiles à bord de péniches se déplaçant le long de canaux. Cette nouvelle arme est donc plus difficile à détruire, en cas d'une agression adverse, puisqu'il est très difficile de savoir à l'avance à quel endroit exact de la tranchée se trouve le MX.

Un porte-parole du Pentagone a souligné que M. Brown avait donné son accord pour que les études continuent sur le MX dans l'hypothèse où il serait décidé, dans plusieurs mois, de le produire en série.

Au total, un programme de trois cents missiles de ce modèle est évalué à 35 ou 40 milliards de dollars (entre 171 et 196 milliards de francs, soit près de trois fois le montant du budget français de la défense). Le MX, s'il était déployé, serait un obstacle important dans les négociations entre Moscou et Washington sur la limitation des armes stratégiques.

SPORTS

TENNIS

CARTONS JAUNES, CARTONS ROUGES

Le National se met aux couleurs des mauvais joueurs

De notre correspondant

Strasbourg. — Condamnés le plus souvent à subir des défaites, les tennismen français sont-ils désormais exposés à « prendre des cartons » ? Cette interrogation est partagée, depuis mardi, par tous les observateurs qui assistent au National de tennis à Strasbourg. La contestation des décisions de l'arbitre étant maintenant la règle, il faut s'attendre que ceux-ci fassent prochainement usage d'une nouvelle arme mise à leur disposition par le règlement : des cartons de couleur qui, comme au football, sanctionnent tout comportement répréhensible chez les joueurs.

L'éventail des interventions du juge de chaise et du juge-arbitre va du carton blanc (simple avertissement) au rouge (disqualification), en passant par le jaune (point perdu) et le vert (jeu à l'adversaire). Dans l'esprit des responsables de la Fédération française de tennis, cette nouvelle législation, puisée aux Etats-Unis, doit être dissuasive. Il est malheureusement à craindre qu'elle n'encourage pas outre mesure certains joueurs qui, aujourd'hui comme hier, discutent inlassablement l'arbitrage, quand ils n'interrompent pas le match.

Le comportement du Marseillais Jean-François Caujolle, dans son match de huitième de finale face à Cristophe Freyss, a été, de ce point de vue, particulièrement discutable. Le contrôle de soi permettant désormais, autant qu'un bon revers ou un coup droit efficient, d'ouvrir les portes de la réussite chez les tennismen, on peut craindre que Jean-François Caujolle ne concrétise pas toutes les promesses dont on le sent porteur. Les huitièmes de finale du National ont été fatals à deux autres têtes de série : Jean-Louis Haillet (numéro 6) et Hervé Gauvain (numéro 7).

Quatre « inédits » participaient jeudi 6 octobre aux quarts de finale : Gérard Toulon, vingt et unième Français, contre Patrick Proisy ; Christophe Casa, dix-neuvième Français, face à Patrice Dominguez, et enfin Bernard Fritz et Christophe Freyss — quinzièmes tous deux — qui s'affrontaient dans le cadre de la partie la plus ouverte. Pour le tennis français, on ne peut que se réjouir de la présence de tels joueurs à ce stade de la compétition, même si, des quatre, seul l'Alsacien Christophe Freyss — auquel il ne fallut pas moins de cinq sets pour venir à bout de son adversaire — reste seul en course, les trois têtes de série, Jauffret, Dominguez et Proisy, s'étant tous les trois facilement qualifiés en trois sets pour les demi-finales. L'une d'elles opposera le « vétéran » Jauffret au jeune espoir alsacien.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS. — Quarts de finale : Proisy bat Toulon, 7-5, 6-4, 6-3 ; Dominguez bat Casa, 6-2, 6-1, 6-2 ; Freyss bat Fritz, 4-6, 6-3, 4-6, 6-4, 6-2 ; Jauffret bat Deblicker, 6-1, 6-4, 6-4.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 1. - Tablx. Céram. Mobil. anc.
S. 2. - Très belles fourrures.
S. 3. - Extrême-Orient. Meub. style.
S. 20. - Mobil. Empire et Ch. X.



JUDO

EN GUISE DE CHAMPIONNATS DU MONDE

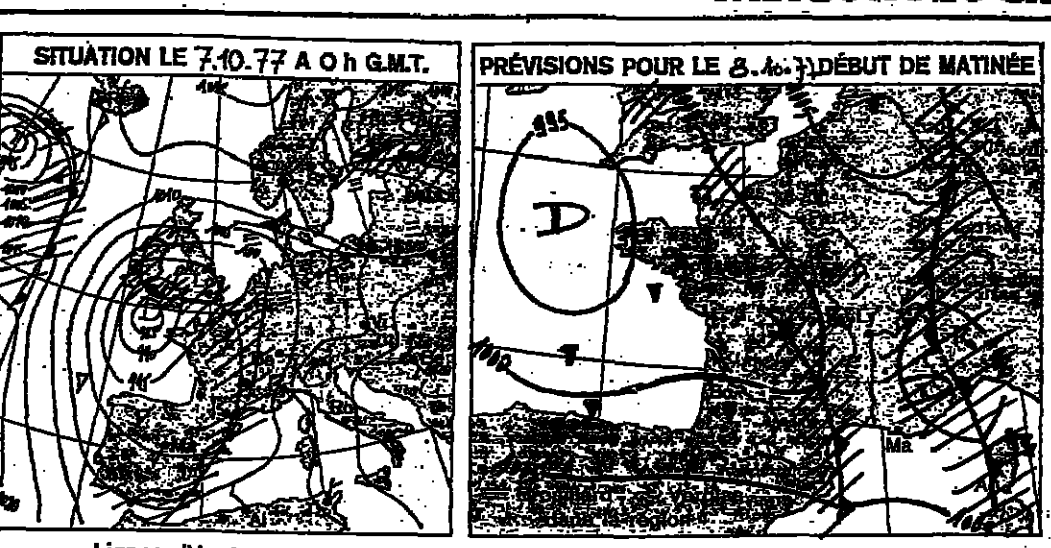
Privés de championnats du monde, les judokas français en étaient restés les muscles ballants. Il fallait bien cette rencontre, jeudi 6 octobre, avec les Japonais de l'université de Tenri, pour ne pas leur faire déplorer les longues heures d'entraînement avant le rendez-vous manqué de Barcelone. Tenri, c'est un peu la Sorbonne du judo. On en sort docteur ès ceinture noire. S'affronter à ses représentants, c'est, le plus souvent, perdre avec les honneurs.

C'était. Car aujourd'hui, les élèves de Tenri ne donnent plus la leçon à tout le monde. Capable de battre l'équipe de France B, ils n'ont pu tenir tête à l'équipe première, qui la domina par cinq victoires à une. On vit même le lourd Momoda, champion universitaire japonais, ne pas tenir plus de vingt secondes aussi bien devant Raymond Cairashi que devant Jean-Luc Rougé.

« *Vous n'avez pas à rougir de votre défaite, vous êtes encore des élèves et vous venez de rencontrer une des meilleures équipes d'Europe, profitez de la leçon* », a dit le responsable japonais à ses judokas dépités. Un renversement des rôles, en quelque sorte. — F. S.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 octobre à 0 heure et le samedi 8 octobre à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire persistera sur l'Europe occidentale, avec un centre principal qui se maintiendra à l'ouest de la France. Elle continuera à diriger sur notre pays des masses d'air assez humide et instable.

Samedi, le temps restera très nuageux des Vosges et de l'Alsace aux régions méditerranéennes à l'est du Rhône avec des pluies ou des averses et quelques orages. Ces précipitations pourront être localement abondantes.

Sur le reste de la France, les nuages seront également assez abondants, mais on notera par moments quelques éclaircies. Des averses tomberont encore dans la plupart des régions, mais elles seront plus espacées, tout en étant parfois orageuses. Le soir et la nuit suivante, le temps deviendra très nuageux sur le sud du Bassin aquitain avec de nouvelles pluies.

Les vents seront plus irréguliers, du secteur sud-ouest dominant ; ils seront encore forts de la Corse à la Côte d'Azur. De fortes rafales se produiront sous les orages.

Les températures seront sans grand changement.

Vendredi 7 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 997,3 millibars, soit 748 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 32 et 20 degrés ; Biarritz, 20 et 7 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 25 et 8 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 30 et 17 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille, 25 et 20 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 24 et 17 ; Paris - Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 27 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 34 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 23 et 14 ; Bruxelles, 19 et 13 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 12 et 10 ; Genève, 27 et 12 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, 8 et 4 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 18 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 11 et 4 ; Téhéran, 25 et 14.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 7 octobre 1977 :

UN DECRET

● Relatif aux prêts accordés aux membres des professions libérales victimes des inondations de juillet 1977 dans les départements du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

Stages

● *Pour les élues municipales* et les participantes aux *commissions extramunicipales*, *l'Union* féminine civique et sociale organise une série de journées de réflexion et de perfectionnement. A partir du 13 octobre, un jeudi par mois, seront abordés successivement les sujets suivants : le conseil municipal, l'administration communale, le budget, l'urbanisme, etc. Frais de participation, 300 francs.

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. 272-17-26 et 272-19-18.

Université

● *A l'Institut d'études politiques de Paris*, le diplôme d'études approfondies « économie appliquée » comptera cette année deux options : « démographie économique » et « politique économiques ». Dépôt des dossiers avant le 15 octobre, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 887

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on est fixé ! ; Source d'échos variés. — II. Coule à flots à Tolède ; N'ont pas une grande envergure. — III. Pronom ; Abréviation ; A l'une des extrémités des Pyrénées ; Traduit l'amertume d'un poète. — IV. Comblé par une *bonne farce* ; Rendras plus net. — V. Page d'histoire ; Ignorés par un malotru ; Jette un voile sur de menues choses. — VI. Abusent peut-être ; Temps ; Lie ; Sort de l'eau. — VII. Escompté par le laboureur et ses enfants ; Sur un pli ; Poussent en toutes saisons. — VIII. Compagnes de voyages ; Sans changement. — IX. Dans un jeu de constructions ; Article étranger ; Poisson. — X. Parti ailleurs ou encore parmi nous ; Roues ; Cercles. — XI. Sur laquelle on a fait pression ; Pièges. — XII. Pas inédit ; Dans une grammaire arabe ; Nappe ; Une page sombre. — XIII. Préposition ; Cassent la croûte ; Entourés d'admirateurs ou de jaloux. — XIV. Conjonction ; Ne tarda pas à *rejoindre* ses fils. — XV. Gros besoins ; Permet de faire le point.

VERTICALEMENT

1. Précède de peu un vœu formulé sans grande conviction ; Juge. — 2. Blanchit de bonne heure ; En Belgique ; N'était pas étrangère à la question ; Terme musical. — 3. Abréviation ; L'hiver de la vie. — 4. Fort léger ; Auraient sans doute envie de s'étendre. — 5. Très relatif ; Conjonction ; Le bout du monde. — 6. Reçut des soles à la place des carpes ; Adverbe ; Ne manquait pas de branche. — 7. Diminutif familier d'un prénom féminin ; S'adressait à César (épelé) ; Fin de participe ; Dans le Nord. — 8. Direction ; Simple ; Evoque une lointaine époque. — 9. Se trouvent dans la plupart des rayons ; Saint ; Tiennent donc debout. — 10. Prénom ; Facilitait ou compliquait la tâche des galériens ; Volume. — 11. Abréviation ; A mépriser ! ; Toujours un peu gâté quand il est trop frais. — 12. Tourillon ; Jadis foulé par de forts tireurs ; Avait de multiples attributions. — 13. Amour non partagé ; Radius. — 14. Vit la fin d'un athlète complet ; Préposition ; Imaginée par Zola. — 15. Précède de peu un rush vindicatif ; Fis preuve d'une indéniable correction.

Solution du problème n° 1 886

Horizontalement

I. Copie ; Pli. — II. Usage ; Oie. III. Lustre. — IV. Ruée ; Oter. — V. P.S. ; Lu. — VI. Ma ; Larmes. — VII. Assistait. — VIII. Co ; Etre. — IX. Nient ; Ie. — X. Senne. — XI. Sées ; Six.

Verticalement

1. Cuir ; Mains. — 2. Os ; Upas ; Ies. — 3. Pâles ; Scène. — 4. Igues ; Lionne. — 5. EES ; Las ; Tes. — 6. Tourte. — 7. Port ; Mâtins. — 8. Liée ; Eire. — 9. Ie ; Reste ! ; Ex.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 40
DU 5 OCTOBRE 1977

4 — 7 — 12 — 28 — 36 — 49

NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 37

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	472 347,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	236 173,60 F
5 BONS NUMEROS	3 649,80 F
4 BONS NUMEROS	84,20 F
3 BONS NUMEROS	7,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 12 OCTOBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	196 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LETTRES

Le prix Nobel de littérature au poète espagnol Vicente Aleixandre

Le prix Nobel de littérature a été décerné jeudi 6 octobre par l'Académie royale de Suède au poète espagnol Vicente Aleixandre pour son œuvre « créatrice et poétique, qui, enracinée dans la tradition du lyrisme espagnol et dans les courants modernes, éclaire la condition de l'homme dans l'univers et dans la société d'aujourd'hui ».

M. Lars Gyllensten, secrétaire de l'Académie suédoise, a rejeté le qualificatif d' « écrivain obscur » donné par un journaliste au lauréat choisi et a déclaré : « Aleixandre jouit d'une haute estime dans la partie du monde qui parle espagnol, et il y est très connu. On ne doit pas regarder l'attribution du prix Nobel comme la désignation du meilleur écrivain du moment. C'est là une tâche impossible. Il y a eu une forte majorité au sein de l'Académie en faveur de la désignation de Vicente Aleixandre. Il mérite d'être lu par un large public. »

Le prix dont le montant est, cette année, de 700 000 couronnes (presque autant de francs français), sera remis au lauréat le 10 décembre dans la capitale suédoise.

L'EXIL INTÉRIEUR

L'Académie suédoise vient de couronner opportunément celui qui aura, durant toute l'ère franquiste, incarné en Espagne la liberté créatrice et la dignité poétique aux heures les plus sombres de la censure et de la répression.

En 1939, cet Andalou de quarante ans, né à Séville mais élevé dans l'ambiance littorale de Malaga, était le maître incontesté du surréalisme espagnol. Dans une poésie alors ruisselante d'images et de couleurs ou secouée par la fièvre de l'engagement, il avait introduit l'intimité du tréfonds de l'homme, et notamment les diamants noirs de la contestation sexuelle.

La rébellion franquiste, qui assassina Lorca et exila Rafael Alberti, Jorge Guillen, Pedro Salinas, Juan Ramon Jimenez et tant d'autres, laissa Vicente Aleixandre presque seul sur les ruines d'une poésie brutalement agressée. En 1944, il y publiait le premier grand livre de l'après-guerre, une œuvre grave et rénovatrice, jalonnée de signaux adressés aux jeunes créateurs : Ombre du paradis. *La poésie espagnole intérieure était mutilée, mais elle n'était pas morte, et il convenait de la régénérer.*

Et le miracle se produisit. Deux générations, l'une étouffée par la guerre et l'autre naissante, commencèrent à élever sur le ronronnement bêtifiant du lyrisme officiel des voix originales et virulentes. C'est l'époque où surgirent Blas de Otero et Gabriel Celaya, Eugenio de Nora et José Hierro, suivis des plus jeunes : J. A. Valente, J. M. Caballero Bonald, J. A. Goytisolo, pour n'en citer que quelques-uns. Des revues naquirent à Madrid et dans les provinces. Vicente Aleixandre les patronnait et souvent les inaugurait par un nouveau poème. Dans le silence ombreux de sa résidence madrilène, au désormais célèbre numéro 3 de la rue Velintonia, il accueillait, stimulait, conseillait, et l'on peut affirmer qu'il lut le premier tous les manuscrits importants écrits en ces années. Pour tous, Antonio Machado — « don Antonio » — était le dieu mort ; Aleixandre — « don Vicente », — le dieu vivant.

Ce dieu, il faut avoir vu ses yeux pleins de clarté marine, son front bombé comme une dune, son sourire solaire, pour comprendre un peu mieux l'impact que la pureté et l'exigence auront pu exercer sur les vieux démons de l'Espagne. Il faut l'avoir vu, contraint par la maladie à de longues siestes, recevoir allongé un visiteur illustre ou inconnu et engager ou reprendre avec lui tout naturellement une conversation interrompue parfois depuis des mois ou des années, pour expliquer la foi confiante d'une mémoire et d'une intelligence placées perpétuellement au service de l'homme et de l'avenir.

A l'heure où l'Espagne persécutait ses poètes, Vicente Aleixandre défendit le plus génial d'entre eux, mort en prison en 1942 après un long martyre : Miguel Hernandez. Sa poésie, en même temps, se clarifiait, elle se voulait plus humble, moins abstraite, plus accessible à ses lecteurs.

L'œuvre de Vicente Aleixandre est peu connue en France. Doit paraître prochainement, sous le patronage de l'Unesco et dans une traduction de Roger Noël Mayer, une anthologie (1) incluant les textes les plus significatifs de celui qui est, selon les propres termes de Pablo Neruda dans ses Mémoires, *un* « poète d'une dimension illimitée ».

CLAUDE COUFFON.

(1) Gallimard.

Un grand classique

Ce choix met en valeur, à l'évidence, l'Espagne et son évolution actuelle. C'est d'ailleurs un bon choix : Vicente Aleixandre est un poète classique, un des rares survivants de la grande génération poétique dite « de 1927 », qui a donné à l'Espagne Garcia Lorca, Rafael Alberti, Jorge Guillen, tous venus d'Antonio Machado et de Juan Ramon Jimenez (lauréat, en 1956, du dernier prix Nobel de littérature décerné à l'Espagne jusqu'à celui d'aujourd'hui).

Homme de gauche, Vicente Aleixandre a choisi pour des raisons de santé l'exil intérieur, à la différence de Guillen et d'Alberti. Il s'est fixé définitivement à Madrid. Né en 1898, à Séville, il fut à ses débuts surréaliste. Sa poésie n'empruntait rien à la forme ciselée en l'honneur dans la capitale espagnole alors. Au contraire, il utilisa le vers libre à assonances internes dès son premier ouvrage, paru en 1928 sous le titre *Ambiance*. En 1931, il publie *Passion de la terre*, en 1934 *la Destruction ou l'Amour*, qui lui vaut le prix national de littérature, puis *Des épées comme des lèvres*.

Après un silence de dix ans, il revient à l'écriture avec *Ombre du Paradis* (1944), où nettement l'angoisse s'efface au profit de l'espoir. Dans les années qui suivront, Aleixandre évoluera vers une vision du monde plus sereine, comme en témoigne *l'Histoire du cœur* (1954) et *Sur la place*.

Mieux qu'aucun autre poète de son groupe, Aleixandre fut attentif à la génération montante et sut capter dans la jeune poésie espagnole des années 50 l'élan de solidarité humaine qui le traversa.

« *Le secret de la poésie,* dit-il dans son discours de réception à l'Académie espagnole en 1950, *ne consiste pas tant à offrir de la beauté qu'à unir, à faire communiquer intimement l'âme des hommes.*

Au moment où la plus haute distinction littéraire lui est attribuée, on ne peut que déplorer la rareté des traductions en français de son œuvre : *Histoire de cœur*, publié aux Editions Rencontre est introuvable. Seul est disponible le recueil intitulé *la Destruction ou l'Amour* traduit et préfacé par Jacques Ancet aux éditions Fédérop de Lyon.

FRANÇOISE WAGENER.

M. Giscard d'Estaing sous la Coupole

Est-ce au garde des sceaux ou à l'académicien qu'est réservée sous la coupole une réception d'un faste inaccoutumé ? Aux deux sans doute. Le jeudi 13 octobre, M. Claude Lévi-Strauss accueillera M. Alain Peyrefitte devant un parterre prestigieux : le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing, M. René Haby, ministre de l'éducation, et, on l'espère, plusieurs autres membres du gouvernement... Une assistance compacte, si l'on en juge par le nombre des demandes de cartes, entendra le « récipiendaire » prononcer *l'éloge* de son prédécesseur, Paul Morand.

La cérémonie sera retransmise en direct à la télévision.

C'est la première fois que M. Valéry Giscard d'Estaing se rend officiellement sous la Coupole. D'autres présidents de la République l'y ont précédé.

M. Vincent Auriol avait présidé, le 25 octobre 1951, la séance de rentrée des cinq académies. Le général de Gaulle est venu à trois reprises : le 7 juin 1963 pour le tricentenaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; le 9 novembre 1964 pour la réception du chancelier Konrad Adenauer à l'Académie des sciences morales et politiques ; le 6 juin 1966 pour le tricentenaire de l'Académie des sciences.

Georges Pompidou, dont c'était la toute première manifestation officielle, est venu, le 24 juin 1969, présider la cérémonie du deuxième centenaire de la naissance de Napoléon (le général de Gaulle avait annoncé sa présence, mais il avait donné sa démission et M. Pompidou venait de lui succéder), puis le 7 mai 1973, le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Pasteur.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 7 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40 L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Bichon, de J. de Letraz, avec D. Ceccaldi, J. Marsan, J.-P. Lamy.

Le secrétaire d'un fabricant de bicyclettes est amoureux de la fille de son patron. Sans espoir.

22 h. 35, Magazine : Téléfoot.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, avec N. Silberg ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Deux itinéraires communistes de la révolution d'Octobre).

Avec MM. Georges Cogniot (Parti pris), *Alain Duhamel et Jacques Fauvet* (Histoire du P.C.), *Charles Tillon* (On chantait rouge).

22 h. 55, *FILM (ciné-club)* : *BREWSTER MAC CLOUD*, de R. Altman (1970), avec B. Cort, S. Kellerman, M. Murphy, W. Windom, Sh. Duvall, S. Keach (v.o. sous-titrée, rediffusion).

Dans un abri anti-aérien désaffecté, un jeune homme cherche le moyen de voler avec des ailes articulées. Le film le plus personnel d'Altman.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Association Nationale de Sauvegarde des Adolescents ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine Vendredi : Ailleurs (Le rideau de fer, de S. Walsh).

Le point sur la détente Est-Ouest.

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Gange).

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle ; adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Poésie hongroise contemporaine : poèmes lus en hongrois par Tamas Major et Heidi Varadi, du Théâtre national de Budapest ; et poèmes lus en français par Sylvie Artel, Jean Bollery, François Chaumette, René Farabet, Vicky Massica et Emmanuelle Riva ; mélodies chantées par Maria Posa. Réalisation G. Godebert ; 21 h. 30, Musique de chambre (Saint-Saëns, Israël-Meyer, Sary) ; 22 h. 30, Entretiens avec... André Masson, par N. Neveux ; 23 h., Festival d'automne à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time... carnet de bal ; 19 h. 45, le délire des doigts.

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck. Direction H. Zender. Avec J Norman, soprano : prélude de « Tristan et Isolde » (Wagner) ; « Cinq pièces pour orchestre, opus 16 » (Schoenberg) ; Wesendonck-Lieder » (Wagner) ; « la Nuit transfigurée » (Schoenberg) ; extrait de « la Mort d'Isolde » (Wagner) ; 22 h. 15, Le coin des collectionneurs ; 23 h. 15, Jazz forum ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Musique des mots, musique des sons (Goethe, Schumann).

SAMEDI 8 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 14 h. 15, L'Homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 40, Chéri-Bibi (rediffusion) ; 17 h., Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Francis Perrin) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 30, La musique est à tout le monde, de S. Kaufmann ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde, 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'album d'A 2 (présentation des émissions à venir).

20 h. 30, Téléfilm : Les Cibles, de R. Scheerer.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, par Ph. Bouvard ; 23 h., Jazz : Hommage à Count Basie, par J.-C. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine du cheval : Cavalcade.

20 h. 30, Soirée lyrique : La Bohème, de Puccini, mise en scène J.-P. Ponnelle, dir. A. Lombard, avec H. Dose, E. Sauvora, L. Lima, réal. P. Cavassilas.

Une production de l'Opéra du Rhin.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Marcel Detienne (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regard sur la science ; à 8 h. 30, « 77... 2000 : Comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 3, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture ; à 16 h. 20, Le livre d'or... Cycle d'orgue à Avignon, avec J. Berasa : Œuvres de Frescobaldi et Bach ; 17 h. 30, Pour mémoire... Fernand Deligny, par F. Estebe et Jean Couturier.

19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'autre monde » ou « Les Etats et empires de la Lune », de Cyrano de Bergerac, adapt. B. Horovicz, avec F. Périer, P. Mazzotti, D. Emilfork, réal. B. Horovicz ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h. 10, Discothèque 77 ; 15 h., En direct du Studio 118 ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas (« les Puritains » de Bellini) ; 19 h. 10, Non écrites.

20 h., En direct des Semaines de Berlin... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. K. Boehm : « Deuxième Symphonie » (Schubert), « Septième Symphonie » (Beethoven) ;

23 h., Vieilles cires... Weingartner dirige Beethoven : enregistrements de 1938 ; 0 h. 5, Jazz Pulsation en direct de Nancy.

DIMANCHE 9 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 5, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gori le diable, avec R. Etcheverry.

16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 50, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm : Le garçon du Mississippi, d'après M. Twain.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : L'HORLOGER DE SAINT-PAUL, de B. Tavernier (1973), avec Ph. Noiret, J. Rochefort, J. Denis, J. Bertheau, S. Rougerie, C. Pascal.

Un drame psychologique solidement construit (adaptation par Aurenche et Bobst d'un roman de Simenon) et parfaitement raconté par Tavernier, alors cinéaste débutant.

22 h. 10, Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray (émission sur Jean Rostand ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 55, Concert : Messe en si mineur, de J.-S. Bach (Credo, Sanctus, Agnus Dei), par l'Orchestre national de France, dir. J.-Cl. Casadesus ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muffets ; 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Documentaire : La Mâle Parole (Omes d'oc), réal. P. Bureau.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Les Grands Fleuves, reflets de l'histoire (le Gange), reprise de l'émission diffusée le 7 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Cinquième Symphonie de Schubert, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., La France des médecines sauvages ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question, avec A. Boudard, R. Pannequin, G. Millet, P. Vaillette, J.-L. Pelletier : Le danseur et chorégraphe Serge Lifar ; 21 h. 30, Cinéma : Festival de Deauville.

22 h. 30 : FILM (Cinéma de minuit) : BEAU GESTE, de W. Wellman (1939), avec G. Cooper, R. Milland, R. Preston, B. Donlevy, S. Hayward, H. Thatcher (v.o. sous-titrée, N.).

Trois frères s'engagent dans la légion étrangère après avoir dérobé un bijou de grande valeur. L'un d'eux devient un héros. Romantique et efficace.

22 h. 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marcel Detienne (reprises à 14 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 10 h., Messe à Champeuil ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Paralchimie », de Robert Pinget, avec M. Aumont, R. Acquaviva, G. Giroudon, C. Salviat ; suivi de « la Pupille », de Fagan, mise en scène Yves Gasc, avec J. Toja, J.-P. Moulinot, P. Etesse, réalisation J. Reynier ; 16 h. 5, Ecoles de Paris ; 17 h. 30, Rencontre avec Georges Suffert ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie, avec Marcel Detienne ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Trans-parent », par R. Farabet et J.-L. Parant ; 23 h., Black and blue : « Voyage aux Etats-Unis », avec J.-R. Masson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; 8 h., Cantate de Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 35, Premier jour de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques « Deuxième suite en si mineur pour orchestre » (Bach) ; 17 h., Le concert égoïste de Wolinski : J.-S. Bach, Haendel, Parmegiani, Couperin, Phil Glass, Verdi ; 19 h., Musiques du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant, en direct de Nancy ;

20 h. 30, Concert... Soirée lyrique : « Torvaldo e Dorliska » (Rossini) ; 23 h. 30, Musique de chambre : Mozart, Szigeti, Horszowski, Messian ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 7 OCTOBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

SAMEDI 8 OCTOBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, répond aux questions de Jean-Michel Royer, au cours de l'émission « Les quatre vérités », sur R.M.C., à 20 heures.

— *M. Dominique Bussereau*, secrétaire du bureau politique du parti républicain, participe au journal de France-Inter, à 19 h. 15.

DIMANCHE 9 OCTOBRE

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1 à 19 heures.

VU

CÉRÉMONIE

C'était un peu Noël, jeudi soir, sur Antenne 2. La présentatrice était en grande tenue en l'honneur de l'Eurovision, de la Comédie-Française, de Molière et de Musset (tous deux présents en effigie sur le mur du studio) : plus favorisé que « les verts », Lorenzaccio *débutait à 20 h. 30 malgré les menaces qui, dans l'après-midi, avaient aussi pesé sur l'événement* (le Monde *du 6 octobre).*

Evénement, en effet, même s'il faut d'abord s'accoutumer à des réverbérations verdâtres (dues au clair-obscur de la nuit florentine), à des cadrages tardifs (liés au direct), à la prononciation de Jean-Luc Boutté (qui n'a pas tout à fait la carrure d'un Médicis), même s'il faut s'accoutumer surtout — soyons juste — à la langue de Musset qui n'est pas précisément celle de « La tête et les jambes ».

La mise en scène à la fois sensuelle et décorative de Zeffirelli (agencement pictural des groupes, disposition voluptueuse des teintes et des matières, constante symbolique du noir et du blanc) accroît, du moins sur le petit écran, l'impression d'assister à un opéra sans musique. Mais Francis Huster, pâle Lorenzo, trébuchant « chien errant », porte parfois le drame à sa vraie dimension : celle des révolutions manquées. — A. R.

Une sélection pour le week-end

● **BOHEME ALSACIENNE. — Samedi, FR 3, 20 h. 30.**

Poêles gigantesques, vieilles demeures et toits inclinés : Jean-Pierre Ponnelle donne une note strasbourgeoise à Puccini et à Murger dans une mise en scène ciselée par la troupe de l'Opéra du Rhin, et filmée pour la troisième chaîne par Pierre Cavassilas. Tous les chanteurs, peu connus mais excellents, ont le physique de l'emploi.

● **BERLIOZ COLOSSAL. — Samedi, France-Inter, 21 h. 15.**

Sur une antenne de large audience, un ouvrage de vaste dimension : le *Te Deum* de Berlioz, jumeau colossal du *Requiem*, par l'Orchestre de Paris et son chœur renforcé, sous la direction de Daniel Barenboïm.

● **LANGUE D'OC. — Dimanche, A 2, 22 h. 30.**

Instituteur et chanteur, Claude Marti relate en occitan la longue répression subie, dans l'histoire, par les « omes d'oc », dans un documentaire (sous-titré) tourné au cœur des Corbières.

● **SAVOIR GUERIR. — Dimanche, FR 3, 19 heures.**

Le président des magnétiseurs français, le professeur Escande, le sociologue Edgar Morin, interviennent au cours de ce second Hexagonal consacré aux guérisseurs. Magique ou technique, le don de guérir ?

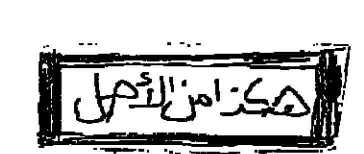
D'une chaîne à l'autre

M. VIVIEN PROPOSE « UN JOUR SANS POLITIQUE »

● M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, rapporteur du budget de l'information, vient de suggérer, dans une question adressée au premier ministre, l'institution d'un jour sans politique. S'inquiétant du *« degré de saturation politique »* des auditeurs et téléspectateurs, il propose de libérer certains jours, sur les chaînes de radio et de télévision, pour les consacrer à des œuvres de culture et de délassement.

LA FRANCE DE JEAN FERNIOT SUR R.T.L.

● Après un voyage de cinq mois à travers le pays, Jean Ferniot présente une nouvelle émission matinale sur R.T.L. : du lundi au vendredi, à 7 h. 15, il évoque en trois minutes les différents aspects de la vie quotidienne des Français et livre ses impressions. Les cinq premiers numéros de « C'est la France » sont consacrés, cette semaine, à la région du Nord.



ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU CINÉMA

Hommage à la Fox

La 20th Century-Fox, dernière des grandes compagnies hollywoodiennes, se transforme à son tour. Elle réduit sa représentation en France et dissout le G I E (groupement d'intérêt économique), qui liait ses bureaux français à la société Lirafilm. La distribution des films Fox sera désormais assurée par le circuit Gaumont. Cette restructuration entraine soixante-dix-neuf licenciements. Pour les syndicats C.G.C. et C.G.T., qui invoquent le chiffre d'affaires de la Fox, les motifs économiques avancés ne sont pas fondés.

Le studio Action - La Fayette organise, jusqu'au 25 octobre, une rétrospective qui, selon ses animateurs, présente « un caractère d'urgence », car une grande partie du stock de films Fox risque de disparaitre. Cette rétrospective se présente comme une grande parade d'œuvres de John Ford, William Wellman, Delmer Daves, Richard Brooks, Joseph L. Mankiewicz, Elia Kasan, Henry King, Frank Tashlin et retrace une politique de création qui passa par le lancement du Cinémascope dans les années 50. Elle se terminera par un hommage à Marilyn Monroe, le « sex-symbol », la star Fox par excellence, à laquelle la compagnie dut beaucoup de son prestige.

★ Action - La Fayette, 9, rue Buffault, Paris-9e, tél. 878-80-50.

Découvrir les films israéliens

La Cinémathèque française propose au Palais de Chaillot, jusqu'au 13 octobre, un panorama du cinéma israélien de ces dix dernières années. Depuis le 28 septembre, c'est l'occasion d'une véritable découverte. La production israélienne est en effet peu connue hors de ses frontières, figure rarement dans les festivals, et mérite l'attention, pour ses particularismes comme pour les influences qu'on y décèle. Une vingtaine de films sont présentés au cours de cette « semaine ». Il est notamment recommandé de voir, le 13 octobre, Mais où est donc Daniel Wax ?, *de Avraham Heffner.*

★ Cinémathèque, angle avenue Albert-de-Mun et Président-Wilson (16e), tél. 704-24-24.

Pour le cinéma indépendant

Tandis que le quatrième festival international de cinéma indépendant continue à Thonon-les-Bains (il s'achève le 9 octobre), la coopérative des cinéastes, consacrée à la promotion de ce même cinéma, projette tous les lundis d'octobre, à 20 h. 30, au Palais des Arts à Paris, un choix de films très divers. Figurent des œuvres de Jackie Raynal (deux fois, le 17 octobre), et aussi de Luc Moullet, Louis Sckorcki, Patrice Kirchhofer, Gérard Courant, etc. Les projections, précisent les organisateurs, pourront se dérouler dans des conditions techniques normales, ce qui n'est pas toujours le cas pour le cinéma indépendant.

★ Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, tél. 272-62-98.

« Nous sommes tous des Juifs arabes »

Pour son seizième Challenge international, la C.I.C.A.E. (Conférence internationale des cinémas d'art et d'essai), récemment réunie à Thessalonique, en Grèce, a couronné le film d'Igaal Niddam Nous sommes tous des Juifs arabes.

A travers interviews et débats contradictoires, l'auteur (qui tient lui-même la caméra) soutient que l'influence arabe en Israël est infiniment plus grande qu'on ne l'imagine, que cette « majorité » de la population n'a ni le prestige ni l'importance, dans le pays, des Juifs venus d'Europe, que ces Juifs orientaux seraient les interlocuteurs idéaux des pays arabes, et d'abord des Palestiniens.

La C.I.C.A.E. a d'autre part discuté de la possibilité de créer un pool d'achat des films d'art et d'essai, qui permettrait de réduire les dépenses engagées individuellement par chaque pays, tout en offrant un meilleur prix au producteur, et en assurant une distribution plus large des films retenus.

Cinéma

Témoigner

(Suite de la première page.)

Le cinéma français, lui, de 1940 à 1944, avait été contraint de se taire sur les événements contemporains. Sa première participation à l'histoire vivante et immédiate fut le film-reportage de la libération de Paris *organisé par un réseau* de résistance de cinéastes. Mais lorsqu'on put parler de l'Occupation, notre cinéma se tourna vers le mélodrame façon « Jéricho » ou la comédie intimiste du « Père Tranquille », célébrant les vertus des petits bourgeois résistants. *Même « Bataillon du ciel », à la* gloire des parachutistes français du débarquement, sacrifiait au romanesque. *C'est pourquoi nous attachâmes tant d'importance à « la Bataille du rail », de René Clément* (1945, grand prix du cinéma français et grand prix du Festival de Cannes en 1946). Entrepris après la libération, ce document reconstitué, où des acteurs professionnels se mêlaient à d'authentiques cheminots, fut la chronique vraie de l'action clandestine des gens du rail. Une clandestinité mise au jour pour qu'on s'en souvienne.

La guerre, l'Occupation, la Résistance, le *nazisme*, le fascisme ont été de nouveau traités — ainsi qu'en témoigne la rétrospective de « l'Action République » — dans les années 60 et 70, avec le recul historique ou la mode « rétro ». Mais, au lendemain de la guerre, on ne réfléchissait pas sur l'histoire, on ne l'analysait pas. On se libérait de souffrances, de chocs, de catastrophes.

En 1950, pourtant, Louis Daquin commençait à réfléchir, avec « Maître après Dieu », sur la responsabilité individuelle face aux injustices et aux atrocités commises au nom de théories raciales. Le film (comme la pièce de Jan de Hartog dont il était tiré) s'inspirait de l'odyssée réelle du navire « Saint Louis », qui, en 1939, partit de Hambourg emmenant des réfugiés juifs allemands vers une terre d'accueil. Hollywood a donné là-dessus, récemment, un film luxueux de Stuart Rosenberg. « Maître après Dieu », de Daquin, était tout imprégné de l'émotion qui avait suivi la découverte des camps de concentration. Il porte encore l'esprit de son temps.

JACQUES SICLIER.

■ L'Animathèque consacre le programme inaugural de sa troisième saison à un hommage rendu au célèbre cinéaste d'animation tchèque Jiri Trnka, mardi 11 octobre, à 19 h. 30. (Rens. : tél. 878-97-19.)

« PLEASANTVILLE » de Vicki Polon

C'est curieux comme les enfants ont la maîtrise du monde, ces temps-ci, au cinéma : voilà une petite fille de dix ans qui enterre sa grand-mère dans le pré, sans le dire à quiconque. Vicki Polon surveille le comportement de Sam de son arrivée à Pleasantville jusqu'au départ, ordonne ses découvertes. Avec un regard d'adulte fasciné, mais pas vraiment tendre, elle la filme, impénétrable. On en est horrifié, mais assez peu ému.

Il n'est pas inconcevable pourtant que cela fasse pleurer : Vicki Polon, pour son premier film, a empilé les thèmes pour nourrir les cœurs sensibles. Une grand-mère et sa petite fille, une maison remplie des vestiges glorieux d'un passé en Chine, une expropriation, une amitié de gosses et l'apprentissage de la mort, voilà beaucoup de sujets qui s'annulent (tout en contenant chacun de beaux éléments). La réalisation est trop prosaïque pour en révéler les vrais troubles, le temps est mal traduit. A noter toutefois une ou deux scènes où l'angoisse surgit très forte, d'un affolement de la caméra ou d'une exaspération des sons.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Action Christine (v.o.).

La nouvelle morale de Liliana Cavani

Lorsque Ken Russell raconte Tchaïkovski, Mahler ou Liszt en faisant jouer les grandes orgues du délire visuel et des obsessions personnelles, on lui pardonne, généralement ses extravagances et son mauvais goût pour s'occuper de son style. Mais que Liliana Cavani s'inspire d'un *épisode de la vie de* Frédéric Nietzsche (ses rapports avec Paul Ree et Lou Andreas Salome) pour donner libre cours à des fantasmes et mêler reconstitution historique et écriture baroque, voilà qu'on lui reproche de s'être attaquée inconsidérément au philosophe allemand, d'avoir défiguré un monument et trop insisté sur le sexe de ses intellectuels. Des polémiques s'engagent comme au temps de *Portier de nuit* et, cette fois, la culture est en cause. Après tout, Liliana Cavani aurait pu traiter le même *thème* — une expérience de « nouvelle morale » à trois — en imaginant des personnages d'aujourd'hui.

— « *Non*, dit-elle, *je n'aime pas les inventions de scénaristes. Il me faut une base réelle. J'ai besoin de regarder la réalité de tous les côtés. Inventer, c'est intellectualiser les choses. Regarder, c'est se laisser prendre, imaginer, réfléchir. Seuls les artistes, avec leur subjectivité, peuvent y parvenir. Mon film n'est pas une biographie — sauf que j'ai tenu à montrer que, contrairement à la légende née depuis le nazisme, Nietzsche n'était pas antisémite. Ce qui m'intéressait, c'était l'effort de ces trois êtres : Fritz, Paul et Lou, pour recréer l'unité essentielle du bien et du mal, deux principes séparés par la morale judéo-chrétienne. Et, comme je n'aime pas l'allusion, j'ai suivi leur itinéraire jusqu'au bout, sans farder l'érotisme. L'Eros, c'est notre dialogue avec la réalité, avec les autres. Je ne crois pas avoir montré complaisamment des obsessions sexuelles. La psychologie intervient pour rendre l'érotisme complexe. Paul est hanté par une homosexualité qu'il n'ose pas réaliser ; il est amoureux de Lou parce qu'elle ne représente pas le modèle féminin de l'époque qui lui fait peur.*

...

» *Fritz a volontairement contracté la syphilis pour se libérer de la bourgeoisie, de la culture (je me suis, en cela, inspiré du* Docteur Faustus, *de Thomas Mann). Lorsque, dans sa folie montante, il voit le bien et le mal sous la forme d'hommes nus, c'est qu'il recherche Dionysos, le principe vital dont la morale occidentale a fait le mal. Quant à Lou, avant toute psychanalyse, tout enseignement de Freud, elle vit déjà sa vie comme elle veut, elle se sent libre de faire tout ce qui est humain. C'est un peu mon reflet. Je n'ai pas grandi avec des principes féminins et je n'ai jamais eu l'impression qu'il y avait des domaines interdits aux femmes. Je n'ai pas une attitude féministe justement parce que je n'ai jamais connu les préjugés et les limites.* »

Cette explication, pour claire qu'elle soit, ne mettra sans doute pas fin aux controverses. Du moins nous ramène-t-elle au véritable sens d'un film qui peut choquer, irriter, gêner, mais qui bouleverse aussi, en appelant à changer l'individu pour changer la vie et la morale. Dans le décor magnifiquement recréé des années 1880 (Italie et Allemagne, lieux, atmosphère, manières de vivre, c'est aussi fort et aussi exact que du Visconti), Liliana Cavani raconte l'échec d'une entreprise de nouveaux rapports humains cherchant à se dégager de l'idée de péché et de l'héritage bourgeois.

De cet échec sont coupables les hommes, intellectuels et théoriciens qui veulent garder le pouvoir sexuel. En suivant le comportement quotidien de ses trois « héros », Liliana Cavani a osé s'en prendre — et c'est pire bien sûr, que l'infidélité à l'histoire et à la culture ! — aux fantasmes masculins. Elle a osé montrer, dans des séquences parfois cauchemardesques, des images d'une beauté morbide, la mise en scène que se font les hommes de leur comportement érotique, à partir de frustrations, de faiblesses, du goût de la prostituée-objet, du désir de possession et de supériorité. Lou, elle, maîtresse d'elle-même, esprit et corps, décide du rapport amoureux, charnel. Nietzche ou pas, le discours de Liliana Cavani est moderne, actuel. C'est la femme — et la femme seule — qui tient la clé de cette liberté sexuelle que nous nous vantons, depuis quelques années, d'avoir conquise. — J. S.

★ Bonaparte, U.G.C.-Odéon, Normandie, Studio Raspail (v.o.) ; A.B.C., Caméo, U.G.C.-Gare de Lyon, U.G.C.-Gobelins, Mistral, Bienvenüe-Montparnasse, Magic-Convention (v.f.).

« LES INDIENS SONT ENCORE LOIN » de Patricia Moraz

A Lausanne, une adolescente est trouvée morte dans la neige, « de froid et d'épuisement », dit le rapport officiel. Un fait divers. Et puis, voici la vie de Jenny Kern pendant la semaine précédente.

Le film de Patricia Moraz n'est pas une enquête policière ni psychologique. C'est, le plus souvent en longs plans fixes, rigoureusement cadrés et sur un rythme lent et implacable, le constat d'un assassinat indirect par la société. Silencieuse et secrète (elle est décidément faite pour ces rôles-là), Isabelle Huppert traverse une Suisse immobile où rien ne répond à son désir d'absolu. Sauf à reprendre les clichés du mai 68 perdu, constate Patricia Moraz, notre monde occidental n'a plus aucun idéal à proposer aux adolescents (*le Monde* du 6 octobre). Il arrive qu'ils en meurent.

Pourtant, Lise, l'amie de Jenny (Christine Pascal nerveuse et vibrante), porte son fardeau, se révolte a envie de combattre. Sans romantisme, sans effusion lyrique, mais avec une froideur qui finit par forcer la réflexion et l'émotion, Patricia Moraz scrute les deux faces de la jeunesse : le désespoir et l'espoir, malgré tout. — J. S.

★ Impérial-Pathé, Saint-Germain-Huchette, Elysées-Lincoln, Olympic.

Théâtre

« Arlequin serviteur de deux maîtres » par le Piccolo Teatro de Milan

Le Piccolo Teatro de Milan ouvre sa deuxième saison à l'Odéon avec « Arlequin serviteur de deux maîtres », dans la mise en scène de Giorgio Strehler, et avec Ferrucio Soleri, l'Arlequin, qui, déjà, il y a dix ans, avait mené en France le triomphe du spectacle. Un spectacle qui, depuis vingt ans, fait le tour du monde, raconte un moment charnière de l'histoire du théâtre et comment se fait le théâtre, un spectacle-référence pour tous ceux — créateurs et commentateurs — qui cherchent à comprendre les mécanismes de la représentation. Aujourd'hui, pourtant, il peut se passer à l'Odéon un « phénomène théâtral singulier »...

Il arrive quelquefois au spectateur de théâtre un phénomène très bizarre : la déconnection.

De la scène se dégage une synthèse particulière, qui agit sur le public un peu comme le curare. Mais le spectateur n'est pas endormi : il est insensibilisé.

Dans cette situation de narcose éveillée, le spectateur reste immobile, assis très droit, cou tendu, yeux fixes, pupilles dilatées. Le symptôme le plus frappant est un rictus : jusqu'à la fin de la pièce, les lèvres dessinent un sourire à peine crispé, inaltérable.

Le spectateur déconnecté n'éprouve aucune sensation. Et voici plus étrange : il n'est traversé par aucune pensée, aucun sentiment.

Plus étrange encore : au moment où le spectateur déconnecté se réveille, il *croit* qu'il s'est amusé, et même qu'il a été heureux. Il *croit* avoir baigné trois heures dans une béatitude.

Tournons-nous maintenant vers la scène, vers le curare. Vers la « synthèse » que nous disions plus haut, et qui détermine cette insensibilisation.

Les spectacles qui provoquent la déconnection ont des attributs communs. Les acteurs y adoptent, d'entrée de jeu, un comportement abstrait. Les voix sont tendues, rehaussées. Il semble n'y avoir presque plus de différence entre les organes féminins et masculins. Toutes ces voix se perchent sur une seule et même note, loin dans l'aigu. Et le texte est débité à une vitesse invraisemblable, comme si ce texte était une substance fictive non habituée de propos. Ou plutôt on pense à ces disques imagés sur lesquels on ne distingue plus aucune image, ni même aucune teinte, à partir du moment où ils tournent assez rapidement. Ici, la parole tourne si vite qu'elle n'émet plus, ne signifie plus.

On sait qu'il y a un accord naturel entre les différents actes du corps. A des voix aussi « emballées », « échappées » (comme un cheval fou), répondent des anatomies tout à fait abstraites elles aussi. Ce n'est pas seulement une affaire de gestes (désincarnés, mécanisés) ni une affaire d'expression (qui rejoint le sourire fixe du spectateur dans une contraction continue) ni de démarche (qui se rapproche de celle de l'ibis, du héron), c'est une aliénation beaucoup plus générale : on dirait que les acteurs ont perdu l'esprit. Ils n'existent plus en tant que personnes humaines. Leur nature s'est transmuée en affectation, en vertige. Ils ne sont plus là. Ils ne se sentent plus. Sur les planches, ils paraissent s'ignorer l'un l'autre. C'est un tournoiement d'inexistences isolées.

Les costumes n'attirent pas l'œil, ils disparaissent sous une patine de musée. Ils sont des vides visuels, des souvenirs oubliés de gravures. Et le décor lui aussi se fond dans une absence ancienne. Tout se passe comme si décor et costumes n'avaient pas droit au spectacle, devaient rejoindre un *lieu commun* qui sache n'occulter d'aucune manière le tumulte abstrait du jeu proprement dit.

Et regardons maintenant le couple acteur-spectateur, le couple scène-public : inutile de nier que le fluide passe. Un accord se fait. Acteurs et spectateurs communient dans l'aberrance. La déconnection a gagné l'ensemble des êtres ici présents. Le vaisseau du théâtre s'est déhalé du monde réel, emportant dans le vide sa cargaison d'inconsciences.

Tel est le phénomène théâtral singulier, et tout de même effarant, qui a lieu pendant les représentations de *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni par le Piccolo Teatro di Milano. Nous avons d'ailleurs l'équivalent chez nous : la récente représentation du *Misanthrope* mis en scène par Pierre Dux. C'était la même chose, à quelques détails près.

De cette prestation du Piccolo Teatro, que dire d'autres ? On n'a le cœur de citer personne, puisque personne n'est soi. Tout spectateur inaccessible au curare de ce théâtre ne verra dans ce spectacle que grimaces, voix fausses, êtres humains méconnaissables, ritournelle sinistre, vaines pitreries, et ne ressentira qu'un abominable ennui. Les autres croiront avoir rêvé.

A la fin de chaque acte, à la fin du spectacle, le public se réveille d'un coup. Un enthousiasme frénétique se déclenche. Les applaudissements fusent comme une seule bombe, se prolongent, n'en finissent plus.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

En bref

Danse

La Compagnie Dominique Bagouet à Créteil

Après un essai primé au concours de Bagnolet 1975 (mention « recherche ») et plusieurs ouvrages de la même veine un peu insolente, Dominique Bagouet présente son premier grand ballet, « Voyage organisé ». La première impression est un ravissement : ce couple de jeunes mariés dessinés au petit trait sur fond de nuages et de vagues sort tout droit d'un tableau de Magritte ; la musique, composée par Maurice Jaubert pour le film « l'Atalante », va lui donner des ailes pour échapper au réalisme d'une noce sautillante et colorée. Mais le rêve manque de fantaisie. Chaque fois qu'il revient, rythmé par un bruit de ressac, il nous entraine dans une longue plage d'ennui où les danseurs se livrent à une gestuelle un peu molle, un peu terne, au dessin inconsistant.

On sait pourtant que chaque soliste de la troupe possède une personnalité affirmée et du talent. Françoise Denian, en particulier, peut tout faire, sait tout faire. Il faudra bien qu'un jour les jeunes chorégraphes se persuadent que la danse moderne suppose un entraînement rigoureux et une maîtrise corporelle totale. La présence de Cunningham à Nanterre est là pour en témoigner.

Demeurent de ce « Voyage organisé » de belles images, des moments gais, et l'Orphéon des trois orphelines qui joue réellement « de l'accordéon, des cuivres, des chansons Tagadachichipon ».

MARCELLE MICHEL.

★ Maison des arts de Créteil, 20 h. 30.

Musique

DEUX CRÉATIONS DE L'ORCHESTRE NATIONAL

Personne ne connaît exactement son âge, les principes de son esthétique ou les jalons de sa carrière ; volontairement secret, depuis longtemps rebelle aux confidences, on sait seulement qu'il s'appelle Louis Saguer. Le titre de la pièce que l'Orchestre national de France vient de donner en création au Théâtre des Champs-Elysées ? Sine Nomine... *Parlant un langage actuel sans prétendre à aucune innovation, loin de cette vulgarité grise, où se complet l'académisme d'avant-garde, sa musique sent la liberté ; elle ose des choses toutes simples que certains craindraient d'utiliser encore, connaît les vieilles recettes d'orchestration et joue à cache-cache entre les soli de flûte et le badinage des percussions disposées aux quatre coins de la masse instrumentale.*

Portrait-concerto pour clavecin et orchestre *de Franco Donatoni (né en 1927), dont c'était également la première audition, se livre moins directement. Ignoré en France, où l'on joue surtout Berio et, parfois, Nono et Bussotti, Donatoni, comme pédagogue, occupe une place privilégiée dans la vie musicale italienne ; il écrit lentement, et, moins soucieux d'efficacité immédiate que de la cohérence interne de ses partitions, s'ouvre volontiers aux contradictions inhérentes au matériau qu'il choisit et les laisse irrésolues : l'œuvre n'est pas la solution d'un problème posé au départ mais la prise en charge de tous les éléments qui le composent.*

Fruit d'une commande de Radio-France, dédié à Elisabeth Chojnacka qui l'a créé, ce Concerto-portrait *(la dédicace est transcrite dans la thématique) ne développe pas l'antagonisme traditionnel entre le soliste et l'orchestre ; ce dernier, au contraire, amplifie à ce point le jeu, les résonances, le style du clavecin qu'il le supplante et le rend parfois superflu, voire redondant. Ce n'est pas là le moindre paradoxe de cet ouvrage austère dont il est difficile de croire qu'on ait entendu une interprétation définitive, la* Grande Fugue *de Beethoven et la* Symphonie en trois mouvements *de Stravinsky qui complétaient le programme n'ayant pas toujours été bien servis par la direction sans reliefs d'Ivo Malec.*

GÉRARD CONDÉ.

Ouverture du Festival de Lille

Le Festival de Lille a connu un grand succès populaire pour son inauguration mardi. Plus de trois mille personnes ont écouté la Neuvième Symphonie, *de Beethoven, dans la salle Doyennette du du Palais des sports et fait un triomphe à l'Orchestre philharmonique de Lille et à son chef Jean-Claude Casadesus. Evénement fort réjouissant et qui prouve que les capitales régionales ont tort d'être aussi timorées (et Marseille en premier lieu) quand elles projettent aujourd'hui la construction d'auditoriums de quinze cents à dix-huit cents places. A l'horizon de l'an 2000, avec le développement actuel de la musique, des salles de vaste capacité s'imposent.*

Sinon, c'est vouer des œuvres comme la Neuvième Symphonie *et ses interprètes à d'aussi mauvaises conditions acoustiques que celles de ce palais des sports, salle aseptisée, sèche, sourde parfois, où les sonorités se perdent sous le plafond plat et s'évadent aux quatre coins du carré.*

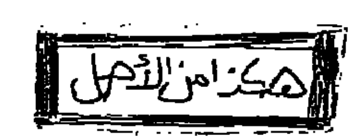
Il était impossible dans ces conditions d'apprécier la qualité de l'interprétation. Disons seulement que l'orchestre avait paru plus proche l'an passé du Verdi du Requiem *(dans la flatteuse acoustique de la cathédrale de Douai). Il n'a pas encore atteint à cette justesse du style sublime que Casadesus obtenait naguère de l'Orchestre des Pays de la Loire.*

Le Festival, qui durera deux mois et demi, sera dominé par la présence de Pierre Henry (amené par le nouveau conseiller technique et futur directeur artistique Maurice Fleuret). Neuf concerts aux programmes abondants seront donnés dans une série de lieux surprenants : l'église de la Treille (les 26 et 27 octobre), le Palais Rihour, l'église Saint-Etienne, le Conservatoire, le Palais des sports et même le tribunal de simple police... (le Monde *daté 11-12 septembre).*

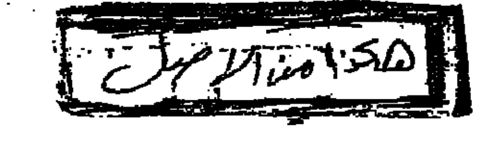
Cette rétrospective, accompagnée de quatre créations rendra justice à un des plus puissants compositeurs solitaires de notre époque, qui est aussi l'un des plus populaires. Ainsi pourraient se réaliser les deux ambitions de M Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille : donner au Festival un grand rayonnement régional et faire pénétrer dans les masses l'art de notre temps.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La *Neuvième Symphonie* sera redonnée avec les mêmes interprètes, dans de meilleures conditions acoustiques, ce vendredi 7 octobre, à la cathédrale de Tournai.



SPECTACLES



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballet G.R.T.O.P.
Odéon, 20 h. 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des deux piscines.
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.
Centre Georges-Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel L. Berio.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Bibliotéâtre-Opéra, 21 . : la Jeune Fille Violaine
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle ombre.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Récital Pierre Louki.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti de l'Arétin.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.

LA BRUYERE
QUOAT QUOAT
d'AUDIBERTI
Loc. : TRI. 76-99 et agences

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 7 octobre

Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate ; 22 h. 30 : Un drame musical instantané.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palace, 21 h. : E'alboum de Zouc.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes. — Grande salle, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle : Madame de Sade.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Renaud et Armide.
Théâtre Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

La danse

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Silence.
Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Grand Palais, 18 h. : Ballets modernes.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Salle des fêtes, 21 h. : Griselidis.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Ballets.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Myriam Makeba.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Piano, cello et flûte (Mozart, Brahms, Fauré, Debussy) ; 21 h. : G. Parmentier, piano (Debussy, Chopin, Liszt, Bartok, Beethoven, Schubert, Brahms).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : B. Soustrot, trompette ; J.-C. Francon, orgue (Bach, Telemann, Albinoni, Corette).
Palais des Glaces, 20 h. 30 : Musique de l'Inde.

Festival d'automne

Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Théâtre du Nigéria.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : S.A.D.E.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Mali (la Kora).
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 21 h. : Ballets Merce Cunningham.

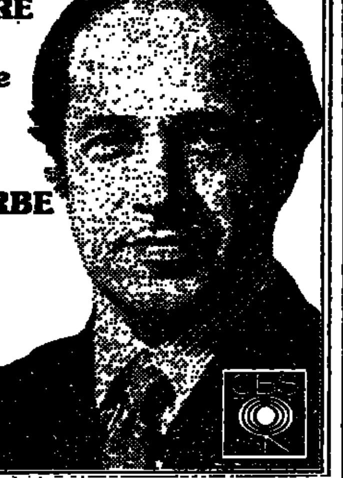
PREMIER SPECTACLE DES ACTEURS FRANCAIS ASSOCIÉS
MICHODIÈRE
CLAUDE RICH
NELLY BORGEAUD
JEAN NÉGRONI
et
PAUL-ÉMILE DEIBER
PAUVRE ASSASSIN
de PAVEL KOHOUT
Mise en scène de MICHEL FAGADAU
Musique de CLAUDE BOLLING
avec
PHILIPPE LAUDENBACH
FRÉDÉRIQUE TIRMONT
ANDRÉ HABER
CATHERINE MORIN
ALAIN DELAFOSSE SERGE BLONDEAU
CORINNE LAHAYE
et
GASTON VACCHIA
100 représentations seulement
Location. Théâtre, Agences et par téléphone. 742 95 22

T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
7 et 8 octobre à 20 h.30 et 9 octobre à 15 h.30
RECITAL
FRANÇOIS BERANGER
reprise de la pièce "LES AIGUILLEURS" le 11 octobre 1977
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100 m. du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

TEP
direction guy rétoré
du 7 octobre au 6 novembre
RISIBLES AMOURS
de Milan KUNDERA
mise en scène : J. LASSALLE
AU PETIT TEP
17 rue Malte-Brun - Paris 20e
métro Gambetta - Tél. 636.79.09

THEATRE DE PLAISANCE
111, rue du Château
273-12-65 (métro Pernety)
OUI
de Gabriel AROUT
Mise en scène Gabriel AROUT
Musique Jacques LOUSSIER
Scénographie J.-J. ASLANIAN
avec
Jacques MARCHAND
et Ludwig GAUM
Tous les jours à 20 h. 40

PIERRE BOULEZ
Théâtre NATIONAL DE L'OPERA
Lundi 10 OCTOBRE à 20 h 30
Mardi 11 octobre à 20 h 30
- BARTÓK -
LE CHATEAU DE BARBE BLEUE
TATIANA TROYANOS
SIEGMUND NIMSGERN
PIERRE BOULEZ
BBC SYMPHONY ORCHESTRA





COFFRET CBS 76518.

Festival d'Automne à Paris 1977
MUSIQUE
Cirque d'Hiver
7 - 12 octobre
NIGERIA
Duro Lapido
National Theatre
Bouffes du Nord
7 - 12 octobre
MALI
La Kora
13 - 16 octobre
DOLLAR BRAND AND MUSICIANS
Jazz
18 - 23 octobre
THE RICHARD SMALLWOOD SINGERS
(U.S.A.)
Progressive Gospels
location :
Cirque d'Hiver 700.12.25
Bouffes du Nord 280.28.04
Fnac Montparnasse 222.80.56

Séminaire : ECKANKAR
le 8 octobre, de 14 h. à 22 h. en 3 sessions ouvertes au public
THÈME : « SON ET LUMIÈRE du courant spirituel ECK »
Conférence et Arts
ASSOCIATION PLAISANCE
32, rue Olivier-Noyer,
75014 PARIS.

EDOUARD VII
SIMONE VALERE
JEAN DESAILLY
et le CENTRE DRAMATIQUE de TOURS
présentent
UN ENNEMI DU PEUPLE
de HENRIK IBSEN
adaptation VICTOR HAIM
mise en scene ETIENNE BIERRY
décors BERNARD EVEIN
avec
REGIS OUTIN
SIMONE VALERE
MICHEL BEAUNE
JEAN JUILLARD
GABRIEL CATTAND
JEAN DESAILLY
JEAN VIOLETTE
DOMINIQUE ARDEN
PHILIPPE BRIGAUD
FRANÇOIS HELIE
JEAN-LUC DIERT
CLAUDIE BOURLON
LOCATION : 073.67.90 et agences



THEATRE DE PARIS
15, rue Blanche – Métro Trinité
PYGMALION
de GEORGE BERNARD SHAW
adaptation de CLAUDE ANDRE PUGET
mise en scene de RAYMOND GEROME
décors et costumes de PIERRE CLAYETTE
avec
RAYMOND GEROME
EVELYNE BUYLE
GREGOIRE ASLAN
MARIE-LAURENCE
PIERRE DORIS
MADELEINE BARBULEE

allo !... RÉSERVATION au THÉATRE DE PARIS
"Plus besoin de retirer vos places à l'avance"
- vous téléphonez
- nous réservons vos places à votre nom
- vous les retirez à la caisse, même une 1/2 heure avant le lever du rideau

280.09.30
SOIRÉE à 21 H
Matinee SAMEDI & DIMANCHE à 15 H
RELACHE DIMANCHE SOIR & LUNDI

théâtre des quartiers d'ivry
direction : antoine vitez
GRISELIDIS
Musique de Georges Couroupos
nouvelle de Charles Perrault
mise en scène d'Antoine Vitez
7 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Du 3 au 9 octobre à 21 h.
Dimanche à 16 h.
Salle des fêtes de la mairie d'Ivry
672-37-43

Casino d'Enghien
vendredi 14 octobre à 21 h
DINER DE GALA
"LA NUIT DE L'ESPOIR"
au profit des Laboratoires de Saint-Cloud pour la recherche contre le cancer
TINO ROSSI
Maurice Kotler
Boucheron
Enchère de bienfaisance :
une Mazda 323-6 CV Grand Luxe
Tirage au sort :
2 A.R. PARIS ABIDJAN
offerts par la Cie Aérienne Française U.T.A. et la chaîne hôtelière U.T.H.
Tenue de soirée — Réservation 989.95.95

Mesdames :
CAROLINE ALEXANDER (L'Express)
NELLA BIELSKI (Le Matin de Paris)
Messieurs :
LUCIEN ATTOUN (Nouvelles Littéraires)
CHRISTIAN CHABANIS (J'informe)
FRANÇOIS CHALAIS (France-Soir)
HUBERT CLAISSE (L'Union-Reims)
MICHEL COURNOT (Le Monde)
GUY DUMUR (Le Nouvel Observateur)
JEAN-JACQUES GAUTIER (Le Figaro)
GEORGES LERMINIER (Le Parisien Libéré)
PIERRE MARCABRU (Le Point)
ROGER MARIA (La Vie Ouvrière)
HENRI RABINE (La Croix)
PATRICK DE ROSBO (Quotidien de Paris)
PHILIPPE TESSON (Le Canard Enchaîné)
ont aimé
« MISS BLANDISH »
THÉATRE de la PORTE SAINT-MARTIN
Loc. Théâtre, Agences et par tél. 607-37-53

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Regard sur Hollywood : Theda Bara dans Salomé, Nazimova dans Salomé ; 18 h. 30 : la Déesse, de J. Cromwell ; 20 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Aujourd'hui seulement, d'A. Revah ; 22 h. 30 : Funny Face, de S. Donen.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra (073-85-48 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FURTIVOS (Esp., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf L., à 20 h. 30).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MANQUE (Fr.) (*) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68), Concorde, 8e (359-92-84).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o. et v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o., v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN TAXI MAUVE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

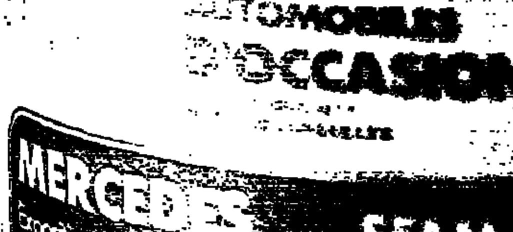
Les films nouveaux

EMMA, film français de Jean-Pierre M[illegible], v.am. La Clef, 5e (337-90-90)
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, film de montage de l'IKA, v.yiddish. la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLEASANTVILLE, film américain de Vicky Polon, v.o. Action-Christine, 6e (325-85-78).
PARADIS D'ETE, film suédois de Gunnel Lindblom, v.o. Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN, film français de Patricia Moraz. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (**), film italien de Liliana Cavani, v.o. Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
EL MACHO, film italien de Mark Andrew, v.o. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
CAPRICCI, film italien de Carmelo Bene, v.o. Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), J. et S.
L'ANIMAL, film français de Claude Zidi. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HOLD-UP (*), film italien de G. Lorente, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

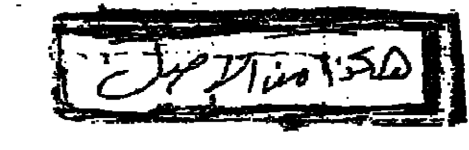
LE 7e ART A L'ENTRACTE

Une projection complète des films figurant au Palmarès du XXIVe Festival International du Film Publicitaire qui s'est tenu à Cannes, du 20 au 25 juin 1977, aura lieu au CINEMA CONCORDE, 33, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e), le lundi 10 octobre 1977 de 18 h. à 22 h.

Cette manifestation organisée par les deux Régisseurs de publicité cinématographique (CIRCUIT A et MEDIAVISION) a pour but d'apporter aux professionnels de la publicité et aux grands annonceurs nationaux une vue sélective de cette forme sans cesse améliorée du Septième Art lié à la publicité.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi

Banque privée

recherche

CHEF COMPTABLE

LES CANDIDATS DEVRONT :

- Etre titulaires du D.E.C.S. ou justifier d'un niveau équivalent ;
- Avoir une expérience confirmée de plusieurs années en matière de comptabilité générale et contrôle budgétaire ;
- Posséder une bonne compétence en matière de fiscalité ;
- Avoir exercé des fonctions d'encadrement.

Le poste, en relation directe avec la Direction Générale, exige une bonne connaissance des règles et usages professionnels bancaires. Anglais apprécié.

Evolution intéressante pour candidat de valeur qui saura s'affirmer.

Adr. curriculum vitae + photo sous n° 31.109 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE A VOCATION INTERNATIONALE

recherche

POUR REGION PARISIENNE ET NORD DE LA FRANCE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer sa gamme d'AROMES ALIMENTAIRES auprès de grds GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES

Age : 30 ans environ.

Formation supérieure souhaitée.

Ecr. HAVAS GRASSE (06) sa numéro 874, qui tr.



emplois régionaux

UN POSTE DE STATISTICIEN

niveau 3e cycle

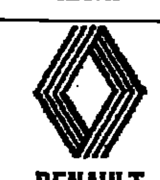
est actuellement disponible dans un CENTRE de RECHERCHE MEDICALE

Région NORD-EST

Ecrire sous le numéro T 81 875 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Grand quotidien régional du sud de la France cherche collaborateur de haut niveau pour animer et organiser ses centres régionaux de rédaction. Ecr. n° 7.732, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

URGENT, pour Rome et Paris, famille franco-italienne, un enfant scolarisé, J.F. au pair, sérieuse aide familiale. Téléph. : 526-54-53



RENAULT DIRECTION COMMERCIALE PARIS

recherchons

- candidats 22 ans minimum
- Formation secondaire minim.
- Possédant qualités réelles de présentation et de contact ou de l'effort, et de disponibilité indispensable.
- Ambition de réussir dans la vente automobile.
- Permis V.L.

offrons

- Une formation théorique et pratique au sein d'une équipe de professionnels.
- Un salaire garanti pendant cette période de formation.
- Si capacités confirmées, possibilités rapides d'accéder à une situation bien rémunérée chez le 1er constructeur européen. A terme, perspectives d'évolution.

Adresser candidature, C.V. et photo, B.P. 208, 92108 BOULOGNE-BILLANCOURT, Cedex.

Cabinet Immobilier CHATOU ch. NEGOCIATRICE expérimentée pour vente appts et pptés. Tél. pour R.-V. : 976-30-82

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE rech. : J.F. aimant contacts humains pour VENTE APPTS NEUFS PARIS. Fixe + %, indemnité voiture. - 277-97-26.

secrétaires

SECRÉTAIRE

Fonds assurance, formation. Connaissances : gest. personnel, législation sociale, formation professionnelle continue, goût contacts. Voiture. C.V. + gain actuel + photo à : M. CERVENKA, La Musse, 27023 EVREUX.

capitaux ou proposit. com.

A céder actions de société suisse. Ecrire à SERVAN, place de la Gare, Case 867, 1001 LAUSANNE. Indiquer capital disponible.

Sté distribution produits alimen. spécialisés, en forte progression accepte actionnaire. Ecrire JD/226, HAVAS B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX.

BUREAU DE GERANCE IMMOBILIERE avec excellent portefeuille, à remettre en Suisse romande. Ecr. av. indication capital disponible à Case 75, 1095 LUTRY.

RECHERCHONS **CABINET CONTENTIEUX** RECOUVREMENT CREANCES même important. Agences acceptées. Ecrire avec renseign. : PROFINA 19, rue Auber - Paris 9e

demandes d'emploi

J.F. CHERCHE PLACE **SECRÉTAIRE DE DIRECTION** Paris - Banlieue Sud TRILINGUE (Anglais avec sténo - Allemand) B.T.S. Diplômée chambre de commerce britannique Stage SNIAS Ecr. n° 6.564, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR SOUDEUR 15 a. expér. en constructions soudées des raffineries, plateformes, des forages et toutes constructions off-shore, contrôle et supervision des travaux sur chantiers en France et étranger. Parlant anglais. Rech. place stable conviendrait parfaitement aux grandes compagnies pétrolières. Ecr. n° 29.971 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J.F., 18 ans, débutant, cherche emploi stable, employée bureau dactylo (not. comptabilité) GRENET, 22, parc des Sources, 93220 GAGNY. - Tél. 927-21-92

Ouvrier avec C.A.P. cherche place pâtisserie pure fabriquant bon travail. Tél. (33) 46-60-29

CHEF D'ATELIER 44 ans. Câblage électronique. Diplômé Cadre et Maîtrise C.A.P. Radio-Electronique, ch. emploi Paris ou banl. Sud. Tél. : 496-24-39.

J.F. 18 ans sér. cherche place **STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE** Ecr. n° 6 563, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme-chantiers promotion, ch. situation Paris. D. NORYCH à SIPEP réf. 862, 3, rue Choiseul, PARIS-2e.

J.F., 10 ans exper. comptable 2e échelon compt., gén., compt. analytique, bilan, décalque, informatique. Libre de suite. Ecr. n° 6566 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Collaborateur d'architecte 41 ans, 17 ans expér. permis de construire, exécution, chant., rech. situat. stable Paris, rég. Paris Est. Ecr. J. PICHARD, rue de Villiers, 77580 Voulangis Tél. 004-82-64

J.F., 30 ans, secrétaire dactylo bilingue anglais, expérience. Cherche poste stable à respons. 3 850×13. Tél. 905-11-73

CHEF DE CHANTIER PRINC., 2e éch., 48 ans, cadre, 20 ans maîtrise, ts genres de chantiers, conn. topo., métré, maçonn., tr. sérieuses référ., cherche emploi simil. ou commis de chant. Paris-Banlieue. Libre. Tél. 016-29-37.

traductions

Demande

Traductrice américaine, 7 ans en France, diplômée, expér., ferait tous travx de traduction. Ecr. n° T 77 066 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

occasions

Retraité vend IVOIRES et PIERRES DURES, CHINOIS et JAPONAIS. Ecrire sous n° 68061 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS

perdu-trouvé

PERDU lundi 3 octobre, entre Mo Concorde et bd Malesherbes MONTRE GOUSSET HERMES entourée croco marron. Forte récompense. T. 783-37-49, matin.

automobiles — automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre 304 SLS, 18.000 km., 1977, 21.000 F. Px Argus. Crédit possib. Tél. 686-63-29, après 19 h.

RENAULT 5 TL 1976 Première main, 34.000 km., glaces teintées, peinture métallisée, toit ouvrant, pare-brise feuilleté, inter. simili 14.000 F, créd. pos. Téléph. 784-03-47, après 20 hres.

8 à 11 C.V.

Part. vd R 16 TS 1972, moteur 38.000 km., prix Argus à débat. Téléph. 987-28-98, le soir.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes opt., 6.000 kilom. Tél. domicile 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bureau 965-40-00, poste 24-09, 40-75.

Particulier vend DS 20 Pallas, 1973, bleu foncé, intérieur tissus, impeccable. — 884-16-21.

12 à 16 C.V.

LANCIA HPE - 2000 Voiture direction. — 474-40-32.

LANCIA AUTOBIANCHI 11 Rue MIRBEL PARIS 5e 336-38-35 +

marché national de **l'occasion**

OCCASIONS RENAULT GARANTIE OR

Garantie pièces et main-d'œuvre dans toute la France

R4 TL 74	9.500	Lancia Monte-Carlo 77	59.800
R5 TL 75	14.000		
R6 L 75	12.000	Peugeot 104 75..	12.800
R12 TL 74.......	13.000		
R16 TL 75	17.000	Audi CPE 100 74	20.800

RENAULT ÉTOILE bleu

10, avenue de la Grande-Armée - Paris-17e - 380.10.50

51, avenue de la Grande-Armée - Paris-16e - 500.33.82

C'est à la PORTE DE VERSAILLES (du 7 au 17 octobre 1977 inclus) que se tient la 24e exposition nationale des véhicules automobiles d'occasion. Près de 1.000 voitures de toutes marques y sont exposées. Afin de permettre à un public jeune de se tourner vers l'automobile l'entrée est gratuite.

divers

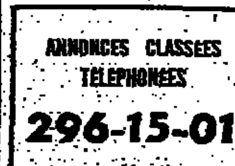
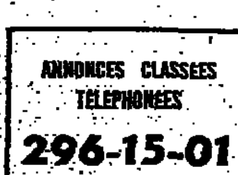
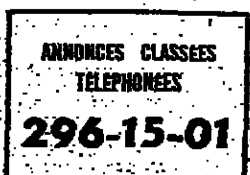
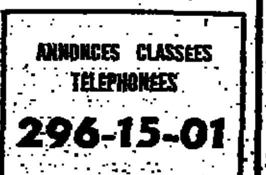
Une boîte de vitesses NEUVE, réf. 607.125, avec prise de force et transfert pour Landrover, série II A. Prix 4.975 F au lieu de 8.063 F. Deux boîtes de vitesses automatiques NEUVES pr Austin Mini 1000 Minimatic. Prix 2.993 F au lieu de 4.692 F. Tél. (Paris) 820-80-26, apr. 20 h.

EXPOSITION NATIONALE DES VEHICULES AUTOMOBILES D'OCCASION

7-17 OCTOBRE 1977 PORTE DE VERSAILLES





MERCEDES — Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.

SFAM-France — Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES **296-15-01**

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TERNES près ETOILE Part. vd beau studio moderne tt cft, 3e ét. très clair sur jardin. Calme absolu. Salle de bains marbre. Tél., Prix raisonnable. Rens. : 387-78-58

29, RUE DAUTANCOURT 4 pces, entrée, cuis., w.-c., bains, chff. cent. 76 m2, 3e ét. sur rue et cour, 360.000 F. Crédit 80 %. Visite samedi 14 à 18 h.

METRO VOLTAIRE P. à p. imm. p. de t. ravalé, 65 m2, ent., 3 p. + c. (éléments chêne massif), w.-c., s. de bns, chff. cent. ind., 13 m2 balcon, vue dégagée sur arbres, 5e ét., Tél. pour r.-v. et vis. 805-18-04 ap. 14 h., vendredi 7. Ag. s'abst.

BUTTES-CHAUMONT près parc 4 p. 85 m2, cuis. équip., balcons, jard., tél., box. Tél. 202-87-09

17e, Résidentiel imm. bourgeois 52, rue Guy-Môquet. Je vends direct mon vrai 3 pièces + gd balcon, s/rue, entrée, cuis., s. bains, w.-c., cave. T. 520-13-57 Soleil calme. Etat neuf. 195.000 F Libre de suite S/place 5e étage, 15 h. à 17 h. samedi, dim., lundi

AVENUE JUNOT original grand 4Pces en duplex serv. VUE DEGAGEE PLEIN SOLEIL. Parfait état. 076-02-63 matin.

81, rue de la Mare dans petit parc clos et dans cadre de verdure exceptionnel. Réalisation : de 10 petites maisons individuelles. Reste disponible : 2 maisons de 2 et 3 pièces 197.000 F et 365.000 F. Réception samedi 8 de 14 à 17 heures.

GARE DE LYON, bel imm. récent, vaste séj., salon 3 chbres ent., cuis. équipée, w.-c., s. bns +s. d'eau, dressing, balc., park. 615.000 F. Tél. 344-71-97

Entre Saint-Augustin-Europe part. vd appt standg, 6 p. 190 m2 à 5.000 F le m2, 1er ét. r. calme pièces sud donnant sur jardin, 2 chambre serv. Tél. 387-53-02

INVESTISSEMENT DE CHOIX 11, R. DE LA REUNION, 20e quelques APTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 145.000 F. 2 Pces à partir de 247.000 F. 3 à 5 Pces duplex av. terrasses. Visite sur place vendredi, samedi de 14 h. à 19 h.

PX SANS CONCURRENCE, 19e quelques gds APPTS neufs avec balc., disponibles de suite dans bel immeuble sud-est. 15, QUAI DE L'OISE (face canal) 4 PCES, 84 m2 : 325.000 F 5 PCES, 96 m2 : 404.000 F Crédit 80 % garanti sur dossier. Pour visiter, s'adresser au 21, quai de l'Oise, de 14 à 19 h.

JE VENDS directement 2 PCES LUXUEUSEMENT AMENAGE PRIX 178.000 F. - 531-65-56

Disponible de suite Possib. achat sans gar. 21, BD DAVOUT, PARIS-19e quelques APPTS neufs dans petit imm. façade pierre. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 142.000 F 2 PIECES : 266.000 F 3 PIECES : 339.000 F Visite sur place dimanche, lundi, de 14 h. à 19 h.

11e, NATION. Je vends duplex gd cft, style ancien, poutres apparentes, 185.000 F. Conviendrait à artiste ou pied à terre. Rendez-vous. 828-26-25

PORTE DOREE - Michel-Bizot imm. récent, vaste 3 P., hall ent. cuis., w.-c., s. bns, penderie, asc., balc. park. sous-sol. 375.000 F. - Tél. 344-71-97

NATION-FAIDHERBE imm. récent balc., soleil, beau 2 Pces, ent., cuis., w.-c., s. bns, asc. 218.000 F. - 345-82-72

MAIRIE 17e Gd liv + chbre, tt cft, tél., 3e, s/gd jard. plein soleil, 55 m2 refait nf. Vend., sam., 14 à 17 h. 24, RUE TRUFFAUT

COURCELLES, 4 Pces 85 m2, ent., séj., 3 chbres, cuis, bains, w.-c., chff., tél. 320.000 F. Vis. 13-17 h., 24, r. Léon-Jost, 1er ét.

EXCEPTIONNEL DANS PARIS Prix ferme moyen 4.818 F m2. 21, QUAI DE L'OISE, PARIS-19e dans petit imm. neuf sud-est face canal, quelques beaux STUDIOS aux 4 PCES av. balc. pour habitation ou location. Bonne rentabilité. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place de 14 h. à 19 h.

PARC DE LA VILLETTE, 19e Part. à Part., imm. 1962 ravalé 7e étage, tout en façade. Vue imprenable s/parc et canal 2/4 p. 66 m2 + balc. 8 m2, cft 290.000 F. T. 206-82-06. Ag. s'abs.

3e BEAUBOURG ANCIEN ATELIER TRAITE EN DUPLEX AMENAGEMENT ORIGINAL de conception moderne et pratique, 148 m2 environ. Sur place au 44, rue de MONTMORENCY ce jour, de 14 h à 18 h 30.

Buttes-Chaumont. Bel imm. réc. TRIPLEX 140 m2, grand living, luxueuse cuisine, 3 ch., 2 bains, balcon + 40 m2 terrasse. 800.000 F. T. 366-45-29.

JASMIN Part. vend 4 pièces, living double, 2 ch., charme, cft, chbre serv. poss. 590.000 F. Sur place samedi : 21, r. de la Source - 16e, 13-18 h. Tél. : 647-97-39, après 19 h.

EXELMANS Double séjour + chbre, boiserie, cheminée ancienne, sols marbre, 5e asc., balc., soleil. 520.000 F. 227-01-49, ou dim. 631-49-25.

LAMARCK-CAULAINCOURT Ds imm. 1900, 2 P. refait neuf, cuis., bns, wc. 148.000. 522-95-20

MÉTRO TEMPLE Dans bel imm. pierre de taille, STUDIO refait neuf. 89.000 F. 522-95-20

IMM. STANDING S/VERDURE BROCHANT GRAND STUDIO tt confort. Livraison immédiate. Renseignements - Vente : 343-66-29 ou 627-78-84

HALLES 136 m2 caractère, calme, 3 expos. part. liv. dble, bur., 3 ch., 2 s. bns., cuis. équip. 4.500 F/m2 vis. sam. 14-19 h., 9, r. Mandar, 4e ét.

PARC MONCEAU 5, AV. VAN-DYCK Pptaire vend duplex, intér. exceptionnel s/3 niveaux 130 m2 envir. Px 105.000. S/pl. 11-14 h. Pptaire vend dans hôtel particulier classé de très haut standing 4 pièces 110 m2, étage élevé, entièrement rénové. 110.000 F. S/pl. 11 h. à 14 h.

Pptaire vend dans imm. 1930, P. de t. 118, rue COURCELLE. 6-7 pces, 160 m2 env., 2e ét. av. cour-jardin privé 60 m2. Prix : 110.000, entièrement refait neuf. Sur place de 11 h à 14 h.

Etude de Me VIELLE, notaire à ANGERS, 8, rue St-Maurille A VENDRE : — Appartement PARIS ETOILE 275 M2 : 1.400.000 Francs.

Paris Rive gauche

PRES QUARTIER LATIN STUDIOS, cft, à partir 100.000 F 542-73-85 le matin

15, PL. DU PANTHEON. Part. vd ds bel imm. gd 5 pièces + lingerie, 2 s. de bains, 2 ch. bonne, balcon, vue dégag., tt cft, 170 m2. Me voir s/pl. de 14 h à 18 h, 5e étage - Tél. 633-73-25.

Mo Porte-de-Vanves Bon imm. GD LIVING entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., agréablement aménagé, calme, soleil. Prix intéress. Refait neuf. 5 bis, rue CHAUVELOT 5 BIS, RUE CHAUVELOT SAMEDI, DIM., LUNDI, 15-18 H.

Mo CENSIER Bon Immeuble LIVING DBLE + 1 CHBRE, ENT., cuis., s. d'eau, w.-c., tél. Prix intéressant. Balc. sur rue. 28, RUE DE L'ARBALETE Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

32, RUE MONGE Gd studio + mezzanine, tt cft, ét. élevé, asc. Prix 270.000 F. Voir vendr., sam., 14 h.-18 h. 30.

JUSSIEU LUXUEUSE RENOVATION STUDIOS et DUPLEX. Visite 9, RUE DES BOULANGERS. Sam., 14 h.-17 h. ou PAS. 11-54.

R. MONT.-STE-GENEVIÈVE dans imm. entièrement rénové, 1 GD STUDIO caractère, poutres, tissus, moquette. 522-95-20.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ INVESTISSEURS HEUREUX de 35.000 à 300.000 F cpt Plan Epargne logement possible A PARIS PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN Sélection programmes d'invest. — Accroissem. rapide du capital — Rentabilité immédiate. — Fiscalité avantageuse. — Gestion assurée. Check-up financier et fiscal grat. C.F.I. PIERRE 8, avenue Hoche. 75008 PARIS Tél. : 758-68-80 + Ts les jrs et samedi de 8 à 20 h.

CAMBRONNE sur rue calme et jardins Imm. neuf grand standing GRAND 4 PIÈCES 101 m2 + loggia 650.000 F. Vis. sur R.-Vs. : 766-25-32

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des Ministères et des Ambassades à quelques pas des Invalides : RUE BARBET-DE-JOUY Ces appts ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en 4 ET 5 PIÈCES avec chambre de service et park., ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Visite s/place. 26, rue Barbet-de-Jouy, samedi 8, de 11 h à 16 h. et renseignements du lundi au vendredi : FRANK ARTHUR 134, boulevard Haussmann 766-01-69

PASTEUR-MONTPARNASSE Partic. vend 3-4 p., 90 m2, imm. 1973, gd standg. Tél. 567-45-85.

Mo CENSIER Bon immeuble brique 1 PIECE sur rue, douche, bloc cuis., chauff. central. Prix intéressant. 7e étage. Asc. 17, rue des Fossés-Saint-Marcel Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

PORTE VERSAILLES 2 P. tt cft. Prix : 185.000 F. POR. 03-83.

METRO LA MOTTE-PICQUET Imm. récent tt cft., sur jardin STUDIO Ent., cuis. tél., salle de bains. Prix intéressant, parking. 146, BD DE GRENELLE, 3e ét. Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

ALESIA Studio (petit) confort. Téléph. Prix : 75.000 F. POR. 03-83.

13e STUDIOS. Confort A PARTIR 100.000 F. 4, R. JONAS, samedi 14-18 h. ou R.-Vs. 542-73-85, matin.

JUSSIEU 2 P. cuisine, bains, 45 m2, 5e étage. Tél. Cft. 331-89-46.

7e ALMA-INVALIDES 4, rue HENRI-MOISSAN ANGLE QUAI D'ORSAY, appt. 180 M2 en 3 P. principales, 1er ét. + ch. serv. 1.150.000 F. Ce jour 15 à 18 h.

ALMA, 83, quai d'Orsay. Pptaire vend dans immeuble gd standg. P. de taille, beau 2 P., boiseries anciennes, cheminée, cuis., bns, tél., cave. 450.000. S/pl. 11-14 h. 3 pièces, cuisine, bains 120 m2 environ, livg 60 m2 avec boiseries, téléph., chbre serv., cave. Prix 950.000 F. S/pl. 11-14 h.

CONVENTION 2 pièces imm. neuf, tt confort, balc., park. Prix intér. Quentin, 32, rue Robert-Lindet, 15e. Sam., dim., lundi de 15 à 18 h.

A SAISIR IMMEDIATEMENT 10, rue Pascarme, Paris (13e) quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble neuf, calme, pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE Prix fermes à partir de 153.000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place de 14 à 19 h ou téléphoner au 583-37-45

ALESIA - Placem. studio loué 12.000 F/an. Prix 150.000 F. Pptaire, 21, r. Plantes, apr.-midi

Près QUART. LATIN. Gd stdg. salon, s. à manger, 3 ch. Vue dégagée, 5e ét., sol. 620.000 F (pas d'enregistr.). Vis. sam. de 14 h 30 à 18 h, 131, r. J.-d'Arc.

JARD. des PLANTES. Part. vd appt : 1 entrée, cuis., possib. 2 p., wc part., cave, 5e ét. s/rue, sans vis-à-vis. Vis. sam., dim., 71, r. Buffon, B. A, 2e ét. droite

7e - Part. à part., appt 150 m2 + ch. serv. Vis. lundi, 13 à 18 h 8, r. Léon-Vaudoyer (4e droite).

PASTEUR - Part. vend 3 pces excell. état, cuis. aménagée, s. de bains, wc, chauff. + cave. Sur rue calme et sur jardin. Prix 290.000 F - Tél. 783-71-20.

30, R. LERICHE - 842-57-00 Pptaire vend ds imm. P. de t. livg + chbre, cuis., bns, 55 m2. STUDIOS tout confort 25 m2 Prix intéress. S/pl. 14/18 heures

LUXEMBOURG - Pptaire vend imm. bon standg, 4e ét., 3 P., cuis., s. d'eau. S/cour. Soleil. 265.000 F - 331-74-87

MONGE Sél. + chbre, 50 m2. ASCENS. SUR JARDINS - ODE. 95-10

RUE TOMBE-ISSOIRE Ravissante MAISON, TERRASSE pl.-pied, récept., 2 ch., 2 bains, cuis. équipée. EXCELL. ETAT. « DECORATION RAFFINEE » P. BATON - 784-55-55 +

ECOLE MILITAIRE Imm. 1930, asc., vide-ordures, chff. centr. Bon standg. Reste plus. STUDIOS, cuis., bns modernes, wc. Ensoleillé et calme. A PARTIR : 135.000, créd. 80 %. PARFAIT pour habitation ou location - Téléph. : 292-28-51.

R. VANEAU - Imm. Directoire 196 m2 : ravissante réception, 3 chbres, 2 bains, soleil, chbre de serv., 3e ét., asc. Exclusivité MONTESFORT - 544-13-34

131, RUE DE L'UNIVERSITE 6e étage, 102 m2. Neuf. 3/4 P. : dble living, 2 chambres, 2 bns. Visite sur rendez-vous Mme GEORGES, 280-34-40

Région parisienne

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE Part. vd appt 4 pces 107 m2 + loggia, cave, park. Tél. 1er ét., gd stg, 450.000, créd. poss. Tél. H.B., M. FERREY : 755-84-64.

CHATEAU DE VINCENNES dans immeuble rénové CENTRE VILLE STUDIOS tout cft. 69.000 F. Possible CREDIT. IDEAL PLACEMENT Location assurée 8.500 F l'an. Me voir vendredi et samedi de 14 à 19 h., 60, rue Diderot, VINCENNES.

VERSAILLES Très bel appart. XVIIIe siècle. 4-5 pièces, 2 récept. + 2 ch. Px. 670.000 F à déb. 951-65-73.

LE VESINET quart. résid. près R.E.R. et commerç., appt 5 p. 135 m2 rez-de-chauss. ds villa, jardin privatif. Gar. 480.000 F. Tél. : 976-54-68

CHATENAY, Mo SCEAUX, très beau 3 P. + loggia, vue, tt cft. Parking OGECIM, 359-68-10

VIROFLAY - Standing 5 Pces, 2 s. de bains 125 m2 pr. des 3 gares. 425.000 F + crédit + facilité vendeur. Tél : 050-20-76

Vends à IVRY (94) dans résid. 1972, appt 3 p. 67 m2. Calme. Balcon Ascens. Parking. Cave. Ecoles, PTT, commerçants. 230.000 - Tél. 678-34-53 apr. 18 h.

SAINT-GRATIEN proche Enghien et forêt de Montmorency « LES CYCLADES » quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 % les 5 premières années. Visite sur place de 14 h à 19 h ou 989-45-21

BRY-SUR-MARNE Petit imm. avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R. « Le Bois des Chênes » angle av. de Cherbourg/ rue Bois-des-Chênes. Disponible quelques APPTS neufs 2 à 4 P. 2 P. à partir de 185.000 F. 3 P. à partir de 315.000 F. Visite s/place de 14 h à 19 h.

BOULOGNE ROLAND-GARROS Petit immeuble pierre de taille 3 P. 80 M2 ENVIRON 3e et dernier étage, + terrasse plein ciel 70 m2 environ. Soleil. Calme. Très jolie VUE SUR BOIS. 755-98-57 ou 227-91-43.

Constr. récente, 2e ét., ascens., LOUVECIENNES près GARE Bel appt 160 m2 + loggia, séj. en L 53 m2 + 3 ch., 3 s. bns. Parfait état. Gar. s/sol + park. 760.000 F (justifié) - 788-49-80.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE Part. vend appt 3 p., cuis., tél., situé au 3e ét. d'un petit imm. Prix : 100.000 F - Tél. 987-28-98.

VAUCRESSON PART. A PART. ds parc résid. 130 m2 + loggia. 580.000 F. Tél. : 955-55-58.

METRO SCEAUX 4 P., CUIS., TT CFT. 80 m2, 1er étage. 331-81-11.

CHOISY-LE-ROI - Exceptionnel Cause départ, à 100 m. gare, Part. cadre vend beau 4 pièces plein Sud, tout confort, parfait état, avec double box. Prix : 200.000 F. Vis. sur place le vendredi, de 14 h. à 20 h. Téléph. heures bureau : 346-71-08

MAISONS-LAFFITTE ds résid. appt 112 m2, livg dble + 3 ch., cuis. équipée, bains, gd balcon. Prix tot. : 425.000 F., 345-18-89.

HAUT D'ISSY-LES-MOULINEAUX ds imm. récent, part. préfér. part. BEAU 4/5 pces 85 m2 + loggia 4e ét. ensoleil., dble expo., quart. calme, 500 m bus, métro, cave, parking. Pour visiter tél. ce jour heure bur. : 224-20-80 Samedi : 642-01-72

PARTICULIER VEND FONTENAY-LE-FLEURY RESID. PARC MONTAIGNE 4/5 P. 102 M2. Exp. SUD-OUEST. 2 salles bains, 2 dressings. Tél. Loggia, cheminée, stores. Prix : 355.000 F. Téléph. heures bur. : 770-09-56 ou s/place PRESTROT, 2, square Monge, FONTENAY-LE-FLEURY. Tél. 460-28-77, le samedi 8, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

COURBEVOIE Gare même, très beau 2 PCES refait neuf, cuis., bns, wc dans imm. 1905. 138.000 F - 522-95-20

Province

PUY-SAINT-VINCENT (05) 3 p. co-propr., constr. 1969, sit. except., meublé, partic. à partic. Tél. 230-52-00, après 20 heures.

ST-TROPEZ. Pptaire vend Pr. port, dans petite résid. Face plage, gde piscine, beau jard., liv., 2 ch. en duplex, cuis., w.-c., bns, solarium, garage. 380.000 F. Avec 80.000 F. Tél. 720-16-61.

Particulier vend T-3, 77 m2, standing, rez-chauss., état neuf. sous valeur 170.000 F comptant + 20.000 F C.F. BOYER Marcel, tél. (93) 63-98-83

EXCEPTIONNEL Près STE-MAXIME Hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 P. Mezzanine, loggia. TERI - 3, RUE VEZELAY Paris (8e) - 522-92-10

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH Imm. grand luxe et ensoleillé LOYER MENSUEL + CHARG. 4 pièces, à partir de 11.500 F. 3 pièces, à partir de 6.500 F. 2 pièces, à partir de 6.000 F. Studette à partir de 900 F. S'adresser TOUS LES JOURS 128, AV. MALAKOFF, 14 à 18 h.

A louer : gd Studio tt cft, 10e arrdt. 900 F - Tél. : 012-22-04.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE 4 MINUTES R.E.R. 3 P. 75 m2 3e étage sans asc., park., verd., calme 1.800 F c.c. - Tél. : 973-63-01.

locations non meublées Demande

Paris

Collaboratrice journal ch. Appt 100 m2 min., avec cave. Bon standg. Clair. 1er, 2e, 7e, 8e rés. RIC. 73-24 de 14 h. à 21 h. ou écr. n° 6.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Part. à Part. ch. 2/3 p. à louer dans centre Paris. Tél. 726-60-75, après 18 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

DENFERT 3 pièces, gd confort, tél., terrasse, park. 2.500 F net. - POR. 03-83.

SEMAINE QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 PIECES standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

Etudiant gabonais ch. à Paris chambre ou studio avec wc + douche. Prix maxim. : 600 F. T. : 433-26-88 (à partir de 19 h.)

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

constructions neuves

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE
DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL
6, RUE BARGUE PARIS-XVe

STUDIO :
33,80 m2 + BALCON 19,60 m2 (7e ETAGE)
330.000 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ PARKING)
Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi et dimanche, de 10 à 19 heures, ou téléphonez à :

GEFIC - 723-78-78
4, place d'Iéna. — 75116 PARIS



REALISATION SEPIMO

MÉTRO BUZENVAL
65, place de la Réunion, 75020 PARIS
STUDIOS et 2 P. A PARTIR DE 4 000 F. LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT.
SUR PLACE VENDREDI, DIMANCHE ET MERCREDI, DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Téléphones : 336-00-61 et 336-00-62.

M° MAISONS-ALFORT - LES JUILLIOTTES
LIGNE N° 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De-Lattre-de-Tassigny, à CRETEIL
DU STUDIO AU 4 PIECES
A PARTIR DE 3 300 F LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT.
Sur place samedi, dimanche, lundi, de 14 à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Téléphones : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, rue Etienne-Dolet et 28, rue des Maronites
3 et 4 PIÈCES A PARTIR DE 4 000 F. LE M2.
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
Sur place samedi, lundi, mardi, de 14 h. à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Téléphones : 336-00-61 et 336-00-62.

HYERES-LES-PALMIERS (Var) Plein centre, petit immeuble résidentiel 22 logts + log. gardien, du T 1 au T 4, prestations luxueuses. Idéal pour retraités. Prix moyen : 5.000 F. le m2 S.C.I. LE NEPTUNE, 2, rue P.-Brossolette, 83400 HYERES.

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue dans immeubles neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e r. de la Voûte, 2 p. av. terr.
15e Félix-Faure studio 2 et 3 p.
18e Mairie, 2 et 3 pièces
93 Bobigny, 2 pièces

LIVRAISON FIN 1977
8e Hoche, studio à 5 pièces
14e Montparnasse, studio et 2 p.
15e rue Cambronne, 4 pièces
19e Butt.-Chaumont, stud. et 2 p.
78-Maisons-Laffitte, studios.

Renseign. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32.

ST-MAUR - PRES R.E.R.
Petit immeuble grand standing LIVRABLE DEBUT 1978.
7 APPART. 3 ET 4 P.
DUPLEX 5 P., 105 m² avec terrasse.
6, rue Maurice-Lauzière.
Sam. 10 h. 30-18 h. 30, dim.-lun. 14 h. 30-18 h. 30. Tél. 366-45-29.

fonds de commerce

A vendre droit au bail commercial ou murs commerciaux 90 m², CENTRE BESANÇON. Téléph. (81) 87-70-81.

Etude de Me VIEILLE, notaire ANGERS, 8, rue Saint-Maurille. A vendre PHARMACIE GRANDE VILLE OUEST.

CHERCHE
à acheter BUREAU de DOMICILIATION PARIS. T. 742-74-75.

CLERMONT-FERRAND
URGT CAUSE DBLE EMPLOI vend CABINET
KINÉSITHÉRAPIE
C.A. 130.000 F à développer CLIENTELE ASSUREE
Ecr. n° T 81.740 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

appartem. achat

Achète directement comptant, urgent, 1 à 3 Pces, Paris, avec ou sans travaux. Préférence rive gauche, près facultés. Ecrire : Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

immeubles immeubles

A VENDRE
IMMEUBLE NEUF
à appartements
— Vue imprenable face parc ;
— Sud Bruxelles.
Qualité et finition hors du commun.
Prix : 102.000.000 Francs belges.
Ecrire ROSSEL Régies Publicitaires, N° 517.152, rue Royale, 112, 1000 BRUXELLES.

MONTREAL-CANADA
Imm. de rapport, 8 logts, chauf. individuel électrique, concierge, rapport net env. 9 %, bx courts terme augmentés annuellement. Prix $ can. 80.000. Etude M Malkinson, notaire Montréal, 615 ouest, bd Dorchester. TEL. : 866-15-01.

En vue extension dans le 15e, bel immeuble, vendons boutique aménagée en 4 burx. Moquette. Beaux sanitaires. Jamais occupée. Idéal placement ou siège. 531-85-56

hôtels-partic.

MOULIN DE LA GALETTE petit hôtel part. 5 P., terrasses parfait état dans la verdure d'une VOIE PRIVEE BEAUCOUP DE CHARME. Tél. 076-02-63 matin

RUE de VARENNE près, 800 m² très bien décoré, gar., maison gardien. Prix intéressant. MONTESFORT - 544-11-87

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, M° Opéra. Frais abonn. 310 F. T. 266-52-04.

Pour vendre, louer acheter entre particuliers LISEZ
« **SANS INTERMÉDIAIRE** »
le jeudi dans les kiosques

locaux commerciaux

Part. à part. local commercial placement sûr, investissement 160 000 F. Rapport 12 % garanti et indexé. 660-43-36, ap. 18 h.

Dans le même bâtiment
3 SUPERBES LOCAUX
individuels, 1er, 2e, 3e étages, de 500 m2 par étage seul tenant. très clair, tél., chauff., monte-charges. Conviendrait bureaux, ateliers, dépôts ou tout autre usage. Bail libre. Visite s/place : 21, rue Georges-Boisseau, 92100 CLICHY - Tél. 737-24-21.

19e p. loue 3 ATELIERS 200m2 chacun, ensemble ou séparé Tél. : 681-74-05, le soir.

maisons de campagne

VENDS MAISONNETTE
Pour week-end (campagne), 3 p. + petite s. de b., 450 m2 de ter. 40 km. de Paris, 2 km. de Melun (77). Prix 75.000 F. T. 439-16-74.

55 KM OUEST
FERMETTE longue et basse, tout impeccable, habitable de suite, cuis., 3 chbres, 2 bains, chauffage central + possibilité séj. 100 m² et 2 chbres. Maison d'ami 2 p., gar. et grange sur 2.300 m², tout clos. 485.000 F. Voir AGENCE IMMOBILIERE DE L'ILE-DE-FRANCE, à GAMBAIS, 487-01-77 et 05-38.

POUR ETRE "CHEZ VOUS" en week-end, en vacances..

Commencez par acheter : RESIDENCES SECONDAIRES ET PRINCIPALES

Vous trouverez votre résidence de vacances, votre maison de campagne votre terrain à bâtir

En vente chez votre marchand de journaux

Editée par : CONSTRUCTION NEUVE ET ANCIENNE, 8, rue de Richelieu - 75001 Paris

bureaux bureaux bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
Ds immeuble - gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

Investisseur institutionnel recherche
IMMEUBLES BUREAUX
Vides même avec travaux. Paris. Maxim. 15 millions. I.P.C. - 16, avenue de Messine, 75008 PARIS

HOTEL PARTICULIER
12-16 Bureaux, M° ROME
Chff. central, terrasse, jardin. BLANDINEAU - 343-49-81

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

BOULOGNE Imm. grand luxe Bureaux 150 m2
PROGESCO - 522-24-83

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois

Boutiques

5e Une boutique originale
Un petit loyer - Au CENTRE du QUARTIER LATIN
Vis. s/rendez-vous : 033-30-73.

l'agenda du Monde

Agencement

SUR PARIS ET BANLIEUE EST
AGENCEMENT DE CUISINES A VOS MESURES
Rustique ou contemporaine, en chêne massif ou stratifié, conception et installation.
Possibilité de crédit personnalisé
Visite et étude à domicile
Plans et devis gratuits
Tél. : 020-35-14

Animaux

Vends chiots fox poil dur. Pedigree-tatoués. Le Tutour, 50 PONTORSON. TEL. : (33) 60-09-97.

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlet, 77170 COUBERT - T. : 407-73-82, souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Antiquités

A vdre lit clos breton XVIIIe excel. état, lit Charles X acajou/sycomore. Téléphone : 092-28-17.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS
tous dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit.
Serrurerie-Electricité en dépannages rapides et installations.
TÉL. : 371-59-43.
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

Arts

Vends LITHOS prix intéressant VALADIE, BONNEFOIT, MENGUY, BRAYER, T. : 742-59-62.

VALENTIN MARCQ
dessinateur illustrateur de mode
créateur-modéliste pour la coiffure.
Téléphone : 953-67-37, le matin.

MICHEL GAGGIONE
Dessinat.-créateur de marques. TEL. : 350-91-39, le matin.
VOTRE MARQUE C'EST VOUS ! SON GRAPHISME C'EST MOI !

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Collections

Particulier vend collection complète de la revue « Entreprise », sous reliure.
Et plus de mille numéros. Prix intéressants.
TEL. : 722-43-92 à partir de 20 heures.

Meubles

REGALI meubles
AFFAIRES EXCEPTIONNELLES
MEUBLES (soldés, retours d'exposition, fins de séries) tables basses, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires.
Parking dans le local : de 10 h. à 19 h, 15 — 359-94-23. 10, rue du Colisée, Paris-8e.

Décoration

Cheminée de France achète et revend ttes chemin. (de style). Téléphone : 627-31-79, le matin.

ARCHITECTURES et ARTS des PALAIS MAROCAINS
Chez vous, moins chers qu'une tapisserie
SCULPTURES - FRESQUES
DECORDS SUR BOIS
PLATRE - PIERRE
POUR PLAFOND - MURS - HALLS
Brochure en écrivant à REGIE-PRESSE, sous le n° 76.903 M, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rencontres

SÉGOLÈNE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIES-LOISIRS.

RENCONTRES SOUS 48 H.
S.O.S. SOLITUDE
770-96-73
22, RUE DROUOT, PARIS-9e

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison,
50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES ET HARPES. TEL. : 770-37-95.

Jeux

Vends BILLARDS FRANÇAIS. Excellent état. Tél. : 967-83-28, après 19 heures.

Cours

LE PIANO sans douleurs ? possible ! Tél. : 825-49-23.

CENTRE KLÉBER
• LEÇONS PIANO
• COURS : DANSE MODERNE
• ART DRAMATIQUE
• CHANT
• GUITARE
TOUS AGES, TOUS NIVEAUX. TEL. : 704-53-59.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e : 633-67-28. Cours de conversation, le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 19 OCTOBRE. COURS PRIVES, cess. intensiv.

Cours anglais, espagnol, français ts niveaux, par lic. en lettres. Tél. : 535-27-10, après 18 heures.

J. Femme japonaise donnerait cours particuliers ou groupe. TEL. : 306-49-26.

Cours d'art dramatique JACQUES FONTAN
21, rue Henri-Monnier, Paris-9e. Tél. : 280-16-17 de 9 h. à 16 h. Préparat. théâtre, TV, cinéma.

Fourrures

Vds manteaux nts renard, ocelot. Taille : 40-42, 7 500 F et 6 500 F. Tél. : 336-33-16 de 9 h. à 13 h.

Livres

Vends livres neufs biblio. la Pléiade au choix. Ecr. Yelles, 68, r. Bronzac, L'Hay-les-Roses.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m2, excel. état navigat., 140.000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Vacances Tourisme Loisirs

A GOLFE-JUAN
LOCATION vue sur mer, prox. centre, calme compl., r.-de-jdin, 1 ch., séj., cuis., dche, w.-c., chauf. cent., 35 F par jour tt compr. T. (93) 63-76-54 ou écr. Mme Biaia, 436 chemin des Clos, GOLFE-JUAN, 06220 Vallauris.

Vêtements

PANCHO ARGENTIN à vendre. Tél. : 535-42-32, de 19 à 21 h.

Mode

BOTTES CUISSARDES
cuir, vernis noir 680 F et toute une gamme de
TENUES D'APRES SOIR
en satin et en vinyl noir ou blanc — BOUTIQUE
PRESQUE BON GENRE
34, Chps-Elysées. T. 720-71-51
VENTE EGALEMENT PAR CORRESPONDANCE.

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC
PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : 260 000 F. Tél. : 61-40-69.

GOUVIEUX
En lisière forêt, 8 minutes gare de Chantilly, charmant pavillon comprenant rez-de-chaussée : entrée, beau séjour prolongé par terrasse, cuis., w.-c. Au 1er ét. : 3 chbres, 1 salle de bns. Jardin, garage, chauff. central, décoration soignée, habitable de suite. Affaire rare. Px total 325.000 F. Téléph. DEVIQ, 15 (4) 457-12-02.

NOGENT, 5' GARE, MAIRIE
50, RUE DE COULMIERS
Pav. récent sous sous-sol, hall, liv. 32 m², gde cuis. aménagée, 4 chbres, bains + possib. 2 p., ch. centr. mazout, jardin, gar. 3 voitures. Px 695.000 F. Crédit 80 %. Samedi, dim., 10 à 18 h.

ERMONT-CERNAY
Pav. sous-sol, entrée, séj. dble, 2 chbres, cuis., bns, jard. 700 m² gar., chff. mazout, IMPECCAB., EXCEPTIONNEL. 350.000 avec 20 %. - PLACOR - 989-68-68

maisons indiv. en construct.

UN GRAND CHOIX
de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à
• GONESSE (95, Val-d'Oise).
• BONDOUFLE (91, Essonne).
• ECQUEVILLY (78, Yvelines).
Tous renseignements sur simple appel au
766-13-14.

terrains terrains

BECON GARE
BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE
SITUATION EXCEPTIONNELLE
TRÈS CALME
240 m2. - PRIX : 320 000 F.
EXCLUSIVITE :
CABINET EDGAR-QUINET,
20, rue Edgar-Quinet,
COURBEVOIE - BECON.
Tél. : 788-37-32

ANDISY 95, 600 m2 viabilisés. BOUFFEMONT 95, 1.050 m2 façade 20 m.
LA FRETTE 95, 750 m2
MONTMORENCY 95, 750 m2
Tél. 417-03-10 ou 989-89-63.

ORGEVAL (78)
LOTS DE 1.000 m2
LES CLAYES-SOUS-BOIS (78)
LOTS DE 350 A 450 m2
MAREIL-MARLY (78)
TERRAINS 600 m2 ET 1.200 m2
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
TERRAINS 750, 1.100 et 1.300 m2
TEL. : 973-72-59

villas

LYS-CHANTILLY. Belle villa neuve 200 m², 5 chbres, séjour 50 m², poutres en chêne, sous-sol complet, terrain 4.500 m². 885.000 F. — 387-20-03.

5 KM. DE VERSAILLES
Accès direct à la forêt de MARLY. Je vends magnifique villa, belle réception + 6-7 chambres, 3 bains, sur sous-sol total, gar. 3-4 voitures + serv. Nombreuses annexes. 2.000 m² jardin. Px 1.600.000 F. 969-85-25.

CHAVILLE BELLE VILLA, 5 gdes pces, bains, cab. toil. + 2 p. poss., garage 2 voitures, 850 m2, état neuf. 840.000 F. Visites 7 et 8 après-midi : 12, rue ETANG-ST-DENIS

VERSAILLES près Gare Rive Dr. résident.
Pour prix terrain
Villa bourgeoise, récept. triple, 6 chambres, 3 bains, tt confort, parc paysagé 2.000 m2. KATZ, Gare Garches, 970-33-33.

PLAISIR Belle maison plain-pied sur 660 m2 clos, 3 chbres, gd séjour, calme, sans vis-à-vis. 450.000 F. 460-14-53

22 km, PARIS NORD-OUEST MAGNIFIQ. VILLA RECENTE
LUXUEUSEMENT DÉCORÉE
séj., 4 ch., 2 bains, ss-sol, gar. 2 volt., sur 800 m2 entier. clos Tél. 417-03-10 ou 989-89-63

PORT-LA-GALÈRE
THEOULE
ALPES-MARITIMES
superbe maison vue remarquable sur mer et Alpes
212 M2 + 90 M2 terras.
gd liv., s. à mang., 3 chbres, 3 s. de bns, cuis., entièr. équip., gar., possib. place port en sus. 1.600.000 F. Tél. 637-26-87

PROXIM. VIENNE (Isère)
villa dans un beau cadre, composée : cuisine, salle à manger, salon, 2 ch., s. de bains, w.-c., chauf. cent., terras., + 1 petit chalet de 2 p. ds parc 4 300 m2 avec arbres d'agrément.
Prix 390 000 F A DEBATTRE. TEL. : (74) 85-14-50.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m centre
VILLA NEUVE ILE-de-FRANCE récept., 5 ch., 2 bains, tt cft., jardin 800 m². PRIX 700.000 F. T.V.A. INCLUSE.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

fermettes

Particulier vd 150 kms PARIS FORET D'OTHE, très belle FERMETTE champenoise, tt cft avec 1 hectare
Tél. (75) 37-50-86 (25) 70-12-58.

A VENDRE
85 KM EST DE PARIS
REGION FERTE-GAUCHER
fermette restaur. sur 7.500 m²
5 PCES, cuis., s. d'eau, w.-c., dépendances, garage tt cft. 319.000 F. T. 404-02-20.

VALLEE DE L'OUANNE 120 km A-6, fermette toute aménagée, belle vue sur campagne, liv. 40 m², chem., w.-c., cuis., 3 ch., bs, ch. élect. 1.800 m² jard., verger. Urgent. 192.000 F avec facilités. C.I.N. 428-26-63.

châteaux

PAU (10 KM) CENTRE
Magnifique petit CHATEAU XVIIIe
Belle réception, 7 chbres, 3 bains, confort, dépendances.
PARC 3 HA. LIBRE.
BOURLAUT, 5, rue DAILLY, 92210 SAINT-CLOUD.

chalets

A VENDRE, ALPES SUISSES chalet. Vente légalement possible aux étrangers. Ecrire à ROPIC, Place Gare, Case 867, 1001 Lausanne

viagers

RARE Cagnes-s-Mer, VIAGER libre un mois été Immeuble neuf, 300 m plage, port, vue mer imprenable Appartement 56 m2 + terrasse 14 m2 sud soleil. Cpt 75.000 + rente 750. T. repas (93) 99-63-73

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 9, rue La Boëtie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrète.

LIBRE. 85 km Autoroute Sud, belle Villa 6 P., garage. Parc 1.000 m2. Vue sup. 140.000 F + 2.000 rente. - LODEL, 355-61-58.

7e très rare, 100 m2 tt confort, balc., service, 4e asc., verdure, soleil, 2 têtes, 75-78 ans. Cpt 285.000 F, rente 3.830 F.
LE VIAGIER 130, rue de Rivoli 233-05-75

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

propriétés

OZOIR-LA-FERRIERE.
Part. vd maison style St-Germain, 7 p., 2 s. de bns, 2 w.-c., garage, 155 m2 sur terr. 250 m2 Tél. 899-77-90 après 19 h.

MAISON TOURANGELLE
12 km. Nord de TOURS
cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs, rez-de-chaussée, plain-pied, 4 bel. pièces, poutres, cheminée, s. de bains, 2 w.-c., chauff. mazout. 1er ét. 2 chbres, dches, grenier, tt cft. autre bât., garage, atelier petite serre tr. beau jard., arbres fruitiers et d'ornement, pelouses, 2 caves en roc, contenance 2.000 m2 Px 400.000 F. M. Catherine, Les Rennerles, Rouziers-de-Touraine 37360. - Tél. (47) 24-56-14

Bourg ARDECHE, 13 km autor. MAIS. CARACTERE 200 m2 s/2 niv., 100 m2 aménag., refus bf, intér. tt cft, parc clos 1 ha. ECHANGE contre ville banl. ou appt Paris ou VENTE 590.000 F. Tél. 660-87-80 le soir.

COTE D'OPALE, 180 KILOM. PARIS, site classé. MAISON BOURGEOISE de caract., 1971, vue bois et mer très dégagée. R.-de-ch. : 142 m², s. de séjour 36 m², 2 ch., coul., s. de séjour avec loggia et ferme apparente 30 m², bureau, cuisine, salle de bains, w.-c., chaufferie, cellier. Et. : 71 m², 4 ch., dt 1 balc., s. de bns à amén., gds dégagem. Garage en construction. Aménagement intér. à prévoir. PRIX 480.000 F. — Propriétaire Mlle M.-Ch. Paten, l'Ermitage, Bois-de-Cise, 80460 AULT.

CHEVREUSE 7.000 M2
Villa 4 pièces, séjour 45 m², 2 chbres sous-sol aménageables. 900.000 F. — Téléph. 928-43-10.

A VENDRE
Très belle maison de style en Dordogne. (53) 54-92-44, h. repas.

25 KM. OUEST PARIS
Maison XVIIIe restaurée, 7 pièces, état neuf, jardin curé clos murs. 850.000 F. — 975-86-59.

EXCEPTIONNEL DANS PARIS
21, QUAI DE L'OISE, PARIS (19e)
4 MAISONS INDIVIDUELLES
neuves, avec jardin privatif, habitable de suite. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. Visite sur place de 14 h. à 19 h.

PRES HOUDAN, 65 km. Paris, très belle ppté dans village, 5 pces, sal. de bns, toil., tt cft. 2.500 m², grenier poss. 3 chbres. Samedi, dim., 15 (37) 64-20-38.

VALLEE DE CHEVREUSE
Ferme rénovée, 2.200 m², salon 800 m², 2 s. à m., 9 ch., 4 s. de bns. Prix 1.270.000 F. 928-43-10.

VALLEE D'EURE
proxim. autoroute de l'Ouest
GRAND ÉTANG
6 ha environ, libre à la vente av. TERRAIN CONSTRUCTIBLE Tél. heures bur. lundi au vend. (22) 92-44-10, propriétaire.

LYS-CHANTILLY
Très belle villa entièrement neuve s/sous-sol, entrée, séj. salon de 64 m2, bur., cuis., 2 w.-c., 3-4 chbres, 2 s. bains, dans un parc dessiné par paysagiste, très belle affaire exonérée de frais d'enregistrement. Px 750.000 F. crédit possible. 80 %. S'adresser sur place : 63, AV. DE LA PLAGE LYS-CHANTILLY LAMORLAY dimanche 9 octobre, 14 à 18 h. OU TEL. 457-18-68

PÉRIGORD
GENTILHOMMIÈRE XVIIIe
Authentique, bâtiments en L avec tour, toiture à la Mansart. Ir. b. vue, dépend., + de 3 ha, ombrages, source à restaurer. Prix 350.000 F. Dossier complet avec plans et photos sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 32, 24103 Bergerac - (53) 57-53-75.

40 KM autoroute Ouest, dans village
très bel mais. rurale aménag. séj. 70 m², 5 chambres, 4 bains, gd cft. Jardin agrém. 1.050.000 F justifié. 478-60-30.

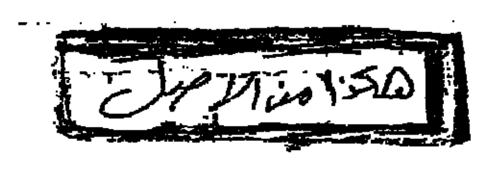
65 km Porte de la Chapelle
MAISON 5 PIECES tout confort
sous-sol total, cheminée, téléph. 2.500 m2 terrain
Dern. mais. du village. Calme.
SITE EXCEPTIONNEL
488-21-22, le matin

domaines

SOLOGNE Sortie ville
PPTE RAPPORT AGREMENT chasse, pêche, environ 300 ha, dont 125 ha terres surplus bois, étangs, rivière, sur 1.200 m². Mais. de maître 12 p., cft, commun, fermette. Px très raisonn. CABINET LA SOLOGNE S.A. 41200 Romorantin. (54) 76-02-92+

CENTRE château 13e, 9 p., av. son dom. élev. libre 50 ha. Agrément-rapport, étang, bois. Prix 1 500 000 F. Intermédiaire s'abst. Ecr. n° 7 708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BORDELAIS
DOMAINE VITICOLE
libre à la vente.
24 ha dont 20 ha vigne A.O.C. bel ensemble maison de maître, cour intérieure, dépendances, maison de colon parc terres. S'adresser à l'étude sauf lundi Maître BERNETEAU notaire, PUJOLS 33350 CASTILLON. Tél. 5 à Pujols par (56) 40-91-11.



JUSTICE

LE PROCÈS DE M. MARCHAIS CONTRE «MINUTE» ET «LA NATION SOCIALISTE»

Le ministère public estime que les prévenus ont agi avec légèreté

Dans le procès qui oppose M. Georges Marchais à MM. Jean Boizeau, directeur de « Minute », et Auguste Lecoeur, directeur de « la Nation socialiste », poursuivis pour publication de documents falsifiés, la douzième chambre correctionnelle de Paris rendra son jugement le 27 octobre. Décision délicate pour *le tribunal que préside Mme Monique Pasturel.* Si la première journée du procès (« le Monde » du 1er octobre) avait montré les difficultés de cette affaire et son importance eu égard à la personnalité du plaignant, la seconde audience, le 6 octobre, n'aura guère été déterminante.

Près de cinq heures de plaidoiries radicalement contradictoires et d'affrontements irréductibles entre la défense et la partie civile, à propos de faits devenus incertains, trente-cinq ans après, ne pouvaient être d'un grand secours pour les juges. Dans cette confrontation passionnée, le tribunal attendait-il de l'avis du ministère public les moyens d'apprécier et de trancher le débat ? Cette attente aura été déçue. M. Jean-Pierre Monestié, substitut du procureur de la République, s'est gardé de conclure, s'en remettant à la sagesse du tribunal. Une manière de lui renvoyer la balle.

Le réquisitoire s'est achevé sans réquisitions précises, sur une question dont la réponse a été laissée au tribunal : « *Les prévenus ont agi avec une légèreté indiscutable et indéniable. S'agit-il de mauvaise foi ? Vous aurez à en décider...* »

Auparavant, M. Monestié avait précisé que, dans cette affaire, il fallait seulement s'en tenir au dossier. « *M. Marchais est-il parti travailler en Allemagne, en décembre 1942, volontaire ou requis ? Nous ne sommes pas compétents pour répondre à cette question.* » Le substitut a affirmé que le seul problème posé était de savoir si MM. Boizeau et Lecœur avaient utilisé sciemment et volontairement des documents falsifiés tendant à faire croire que M. Marchais était parti volontairement en Allemagne.

« *Si on peut à la rigueur admettre que les faux matériels étaient difficilement décelables,* a déclaré M. Monestié, *on peut également affirmer que les prévenus n'ont pas pris de précautions en ne donnant qu'une seule interprétation aux documents qu'ils possédaient. Ils n'ont tenu aucun compte des informations dont ils disposaient et les ont volontairement méconnues.* » Le représentant du ministère public a souligné qu'ils avaient voulu ignorer notamment un texte du *le S.T.O., c'est qu'il est parti vo-* déjà l'éventualité du travail forcé avant le départ de M. Marchais et avant l'instauration du Service du travail obligatoire (S.T.O.). « *Les prévenus,* a-t-il ajouté, *étaient obnubilés par la polémique qu'ils poursuivaient et aveuglés par la thèse qu'ils défendaient. Ils ont alors raisonné par simple syllogisme : si M. Marchais est parti avant la loi sur le S.T.O. c'est qu'il est parti volontairement.* »

Le substitut a, d'autre part, adressé des reproches à M. Marchais qui assistait également à cette deuxième audience. « *J'aurais préféré,* a-t-il dit, *que M. Marchais ait pu se présenter avec les documents attestant sa qualité de réfractaire. Je regrette qu'il n'ait jamais saisi pour cela la commission compétente. On le conçoit mal de la part d'un homme politique. Cela eût coupé court à tout débat, car, étant donnée la personnalité de M. Marchais, il était normal que l'on s'interroge à son propos.* »

Dans une longue plaidoirie, Me Jules Borker, défendant M. Marchais, a notamment précisé que ce dernier possédait un document significatif : un ordre de départ, donné par les autorités allemandes, dans lequel il était indiqué : « *Vous être tenu de vous présenter au train* (...). *Si vous ne vous présentez pas au départ* (...) *des sanctions seront prises contre vous par l'autorité militaire allemande.* » Il devait rappeler qu'une note établie sur l'ordre du ministère des anciens combattants concluait que les circonstances du départ de M. Marchais ne pouvaient étayer une présomption de volontariat. Enfin, l'avocat devait signaler que les prévenus auraient pu prendre les mêmes précautions que Raymond Tournoux qui, dans le livre intitulé *le Tourment et la Fatalité*, déclare avoir consulté le « *dossier Marchais* » au ministère des anciens combattants avant d'écrire : « *Ce dossier ne permet pas du tout d'établir que le jeune Georges Marchais serait parti en qualité de volontaire, comme l'accusation en a été portée* ».

Pour MM. Boizeau et Lecœur, les avocats de la défense, Mes Chiloux, Libersa et Farhmann, ont affirmé qu'il n'y avait guère de doute sur le « *volontariat* » de M. Marchais et que dans ce procès il ne s'agissait pas d'un délit de presse, de sorte que la charge de la preuve n'appartenait pas aux prévenus. Ils ont rappelé que la société A.G.O.-Bièvres où travaillait M. Marchais à l'époque était depuis longtemps une entreprise allemande et que M. Marchais n'avait pas été contraint d'y travailler. Les avocats ont reproché au secrétaire général du parti communiste les larmes qu'il avait versées lors de la première audience. Ils n'ont voulu voir dans cette émotion que le signe d'un embarras.

FRANCIS CORNU.

L'union pacifiste de France jugée pour « injures envers l'armée »

Deux militants et trois sympathisants de l'Union pacifiste de France (U.P.F.), Mmes Thérèse Collet et Michèle Bérard, MM. Pierre et Louis Paquier, Mlle Marie-Hélène Sorin, comparaissaient, jeudi 6 octobre, sur plainte du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre, que présidait M. Gérard Pierron.

Ils étaient accusé d' « *injures envers l'armée* » et d' « *incitation de militaires à la désobéissance* » pour avoir diffusé des tracts reproduisant l'expression « *armée avilissante, support de toutes les dictatures* », ainsi qu'un dessin, symbole du pacifisme — deux mains levées brisant un fusil — accompagné de la mention « *Militaires, crosses en l'air* ». Ils étaient défendus par Mes Jean-Jacques de Félice, Yann Choucq et Anthony Grifford (du barreau de Londres). Le tribunal rendra son jugement le 27 octobre.

Comme il est habituel dans ce gnere d'affaires, devant un public jeune et nombreux, les accusés ont rappelé leur attachement au pacifisme, « *chez moi, à Saint-Peray (Ardèche),* a expliqué Mme Bérard, *les militaires, l'an dernier, exposaient des armes et invitaient les enfants à venir les admirer, j'ai distribué les tracts parce que j'étais scandalisée* ».

Les témoins, parmi lesquels Mme Georgie Viennet, présidente de l'Association contre la peine de mort, MM. Pierre Halbwachs, professeur à l'université Paris-VII et Théodore Monod, membre de l'Institut, ont réaffirmé le droit à la libre expression et à l'antimilitarisme, contestant « *le caractère religieux et sacré de l'armée, qui remonte à l'Empire* ».

Les propos de M. Georges Le Tallec, premier substitut, insistant sur la respectabilité des accusés, ressemblaient peu à un réquisitoire, « *on peut critiquer l'armée et militer pour la paix, mais on peut informer sans injurier,* a-t-il seulement indiqué, *quand l'homme de la rue entend « armée avilissante », il se dit « c'est une injure »*.

L'audience aurait donc été tout à fait banale sans la présence d'un avocat anglais, Me Anthony Grifford, arborant la traditionnelle perruque, et « *fier de pouvoir, grâce à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la porter dans un tribunal français* ». Avant de demander « *l'acquittement des accusés que j'ai obtenu,* dira-t-il, *en Grande-Bretagne, pour des faits beaucoup plus graves* », comme venait de le faire Me Choucq, il s'est déclaré « *stupéfait de voir qu'on qualifiait de criminels des gens qui exprimaient leurs idées, et attristé, à cause de la tradition libérale de la France* ».

« *Ces notions d'injures et d'incitation à la désobéissance sont surannées et inadéquates,* a conclu Me de Félice. *A-t-on tant de temps à perdre, en 1977, au moment où les libertés sont bafouées si près de chez nous, où un avocat doit quitter son pays alors que ses clients ne trouvent plus de défenseurs ?* » — Jo. S.

La mort d'un jeune homme devant la cour d'appel de Bordeaux

Un bon serviteur

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Devant le tribunal correctionnel de Périgueux, le 23 février dernier (« le Monde » du 25 février), quelques militants avaient scandé : « D'Hennezel assassin », « Justice de classe ». On venait de juger l'affaire Olivier Morel d'Arieux, un jeune homme tué d'une balle par le gardien d'une propriété privée en Dordogne. Venu en appel, jeudi 6 octobre, devant la cour de Bordeaux, le procès a de nouveau souligné le zèle d'un garde obéissant à des consignes « musclées ».

Jeudi, la section du Syndicat de la magistrature des auditeurs de justice de l'E.N.M. — dont le siège est à Bordeaux — interrogeait : « Peut-on encore, en 1977, tuer pour défendre la propriété privée ? » D'autre part, les unions départementales du parti socialiste unifié et de la C.F.D.T. diffusaient un tract de protestation contre le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Périgueux.

Le comte d'Hennezel est un homme d'ordre. Chez lui, une propriété de 60 hectares autour du château de Montferrier, à Saint-Geyrac, il ne veut pas de « rôdeurs ». Il a donné à son gardien un fusil à canons superposés et des cartouches et lui a dit : « *Je te donne ce fusil. C'est pour te défendre et défendre la propriété.* »

Le gardien (le « *préposé* » dit le dossier de justice) s'appelle Enrique Carreia Montero. Il a trente et un ans. C'est un serviteur fidèle. Cinq ans de bons et loyaux services à son actif chez le comte et la comtesse d'Hennezel ; quatre ans et demi dans l'armée portugaise, dont vingt-huit mois en Angola. Ce n'est pas un chasseur, mais il connaît les armes et leur fonctionnement. Ce n'est pas une « lumière », indique son avocat, mais il est vigilant et zélé.

Le 12 août 1976, vers 21 h. 45, une balle est *sortie d'un des deux* canons du fusil 16 mm d'Enrique Carreia. Pour « *défendre la propriété* ». Elle a parcouru 60 centimètres et, de bas en haut, dit le rapport de M. Laurent, expert en balistique, elle a mortellement blessé Olivier Morel d'Arleux, âgé de vingt et un ans.

Le jugement rendu à Périgueux le 9 mars dernier (*le Monde* du 12 mars) a condamné Enrique Carreia à six mois d'emprisonnement avec sursis. Il a déclaré que le comte et la comtesse d'Hennezel étaient civilement responsables et a estimé, d'autre part, que la responsabilité du drame incombait pour moitié à la victime. Dans l'un de ses attendus, le tribunal indiquait : « *En détournant le canon du fusil, Olivier Morel d'Arieux n'a pas suffisamment veillé à sa sécurité.* » Bref, le drame survenu le 12 août dans la propriété privée de Montferrier était un « *accident* ». Me Michel Touzet, pour la partie civile, suivi par la défense et le ministère public, ont fait appel.

Jeudi 6 octobre, la cour de Bordeaux, présidée par M. Jacques Laboulbène, a ainsi réexaminé, sans enthousiasme, l'ensemble des faits : l'arrivée d'une 2 CV, tous codes allumés, aux abords du château de M. d'Hennezel ; son arrêt devant la piscine, puis son départ, bientôt stoppé par le gardien, fusil sous le bras, qui demande : « *Que faites-vous ici, à cette heure-là, dans une propriété privée ?* »

La 2 CV s'est égarée. Les passagers voulaient juste jeter un coup d'œil. Tant pis. Les consignes sont les consignes. Le « patron » a dit qu'il fallait lui amener tous les rôdeurs. L'affaire est rondement menée. Olivier, Gilles et Sabine Morel d'Arleux, et Bruno, un cousin, passent devant le gardien. Ce sont quatre prisonniers. Brusquement, Olivier se souvient qu'il a laissé les codes de sa voiture allumés et veut revenir les éteindre. « *Pas question. Le patron d'abord* », dit M. Carreia. Olivier passe quand même, détourne (repousse) le canon du fusil. Le coup part. « *Ça s'est passé comme ça,* déclare le gardien. *Comment est parti le coup de fusil ? Ça, je ne sais pas.* »

Le président : « *Vous êtes coupable ou pas ?*

— *Je ne sais pas, je suis coupable, je ne suis pas coupable, je ne sais pas.* »

Le substitut général, M. Georges Biraben, lui, sait : « *Il s'agit d'un accident.* » Puis l'avocat de *culièrement malheureux, mais un accident.* » Lorsque l'avocat de M. Carreia, Me Lacombe, interroge : « *En soi, est-ce une faute, est-ce blâmable de prendre son fusil, alors qu'on entend une voiture sur sa propriété et qu'il fait nuit ?* » Nul ne répond.

M. Biraben a demandé la confirmation du jugement du 9 mars. L'arrêt sera rendu le 3 novembre.

LAURENT GREILSAMER.

CINQ ÉDUCATEURS DE PRISON EN CONSEIL DE DISCIPLINE

A l'appel des éducateurs du Syndicat national du personnel d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP), une centaine de personnes ont manifesté sous la pluie, jeudi 6 octobre, devant le ministère de la justice, tandis que cinq éducateurs de la prison de Fleury-Mérogis étaient traduits devant le conseil de discipline de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 29 septembre 1977). Il leur est reproché d'avoir *notamment fait sortir des lettres* et laissé téléphoner des détenus.

Le SNEPAP s'est élevé contre « *le refus constant de l'administration de reconnaître aux éducateurs la place qui leur revient dans l'institution pénitentiaire* ». De nombreuses organisations sont venues apporter leur soutien parmi lesquelles, notamment, le syndicat de la magistrature, dont deux membres étaient cités *comme témoins par la défense* : le Syndicat national des instituteurs, le syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale du ministère de la justice et la FEN.

La commission de discipline était composée de quatre membres : le directeur de l'administration pénitentiaire, président, qui a voix prépondérante en cas de partage, du sous-directeur chargé du personnel et deux éducateurs élus, présentés par le SNEPAP : MM. Bernard Portier et Bernard Salabert, tous deux éducateurs en milieu ouvert, l'un à Saint-Etienne, l'autre à Bobigny. Cette commission est consultative : le garde des sceaux devra statuer dans un délai d'un mois, ou de trois, si une commission d'enquête est nommé entre temps.

● *Le procès contre Ugine-Kuhlmann.* — Le jugement des dirigeants de l'usine de Pierre-Bénite de la Société des produits chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.), dont le procès a eu lieu lundi 3 octobre devant la 5e chambre du tribunal correctionnel de Lyon (*le Monde* du 5 octobre) pour deux graves pollutions du Rhône, sera rendu le 7 novembre.

Au tribunal pour enfants de Paris

LES DEUX JEUNES INCENDIAIRES DU C.E.S. EDOUARD-PAILLERON CONNAITRONT LEUR SORT LE 10 NOVEMBRE

C'est le 10 novembre que le tribunal pour enfants de Paris doit statuer sur les cas de Patrick, le garçon qui incendia le 6 février 1973, à quatorze ans et demi, le C.E.S. Edouard-Pailleron, et de Marc, qui, âgé de quinze ans et demi, l'aida dans cette fatale entreprise.

On croit savoir que, au cours de la seconde audience de ce procès tenu à huis clos — que, rappelons-le, la loi interdit formellement de relater — M. Maurice Fontaine, le substitut, a requis des peines d'emprisonnement avec sursis de cinq années contre Patrick et de trois à quatre ans contre son coprévenu.

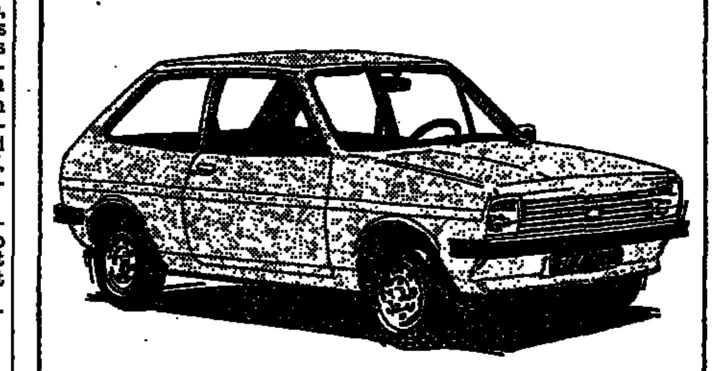
L'association des familles des victimes a remis à la presse un communiqué pour annoncer que celles-ci « *tenaient à exprimer leur stupéfaction et leur tristesse devant les débats auxquels elles ont assisté* » lors de l'audience de la veille.

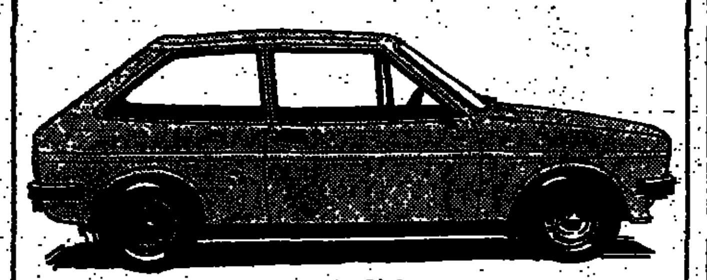
Leur étonnement provient, disent-elles, de ce que les inculpés, « *qui ne se souvenaient de rien* », leurs camarades au courant de leur projet et leurs parents « *semblaient ne se sentir en aucune manière concernés par des faits qui devaient entraîner la mort de vingt personnes* ».

Elles estiment que si ce comportement « *peut être psychologiquement explicable, mais regrettable, de la part des inculpés* », il est « *inexcusable de la part de ceux dont l'attitude a manifestement contribué à la réalisation du drame* ».

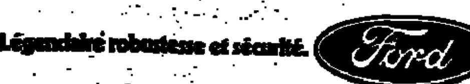
Le communiqué ajoute : « *Les familles s'étonnent aussi qu'en un an et demi la famille d'accueil de Patrick, qui a témoigné hier, n'ait interrogé Patrick qu'une seule fois sur le drame, et presque en cachette. A quoi étaient donc destinés ces éducateurs, si ce n'est à amener une prise de conscience de l'inculpé ?* »

● *Naufrage d'un chalutier de Lorient : cinq disparus.* — Cinq hommes ont disparu dans le naufrage du chalutier *le Diana Véronique 3*, de Lorient (Morbihan), à 10 milles au sud-ouest de Belle-Ile, dans la nuit de mercredi à jeudi. L'un des six membres de l'équipage, qui s'était accroché à une épave, a été recueilli après une dizaine d'heures passées dans l'eau.









JUSTICE

APRÈS L'ATTENTAT DE LA RUE TOULLIER

Le juge de la Cour de sûreté s'est dessaisi du dossier « Carlos »

M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, s'est dessaisi de l'information ouverte le 5 juillet 1975 pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à *nuire à la situation diplomatique* de la France, détention et transport d'armes, de munitions et d'explosifs, après l'attentat au cours duquel deux inspecteurs de la D.S.T. et un Libanais, M. Michel Moukarbal, avaient été tués, le 27 juin précédent, rue Toullier (5e). Le magistrat estime à présent qu'il s'agit là de faits de droit commun.

Son dossier a donc été transmis à M. Guy Floch, premier juge au tribunal de grande instance de Paris, chargé d'instruire l'affaire des trois meurtres, qui ont été attribués à M. Illitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos », né en *1949* au Venezuela.

M. Floch a délivré de nouveaux mandats d'arrêt, pour association de malfaiteurs, détention et transport d'armes, de munitions et d'explosifs contre M. Ramirez Sanchez et deux étudiantes en *sociologie vénézuéliennes, qui sont* comme lui en fuite : Mlles Nancy Sanchez Falcon et Maria Térésa Lara. Pour les mêmes infractions, M. Floch a inculpé les deux femmes qui avaient été, d'autre part, inculpées le 5 juillet 1975, par M. Gonnard, Mlle Angela Armstrong, de nationalité britannique, secrétaire au Collège de France, et Amparo Silva Masmela, Colombienne, employée de bureau. Il a inculpé, en outre, la première de non-dénonciation de crime. Il les a laissées toutes deux en liberté.

Au domicile de Mlle Silva Masmela, on avait trouvé des armes et du matériel permettant de fabriquer des faux documents d'identité. Celle-ci a soutenu que « Carlos » avait laissé le tout chez elle, à son insu.

Il est reproché à Mlle Armstrong d'avoir rencontré « Carlos », le 28 juin 1975, à l'aérogare des Invalides, où il lui aurait confié *qu'il était l'auteur de l'attentat de* la rue Toullier, puis d'avoir accepté de téléphoner de sa part à Caracas, à Mlle Sanchez Falcon sans alerter la police.

Mlle Armstrong avait été détenue pendant vingt et un jours, *sur mandat de M. Gonnard*, Mlle Silva Masmela pendant cinq mois et demi.

FAITS ET JUGEMENTS

Cinq arrestations après le meurtre de la septuagénaire de Valleroy.

Les policiers de Nancy et du commissariat de Conflans-en-Jarny (Meurthe-et-Moselle) ont arrêté jeudi 6 octobre les deux meurtriers présumés de Mme Antonia Orzech, tuée, dimanche 2 octobre, à Valleroy (Meurthe-et-Moselle), deux mineurs, Martial ... et Farid ..., ainsi que trois *personnes, deux autres mineurs*, et M. Dominique Elancantti, âgé de vingt-trois ans. M. Elancantti est l'ancien locataire de la victime.

Selon les enquêteurs, il aurait indiqué à ses amis que Mme Orzech avait beaucoup d'argent et *les aurait conduits sur place* en voiture. Seuls deux d'entre eux pénétrèrent dans la maison. Les deux adolescents ont avoué. Tous

● *Vingt pains de dynamite* ont été découverts par des policiers le 3 octobre, avenue d'Eylau, à Paris, dans une grosse voiture américaine, près de laquelle quatre jeunes gens manipulaient un pistolet factice (imitation d'un beretta). L'un d'eux, M. Frédéric Aris, dix-huit ans, demeurant 18, avenue d'Eylau, propriétaire de l'automobile, a affirmé que le faux pistolet devait servir à faire des farces, qu'il avait trouvé les explosifs dans un bassin des jardins du Trocadéro, et que ses trois camarades, *MM. Dominique* de Gorostarzu, vingt ans, Ali Farès, dix-neuf ans, et Jorge Febles Portos, vingt ans, Vénézuéliens, ignoraient la présence des pains de dynamite dans la voiture. Tous quatre ont été inculpés, le 5 octobre, d'infraction à la législation sur les explosifs par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, qui les a placés sous mandat de dépôt.

● *Le vol du camion tirelire.* — Dix personnes ont été interpellées le 6 octobre par des policiers de la brigade de répression du banditisme chargés d'enquêter sur le vol, le 28 juillet, à la gare de Bercy, à Paris, d'un chargement de 1 750 000 pièces de 10 francs (*le Monde* des 30 juillet et 31 août). Mais les vérifications et perquisitions faites à cette occasion sont restées vaines. Huit des personnes interpellées ont été remises en liberté quelques heures plus tard. Deux jeunes gens ont été déférés au parquet pour une autre affaire, le vol d'une cargaison d'appareils ménagers. Trois mille des pièces *de monnaie dérobées avaient été* retrouvées le 29 septembre dans un garage à Paris. Le locataire de ce garage, inculpé et écroué le 1er octobre, avait reconnu avoir acheté ces pièces au prix de 6,75 F l'unité à un homme dont il a refusé de donner l'identité (*le Monde* du 6 octobre).

Le divorce et les Témoins de Jéhovah.

Un père de famille divorcé a *demandé au tribunal de Boulo*gne-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 6 octobre, de retirer la garde de sa fille, Anne, dix ans, à son ex-épouse à qui l'enfant avait été confié après le divorce. Pour justifier sa demande, M. Daniel Tillier estime que la santé de son enfant peut être mise en danger un jour ou l'autre parce *que son ex-épouse est membre des* Témoins de Jéhovah et que cette secte s'oppose notamment à la pratique de la transfusion sanguine.

L'avocat du père, Me Jean-Luc Schmerber, a déclaré : « *Chacun peut avoir les opinions religieuses ou philosophiques qu'il veut, mais a-t-il pour autant le droit de mettre en cause son enfant ? A plus forte raison, dans ce cas où un des deux parents n'appartient pas à la secte en question. Un enfant n'est pas la propriété des parents, mais il relève de leur responsabilité, ce qui est différent.* »

» *Nous attendons avec inquiétude la décision qui sera prise*, a conclu l'avocat. *Le problème ne s'est jamais encore posé dans ces termes et c'est presque une décision de principe que le juge devra prendre.* »

● *Le « trou » chez Riviéra.* — A Marseille, *une information* judiciaire a été ouverte mardi 4 octobre après la révélation d'un scandale financier à la Manufacture provençale de matières plastiques (M.P.M.P.) qui fabrique les bacs « Riviéra » (*le Monde* du *4 octobre*). *Elle a été confiée* à M. Louis di Guardia, juge d'instruction. Après la découverte dans la comptabilité de cette société de malversations, dont le montant est estimé à environ 16 millions de francs, les responsables de la M.P.M.P. ont déposé une plainte contre leur chef comptable, Mme Colette Villard, qui proteste et affirme avoir été « *manipulée* ».

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 6 octobre, MM. Eric Serbonnet — et non *Michel* — et *Philippe Tirard* — et non Tiard — ne sont pas sympathisants des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). L'avocat de M. Philippe Tirard, Me Mignard, indique que son client, ainsi que M. Serbonnet, *défendu par Me Henri Leclerc*, « *sont seulement solidaires des revendications des sept autres détenus pour l'obtention du statut spécial de détention* ». « *Seul M. Serbonnet est gréviste de la faim*, précise Me Mignard. *M. Tirard ne fait que soutenir cette grève.* »

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LE BUDGET DE L'ENVIRONNEMENT

Une aumône à la nature

Le budget de l'environnement en 1978 ne représentera même pas le millième des dépenses de l'Etat. Et pourtant, il est en augmentation...

Le projet de budget de l'environnement pour 1978 s'élève à 358,3 millions de francs, soit 63 % de plus que le budget initial pour 1977 (219,7 millions de francs). Mais l'augmentation n'est que de 33 % si l'on prend en compte les 50 millions du Fonds d'action conjoncturelle débloqués en cours d'année. Au total, il représentera 0,08 % du budget de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement du ministère sont stables : 112,9 millions au lieu de 103,2 en 1977. Ce sont les crédits d'investissement qui font plus que doubler : 245,4 millions de francs au lieu de 116,5 millions en 1977. Mais il faut rappeler que le budget de cette année était en régression par rapport aux années précédentes.

Cette relative priorité accordée à l'environnement permet de doubler les crédits destinés aux parcs naturels régionaux et aux espaces verts (63,6 millions au lieu de 29,9 millions). Un crédit de 1 million de francs est alloué à l'Atelier central de l'environnement pour la mise en œuvre de l'article 2 de la loi de protection de la nature sur les études d'impact (le Monde du 13 septembre).

Mais l'augmentation des crédits concerne surtout le financement des grands barrages : 48,4 millions de francs au lieu de 14 dans le budget initial de 1977, auxquels se sont ajoutés les 50 millions du FAC, consacrés à la régularisation du cours de la Loire, c'est-à-dire à la construction des barrages de Villerest et de Naussac. Moralité : ce qui coûte le plus cher dans le budget de l'environnement, ce sont les grands équipements contestés par les défenseurs de l'environnement...

M. Ch.

AU SALON DE GRENOBLE

La lutte antipollution est encore un luxe

De notre correspondant

Grenoble. — Les associations de protection de l'environnement et les « *écologistes* » n'ont désormais plus leur place dans le cadre du Salon professionnel européen des techniques antipollution (STAP) organisé à Grenoble du 3 au 7 octobre. Désormais, ce Salon n'accueille que les sociétés spécialisées dans la mise au point des procédés et des techniques permettant d'assainir l'eau, l'at*mosphère*, de traiter les déchets et les nuisances sonores. Il est vrai qu'au cours du précédent STAP les écologistes s'étaient étonnés que « *les plus gros pollueurs aient fait à Grenoble les plus beaux stands de l'antipollution* ». Cette année, le Salon professionnel des techniques antipollution s'est scindé en deux parties.

« Ici de l'écologie, là du business »

D'un côté, le salon technique qui s'adresse aux professionnels concernés par une lutte contre les *pollutions* industrielles et urbaines dans les domaines de l'air, de l'eau, des bruits et des déchets ; de l'autre, un salon regroupant les administrations (directions départementales de l'action sanitaire et sociale, de l'agriculture, de l'équipement...) et les organismes comme la Fédération Rhône-Alpes de protection *de la nature, le Club alpin fran*çais, l'Association grenobloise pour l'étude et le développement de l'énergie solaire, parcs nationaux et régionaux, qui œuvrent pour la protection de l'environnement et luttent contre toutes les *formes de pollution*. « *Ici on fait de l'écologie, là-bas du business* », déclare un responsable de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, qui ajoute : « *Dépolluer c'est bien, ne pas polluer c'est mieux.* »

Le commissaire général du SPAT, M. Roger Guiguet, estime pour sa part que « *seule l'industrie peut régler le problème de la pollution et non les écologistes* ». On comprend, dans ces conditions, pourquoi les deux manifestations ont été séparées.

Le Salon professionnel, cette année encore, souffre de la conjoncture économique défavorable. Le marché de la lutte antipollution, malgré les progrès *technologiques exceptionnels* réalisés depuis cinq ans, demeure « *un marché de luxe* ». C'est du moins l'avis des responsables du Salon, qui ont enregistré une nette diminution du nombre des exposants par rapport à 1975. Les visiteurs et les acheteurs sont eux aussi moins nombreux. « *La lutte antipollution est un problème d'argent, et aujourd'hui l'argent est employé à autre chose* », ajoute M. Guiguet.

CLAUDE FRANCILLON.

TRANSPORTS

Après la décision favorable de la Cour d'appel

Les adversaires de Concorde réussiront-ils à retarder son atterrissage à New-York ?

De notre correspondant

New-York. — La cour d'appel du deuxième district de New-York *a refusé, jeudi 6 octobre, de sur*seoir pendant trente jours à sa décision d'autoriser Concorde à atterrir à Kenney Airport, comme le lui demandait le Port de New-York. Théoriquement, l'avion supersonique pourrait donc se poser *immédiatement sur l'aéroport* Kennedy. En fait, les choses sont moins simples, et de nouveaux obstacles se dresseront sans doute prochainement sur sa route.

Le port de New-York avait annoncé, le jeudi matin 6 octobre, qu'il ferait connaître, au début de la semaine prochaine, ses propositions pour l'établissement d'au moins trois différentes normes sonores pouvant s'appliquer aux trois aéroports new-yorkais de Kennedy, La Guardia et Newark, de façon non discriminatoire, et que leur publication serait suivie d'audiences publiques au cours desquelles les diverses parties pourraient faire entendre leur point de vue. Pour se donner le temps d'établir ces normes, il avait demandé à la cour d'appel de retarder l'atterrissage de Concorde.

Après le rejet de cette requête, le Port de New-York a immédiatement contacté un juge de la Cour suprême, M. Thurmond Marshall, et lui a soumis, le vendredi 7 octobre, une demande d'action suspensive vis-à-vis de Concorde. L'injonction — qui interdira, une fois de plus, à l'avion supersonique d'atterrir à Kennedy *Airport* — sera sans doute accordée, mais on pense que la Cour suprême refusera de se saisir d'une affaire qui porte sur un fait et non pas sur un point de doctrine constitutionnelle.

On ignore, bien sûr, à quoi ressembleront les normes sonores que le Port de New-York se propose de promulguer. On ne pense pas qu'elles seront de nature à interdire l'accès de New-York aux appareils subsoniques les plus bruyants. Elles pourraient donc concerner seulement Concorde. Seront-elles discriminatoires ? M. Alan Sagner, le nouveau président du Port de New-York, à qui on posait cette question, a répondu : « *Il appartiendra aux tribunaux d'en décider.* »

LOUIS WIZNITZER.

LE PASTEUR VOLANT S'INTÉRESSE AU « FRANCE »

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le paquebot *France* va-t-il terminer ou plutôt continuer sa carrière sous pavillon danois ? Il en est en tout cas fortement *question ici*. En effet, le pasteur Eilif Krogager qui, en l'espace d'un demi-siècle, a édifié un véritable empire du tourisme en Europe du Nord en fondant l'agence de voyages Tjoereborg (numéro un de Scandina*vie*) et la compagnie *charter* Sterling Airway (numéro un mondial des compagnies charters), a entamé des pourparlers en vue d'acquérir le prestigieux paquebot. Selon le quotidien *Boersen* (organe des milieux d'affaires de Copenhague), ces négociations seraient déjà avancées et prêtes à se conclure promptement, dans un sens ou dans un autre.

Le pasteur Krogager a déjà de grands projets pour le *France*. Il envisage d'abord de l'utiliser comme hôtel flottant dans la région méditerranéenne et aux Canaries à certaines époques de l'année (*l'hiver surtout*). Le pasteur a du mal à loger ses nombreux clients scandinaves auxquels s'ajoutent depuis peu plusieurs dizaines de milliers d'Allemands. Mais on pourrait aussi, dit-il, durant les semaines d'été, par exemple, ancrer le paquebot à Copenhague, sans exclure la possibilité de lui faire faire de temps à autres des croisières.

Le pasteur offre 30 millions de couronnes (environ 24 millions de francs) pris sur les quelques 100 millions de couronnes (environ 80 millions de francs) de bénéfices qu'il compte recueillir au bout de son année budgétaire.

CAMILLE OLSEN.

● *Une nouvelle aérogare à Toulouse.* — La nouvelle aérogare de Toulouse-Blagnac sera inaugurée le 4 avril 1978. Blagnac-II aura une superficie de 17 000 mètres carrés avec des possibilités d'extension. Le premier module est situé à moins de 1 kilomètre de l'ancien aéroport, qui sera désormais réservé à l'aviation d'affaires et au fret. Le deuxième module pourrait être mis en œuvre en 1985. — *(Corr.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *L'A 15 prolongée jusqu'au périphérique.* — L'avis d'appel d'offres pour la libération des emprises de l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise) sur les communes de Clichy (Hauts-de-Seine) et de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) vient d'être publié au *Bulletin municipal officiel* du mercredi 5 octobre.

L'autoroute A 15 est la dernière des autoroutes radiales qui atteindra le périphérique parisien ; les autres radiales doivent s'arrêter au niveau de la rocade A 86, à six kilomètres environ de Paris. Le coût des travaux pour ce tronçon de cinq kilomètres a été estimé à 1 milliard de francs. Il devait être financé par le péage, mais depuis la remise en cause de celui-ci, par les élus régionaux, d'autres moyens de financement doivent être mis au point.

RÉGIONS

Corse

M. Edmond Simeoni aux rapatriés : nous ne sommes pas racistes

Le président de la République devait recevoir à déjeuner, vendredi 7 octobre, les représentants des huit associations de rapatriés au nombre desquels MM. Guy Forzi et Jacques Roseau, dirigeants de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR).

Ces derniers, qui ont rencontré, lundi 3 octobre à Bastia, le leader autonomiste, Edmond Simeoni, ne manqueront pas d'évoquer devant le chef de l'Etat, la situation des viticulteurs pieds-noirs installés en Corse dans la plaine orientale. Le dernier attentat commis contre l'un d'eux, le 3 octobre, et qui a blessé gravement deux ouvriers agricoles marocains, a créé une vive tension dans cette partie de l'île.

De notre correspondant

Ajaccio. — C'est dans un café à Bastia que M. Edmond Simeoni *et M. Xavier Belgodère*, secrétaire général du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.), ont reçu, le lundi 3 octobre, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, représentant deux associations de rapatriés. L'entretien a eu lieu à la demande de ceux-ci. Pour M. Simeoni, il ne s'agit là que d'un « *simple contact exploratoire* » : « *Nous n'avons ni les moyens de rassurer ni ceux d'inquiéter* », nous a-t-il précisé.

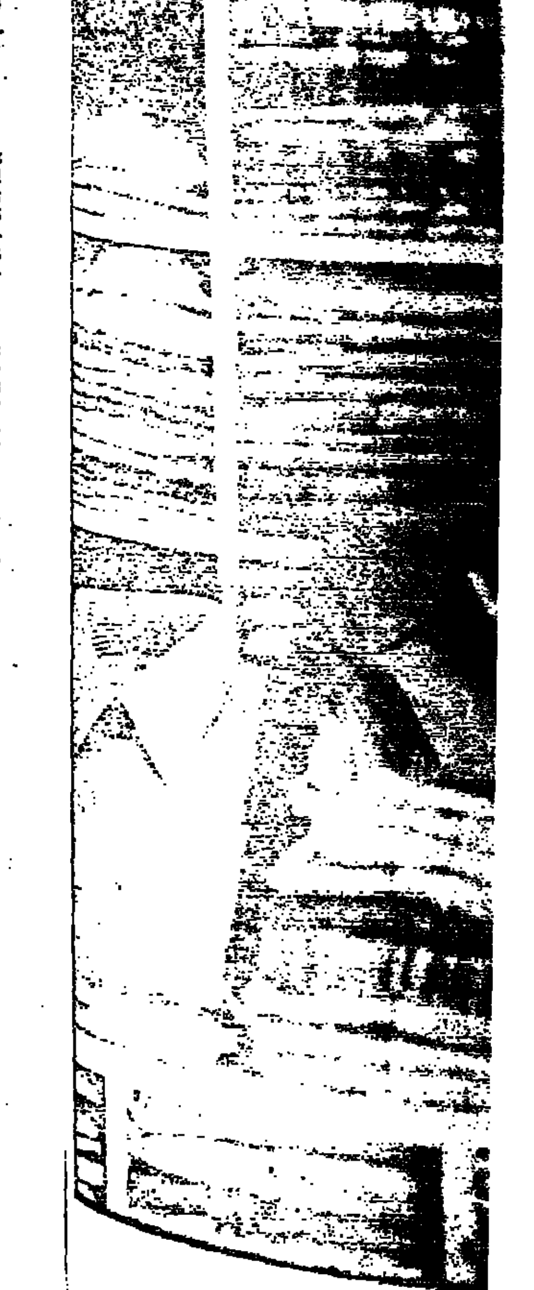
Pourquoi les représentants des rapatriés ont-ils été reçus par les responsables autonomistes ? Ayant assisté au rassemblement de Furiani à la mi-août dernier, au lendemain d'une tournée dans l'île, ils avaient exprimé le désir d'avoir un entretien avec Edmond Simeoni.

A Furiani, Simeoni avait déclaré : « *Je voudrais, cette fois-ci, solennellement, et je n'y reviendrai pas sans arrêt, avoir une explication claire à propos du problème des rapatriés. Nous connaissons les drames qu'ils ont vécu. Ils avaient droit à la solidarité française : moratoires, aides, prêts spéciaux leur furent accordés et nous l'avons trouvé normal, comme nous trouverions normal demain qu'ils soient indemnisés.*

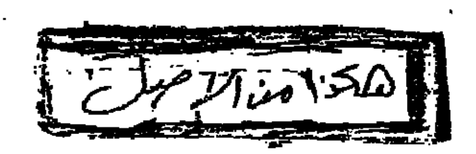
» *En Corse, leur communauté se décompose ainsi : 17 000 environ, dont 8 500 sont d'origine corse, pour une infime partie dans l'agriculture. Ils sont chez eux ; 8 200 environ, non corses, sont dans toutes les branches de l'activité économique. Il leur appartient à eux seuls de s'intégrer sans restriction de façon volontariste et de ne plus se solidariser avec les colons, comme ils l'ont fait dans le passé, malgré nos mises en garde vaines et répétées. Ils ont leur place ici.* »

Edmond Simeoni avait également souligné que « *trois cents colons possèdent 22 000 hectares de vignes* », alors que nombre de jeunes Corses attendent des terres. « *Je n'ai pu que répéter mes propos à mes interlocuteurs*, nous a-t-il déclaré, *cette affaire est une affaire d'Etat qui se place strictement dans le contexte du problème corse. Avec l'intervention de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et la dévolution du domaine pénitencier de Casabianda, on peut fort bien détendre l'atmosphère et apporter des terres aux jeunes Corses. Les rapatriés savent que nous ne sommes pas racistes. Personne en Corse n'a jamais mis leur présence en cause en tant que communauté.* »

PAUL SILVANI.







ÉCONOMIE - SOCIAL

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'OFFENSIVE DU C.N.P.F.

« Entrée libre et gratuite... C'est une première mondiale. » *Effectivement, pour la première fois, tous les curieux qui le voudront pourront se rendre à Paris au Palais des congrès, le samedi après-midi 15 octobre et le dimanche 16 octobre, pour visiter des stands et discuter avec les dirigeants d'entreprise qui ont réalisé une « amélioration sociale » : de la simple diffusion d'un journal d'entreprise à la suppression du travail à la chaîne. Mieux encore, les amateurs de dossiers, les chercheurs, mais aussi les patrons qui hésitent à lancer des expériences de réorganisation du travail pourront consulter, voire emporter, deux épais catalogues (six cents et trois cents pages) qui présentent, sur l'initiative du C.N.P.F., deux mille cas d'améliorations sociales très diverses avec le nom et l'adresse de la société.*

Dans un pays où la majorité des entreprises pratiquent encore la politique du secret, l'initiative du C.N.P.F. mérite d'être saluée. Que le patronat ne néglige rien pour populariser à l'occasion de ses assises une autre image, plus sociale, de l'entreprise est de bonne guerre.

L'exposition au Palais des congrès et le catalogue de deux mille améliorations sociales présentées à l'occasion des quatrièmes assises nationales des entreprises ont été préparés depuis plusieurs mois. Ils s'inscrivent dans un plan cohérent du patronat français. De longue date déjà, le C.N.P.F. a choisi de mener, à la veille des élections législatives, une offensive tout terrain : combattre le programme commun, bien sûr (et ce fut le lancement d'un libelle préfacé par M. Ceyrac sur la libre entreprise et les dangers d'une victoire de la gauche), mais ne pas se contenter de ces attaques ; donner une image positive de l'entreprise : c'est la campagne que l'on sait en faveur de l'emploi des jeunes, c'est aussi l'action en cours sur l'amélioration des conditions de travail. Le C.N.P.F. démontre qu'il sait occuper le terrain avec des mots, des promesses, mais aussi des actes.

Sans nier le progrès indiscutable que représente l'initiative de l'organisation patronale, sans nier aussi que l'amélioration des conditions de travail ne se décrète pas et ne se réalise pas en un jour, voire en un ou deux ans, il ne faut pas oublier que la France compte des centaines de milliers d'entreprises et que les deux mille cas présentés ont été récoltés, non sans mal, auprès de quarante mille entreprises sollicitées. Mais de l'aveu même des dirigeants patronaux, l'objectif de l'exposition et des assises nationales n'est pas seulement d'informer l'opinion publique de l'amélioration des conditions de travail ; il est aussi et surtout de sensibiliser la grande masse des chefs d'entreprise à ce que devrait être une de leurs préoccupations prioritaires. — J.-P. D.

Emploi

● *M. Christian Beullac, ministre du travail,* invité par la Société des ingénieurs civils de France, a rappelé ce jeudi 6 octobre que selon lui « *si nous voulons être capables d'embaucher, il faut dans certains cas procéder à des ajustements d'effectifs nécessaires. Je ne sais pas personnellement ce qu'est le plein emploi, je m'occupe d'un meilleur emploi* ». Le ministre du travail a d'autre part dénoncé l'attitude de certains syndicats face aux difficultés d'entreprises : « *La C.F.D.T., en s'opposant au licenciement de 150 personnes aux usines Saint-Joseph à Bordeaux, a abouti à priver 1 000 personnes de leur travail* », a-t-il affirmé.

THOMSON-BRANDT VA CONSTRUIRE PLUSIEURS USINES D'ÉLECTROMÉNAGER EN ÉGYPTE

La France va participer au développement de l'industrie égyptienne du gros matériel électroménager. Un accord de coopération signé entre le groupe Thomson-Brandt et la société égyptienne Ideal prévoit une série de réalisations importantes. Dans une première phase, la capacité de production de l'usine de réfrigérateurs d'Ideal va être portée de cent trente mille à deux cent cinquante mille unités par an. La construction d'une nouvelle usine de machines à laver (cent cinquante mille unités) va commencer. Le montant de ces deux investissements avoisine 150 millions de francs. Outre son apport technologique, le groupe français participera au financement de l'opération. Une société a été créée pour la circonstance où il détient 51 %, le reste du capital étant réparti entre des intérêts égyptiens, saoudiens et des Emirats.

On envisage, dans une seconde phase, la construction de deux autres usines de réfrigérateurs et de machines à laver.

LA BANQUE WORMS PREND LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU DAUPHINÉ

Le capital de la Société financière du Dauphiné, qui a remplacé le 18 août dernier la Financière Valisère, vient de passer à 58,9 % sous le contrôle de la société Finacrans, filiale intégrée de la société Pechelbronn, elle-même filiale à 53 % de la banque Worms.

La Financière Valisère est une société holding qui avait, en octobre dernier, apporté des actifs industriels — et donc 90 % du capital de Valisère S.A. — à la société Poron-Absorba, grâce à une prise de participation croisée. Ainsi s'est constitué dans la bonneterie — secteur particulièrement fragile de l'industrie textile — un groupe réalisant 450 millions de francs de chiffre d'affaires et employant trois mille sept cents salariés.

AFFAIRES

L'IRAN CONFIRME SON INTENTION D'ACHETER DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES A LA FRANCE

Le président de la République a reçu jeudi 6 octobre, en fin de matinée, M. Poniatowski, qui avait été reçu le 3 octobre par le chah d'Iran en tant que représentant personnel du chef de l'Etat. Le chah a confirmé, indique un communiqué de l'Elysée, « *l'intention de l'Iran de conclure positivement et à très bref délai la négociation en cours pour la commande en France par l'Iran de deux centrales nucléaires de 900 mégawatts.*

Le chah d'Iran a précisé d'autre part que son pays était disposé à ouvrir des négociations pour la commande en France de quatre autres centrales nucléaires, cet achat se *faisant* en contrepartie d'achats de pétrole iranien par les compagnies françaises.

Enfin, le souverain iranien a demandé à M. Poniatowski d'informer M. Giscard d'Estaing de la décision prise par l'Iran d'équiper sa compagnie nationale aérienne d'avions Airbus. Un nombre d'appareils compris entre dix et douze pourrait être commandé au cours des prochaines années. Une première tranche de quatre avions, dont deux en location de longue durée et deux achetés, sera acquise dès la fin de 1977, précise-t-on à l'Elysée.

[Il serait fastidieux — et cruel — d'énumérer la longue liste des « fabuleux » *contrats franco-iraniens,* « signés », « sur le point de l'être », « acquis », « au stade de la négociation finale »... *qui ne se sont toujours pas concrétisés. Rappelons simplement qu'en juin 1974, lors de sa visite en France, le chah d'Iran annonçait l'achat à la France de cinq centrales nucléaires. Quatre mois plus tard, M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche, déclarait que les travaux des deux premières centrales commenceraient en 1975 !*

L'idée d'échanger une commande, supplémentaire, de quatre centrales nucléaires contre du pétrole avait été avancée par l'ancien premier ministre iranien, M. Hoveyda, en mai 1976. La France restait réticente. Fin 1977, le chah revenait à la charge. Paris, hostile aux accords de « troc », espérait, semble-t-il, trouver une formule ambiguë : la France achèterait un peu plus de pétrole iranien sans dire officiellement qu'il s'agissait d'un « troc ».

La commande d'avions moyen-courriers Airbus avait déjà été évoquée au cours des précédentes conversations franco-iraniennes. Il n'est pas inutile de rappeler que l'Iran avait annoncé, il y a plus de trois ans, deux commandes fermes et une commande en option pour Concorde. Apparemment, il n'a pas été question du supersonique lors des entretiens avec M. Poniatowski.] — J.-M. Q.

L'AFRIQUE DU SUD CHOISIT LES CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES CIT-ALCATEL ET SIEMENS

L'Office des postes et télécommunications d'Afrique du Sud a opté pour la commutation téléphonique électronique dite « temporelle ». Deux types de centraux ont été retenus : le E.10., de C I T - Alcatel (groupe C.G.E.), et un système (baptisé E.W.S.D.), en cours de développement, par le groupe allemand Siemens.

Des négociations étaient en cours depuis des années entre la C.G.E. et l'Afrique du Sud. En 1975, ce pays avait opté pour un central semi-électronique de Siemens. Mais les P.T.T. sud-africaines ont quelque peu révisé leur stratégie. Elles préfèrent passer directement à la technologie temporelle (le E.W.S.D. est, semble-t-il, une version « temporalisée » du central spatial de Siemens) pour la modernisation et l'extension de leur réseau.

● *M. Giscard d'Estaing s'est rendu* le 6 octobre au centre de formation professionnelle pour adultes de Lardy (Essonne). Ce centre, qui dépend de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), est le plus important de l'Ile-de-France et spécialisé dans le bâtiment. Après avoir visité quatre ateliers, le président de la République s'est entretenu avec des enseignants et quelques-uns des trois cent cinquante stagiaires, dont la moitié sont des jeunes et l'autre moitié des adultes victimes de licenciements.

CONJONCTURE

LES TENDANCES DÉPRESSIVES S'ESTOMPENT estime l'INSEE

« La plupart des éléments dépressifs ont d'ores et déjà tendance à s'estomper, voire à s'inverser. (...) Ces tendances plus favorables amènent à prévoir un redémarrage progressif du commerce mondial. » Tel est le diagnostic-pronostic plutôt optimiste que fait l'INSEE (Institut national de la statistique) dans sa dernière analyse de la situation et des perspectives de l'économie française, analyse arrêtée fin septembre.

« La situation de la France apparaît relativement bien assurée. (...) Nos exportations de produits manufacturés pourraient progresser de 7 à 8 % en valeur, de l'été 1977 à l'été 1978 », ajoute l'INSEE qui prévoit une modération du rythme de l'inflation en France aux alentours de 7 % l'an, une reprise de la croissance de la production industrielle selon une tendance de 3 % l'an qui « permettrait de maintenir le chômage à son niveau actuel » et la persistance d'un léger déficit du commerce extérieur aux alentours de 4 % par mois

SYNDICATS

LA C.G.T. SOUHAITE DÉVELOPPER SES CONTACTS AVEC LE MOUVEMENT OUVRIER AMÉRICAIN

« Nous souhaitons avoir des contacts avec le mouvement syndical américain tel qu'il est, même si ses orientations nous paraissent regrettables », a déclaré, jeudi 6 octobre, M. René Duhamel, secrétaire confédéral de la C.G.T., chargé des questions syndicales internationales, au cours d'une conférence de presse consacrée à la visite effectuée aux Etats-Unis, au mois de septembre, par une délégation de la Fédération des métaux C.G.T. Celle-ci avait été invitée à la conférence *annuelle du syndicat autonome américain* de l'électricité United Electrical Radio Union Workers of America. La délégation, dirigée par M. Jacques Tregaro, du bureau de la Fédération des métaux, a également pris contact avec les dirigeants des fédérations de mécaniciens de l'aérospatiale et de l'acier — affiliées à l'A.F.L.-C.I.O., — et de l'automobile (l'U.A.W., autonome).

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

L'Autriche doit prendre aujourd'hui les mesures d'ajustement qu'elle avait essayé d'éviter

De notre correspondante

Vienne. — Pour couper court aux rumeurs qui circulaient depuis quelque temps à Vienne sur une éventuelle dévaluation du schilling, le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, a déclaré mercredi 5 octobre au Parlement : « *Ceux qui ont spéculé sur sa dévaluation suppporteront les conséquences de leurs comportement.* »

M. Kreisky a souligné que depuis le lundi 3 octobre la Banque nationale avait enregistré un afflux considérable de devises et que le cours du schilling face au deutschemark était en hausse. L'Autriche occupe le quatrième rang pour ce qui concerne les réserves monétaires par habitant, derrière la Suisse, la Norvège et la République fédérale d'Allemagne.

A l'origine des bruits de dévaluation se trouve le déficit de la balance des paiements, résultant principalement de l'accroissement du déficit de la balance commerciale. En 1976, ce déficit s'est élevé à environ 27 milliards de schillings (*un schilling = environ* 0,30 F) contre 5,5 milliards en 1975. Pour le premier semestre 1977, il est évalué à 2 milliards de schillings, progressant ainsi de 65 % par rapport aux résultats du premier semestre 1976. Le solde négatif de la balance commerciale a atteint, quant à lui, l'année dernière un peu plus de 53 milliards de schillings (contre 30 milliards en 1975), tandis que les estimations du premier semestre font apparaître un déficit de l'ordre de 31 milliards de schillings (+ 27% par rapport à 1976 pour la même période).

Enfin, le gouvernement socialiste de M. Kreisky doit encore *faire face à un passif budgétaire* évalué à environ 48 milliards de schillings pour 1977, et qui découle d'un choix délibéré en faveur d'une politique de plein emploi pratiquée depuis plusieurs années. Les résultats espérés ont été jusqu'à maintenant obtenus, puisque le taux de chômage se maintient à moins de 2 %. Pour parvenir à cet objectif, le soutien de l'économie par l'État a été assez substantiel. Le gouvernement fédéral a passé des commandes pour environ 160 milliards de schillings entre 1974 et 1977. Selon l'Institut de recherches économiques, le produit national brut autrichien aura augmenté de 4 % cette année (valeur réelle) et la hausse des prix aura été inférieure à 6 %.

Une formule complexe

Malgré la détérioration de sa balance des paiements, l'Autriche a conservé une monnaie forte, qui s'est même réévaluée entre 1975 et 1977 de près de 14 % par rapport au droit de tirage spécial. Le cours est défini chaque jour au moyen d'une formule complexe qui le rattache pratiquement au deutschemark (et donc au « serpent ») et, à un moindre degré, au franc suisse. En six ans, son cours s'est maintenu face au deutschemark : en 1971, 100 schillings valaient en moyenne un peu plus de 717 deutschemarks ; en 1976, la même somme valait 712 deutschemarks, et ces derniers jours le cours s'était stabilisé à ce niveau.

L'Autriche doit aujourd'hui se résoudre comme d'autres à prendre les mesures d'ajustement qu'elle avait jusqu'alors cherché à éviter. Dans cette optique, le chancelier Kreisky a présenté aux parlementaires un train de mesures dont une partie a déjà été décidée au cours de l'été dernier (relèvement du taux d'escompte de 4 à 5,5 % et progression des crédits bancaires ramenée d'environ 20 % à 13 %).

Par ailleurs, le gouvernement socialiste a annoncé des mesures *destinées à freiner le déficit budgétaire* : le taux de la taxe à la valeur ajoutée passera à 30 % (en moyenne + 12 %) pour un certain nombre de marchandises dites de luxe (certaines catégories de voitures neuves, avions, hélicoptères, fourrures, bijoux, parfums, chaînes stéréo, caméras, appareils photo, bateaux de sport et de luxe, tapis noués...). Ce renchérissement de l'impôt indirect ne devrait toucher que 5 % de la population.

En outre, le Parlement devra se prononcer sur un projet de loi supprimant ou diminuant certains *avantages fiscaux aux particuliers* et aux entreprises (*le Monde* du 17 septembre). Parallèlement, la cotisation à la retraite devrait augmenter de 2 % pour les salariés (1,5 % étant pris en charge par les employeurs). Au total, ces mesures devraient rapporter 14,5 milliards de schillings à l'État.

Ces dispositions tant monétaires que budgétaires demanderont un certain temps pour devenir efficaces. D'ores et déjà, l'Institut de recherches économiques prévoit que la croissance économique réelle de l'Autriche ne dépassera pas 1,5 % en 1978 (contre 4 % cette année) mais que les importations seront freinées.

ANITA RIND.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,8720	4,8740	+ 70	+ 90	+ 160	+ 190	+ 320	+ 408
$ can. ..	4,4740	4,4810	+ 40	+ 65	+ 90	+ 130	+ 240	+ 320
Yen (100)	1,8820	1,8850	+ 70	+ 95	+ 170	+ 200	+ 380	+ 450
D.M.	2,1230	2,1250	+ 90	+ 110	+ 240	+ 270	+ 500	+ 560
Florin ..	1,9920	1,9950	+ 70	+ 80	+ 170	+ 210	+ 355	+ 400
F.B. (100)	13,7040	13,7190	+ 300	+ 380	+ 740	+ 880	+1330	+1660
F.S.	2,10	2,1030	+ 120	+ 140	+ 290	+ 330	+ 620	+ 670
L. (1 000)	5,5260	5,5320	— 300	— 170	— 900	— 750	—1500	—1300
£	8,5730	8,5790	+ 240	+ 300	+ 650	+ 740	+1100	+1260

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 1/2	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ E.-U. ..	6 3/8	6 5/8	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Florin ...	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
F. B.	4 1/4	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/2	7
F. S	1/8	1 1/2	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
L. (1 000)	7	9	14	16	14	16	14	16
£	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/2	7
Fr. franç.	8	8 1/2	9	9 3/4	9 1/2	10 1/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande *banque de la place.*

ÉNERGIE

LA FRANCE N'EST PLUS HOSTILE A L'AGENCE INTERNATIONALE

Si la France n'a pas participé conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie, elle ne semble plus hostile à cet organisme. On reconnaît officieusement à Paris que les travaux de l'Agnece ne sont nullement incompatibles avec la politique énergétique de la C.E.E.

L'objectif fixé par l'A.I.E. pour 1985 de ne pas importer plus de 26 millions de barils par jour de pétrole originaire des pays de l'OPEP paraît raisonnable et la France s'associera à la promesse faite par la *Communauté européenne* de contenir da demande dans les limites de 10 millions de barils par jour. Tout au plus espère-t-elle voir établir en plus de ces données quatitatives un objectif annuel en valeur qui lui semble être un bon instrument de politique économique.

D'autre part, la France ne s'est pas opposée à ce que la C.E.E. participe, en tant que telle — engageant donc les Neuf — aux accords de recherche et de développement mis en œuvre par l'A.I.E., alors que seuls les huit autres pays de la Communauté ont adhéré à l'agence.

Enfin, alors que Paris était resté en dehors de l'A.I.E. lors de sa création le 15 novembre 1974, parce qu'il y voyait un instrument d'affrontement, on avoue aujourd'hui dans les milieux officiels que cette justification deviendrait particulièrement faible si l'agence parvenait, comme elle en a l'intention, à instaurer le dialogue tant avec les pays en voie de développement qu'avec les pays producteurs de pétrole.

● ERRATUM. — *Le nom du* ministre canadien de l'énergie, des mines et des ressources est M. Alastair Gillespie et non, comme une coquille l'a fait écrire dans l'article consacré au conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie, dans *le Monde* du 7 octobre, M. Gilles Pie.

PRESSE

LANCEMENT DE « B.D. »

Le premier numéro de *B.D.*, l'hebdomadaire de la bande dessinée, paraît le 10 octobre. Mis en vente tous les lundis, tiré à deux cent cinquante mille exemplaires (pour le premier numéro du moins), *B.D.* est édité par le groupe Hara-Kiri – Charlie-Hebdo.

Pour M. Cavanna, qui en est le rédacteur en chef, *B.D.* veut répondre à l'attente des amateurs, de plus en plus nombreux, de bandes dessinées. « *Mais de bandes dessinées populaires et de qualité*, précise-t-il, *celles qui font rire, simplement, sans être des bandes dessinées à clé.* » Voilà qui rassure quand précisément l'une d'elle s'intitule : Le Goulag...

« *Nous souhaitons aussi*, ajoute M. Cavanna, *offrir des bandes dessinées - feuilleton qu'exige la périodicité hebdomadaire.* » S'agit-il de B.D. inédites ? « *Oui, en ce qui concerne les dessinateurs français, mais il y a aussi des bandes dessinées américaines inconnues en France.* » Sur seize pages, format tabloïd. Prix : 2,50 F.

● « *Le Film français* », hebdomadaire (neuf mille exemplaires) publié par *la Société Éditions* cinématographiques françaises, passera, le 1er novembre, sous le contrôle du groupe Hachette, par l'entremise de deux de ses filiales. Le directeur actuel du *Film français*, M. Jean-Louis Livi, serait à cette occasion remplacé par M. Willy Guiboud, ancien directeur adjoint de la rédaction de *France-Soir*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIC

RÉSULTATS SEMESTRIELS - (Chiffres non révisés)

1) GROUPE BIC MULTINATIONAL

	1er sem. 1976	Premier semestre 1977		
	Groupe BIC (hors DIROCO)	Groupe BIC (hors DIROCO)	Variation 1976-1977	Groupe BIC (y compris DIROCO)
Chiffre d'affaires hors taxés..	605 700	693 960	+ 13 %	[illegible]
Bénéfice d'exploitation avant impôt	121 757	125 122	+ 3 %	[illegible]
(Après amortissements de) ..	(28 127)	(36 758)	+ 31 %	(47 378)
Impôt sur les bénéfices	55 254	57 555	+ 4 %	[illegible]
Bénéfice net après impôt	67 203	66 692	— 1 %	[illegible]
Bénéfice net part de BIC ..	50 800	52 233 (1)	+ 3 %	[illegible]
Bénéfice par action (1 800 000 actions)	28,22	29,01	+ 3 %	28,62

(1) A taux de change équivalent, la progression du bénéfice net part de BIC serait de 5 %.

2) SOCIÉTÉ BIC

La société BIC a réalisé au cours du premier semestre 1977 un chiffre d'affaires hors taxes de 207 300 000 F, en progression de 22 % sur celui du premier semestre 1976 qui était de 170 100 000 F. Le bénéfice d'exploitation avant impôt (hors dividendes encaissés) s'élève à 43 522 000 F contre 37 290 000 F en 1976, en augmentation de 14 %. Le bénéfice net après impôt du premier semestre 1977 ressort à 26 262 000 F contre 21 177 000 F en 1976.

GROUPE PRINTEMPS

Le groupe Printemps subit des pertes extrêmement importantes à Créteil depuis l'ouverture en septembre 1974 de son grand magasin dans le centre commercial de cette ville (de l'ordre de 20 millions de francs par an).

En dépit de la réduction des surfaces de vente effectuée au début de 1977 dans cette unité, les pertes vont, selon toute vraisemblance, se maintenir au même niveau en 1977 et au cours des années suivantes, en raison essentiellement de l'insuffisance du chiffre d'affaires consécutive à la non-réalisation des programmes prévus de logements et de bureaux dans la zone d'attraction du centre commercial. Il manque environ 150 000 habitants dans cette zone par rapport aux prévisions sur la base desquelles l'implantation du grand magasin Printemps a été décidée en 1971. D'autre part, le niveau de revenu de la population présente est très inférieur à celui qui avait été escompté.

Compte tenu de cette situation extrêmement préoccupante pour le groupe Printemps et les vingt-deux mille salariés qu'il emploie, la direction générale a décidé de fermer le grand magasin de Créteil le 31 décembre 1977. Un plan social va être proposé aux salariés de ce magasin qui ne pourraient pas être affectés dans une autre unité.

Cette fermeture s'inscrit ainsi dans le cadre des mesures de redressement du groupe en cours d'application et qui devraient lui permettre de retrouver comme prévu un résultat positif en 1978.

Le groupe Printemps reste confiant dans l'avenir de ses formules commerciales. Il ouvrira en avril 1978 un grand magasin à l'enseigne « Printemps 2000 » dans le centre commercial régional de Toulon - La Valette.

legrand

Conformément à la loi de finances pour 1977, le conseil d'administration de Legrand va demander à une prochaine assemblée générale des actionnaires de se prononcer sur le montant de la réévaluation des immobilisations non amortissables. Il demandera également l'autorisation d'augmenter le capital par incorporation de la réserve spéciale de réévaluation ainsi dégagée et d'émettre des obligations convertibles à tout moment.

L'augmentation de capital envisagée aura pour effet de porter la valeur nominale des actions de 100 F à 400 F.

Par ailleurs, à compter du 17 octobre 1977, au lieu de janvier 1978, la société va procéder à la répartition d'une action gratuite pour cinq actions existantes, jouissance 1er janvier 1977. Ces actions nouvelles sont émises en représentation de l'incorporation de réserve qui avait été décidée par le conseil du 8 avril 1977.

ACIER-INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1977, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 175,88 millions de francs, soit 100,50 F par action.

GARANTIE FINANCIÈRE

La Banque Internationale pour l'Afrique occidentale, 9, avenue de Messine, 75008 Paris, informe le public qu'il a été mis fin à la garantie financière accordée depuis le *5 février 1973 à Office parisien immo*bilier, M. Armand Stofize, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 F, 18, rue Etex, 75018 Paris, concernant ses activités de transactions immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque internationale pour l'Afrique occidentale cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret n° 72.678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque internationale pour l'Afrique occidentale à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité d'Office parisien immobilier, M. Armand Stofize.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Baisse

Les dieux n'étaient plus avec la Bourse ce jeudi. Déjà bien amorcé la veille, le repli des cours s'est en effet très sensiblement accéléré en cours de séance et, en clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,4 %.

Presque tous les compartiments ont payé leur tribut, le crédit, la construction électrique, le bâtiment, les grandes surfaces et l'alimentation comptant parmi les plus pénalisés.

Les grandes vedettes de la cote, du type Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, PUK, n'ont pas été épargnées. Au total, un peu plus de 60 titres ont baissé de manière significative (1 % et plus), Bic (— 6,9 %), Crédit national (— 5,3 %) et L'Oréal (— 4,5 %) essuyant les plus fortes pertes. Dans cette retraite, une seule et unique valeur est parvenue à tirer son épingle du jeu. Esso, qui, à la surprise générale, s'est même adjugé un gain supérieur à 7 % sans raison apparente ou connue.

Mais cette montée assez spectaculaire n'a, pour une fois, exercé aucun effet de frein sur le marché. Aussi se perdait-on un peu en conjectures autour de la corbeille sur les motifs de ce repli. Serait-ce la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt, crainte liée à la hausse de un huitième de point du loyer de l'argent au jour le jour? Certains l'affirmaient, mais sans conviction. Les désordres monétaires persistants alors? Possible, dans la mesure où ils ne présagent jamais rien de bon. En fait, il apparaît que c'est surtout le ralentissement très sensible des ordres d'achat qui est à l'origine de ce repli. Peu actif depuis quelque temps, le marché n'en est que plus vulnérable aux ventes bénéficiaires déclenchées par la récente fermeté des cours.

Sur le marché de l'or, toujours très creux, le lingot a perdu 135 F à 24 810 F (après 24 890 F), tandis que le napoléon progressait de 0,70 F à 247 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/10	7/10
1 dollar (en yens) ...	258 45	258 80

LONDRES

Le fait saillant vendredi à l'ouverture est la nouvelle avance des fonds d'État, favorisée par la perspective d'un abaissement du taux de l'escompte. Sur le reste du marché, les affaires sont calmes et la tendance est étroitement irrégulière. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 152 60 contre 154 ..

VALEURS	CLOTURE 6/10	COURS 7/10
Beecham	657 ...	652 ...
British Petroleum	912 ...	914 ...
Courtaulds	126 ...	125 .
De Beers	292 ...	289 ...
Imperial Chemical	425 ...	424 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	203	203 .
Shell	682 ...	681 ...
Vickers	204	203
War Loan 3 1/2 %	37 1/4	37 1/4
*West Driefontein	27 1/4	26 3/4
*Western Holdings	20 1/4	19 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON-BRANDT. — Le bénéfice après amortissements et provisions d'exploitation, mais avant impôt, s'est élevé, pour le premier semestre, à 83,3 millions de francs contre 85,5 millions un an plus tôt. Le bénéfice net consolidé du groupe pour l'exercice entier devrait être comparable à celui de 1976.

L'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes aura lieu le 10 novembre prochain.

COTELLE ET FOUCHER. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 se sont soldés par une perte nette de 561 225 F contre une perte également de 1,09 million un an plus tôt.

LEGRAND. — La valeur nominale des actions sera portée de 100 F à 140 F.

BIC. — Le bénéfice net du premier semestre atteint 26,26 millions de francs contre 21,17 millions de francs.

SOCIETE FRANÇAISE DES PETROLES B.P. — Les comptes du premier semestre se soldent par un déficit de 55,35 millions de francs contre une perte également de 52,63 millions au 30 juin 1976.

ARJOMARI-PRIOUX. — La situation provisoire au 30 juin 1977 fait ressortir un résultat avant impôt, amortissements et provisions de 8,82 millions de francs contre 9,66 millions.

SEB, S.A. — Le bénéfice brut avant impôt et provisions hors exploitation pour le premier semestre s'est élevé à 33,14 millions de francs contre 53 millions un an auparavant.

NEW-YORK

Reprise technique

Une reprise technique a été enregistrée jeudi à Wall Street, qui a permis à l'indice Dow Jones d'effacer totalement sa baisse de la veille en s'inscrivant finalement à 842,08 (+ 4,76).

Le volume des transactions est cependant resté assez faible, 18,49 millions de titres ayant changé de mains contre 18,3 millions la veille. Sur 1 867 valeurs traitées, 762 ont progressé et 580 ont fléchi.

Il est intéressant de noter que cette reprise, certes légère, est intervenue au moment même où l'on annonçait une hausse de 0,5 % des prix de gros en septembre, alors que la majorité des observateurs s'attendaient à une progression limitée à 0,2 %.

Certes, la contraction de 1,2 milliard de dollars de la masse monétaire au cours de la semaine du 28 septembre a pu favoriser un peu le mouvement de redressement. Pourtant, autour du Big Board, l'on ne se faisait guère d'illusion sur le caractère de la hausse, beaucoup plus imputable à des facteurs techniques qu'à des éléments économiques vraiment convaincants.

VALEURS	COURS 5/10	COURS 6/10
Alcoa	43 7/8	44 1/2
A.T.T.	61 1/2	61 7/8
Boeing	23 7/8	25 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/2	30 5/8
Du Pont de Nemours	110 1/8	111 5/8
Eastman Kodak	60 1/4	60 1/2
Exxon	48 1/8	48 3/8
Ford	45 ...	45 3/8
General Electric	50 3/4	51 ...
General Foods	33 1/8	33 ...
General Motors	70 ...	70 1/2
Goodyear	18 3/8	18 3/4
I.B.M.	257 3/4	257 7/8
I.T.T.	31 3/4	31 5/8
Kennecott	22 7/8	23 1/4
Mobil Oil	62 1/4	62 7/8
Pfizer	26 1/4	26 1/4
Schlumberger	68 1/2	68 3/8
Texaco	28 3/8	28 1/4
U.A.L. Inc.	19 3/4	20 ...
Union Carbide	43 1/2	43 3/4
U.S. Steel	29 1/2	30 5/8
Westinghouse	17 1/4	17 3/8
Xerox	53 1/8	53 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	5 oct.	6 oct.
Valeurs françaises ..	95	94
Valeurs étrangères ..	103,8	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,6	61,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 6 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

7/10	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6-10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 896	4 871	4 820
Allemagne (100 DM)	212 500	212 590	211
Belgique (100 F.)	13 782	13 712	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 860	199 920	200
Danemark (100 krd)	79 730	79 680	79 500
Suède (100 krs)	101 590	101 500	101 ...
Norvège (100 k.)	88 950	88 840	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 604	8 575	8 650
Italie (1 000 lires)	5 562	5 529	5 800
Suisse (100 fr.)	209 370	209 500	206
Autriche (100 sch.)	29 780	29 770	29 650
Espagne (100 pes.)	5 801	5 774	5 750
Portugal (100 esc.)	12 055	12 035	11
Canada ($ can. 1)	4 542	4 478	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/10
Or fin (kilo en barre)	24910	24750
Or fin (kilo en lingot)	24945	24810
Pièce française (20 fr.)	246 30	247
Pièce française (10 fr.)	218 ..	217 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 60	218 80
Union latine (20 fr.)	214	211 50
Souverain	234	233 ..
Pièce de 20 dollars	1128 .	1120 ..
Pièce de 10 dollars	572	574 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	340 50
Pièce de 50 pesos	1015 ..	1009 50
Pièce de 10 florins	219 ..	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1977 a été tiré à 539 947 exemplaires.

Négociations difficiles à Renault-Billancourt après la mise en chômage technique de 800 ouvriers

Nouvelle poussée de fièvre à la régie Renault. Deux conflits risquent de paralyser une partie de l'usine de Boulogne-Billancourt. Le premier a provoqué la grève d'une quarantaine d'ouvriers, français et immigrés du département 74, qui bloquent le carrousel mécanique — c'est-à-dire la principale chaîne de montage des R 4, — pour protester contre le licenciement d'un ouvrier atteint de rhumatisme articulaire. Le second, plus important, vient d'aboutir à la mise en chômage technique d'une partie du personnel du département 38, celui des presses mécaniques, touché depuis une semaine par une grève des « caristes », c'est-à-dire des conducteurs d'engins (le Monde du 5 octobre).

Tout a commencé il y a une huitaine de jours, après la demande de licenciement, formulée par la direction, à l'encontre d'un travailleur marocain, M. Mohamed Ben Lahoucine. Arrivé à Paris en 1970, cet immigré a tout d'abord été embauché aux usines Citroën, où il est resté quatre ans. Voici dix mois, il entre à la Régie en qualité d'O.S. (ouvrier spécialisé). Au département 74, il travaille à la chaîne — « *toujours aux postes les plus durs* », nous dit un de ses compagnons. Tout se passe normalement jusqu'au 1er septembre, si l'on excepte quinze jours d'arrêt-maladie en juin, pour un rhumatisme à la main. A la rentrée, lors d'une visite de routine, le médecin du travail ratifie le diagnostic « rhumatisme articulaire » et accède à la demande du médecin traitant en prescrivant provisoirement un poste plus léger, c'est-à-dire la mise hors chaîne de cet ouvrier pendant deux mois. Pendant quatre jours, M. Ben Lahoucine est alors renvoyé d'un atelier à l'autre, et à chaque fois systématiquement refusé. Finalement, il apprend qu'il est licencié, selon la procédure rapide prévue pour les salariés qui n'ont pas un an d'ancienneté.

Saisi de l'affaire, l'inspecteur du travail de Boulogne, M. Meyer, demande un nouvel examen du dossier, soulignant qu'il paraît invraisemblable que dans une usine qui emploie plus de trente mille personnes il soit impossible de trouver à titre provisoire une affectation hors chaîne. La direction répond qu'elle maintient son licenciement. Presque aussitôt un mouvement de solidarité s'est déclenché dans l'atelier de montagne des R 4. La C.F.D.T. lançait un débrayage, pris en relais par la C.G.T., largement majoritaire au département 74, qui annonçait par la voix de M. Daniel Bonnechère, délégué syndical dans ce département, son intention d'aller en justice. Entre temps, des incidents éclataient entre des ouvriers et des agents de maîtrise envoyés sur place pour remplacer les grévistes au carrousel mécanique. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. se mettaient alors d'accord pour demander une réunion tripartite avec l'inspecteur du travail et la direction. Celle-ci refusait de négocier tant qu'une quarantaine d'ouvriers continuaient de bloquer l'une des deux chaînes de montage de la R 4. Toutefois, une délégation devait être reçue ce vendredi matin à la direction du département.

Au département 38, c'est la C.G.T., également majoritaire dans ce secteur, qui a pris l'initiative de soutenir la grève-bouchon des « caristes » — une centaine de manutentionnaires, pour la plupart des Noirs ou des Maghrébins, chargés de transporter les pièces destinées aux presses. La C.F.D.T. appuie ce mouvement, déclenché depuis une semaine à la suite d'un changement de statut des conducteurs d'engins. Ces derniers, qui dépendaient du service central d'entretien, sont placés désormais sous l'autorité du chef du département pour lequel ils travaillent. Ils craignent une remise en cause de ce fameux statut de « cariste », classé P 1 (professionnel de première catégorie), auquel les immigrés sont particulièrement attachés.

Un incident avec l'un de leurs nouveaux « patrons » — qui menaçait de les « *remettre aux machines* », c'est-à-dire au travail de chaîne — devait rapidement envenimer les choses le 27 septembre. « *En outre*, affirme notamment la C.F.D.T., *plutôt que d'examiner calmement les problèmes posés par les « caristes », la direction a préféré envoyer contre eux à deux reprises des commandos antigrève bien entraînés, composés d'agents de maîtrise et de gardiens de la « volante » — la police privée de l'usine.* » Finalement, le mardi 4 octobre, la direction annonçait la mise en chômage technique de huit cents personnes, estimant que la liberté du travail n'était pas respectée et que les manutentionnaires rendaient impossible « *l'emploi du matériel destiné à approvisionner les machines et à évacuer les pièces fabriquées* ». — J.B.

ANCIEN RÉSIDENT GÉNÉRAL DE FRANCE EN TUNISIE

Le général Charles Mast est mort

Nous apprenons le décès du général Charles Mast, ancien résident général de France en Tunisie. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité selon sa volonté le mercredi 5 octobre, en l'église luthérienne de la Rédemption. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Le général Mast a joué un rôle de premier plan dans l'appui donné à Alger au débarquement allié du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord. Il se trouva ensuite souvent au premier plan de l'actualité, sans que cet homme secret sorte vraiment de l'ombre et prenne pour le grand public un visage et une stature.

Né à Paris le 7 janvier 1889, d'une famille d'origine alsacienne, il s'engage en 1907 dans l'infanterie et entre à Saint-Cyr deux ans plus tard. Il sert dans la Légion étrangère et termine la guerre de 1914-1918 à l'état-major du général Gouraud.

Il s'intéresse alors à l'Extrême-Orient et devient un spécialiste de l'armée japonaise dont il suivra et signalera la puissance croissante. Il y fait un stage de longue durée à partir de 1927 et alterne les commandements en France et les séjours dans l'Empire nippon où, en 1933, il deviendra attaché militaire.

En mai 1940, il commande avec le grade de colonel, puis de général de brigade, la 3e division d'infanterie nord-africaine.

Fait prisonnier le 25 juin 1940, interné au château de Koenigstein avec le général Giraud, il est libéré, à la demande de Vichy, pour être en principe envoyé à nouveau au Japon comme attaché militaire. Il ramène en France les instructions de Giraud en vue de son évasion. Celle-ci menée à bien, le 17 avril 1942, Mast, grâce à Giraud est nommé au commandement de la division d'Alger en septembre 1942.

C'est là que, toujours en liaison avec Giraud, il prend contact avec « le groupe des Cinq » (Rigault, Lemaigne-Dubreuil, Henri d'Astier, Van Eck et Saint-Hardouin), qui, avec le lieutenant-colonel Jousse, préparent le débarquement allié depuis plusieurs mois. Le 22 octobre 1942, il participe à l'entrevue secrète de Cherchell avec les émissaires d'Eisenhower.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Mais le général Giraud, retenu à Gibraltar, est absent. Avec les faibles moyens dont il dispose : trois cent soixante-dix-sept volontaires civils inexpérimentés et quelques compagnies présumées sûres, Mast ne peut longtemps jouer un rôle déterminant face à Darlan et à Juin libérés, et qui reprennent leur autorité. Il disparaît pour accélérer la lente avance des Américains. Cette absence en un moment crucial lui sera vivement reprochée par ses amis. Et « l'armée d'Afrique » ne lui pardonnera pas sa « rebellion », qualifiée de trahison. Giraud ne fera rien pour lui et le laissera à l'écart, en butte à l'hostilité de ses pairs. Vichy l'a déchu de la nationalité française.

Envoyé à Beyrouth pour une mission de pure forme — assurer la liaison avec le général Catroux, il est gravement blessé dans un accident d'aviation. Le 24 août 1943 — De Gaulle est arrivé à Alger — il est nommé résident général de France en Tunisie. Il occupe ce poste jusqu'en janvier 1947. Il est alors nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale. Général d'armée, il est placé dans la 2e section (réserve) de l'état-major. Spécialiste de l'Extrême-Orient, il s'estime capable, alors que la situation en Indochine ne cesse de se dégrader, d'y occuper les plus hautes fonctions civiles et militaires.

En septembre 1949, la découverte, fortuite ou non, que le Vietminh a entre les mains le rapport — assez pessimiste — établi par le général Revers, chef d'état-major général, après un voyage en Extrême-Orient, déclenche un scandale. Les enquêteurs concluent que le rapport Revers est passé entre les mains du général Mast et d'un intermédiaire qui se dit introduit dans les milieux politiques, Roger Peyré, qui est aussi agent du S.D.E.C.E.

Les généraux Revers et Mast sont mis à la retraite. Il est reproché au second ses imprudences « en utilisant le sieur Peyré, personne étrangère à l'armée, à des démarches tendant à faciliter sa désignation, en 1948, pour le poste de haut-commissaire en Indochine ».

Le général réplique qu'il s'agit d'« une mesure politique ».

« L'affaire des généraux » se poursuivra sur le plan parlementaire, avec la nomination d'une commission d'enquête qui ne trouvera aucune preuve précise.

Le général Mast donne sa démission de l'armée et entre dans les affaires privées. Il ne sortira de son silence qu'en 1969 en publiant *Histoire d'une rebellion* (Plon) où il précise son rôle en 1942 et répond aux attaques dont il fut l'objet à cette époque. — J. P.

En Union soviétique

M. Kouznetsov devient le second personnage de l'État à l'âge de 76 ans

De notre correspondant

Moscou. — Le Soviet suprême a adopté ce vendredi 7 octobre la nouvelle Constitution de l'Union soviétique, qui est entrée immédiatement en vigueur. Sur proposition de M. Souslov, il a ensuite élu M. Vassili Kouznetsov (actuellement premier vice-ministre des affaires étrangères) comme premier vice-président de son présidium. La création de ce poste est la seule véritable innovation institutionnelle apportée par la nouvelle loi fondamentale.

« *Nous avons adopté la Constitution, non pour qu'elle serve de déclaration mais pour qu'on l'applique. Elle doit devenir un moyen puissant du développement de la démocratie socialiste* », a déclaré M. Brejnev. La nouvelle Constitution renforce-t-elle sa position personnelle ? Le cumul des fonctions de secrétaire général du P.C. et de chef de l'Etat, effectif depuis le mois de juin dernier, n'est pas expressément prévu par le texte. C'est l'adoption de la Constitution qui représente un succès pour M. Brejnev, qui s'était lancé, il y a onze ans, dans cette entreprise, reprenant ainsi une idée de Khrouchtchev. C'est dire les résistances qu'il a dû vaincre pour imposer la nouvelle loi fondamentale qui « *caractérise en résumé le régime politique le plus démocratique, le système économique le plus progressiste, le mode de vie socialiste le plus humain du monde* ».

Le choix de M. Kouznetsov, diplomate blanchi sous le harnais, apparaît comme le résultat d'un compromis. Si le poste de premier vice-président a pu paraître comme un tremplin pour l'éventuel successeur du numéro un soviétique, l'élection de M. Kouznetsov, âgé de soixante-seize ans, met fin à ces rumeurs.

A la différence de MM. Tchernenko ou Chtcherbistski, dont les noms couraient aussi à Moscou ces dernières semaines, le vice-ministre des affaires étrangères était un candidat acceptable pour tous. Le poste de numéro deux dans la hiérarchie de l'Etat soviétique sera donc occupé par quelqu'un dont l'ambition ne peut guère aller au-delà de l'« inauguration des chrysanthèmes ». Mais, dans le même temps, le récent plénum du comité central du P.C. a permis à M. Brejnev de renforcer les rangs de ses partisans au bureau politique, avec l'élection, comme membre suppléant, de M. Tchernenko

DANIEL VERNET.

A B C D E F G